



photo René Picard, LA PRESSE

Et pourquoi pas ?

Si l'Etat c'est le peuple, pourquoi les étudiants ne pourraient-ils pas s'asseoir dans le fauteuil du lieutenant-gouverneur ? Parmi les autres prises du carnaval des étudiants de l'U. de M., on compte aussi

une Brigitte Bardot, deux dromadaires, une vache, et une Évangéline à gogo. Pour en avoir pleins les yeux, tournez à la page 13.

Fermé depuis 26 jours, le port court à la catastrophe

On n'en finirait plus d'énumérer les résultats funestes de la fermeture du port de Montréal à la navigation d'hiver pendant les derniers 26 jours. La

situation est décrite comme "catastrophique" par un important transitaire de Montréal chargé d'assurer la livraison des cargaisons du domicile au domicile.

• Si l'usine Cipel à Valleyfield s'apprête à fermer ses portes pour quelque temps, c'est que la matière brute qu'elle reçoit d'Europe se trouve depuis huit jours sur les quais de Port-Alfred... ou quelque part entre cette ville du Saguenay et la région de Salaberry.

• Si plusieurs journaux hebdomadaires de la région métropolitaine ne peuvent plus offrir à leurs lecteurs la suite des histoires commencées, c'est encore à cause de l'inertie manifestée par le gouvernement dans la prévention des embâcles qui se sont formés dans le Saint-Laurent et qui ont obligé le cargo russe "Indigirka" à emprunter le Saguenay et laisser sa cargaison à Port-Alfred au lieu de faire escale à Montréal comme prévu.

• Si le "Capo Mele", un lourd cargo italien, a dû rebrousser chemin dans le golfe Saint-Laurent et aller jeter l'ancre à Saint-Jean, en Nouvelle-Ecosse, c'est que la perspective de longs délais dans les ports du Saint-Laurent ne lui laissait pas d'autres choix.

M. Patrick Desdemaines-Hugon, de la Maison Denning

Freight Forwarders, craint énormément pour l'avenir du port de Montréal, à moins que la situation ne soit rétablie sans délai. Car, pour ajouter aux nombreux retards causés par les embâcles, il faut se rappeler qu'une grève du zèle des débardeurs dans le port avait déjà singulièrement réduit la cadence des livraisons avant la fin de l'année 1967. Si l'on ajoute encore les méfaits de la grève de Londres qui a précédé la chute du rendement à Montréal, c'est le marasme complet depuis au moins quatre mois sur la route de l'Atlantique-Nord, entre les grands ports d'Europe et la métropole canadienne.

"Tout cela fait le jeu du port de New York", a fait remarquer placidement M. Desdemaines-Hugon, et il faut déjà se demander si une partie importante des cargaisons normalement destinées à Montréal n'empruntera pas l'été prochain la côte de l'Atlantique. Déjà, au mois de novembre dernier, l'administration du port de Montréal dénombrait 32 compagnies de navigation qui avaient menacé de ne plus des-

Voir FERME en page 2

d'après PA, UPI, AFP, Reuter

Après un répit de quelques heures, les combats ont repris avec intensité dans plusieurs quartiers de Saigon. Pour la première fois, les Américains ont été obligés de faire venir en grand nombre des troupes de combat dans la capitale, et pour la première fois aussi, on signale la présence d'unités nord-vietnamiennes dans la ville.

Les correspondants de PA et d'AFP s'accordent pour dire que la situation paraît critique en plusieurs endroits. Des colonnes de blindés traversent la ville et des troupes doivent donner l'assaut à des quartiers littéralement occupés et presque administrés par le Vietcong depuis mercredi.

Incidentement, la radio du FNL, organe politique du Vietcong, annonce que des gouvernements révolutionnaires sont actuellement en place à Saigon et à Hué. Le drapeau vietcong flotte sur la cité impériale et le centre universitaire de cette dernière ville. Enfin, l'agence de nouvelle du FNL dit que le Vietcong a la mainmise absolue sur l'autoroute de Bien Hoa, ainsi que sur les quartiers de Ba Chieu, Phu Nhuan, Phu Lam et Nga Bay à Saigon.

Le grand aéroport de Bien Hoa — le plus important pour les Américains — continue à être soumis à de rudes assauts.

Quelques chiffres

Le haut commandement américain est en mesure, aujourd'hui, de fournir quelques chiffres. Le général Weyand estime qu'entre 2.000 et 2.500 maquisards vietcongs se sont déployés dans la capitale lundi.

En trois jours, et sur tout le territoire du Sud-Vietnam, 5.800 Vietcongs et Nord-Vietnamiens ont été tués, selon le haut commandement.

Voir SAIGON en page 2

Autres informations, page 41

Une longue série de déceptions pour LBJ

par Louis WIZNITZER

correspondant de LA PRESSE à New York

NEW YORK — Le président Johnson a des soucis, beaucoup de soucis, et l'on comprend qu'il reprenne à son compte les imprécations du roi Lear : "Sorcières dénuées, je me vengerai de vous de façon à ce que le monde — oh, je ferai des choses, je ne sais pas encore lesquelles, mais à faire trembler la terre entière".

Indigné, exaspéré, le président des États-Unis l'est sûrement après le camoufflet du "Pueblo" — que même des Américains ne croient pas tout à fait immérité. Cet incident culmine une série de déceptions ou mésaventures politiques, militaires et personnelles pour le chef d'Etat.

Une longue série

Quatre bombes atomiques perdues au Groenland; la chanteuse noire Ertha Kitt dit à Mme Johnson ses quatre vérités devant 500 personnes; le Dr Spock, pédiatre réputé que Johnson "remercierait" il y a trois ans pour son concours, poursuivi en justice pour avoir incité les jeunes recrues à fuir le service militaire; M. Gardner, ministre de l'Éducation et de la Santé, préposé no 1 à la guerre contre la pauvreté et membre le plus brillant du gouvernement américain avec Robert McNamara, démissionne à son tour; M. Wilbur Mills, président de la commission parlementaire des voies et moyens, continue à refuser la surtaxe des impôts jugée indispensable par le président.

Voir L'INCIDENT en page 2

Des unités nord-vietnamiennes se battent à Saigon

Johnson proteste contre l'adoption "à la hâte" du bill sur la radiodiffusion

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a révélé hier qu'il avait fait parvenir au premier ministre Pearson une lettre protestant contre ce qu'il estime la hâte avec laquelle, à la veille de la conférence constitutionnelle, on veut faire adopter aux Communes le bill sur la radiodiffusion.

M. Johnson a "solennellement averti" Ottawa que l'adoption de ce bill, avant que le Québec et les autres provinces n'aient eu le temps de faire les représentations voulues, peut être interprétée comme la manifestation d'un manque de collaboration évident à l'heure où doit régner un esprit de collaboration en vue des négociations constitutionnelles.

"Je ne veux pas prêter de mauvaises intentions à Ottawa, a dit le chef québécois. Je suis cependant inquiet de la hâte avec laquelle on veut faire adopter le bill C-163, avant la conférence fédérale-provinciale."

Ottawa sait très bien, a expliqué M. Johnson, que la radiodiffusion et les communications par satellite constituent actuellement l'une des préoccupations majeures du Québec.

"Or, a-t-il dit, le bill C-163 a été élaboré sans aucune consultation avec le Québec et les autres provinces, même s'il s'agit d'un domaine où celles-ci ont des représentations à formuler, tant sur le plan culturel qu'éducatif."

M. Johnson s'en est pris sévèrement à certaines dispositions du projet de loi qui,

selon lui, accordent la juridiction à Ottawa dans des domaines provinciaux comme celui de l'éducation (TV éducative).

Le projet de loi, a dit le chef du gouvernement, parle de juridiction uniquement sur le "contenant". Mais il parle également de juridiction sur "tous les aspects de la radiodiffusion au Canada".

M. Johnson a déclaré qu'il s'inquiétait également de certains projets de télécommunications par satellite dont Québec avait entendu parler.

"Qui, a-t-il demandé, aura le contrôle sur les télécommunications ? Va-t-on laisser l'entreprise privée contrôler les ondes ? Va-t-on s'arranger pour contrôler même le contenu des émissions des postes privés existants ? Le bill C-163 est un danger pour les postes privés."

Selon M. Johnson, la loi fédérale peut aller jusqu'à permettre l'interdiction, pour les postes privés, de vendre du temps aux gouvernements provinciaux. (Un conseiller du premier ministre a même déclaré à quelques journalistes que le bill C-163 permettrait l'emprise fédérale sur la totalité des fréquences, l'achat des postes privés et le contrôle des transmissions de données par ordinateurs électroniques.)

"La loi permet également à Radio-Canada, a poursuivi le premier ministre, de publier des livres pour enfants à partir d'émissions. On a déjà commencé de le faire pour Itherville... Jusqu'où cela va-t-il aller ? A qui appartient la télévision éducative ?

Voir JOHNSON en page 2

AUJOURD'HUI

Vente de \$650 millions de charbon au Japon

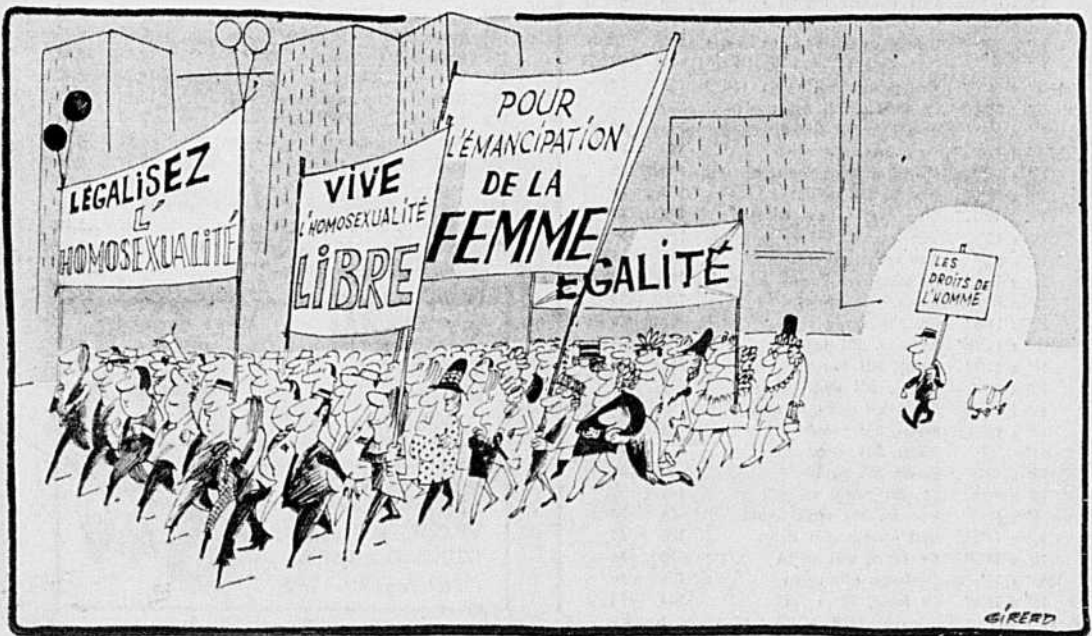
— Page 24

Garrison contredit un autre élément du rapport Warren

NEW YORK (PA) — M. Jim Garrison, le procureur du district de La Nouvelle-Orléans, qui s'est rendu célèbre par sa contestation du rapport Warren, a déclaré hier qu'une femme avait identifié Jack Ruby sur les lieux de l'assassinat du président Kennedy, à Dallas.

Selon le rapport de la commission Warren, Ruby était, au moment de l'assassinat, dans les bureaux du "Dallas Morning News". Un peu plus tard, il devait abattre Lee Harvey Oswald, que la commission avait accusé d'être le meurtrier du président.

De la femme témoin, Garrison n'a indiqué que le nom, Julia Ann Mercer, pour ensuite en révéler les propos. Cette femme lui a dit avoir signalé au FBI qu'elle avait vu, sur la scène de l'assassinat, un homme armé d'un fusil sortir d'un camion. Après s'être fait montrer quatre photographies par les agents du FBI, elle en a choisi une comme étant celle de celui qu'elle avait vu. Cette photo, selon elle, portait le nom de Ruby.



G. REED

Dix projets de loi qui donneront plus de pouvoirs au ministère du Tourisme

— Page 29

Jeune caissière assassinée à coups de couteau pour \$30

— Page 3

Accord sur la capitale nationale

— Page 55

SOMMAIRE

Annonces classées / 42 à 54
Arts et spectacles / 20-21
Bandes dessinées / 38
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finances / 24 à 26
Horoscope / 17
Informations étrangères / 41
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 44
Radio et télévision / 10
Ski / 34 à 36
Sports / 34-37
Tribunaux / 8-9
Vie féminine / 14 à 18
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 17

Les enseignants de la CSN formeront une fédération en mars

— Page 29

Richard Nixon brigue la candidature républicaine

— Page 41

Le "D'Iberville" atteint enfin le port

Le grand départ est à la veille de sonner pour les onze navires prisonniers du port de Montréal depuis le 6 janvier.

Le brise-glace "D'Iberville" a en effet atteint hier soir le quai no 60, vis-à-vis la rue Cadillac, dans l'est de la métropole.

Le puissant navire de la Garde côtière y a passé la nuit avec le brise-glace "N.B. McLean" qui l'a assisté dans sa tâche. Tout indique que les deux brise-glace pourront libérer suffisamment le port des glaces qui l'encombrent au cours de la journée et que les navires prêts à appareiller (depuis longtemps) pourront enfin lever l'ancre demain.

Rappelons qu'aucun navire n'a touché le port de Montréal depuis 26 jours. Depuis le 10 janvier, la navigation a été entièrement interrompue entre Montréal et Trois-Rivières. Plusieurs navires attendent présentement à Trois-Rivières que le port de Montréal leur soit ouvert pour y venir laisser des cargaisons.

Le "D'Iberville" qui maintenait un chenal ouvert dans le Saguenay a été rappelé à Québec le 12 janvier pour briser l'embâcle qui s'était formé dans le goulot du pont de Québec. Six autres brise-glace furent utilisés pour venir à bout de l'obstacle.

La météo

MINIMUM : 15°
MAXIMUM : 35°
Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et des Cantons de l'Est: généralement nuageux avec pluie ou bruine commençant dans l'après-midi, possibilité de pluie verglaçante. Plus doux. Vents du sud-est de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa: 15 et 35. Sherbrooke: 10 et 35. Sainte-Agathe: 10 et 33. Aéroport pour demain: nuageux avec quelques averses et doux.

Régions de la Mauricie et de Québec: ensoleillé suivi de nébulosité croissante dans l'après-midi. Plus doux. Vents du sud-est de 15 milles. Minimum et maximum à Québec: 10 et 25. La Tuque: 5 et 25. Aéroport pour demain: averse ou chutes de neige, doux.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie, Sept-Îles et Lac-Saint-Jean: ensoleillé avec nébulosité croissante tard dans la journée. Plus doux. Vents du sud-est de 15 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Îles: 5 sous zéro et 20 au-dessus. Chicoutimi: 5 et 25. Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé: zéro et 25. Aéroport pour demain: neige légère ou pluie verglaçante et doux.

L'INCIDENT

SUITE DE LA PAGE 1
dent; à Khe Sanh, 5.000 marines encerclés par 20.000 Nord-vietnamiens, et l'on parle d'un nouveau Dien Bien Phu; les forces communistes progressent au Laos, en Thaïlande et en Birmanie. Enfin, l'affaire du "Pueblo"...

Un autre coup à la crédibilité

J'en suis marri mais j'avoue qu'en tant que citoyen et qu'individu je ne puis ajouter foi aux affirmations de mon gouvernement en ce qui concerne le "Pueblo", écrit un "columnist" aussi respecté et pondéré que Murray Kempton. Sans doute est-il trop tôt pour se prononcer sur les circonstances de l'arraisonnement du navire-espion américain. D'une part, le "credibility gap" force à la prudence.

En mai 1960 le gouvernement américain commença par nier l'existence de l'U-2 abattu près de Sverdlovsk. En avril 1961, Stevenson affirmait au Conseil de Sécurité qu'aucun appareil américain n'avait participé à l'expédition de la Baie de cochons.

Le 4 août 1964, Johnson ordonnait les premiers bombardements du Nord-Vietnam "parce que deux destroyers américains avaient été attaqués, en eaux internationales" par des vedettes nord-vietnamiennes.

Chaque fois le gouvernement américain dut par la suite ravalier ses paroles. Sans doute, des "chalutiers" soviétiques "pêchant" à trois milles des côtes américaines se livrent-ils à un espionnage électronique du même type.

Il n'y a, cependant, en espionnage, de vilain que celui qui se fait prendre. A Palomares, au Groënland, ce sont des bombes-H américaines et non soviétiques qu'il tombèrent à la mer.

On n'a pas souvenance d'avions-espions soviétiques abattus au-dessus des États-Unis.

Que le "Pueblo" ait ou non effectué une incursion en eaux territoriales nord-coréennes, son arraisonnement et sa capture constituent un acte de rétorsion sans commune mesure avec l'infraction commise, et on se perd aujourd'hui en conjectures sur les raisons qui poussent la Corée du Nord à un acte de cette envergure.

La Corée du nord avait déjà protesté

D'une part, un journaliste japonais eut l'idée de rassembler, à Washington, les communiqués de presse nord-coréens des jours qui précéderont la saisie du "Pueblo" et trouva que le gouvernement de Pyongyang avait protesté plusieurs fois contre les intrusions de navire-espions américains.

Le 6 janvier des vedettes nord-coréennes arraisonnèrent 70 bateaux de pêche sud-coréens en mission d'espionnage; le 11 janvier elles capturèrent trois bateaux de pêche "du même type" et en coulaient un. On reconnaît à présent au Département d'Etat que la Corée du Nord a formulé dans ses émissions à la radio des protestations contre les intrusions de navires-espions mais on ajoute que "le "Pueblo" n'avait pas été nommé. On serait en droit de se demander pourquoi ces avertissements n'ont pas été écoutés d'autant plus que M. Dean Rusk qui, en 1950, travaillait au "desk" asiatique du Département d'Etat avait alors choisi de ne pas tenir compte des menaces d'intervention chinoise en Corée. Fera-t-il mentir le proverbe au sujet du chat échaudé...?

Rusk se fait "savonner"

C'est en tout cas un véritable "savon" que le comité sénatorial sur les Affaires étrangères passa à Dean Rusk. Le sénateur républicain Karl Mundt, archi-conservateur le "réprimanda" verbalement et déclara: "Nous devons cesser d'envoyer des navires-espions de façon aussi provocante en des zones dangereuses".

Le ministre des Affaires étrangères dut promettre de "procéder à une révision des opérations des bateaux-espions".

De leur côté, certains amiraux se firent eux aussi tirer l'oreille et le président Johnson qui ne fut réveillé qu'à 2 h. du matin, alors que la saisie du "Pueblo" était consommée, n'eut pas pour eux et pour les hauts-fonctionnaires du CIA des mots tendres.

Malgré ses dénégations a posteriori, Eisenhower ignorait tout des vols des U-2. La conférence au "sommet" qu'il devait tenir à Paris avec Khrushchev fut contremandée à cause d'opérations d'espionnage décidées à un niveau subalterne. Lors que Johnson fut averti, à 2 h. du matin, de la saisie du "Pueblo" il se trouvait non seulement devant un fait accompli mais presque avec une deuxième guerre asiatique sur les bras; les amiraux avaient décidé de détourner le porte-avions "Enterprise" (75 mille tonnes) de son cours prévu vers le Vietnam pour l'envoyer vers la Corée du Nord.

Provocation russe ou américaine?

La capture du "Pueblo" fut-elle incitée par l'URSS? Des personnes haut-placées



Pendant qu'il commandait un détachement sud-vietnamien, les Vietcongs sont passés par là et ont tué tous les membres de sa famille. L'officier porte hors de la maison le corps de son enfant...

SAIGON

SUITE DE LA PAGE 1

mandement qui établit, par ailleurs, comme suit les pertes alliées: 555 tués, dont 232 Américains, et 1.698 blessés, dont 929 Américains.

Les pertes chez les civils s'établissent à plusieurs milliers pour tout le Sud-Vietnam avec 2.000 tués et blessés dans la seule ville de Saigon. On remet rapidement en place les barbelés qu'on avait commencé à enlever hier soir. Trois tanks, quinze camions blindés et un

à Washington pensent que l'URSS, loin de souhaiter la paix au Vietnam, y trouve son affaire: les États-Unis y sont saignés à blanc. Rien ne plairait plus aux Russes qu'une guerre sino-américaine. Ses deux rivaux principaux s'entredéchirant, l'URSS resterait hors de la mêlée.

Au contraire, s'agit-il d'une "provocation" américaine? Johnson ne pouvant se faire réelle comme pacifiste, cherche-t-il à provoquer de nouvelles escalades et, par voie de conséquence, à être réélu par besoin d'Union Sacrée et de Salut National? Les récentes manœuvres conjointes américano-sud-coréennes intitulées "Bond du Tigre" avec participation de 300.000 hommes peuvent, dans ce contexte, apparaître comme ayant un caractère "offensif".

Il se peut, d'autre part, que les difficultés économiques éprouvées par la Corée du Nord aient poussé son gouvernement à tenter l'épreuve de force, ou du moins à rappeler son existence aux Russes et aux Chinois dont l'aide économique et militaire s'était singulièrement ralentie. On ne peut pas écarter enfin la possibilité d'une manœuvre concertée de diversion: depuis quelques années, Hanoi, La Havane et Pyongyang forment un triangle de pays "révolutionnaires" qui se veulent indépendants, de l'URSS et de la Chine occupées à "poursuivre leur politique de grandes puissances".

Ces thèses sont discutées à Washington mais personne ne prétend savoir au juste le comment et le pourquoi de la saisie du "Pueblo". Le président Johnson est embarrassé au possible. Il ne peut ni avancer ni reculer.

Des représailles contre la Corée du Nord seraient hors de proportion et ne rendraient pas à l'Amérique l'équipage du "Pueblo". Dans le privé, les Soviétiques se montrent plus conciliants qu'en public. Ils sont liés à la Corée du Nord par un traité d'assistance militaire et doivent agir prudemment. De son côté, le président Johnson est résolu à épuiser tous les moyens avant d'avoir recours à la guerre. Le temps, cependant, joue contre lui dans la mesure où déjà des voix républicaines l'accusent de ne pas défendre "l'honneur" du drapeau.

En démissionnant, M. Gardner déclarait l'autre jour: "Nous traversons, en tant que nation, une crise grave. L'Histoire n'est pas tendre pour les peuples riches qui refusent de prélever sur leurs richesses de quoi éliminer leurs misères".

La "Grande Société" est remise, d'ores et déjà, aux calendes grecques. Faut-il qu'en plus Johnson soit, comme il en confiait la crainte à sa fille l'année passée, l'homme qui commencera la troisième guerre mondiale?

contingent de soldats américains montent la garde autour de la résidence de l'ambassadeur Ellsworth Bunker.

Sur la foi d'informations secrètes, la police de Saigon a découvert une cache d'armes à deux rues de la demeure du général Westmoreland.

Quang Tri est "libérée"

La ville de Quang Tri a été "libérée" aujourd'hui par les unités de la 1re Division aéro-mobilité de cavalerie, appuyée par des éléments des "marines", annonce en dernière heure un porte-parole américain.

C'est la première fois, dans ce conflit, que le mot "libéré" est employé. Quang Tri avait été occupée par le Vietcong hier.

Une émission de radio-Hanoi, captée à Tokyo, dit que des soldats sud-vietnamiens et des citoyens ont pris le pouvoir et constitué un gouvernement dans

plusieurs quartiers de la capitale. "Les gens ordinaires, a dit le speaker, ainsi que des soldats et des officiers de l'armée sud-vietnamienne sont passés, armes et bagages, dans les rangs des forces révolutionnaires".

Confirmant cette annonce, la radio du FNL lance un appel aux citoyens de Saigon. Se référant à la prise de l'ambassade américaine hier, le speaker leur a dit: "Voyez les choses

en face. Les Américains ne peuvent se protéger eux-mêmes; comment peuvent-ils prétendre qu'ils vous protègent?"

La situation en un clin d'oeil

On se bat encore dans 13 villes du Sud-Vietnam et à Saigon même. Trois villes, Ben Tre, My Tho et Pleiku, ont subi des dégâts considérables, selon le général Westmoreland.

Des combats "violents" sont signalés, du nord au sud, notamment à Quang Tri, Qui Nhon, Nha Trang, Phan Rang, Phan Thiet, My Tho, Can Tho, Chau Phu, et sur les hauts plateaux, à Kontum et Dalat.

Les événements foudroyants des derniers jours laissent songeurs. Le général Fred Weyand, commandant des troupes américaines dans les provinces autour de Saigon, déclare que "l'ennemi a les moyens de renouveler ce genre d'attaques... L'offensive peut continuer", dit-il.

Le général déclare qu'il ne peut pas négliger l'impact psychologique considérable de cette offensive, bien que pour lui, elle se soit soldée par un net échec militaire.

Quant à la protection de Saigon, le général a déclaré que la sécurité absolue était impossible: "Peut-être pourrais-je protéger Saigon si je concentrais les 500.000 troupes américaines au Vietnam simplement autour de Saigon", a-t-il dit.

FERME

SUITE DE LA PAGE 1

servir la métropole si la situation n'était pas corrigée.

"Il faut croire, soutient l'homme d'affaires montréalais, qu'Ottawa a obéi avec beaucoup de complaisance aux pressions exercées par les gens de Halifax et d'autres ports atlantiques qui se sont toujours opposés à la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent, car si les brise-glace ont été envoyés en grand nombre, leur intervention est survenue trop tard et aucune mesure n'avait été prise pour prévenir les embâcles, avec le résultat que le port de Montréal a été fermé pendant 26 jours".

Le cargo russe "Indigirka", par exemple, est à Port-Alfred depuis huit jours. Les armateurs ont choisi d'y faire escale plutôt que de tuer le temps à

Québec ou à Trois-Rivières avant d'obtenir le feu vert pour Montréal: ils ont décidé également d'absorber le coût de livraison des marchandises jusqu'à Montréal. Mais à quel prix? Le coût a été établi à la journée — on a donc tout intérêt à faire durer le plaisir. Le titre de transport établi pour Montréal est défectueux du fait que la cargaison est laissée à Port-Alfred et les importateurs s'arrachent les cheveux pour trouver leur marchandise.

Dans le cas du "Capo Mele" qui a été dérotté et s'est rendu à Saint-Jean au lieu de Montréal, la situation n'est guère plus reluisante, puisque la livraison des marchandises jusqu'à Montréal se fait aux frais de l'importateur.

Refus de plaider en langue anglaise

GRANBY — Un avocat de Granby a carrément refusé de plaider une cause en langue anglaise. Agissant au nom de la défense au tribunal des Sessions de la paix à Cowansville, Me Claude Léveillé devait contre-interroger un témoin, M. D'Arcy Ulridge, un garde-chasse âgé de 47 ans.

Me Léveillé a fait valoir au juge Gérard Normandin qu'il défendait ses clients en français et non en anglais. Tenant pour son droit de parler sa propre langue dans le Québec, l'avocat a dit ne pas comprendre comment un garde-chasse, employé du gouvernement québécois, ne soit pas bilingue. Il a recommandé au tribunal de se prévaloir des services d'un interprète, de façon à respecter sa prérogative.

Sur ce, le juge Normandin a confié au protonotaire le soin de retenir un interprète. Le nécessaire s'accomplira, afin que l'audition puisse se continuer le 9 février. Cette cause se rapporte à l'arrestation de trois jeunes hommes accusés d'avoir chassé le chevreuil durant la nuit à l'aide d'un luminaire. Suivant le témoignage de M. Ulridge, en langue anglaise, les trois prévenus auraient utilisé les phares d'une automobile, ainsi qu'un réflecteur portatif, dans les bois de Stukely ouest, durant la nuit du 5 novembre passé.

JOHNSON

"S'il s'agit d'éducation en français, a lancé M. Johnson cela ne doit pas être laissé à Ottawa. Qu'on démontre de la bonne volonté et que l'on discute avec les provinces. La situation est grave... Je serais heureux d'apprendre qu'Ottawa ait décidé de surseoir à l'adoption de ce bill d'ici la conférence constitutionnelle."

D'autre part, en ce qui a trait à l'adoption d'une disposition du projet de loi sur la promotion de l'unité nationale que doit faire

SUITE DE LA PAGE 1

Radio-Canada, M. Johnson a répété qu'il y avait là un grave danger puisque le cabinet fédéral se serait appelé à définir les composantes de cette unité.

Qu'arriverait-il si un jour M. Trudeau et les autres députés québécois entraient dans l'Opposition et que nous nous retrouvions devant un gouvernement composé uniquement des autres provinces? a enfin demandé le premier ministre.

Vente PALETOTS DE CUIR



PALETOTS DE CUIR DE MARQUE REPUTÉE

Doublure détachable

• BLEU • BRUN • NOIR

Val. rég. \$125

\$78

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI
3 DERNIERS JOURS DE VENTE
DANS TOUTS NOS RAYONS

Armand Boudrias LITE
VOTRE TAILLEUR

6818, PLAZA SAINT-HUBERT — Tél.: 273-2851
PLACE BONAVENTURE — Tél.: 875-2013

TAPIS MÉTRO

LIMITÉE

SALLE D'ÉCHANTILLONS ET ENTREPOT

8280, Saint-Laurent — 382-2201

COIN GUIZOT, STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DE L'ENTREPOT

L'endroit où l'acheteur averti reçoit satisfaction et garantie

VENTE DE TAPIS

ROULEAUX et COUPONS à solder à rabais de 40% à 70%

DUPONT 501 — TOUT LAINE — ACRILAN

Vous pouvez acheter n'importe quelle quantité des tapis mentionnés plus bas!

TAPIS (coupons)

		Prix régulier	Prix vente
12' x 9'8"	Or antique 501 nylon	\$133	\$59
12' x 9'	Or espagnol 501 nylon tel quel	132	50
9' x 11'4"	Vert kelly, 501 nylon	126	49
12' x 12'	Vert kelly, 501 nylon	176	69
9' x 7'	Café, 501 nylon tel quel	77	19
12' x 10'	Or espagnol, Dupont nylon	120	53
12' x 8'	Vert mousse, Dupont nylon	100	44
12' x 22'5"	Or espagnol Dupont nylon tel quel	270	90
12' x 18'	Or antique Dupont nylon tel quel	216	72
12' x 9'	Or antique, Dupont nylon tel quel	108	36
11'2" x 14'10"	Vert mousse 501 nylon	220	89
12' x 13'4"	Or antique, 501 nylon tel quel	200	56
12' x 13'3"	Vert lime, 501 tweed	198	75
11'3" x 13'	Or orange, 501 tweed	180	75
12' x 10'	Martini acrilan velours, tel quel	180	52
12' x 11'7"	Orange, 501 nylon	176	80
12' x 10'11"	Or acrilan velours tel quel	180	45
12' x 12'	Vert mousse, 501 nylon	176	64
12' x 6'6"	Bleu vert, acétate	45	15
12' x 12'6"	Or antique, 501 nylon tel quel	190	50
12' x 9'	Rouge, 501 nylon	132	54
12' x 12'6"	Or, 501 tweed	187	78
11'3" x 11'10"	Avocado, 501 tweed	165	70
12' x 11'2"	Rouge, 501 tweed	165	60
12' x 8'9"	Rouille, 501 nylon, tel quel	120	50
12' x 8'4"	Beige, 501 nylon, tel quel	120	45
12' x 13'	Rouge, 501 tweed	198	77
12' x 12'	Rouge, 501 tweed	176	70
12' x 10'5"	Rouge, 501 tweed	150	59
12' x 9'7"	Or, 501 tweed, tel quel	143	40
9' x 6'	Vert or, 501 épais tweed	66	28
12' x 11'5"	Vert mousse, 501 nylon	176	64
12' x 11'7"	Or foncé, 501 nylon	176	64
10'6" x 11'	Or foncé, 501 nylon	154	56
12' x 17'8"	Or foncé, 501 nylon	264	96

ROULEAUX A SOLDER

Verges carrées	Prix régulier	Prix vente
64 Or, acétate uni	5.99	2.99
120 Avocado, acétate uni	5.99	2.99
100 Avocado, Dupont épais 100% nylon	8.95	4.50
100 Rouille, Dupont épais 100% nylon	8.95	4.50
100 Bleu, Dupont épais 100% nylon	8.95	4.50
108 Rouge avocado, 100% nylon	8.95	3.99
55 Or espagnol, 100% nylon, tel quel	8.95	3.99
36 Bleu royal, 501 nylon	8.95	4.50
60 Bleu vert, 100% nylon	8.95	4.75
100 Rouge noir, 100% nylon	8.95	4.75
100 Epice, 501 nylon	10.95	5.65
100 Vert tropic, 501 nylon	10.95	5.65
60 Turquoise, 501 nylon tweed	10.95	5.99
100 Turquoise, Dupont 100% nylon	8.95	4.75
100 Vert mousse, Dupont 100% nylon	8.95	4.75
29 Or 100% nylon tweed	8.95	4.75
100 Or acrilan, velours épais uni	12.95	6.99
100 Avocado, acrilan, velours épais uni	12.95	6.99
200 Bleu vert, 501, 118 épais	12.95	5.99
200 Vert avocado, 501, 118 épais	12.95	5.99
28 Vert kelly, shaggy épais	14.95	5.99

ACRILAN

VELOURS UNI très épais
Valeur rég. 16.95

Vente de février
9.99

501 NYLON

VELOURS UNI épais COULEURS assorties
Prix régulier 11.95

Vente de février
6.49

Au service de Montréal depuis plus de 30 ans.



photo Paul Henri Talbot, LA PRESSE

A la poursuite des bandits

Les sergents-détectives Jean-Claude Chaput (mitrailleuse en main), et Roger Roche, du BEC, de même qu'un policier du poste no 4 poursuivent leurs recherches, rue Visitation, en vue de retrouver les auteurs d'un vol à main armée perpétré hier midi dans une banque située au 3720 est, rue Ontario. Deux suspects devaient être appréhendés peu après, dans une maison d'appartements, au 2064 rue Visitation. Un troisième suspect court toujours, mais, selon les policiers, son arrestation ne saurait tarder. L'argent volé, un montant de \$4,756, a été retrouvé en entier.

Capture de deux suspects après un hold-up de banque ponctué de coups de feu

par Gilles NORMAND

La Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal intensifie ses recherches afin de capturer un troisième individu en rapport avec un hold-up ponctué de coups de feu, perpétré hier midi dans une succursale de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, située au 3720 est, rue Ontario, dans l'est de la métropole.

La police détient présentement deux suspects qui ont été appréhendés une demi-heure après le hold-up, dans un appartement situé au 2064, rue de la Visitation, au terme d'une chasse à l'homme aux débuts de la semaine.

Les deux individus sont détenus comme témoins importants relativement à ce vol évalué à \$4,756. Quand les policiers ont fait irruption dans leur appar-

tement, les suspects étaient en possession de deux fusils à canon coupé, de deux revolvers et d'un certain montant d'argent. Les armes étaient chargées, mais aucune résistance n'a été offerte aux policiers, eux aussi armés jusqu'aux dents.

Les sergents-détectives Jean-Paul Chaput et Roger Roche, de la SEC, qui mènent l'enquête, ont recouvré tout l'argent du vol.

Le troisième individu, qui a réussi à se faufiler entre les mailles du filet tendu par la police, est fort bien connu et son arrestation ne serait plus qu'une question d'heures.

Peu après le vol, au cours duquel une femme terrorisée s'est affaissée, inconsciente, les policiers se sont mis en chasse, et l'auto ayant servi aux bandits à prendre la fuite a été retrouvée non loin de la banque, rue Aylwin, un peu au sud de la rue Hochelaga.

Précédemment, les bandits, ayant rapidement raflé le contenu des tiroirs-caisses, se sont précipités vers la sortie et, parvenus à l'extérieur, l'un d'eux s'est soudainement retourné pour faire feu en direction de la porte, transperçant deux vitres panoramiques.

Le signal d'alerte a retenti dès le départ des trois cagoules, et quelques instants plus tard, l'opération Pierre était déclenchée dans le secteur environnant la banque, son étreinte se resserrant peu à peu sur les fuyards.

Les policiers, au nombre d'une trentaine, sont demeurés plus d'une heure dans les environs du 2064 de la rue de la Visitation, où ils croyaient qu'un troisième suspect continuait à se terrer, mais ce fut peine perdue.

La compagnie du Centre culturel du Vieux Montréal déclarée en faillite

par Gilles RACINE

La compagnie du Centre culturel du Vieux Montréal a été déclarée officiellement en faillite, hier après-midi, par le tribunal compétent sur le rejet par les créanciers de la proposition de remboursement qu'offrait la compagnie.

Cependant, le Centre culturel ne peut pas être mis en faillite. Incorporé sous la "Loi des compagnies provinciales et autres" à titre de société sans but lucratif, le Centre ne peut être mis en faillite. C'est ainsi que le veut la loi et la jurisprudence à l'appui.

Pourtant, le Centre est bel et

bien en faillite et le demeurera si d'ici la prochaine assemblée des créanciers à la Cour de faillite, le 21 février, les procureurs des créanciers n'ont pas présenté une requête en annulation (bref de prohibition) de la décision devant la Cour supérieure.

Le Centre proposait à ses créanciers de les rembourser pour 50 p. 100 du montant total dû (quelque \$400,000) à raison de 10 p. 100 par année pendant 5 ans. Il n'ajoutait aucune garantie de paiement, non plus qu'il n'accordait un privilège aux créanciers dits privilégiés sur les créanciers chirographaires.

Par un vote statutaire, les deux catégories de créanciers ont repoussé l'offre qui leur était faite.

Qu'en tend-on faire à présent? Le procureur d'un groupe de créanciers qui totalisent un montant de \$230,000, Me Guy Robert, a déclaré qu'il ne savait pas encore si on présenterait ladite requête en annulation devant la Cour supérieure ou si on accepterait la faillite du Centre culturel.

Dans cette dernière hypothèse, Me Robert estime qu'en choisissant des enquêteurs sérieux et compétents on fouillerait à fond ce que M. Bennett, le syndic, a qualifié de "mauvaise administration", pour

connaître la responsabilité exacte des administrateurs d'alors, même si, selon la loi des compagnies, les administrateurs d'une corporation ne peuvent être tenus personnellement responsables des dettes de la compagnie qu'ils gèrent, puisque, juridiquement, celle-ci forme une personnalité juridique distincte des administrateurs.

Qu'en tend faire exactement Me Robert? Il est demeuré évasif, se contentant d'énumérer les diverses possibilités mentionnées.

Me Michel Lassonde, procureur de la Place Victoria, propriétaire des locaux occupés par le Centre culturel (l'an-

cienne place de la bourse) ne voit pas quel intérêt les autres créanciers auraient à accepter la faillite du Centre. Comme propriétaire, la Place Victoria saisisserait presque tout ce qui se trouve à l'intérieur des locaux du Centre, pour payer échu et non payé depuis quelque six mois.

Pour sa part, M. Jacques Langlois, directeur artistique du Centre, s'est dit perplexe sur le but recherché par les créanciers que représente Me Robert. "Il y a quelque chose qui grouille là-dessous", a-t-il dit en envisageant la possibilité de voir les créanciers ne pas demander un bref de prohibition.

Saint-Michel: devra-t-on recourir à l'extradition pour ramener des témoins qui sont rendus en Floride?

par Léopold LIZOTTE

La préenquête du juge Gérard Laganière sur le ou les pots-de-vin géants qu'auraient encaissés le maire et certains

conseillers de Saint-Michel, ces dernières années, ne s'est pas terminée hier soir, comme on le croyait.

Et ce, par la faute de quel-

ques hommes d'affaires fort en vue du Grand Montréal, qui, s'ils avaient été entendus hier soir, auraient pu permettre une fin hâtive à cette procédure

d'exception qui, selon d'autres prévisions, fera sursauter d'une indignation compréhensible les contribuables de la ville voisine.

Au cours des dernières heures, des subpoenas ont été signifiés, mais sans résultat, aux domiciles de ces messieurs qui, dès l'annonce de la préenquête, auraient soudainement "opté" pour Miami ou quelque localité avoisinante et plus discrète.

Ces fugitifs, si on peut les appeler ainsi, auraient cependant eu soin de laisser dans la métropole des "gardiens" chargés de les tenir au courant de la marche des événements et du progrès des procédures. Et, au besoin, de laisser entendre, plus ou moins faussement, leur retour à très brève échéance.

Mais sans qu'ils ne réapparaissent jamais sur la passerelle d'aucun avion en provenance de la côte floridienne.

Ces absences peuvent-elles paralyser la préenquête en cours? C'est fort peu probable.

D'une part, on aurait colligé jusqu'ici une preuve plus que nécessaire pour porter les accusations les plus sérieuses.

Mais, si l'on veut en savoir davantage, ramener ces gens à Montréal ne pourrait bien être qu'un jeu de procédures assez banal.

Il s'agirait tout simplement de loger des accusations de conspiration contre ces gens qui veulent apparemment rester loin d'ici, pour quelques semaines, et entreprendre immédiatement des procédures en

extradition. S'ils sont parmi ceux qui auraient versé les pots-de-vin géants, ils sont d'ailleurs susceptibles d'être mis en accusation au même titre que les

Voir SAINT-MICHEL en page 6

Abattu dans un restaurant

Un homme de 35 ans, René Dubois, membre d'une famille bien connue dans le quartier St-Henri, a été blessé de quatre balles de revolver, peu avant 5 h. ce matin, au cours d'une fusillade survenue au restaurant Place Jolie, situé au 2780 ouest, rue Notre-Dame, à l'intersection de l'avenue Atwater.

La victime, atteinte au bas-ventre et à une cuisse par des projectiles de petit calibre tirés à bout portant, a été transportée à l'hôpital Général de Montréal. Sa vie n'est pas en danger.

Ce matin, les détectives de la Section des enquêtes criminelles recherchaient toujours deux hommes et une adolescente qui ont quitté le restaurant aussitôt après l'attentat pour disparaître dans une automobile jaune.

L'incident serait relié à une autre fusillade survenue la semaine dernière dans un cabaret de l'ouest de la métropole et dans laquelle deux autres individus ont été blessés.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Jeune fille assassinée pour \$30

Des policiers transportent sur une civière le corps d'une jeune caissière qui a été assassinée, vers 11 h. hier matin, au cours d'un vol à main armée perpétré à la librairie Ferron, au 1456 rue de la Montagne. La jeune fille, âgée de 21 ans, a été atteinte de plusieurs coups de couteau par tout le corps. La police détient présentement un individu de 35 ans, domicilié à Rosemont, qui s'est constitué prisonnier peu après l'attentat.

Caissière tuée à coups de couteau dans une librairie

Un individu de 35 ans est présentement détenu dans les cellules de la Sûreté de Montréal et il sera cité comme témoin important à l'enquête du complot qui se tiendra au début de la semaine prochaine sur la mort d'une jeune caissière tuée hier matin au cours d'un vol à main armée.

Le détenu, dont la police n'a pas dévoilé l'identité, s'est rendu lui-même aux policiers du poste no 10, peu après l'attentat. Il a plus tard été remis aux mains des détectives Emile Boire et Fernand Rajotte, de la Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, qui s'occupent de l'enquête sur cet assassinat.

L'individu se serait présenté à la librairie Ferron, au 1456 rue de la Montagne, peu après 11 h. hier matin. Menaçant la caissière, Mlle Claude Doucet, âgée de 21 ans, du 2137 est, rue Sherbrooke, le voleur réclama le contenu de la caisse.

On ne sait pas exactement ce qui s'est produit à ce moment-là. Selon la police, la caissière, qui étudiait la danse classique, aurait voulu résister à l'agresseur. Ce dernier, armé d'un couteau de poche, aurait alors bondi sur sa victime et l'aurait tailladée de nombreux coups de couteau au cou, à la poitrine et au bas du corps.

Le bandit devait s'enfuir avec le contenu de la caisse: une somme d'environ \$30. Quelques minutes plus tard, il fut pris de remords et décida de se rendre au poste no 10 pour se constituer prisonnier.

S'adressant à l'officier de faction, le présumé assassin déclara: "Je pense que je viens de tuer une jeune fille".

Sur ces paroles, les policiers se sont précipités à la librairie Ferron pour retrouver la jeune victime inanimée et baignant dans son sang.

Le présumé meurtrier, qui a conduit les policiers sur la scène de l'assassinat, a été ramené dans les cellules du poste no 10 et écroué jusqu'à l'arrivée des détectives de la SEC.

L'individu présentement détenu n'aurait aucun antécédent judiciaire.

Voirie: priorité au réaménagement du rond-point de la mort à Saint-Hubert

par Claude MASSON

Le réaménagement de la route no 9, principalement ce que l'on surnomme "le rond-point de la mort" situé à l'intersection du Chemin Chambly, est la première priorité du ministère de la Voirie pour la région et les travaux devraient débuter à l'été.

L'adjoint de l'ingénieur en chef du ministère, M. John Connelly, a déclaré hier à LA PRESSE que la décision finale quant à ce projet d'envergure dont la réalisation durera deux ans sera connue lorsque le prochain budget provincial sera rendu public.

"Nous avons inscrit ce projet comme priorité no 1, de dire M. Connelly, et l'on connaîtra la réponse par le budget."

Le projet, dont les plans sont déjà complétés depuis quelques années, devait tout d'abord être complété avant l'Expo 67, mais on a jugé finalement que le délai ne permettait pas de terminer les travaux et des

améliorations temporaires seulement ont été apportées pour la durée de l'événement international.

Le réaménagement permanent comprend quatre phases:

● la construction d'un viaduc qui permettra de relier la partie du Chemin Chambly située dans Jacques-Cartier et Longueuil à celle qui traverse toute la ville de Saint-Hubert pour se rendre à Chambly. Le tunnel en question passera sous la route no 9 et sous la voie ferrée qui passe à proximité de cette voie;

● le redressement de la route no 9 sur toute son étendue dans le secteur concerné;

● la construction d'une voie secondaire pour permettre aux automobilistes qui circulent sur la route no 9 de dévier vers le Chemin Chambly s'ils le désirent. Ce projet sera semblable aux travaux exécutés à la 55e rue à Lachine où quelque 1,800 véhicules peuvent circuler à l'heure;

● l'élargissement du Chemin

Chambly par la construction d'une quatrième voie. Une première expérience en ce sens a déjà été menée à bonne fin dans les limites de Jacques-Cartier et de Saint-Hubert.

Fermeture des passages

D'autre part, la Chambre de commerce régionale St-Laurent-Richelieu a décidé de demander au ministre de la Voirie de voir à faire le nécessaire pour fermer tous les passages qui se trouvent dans le territoire central de la route no 9, entre Beloeil et l'échangeur boulevard Taschereau-boulevard Laurier, près du pont Jacques-Cartier.

La résolution adoptée à ce sujet mentionne que, s'il devient nécessaire de conserver quelques-uns des passages à cause de l'éloignement des ronds-points, des pistes d'accélération devraient être aménagées.

Au cas où certains de ces passages seraient conservés, la Chambre de commerce régionale suggère d'obliger les usagers à ne les emprunter qu'après avoir roulé sur une certaine distance sur la route et avoir indiqué leur intention de faire un virage à gauche.



OU VOUS TROUVEREZ...

le plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.

PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN 7865, SAINT-HUBERT 276-2685

STATIONNEMENT GRATUIT

LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'À 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'À 21 HRES — SAM. JUSQU'À 16 HRES
(Une division de André Radio Service Ltd.)

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peindre de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi: nombre d'autres outils.

VENTE PIÈCES REPARATIONS

des fusils et compresseurs

BINKS BRUNNER CURTIS

DEVILBISS KELLOGG LINCOLN

QUINCY WEBSTER ETC...

Gélinas COMPRESSORS INC.

4845, rue ST-DENIS

288-0163

Stationnement gratuit à côté du magasin

9 h. à 6 h. p.m. — VENDREDI SOIR JUSQU'À 4 h. — LE SAMEDI JUSQU'À MIDI



C'est de bon goût!

UN MAGNIFIQUE

PANIER

DE FRUITS

et

FRIANDISES

de fantaisie

"DIONNE"

BISCUITS COCKTAIL de FANTAISIE

MELANGES COCKTAIL, etc.

DELICIEUSES ORANGES ESPAGNOLES A NOMBRI

Fraises, Nectarines, Pêches, Prunes, Papayas, Avocats,

Limettes, Raisin Ribier, Tangerines, Poires Anjou, Paires

Comice, Fruits Ugli, Melons de Miel, Ananas, etc.

A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, rue STE-CATHERINE — Tél. 849-2341

coin rue Drummond — Montréal

A la BOUTIQUE COLONIALE

CHAISE HAUTE

de style colonial tout en bois "Rock Maple" (pas de tissu). Très facile d'entretien car il n'y a pas de recoin.

SPECIAL cette semaine

\$30

VASTE CHOIX DE MEUBLES COLONIAUX

OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir Le samedi jusqu'à 6 p.m.

A. FORGET INC.

6707, BOUL. ST-LAURENT — TEL. 274-5568 (juste au nord de St-Zotique)

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Finis les tracas de l'hôteuse, avec...

LES SANDWICHES PEGROID'S

Sandwiches préparés de façon experte. Formes attrayantes: triangles, spirales, sandwiches doubles, etc... Généreusement garnis de jambon, tranche, rôti de bœuf, salade de poulet, salade aux œufs, etc.

SOYEZ UNE HOTESSE A LA PAGE

PEGROID'S LTD.

4075 SAINT-DENIS

Notre devise: Fraîcheur et qualité

Signalez des journaux 844-3901

Nous livrons partout à Montréal

CORBEIL

sur la place

Voyez notre collection de Catherine et Christophe en exclusivité à La Boutique Rose, rez-de-chaussée — ci-contre tweed et collerette de velours frappé

6500, ST-HUBERT angle Beaubien 279-4581

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable TREFFÉ BERTHAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, JEUDI 1er FEVRIER 1968 — 84e ANNEE — No 27

Le goût de la confusion

DE L'AVIS même d'une séparatiste de stricte observance qui signait hier Céline André, M. René Lévesque s'affirme de jour en jour comme le fossoyeur de l'idée d'indépendance telle que prêchée par des apôtres à la parole ardente comme Bourgault, Grégoire, Aquin et Compagnie. De deux choses l'une, écrit-elle, "Ou il veut ménager colonisateurs et colonisés, indépendantistes et nationalistes, ou il s'apprête à neutraliser l'indépendantisme pour créer un nouveau parti (du neuf dans du vieux) pseudo-nationaliste, refuge de démissionnaires opportunistes et naïfs. L'histoire se répète parfois".

Comme on peut le constater, l'union sacrée des sauveurs de la nation n'est pas pour demain et si la nation était aussi gravement malade qu'on veut nous le faire croire, elle aurait le temps de mourir trois fois avant que ses chirurgiens n'accordent leurs bistouris.

Voilà maintenant que le torchon brûle au sein des Etats généraux, reflet "fidèle" du Canada français, colonne de feu qui doit nous guider comme autrefois les Israélites dans le désert et qui menace de se transformer en colonne de fumée. Remplaçant les armes traditionnelles par la publication d'un mini-journal baptisé "Pleins pouvoirs", M. André Dagenais, "journaliste, écrivain, professeur et membre de la commission générale", a organisé un petit "putsch" à la barbe (bien taillée) du président, Me Jacques-Yvan Morin, lequel accuse le premier de fausse représentation alors que le premier accuse le second de trahir son mandat.

Pourquoi cette révolte intestine ? "Parce que les généraux ont peur", répond Dagenais qui, de Montréal, dirige cette feuille dont le secrétariat est à Québec et l'administration à Chicoutimi. Et il poursuit, tragique : "Le peuple est prêt; les notables, non !". Car lui et son groupe de militants ont décidé une fois pour toutes que le peuple canadien-français s'est exprimé en novembre (en faveur de l'indépendance, bien sûr) et que le temps des consultations est terminé. Pour ce Goebbels en puissance, c'est le moment de passer à la propagande, qu'il appelle la "stimulation idéologique", d'où la création de "Pleins pouvoirs" dont il s'intitule pompeusement directeur général, alors que l'administration générale est confiée à M. Gérard Claveau, de Chicoutimi. (On aime beaucoup le mot "général", au Québec). Expliciter et promouvoir les 14 résolutions adoptées aux assises de novembre, veiller à l'actualité et commenter "tout ce qui se passera au Québec en fonction des vœux des délégués des Etats

généraux", voilà donc la responsabilité que semble s'être arrogée M. Dagenais, responsabilité dont est venu aussitôt le soulager le président des Etats généraux, qui se considère avec raison le seul mandataire de la commission générale pour commenter l'actualité au nom de cet organisme.

Il m'échoit, a dit M. Morin en son langage châtié, de faire les mises au point suivantes. Et la douche froide de s'abattre alors sur le dissident Dagenais, lequel considère à son tour comme dissidents le président Morin et le vice-président et directeur général Rosaire Morin.

Selon le président, les commissaires des Etats généraux, loin de considérer le temps des consultations terminé, "poursuivront en profondeur au cours des prochains mois la consultation des divers éléments sociaux de toutes les régions du Québec et de l'extérieur pour mieux connaître la volonté populaire". Ce rappel à l'ordre très ferme produira-t-il les effets attendus ? Il est permis d'en douter. Les exaltés et les extrémistes veulent s'emparer de la barre et les modérés auront fort à faire pour les en empêcher.

Il est réconfortant toutefois de constater qu'au moment où ces craquements se font entendre, les grands partis et les Parlements reprennent du poil de la bête et s'emploient plus activement que par le passé à définir notre avenir politique. Car c'est là et seulement là que réside la vraie démocratie, même si on ne peut prétendre qu'elle soit parfaite. "Un homme, un vote", c'est la base sur laquelle elle repose et nous n'admettrons jamais que M. Tartempion ou Mme Tartempion aillent s'asseoir dans un fauteuil, fût-ce à la salle Wilfrid-Pelletier, et prennent en notre nom des décisions définitives. Que M. André Dagenais se le tienne pour dit.

Le 1er septembre 1966, M. Jean-Marc Léger a écrit dans Le Devoir : "L'équipe qui a relancé les Etats généraux n'entend évidemment pas se substituer au parlement ni offrir une solution de rechange aux grandes options proposées actuellement au peuple du Québec... Elle veut sensibiliser la plus grande partie possible de la population à des problèmes vitaux pour elle... et lui donner une voix. Elle entend d'autre part dégager si possible un dénominateur commun...". Apparemment, ce dénominateur commun n'est pas encore trouvé et en février 1968 on continue aux Etats généraux à se renvoyer les accusations comme aux assises préliminaires de novembre 1966. Notre dénominateur commun serait-il, par hasard, le goût de la confusion ?

Renaude LAPOINTE

Le Vietnam du Canada

Sous un titre suggestif — "Our War" — le magazine de langue anglaise "Maclean's", qui appartient, comme sa doublure francophone, à la puissante maison Maclean-Hunter de Toronto, consacre plusieurs pages au Vietnam dans sa livraison de février. Les événements de Saïgon — dont les quotidiens étaient pleins hier — leur confèrent une actualité brûlante — brûlante dans tous les sens du mot.

La brûlure commence à être ressentie vivement par la conscience canadienne, qui, pendant trop longtemps, s'est bercée des illusions d'une bien précaire neutralité. Dans une note liminaire, qui porte précisément le titre de "Our War", notre guerre, le rédacteur accuse carrément les Etats-Unis d'impérialisme. Quant au Canada, "Maclean's" juge qu'il est impliqué dans le conflit vietnamien. N'est-il pas aussi un peu complice ?

Qu'est-ce donc que l'impérialisme ? Est-il autre chose que le gros tombant à bras raccourcis sur le petit ou le serrant dans ses bras pour mieux le dominer ? Au Vietnam, voici ce qu'on voit : toutes les ressources de l'argent et de la technologie moderne contre des va-nu-pieds.

La complicité du Canada se situe à tout le moins au niveau de quelques profits à partager. Notre pays a vendu l'an dernier pour 8500 millions de fournitures militaires. Son client principal : les Etats-Unis. Il est de notoriété que la CIL (Canadian Industries Limited) fabrique, à Valleyfield, des explosifs destinés à la marine des USA, que Toronto confectionne les bérets verts des parachutistes, que, près de Montréal, on manufacture un produit entrant dans la composition des bombes américaines.

La lucidité de "Maclean's" lui viendrait-elle de la conviction, moins répandue en Amérique

qu'en Europe, il est vrai, que les Etats-Unis ne peuvent pas gagner cette guerre, qu'aucune solution militaire n'est en vue ?

Depuis une couple d'années, la presse canadienne des deux langues se pose beaucoup plus de problèmes de conscience que les hommes politiques. Ceux-ci ont tendance à se retrancher derrière une bien commode neutralité. Ceux qu'énervait naguère grandement la guerre d'Algérie, qui ne concernait nullement le Canada, s'expriment sur le conflit vietnamien d'une voix presque inaudible — quand ils l'osent.

Peut-être n'existe-t-il aucun retranchement possible — sur tout pas pour les consciences — quand les adeptes de la neutralité se font en même temps les apôtres d'un continentalisme économique liant indissolublement les Etats-Unis et le Canada en un seul et unique pays-continent.

Guy CORMIER

Pendant que les jeux se font

JUSQU'APRES la conférence d'Ottawa sur la constitution, c'est-à-dire pendant une bonne dizaine de jours encore, on émettra beaucoup d'hypothèses et de conjectures sur la candidature possible de Pierre Elliott Trudeau à la direction du parti libéral. La presse, la radio et la télévision de langue anglaise, en particulier, continueront de s'adonner à ce jeu qui a connu un point culminant lors du dernier congrès des libéraux fédéraux du Québec, à Montréal. A noter que pendant ces assises, le jeune ministre de la Justice n'a rien fait de spécial pour aider le mouvement grandissant en sa faveur, ni pour lui nuire. Il s'est conformé à la consigne lancée par le leader québécois, M. Jean Marchand.

Il n'empêche que, ironie du sort, l'atmosphère de neutralité officielle du congrès l'a servi, alors qu'elle desservait les candidats avoués, tous présents à une ou deux exceptions près. Hantant les couloirs de l'hôtel Bonaventure à la poursuite d'une

main ou d'un visage amis, les aspirants à la succession de M. Pearson ont déployé des efforts louables, sans obtenir beaucoup de résultats tangibles. Pendant ce temps, le député de Mont-Royal récoltait les fruits d'un discours substantiel et bien charpenté, qui a eu le don de soulever l'enthousiasme de son auditoire. Il n'est pas exagéré de dire qu'en termes de rentabilité électorale, ce discours valait au moins mille poignées de mains et tapes amicales sur l'épaule.

Quand on le connaît un tant soit peu, on imagine mal Pierre Elliott Trudeau se livrant de bon gré aux mille et une petites corvées auxquelles doit se soumettre celui qui brigue la haute direction d'un parti politique. Dans le cas présent, cependant, une autre récompense non négligeable vient s'ajouter à la première : celle de chef du gouvernement, au moins pendant l'intervalle entre la convention et les prochaines élections. Com-

me on l'a déjà prévu, la candidature de M. Trudeau pourrait aboutir à la formation d'un tandem Sharp-Trudeau qui aurait de bonnes chances de l'emporter dans le "sprint" final de la course au leadership.

On dit que le ministre des Finances a commencé, depuis quelque temps déjà, à organiser sa campagne de façon à oeuvrer éventuellement en coopération avec son collègue de la Justice. S'il est fondé, comme on le croit, ce seul fait est un bon indice du flair de l'un des principaux candidats avoués.

Pour bien des raisons, il était sage pour les libéraux fédéraux du Québec de ne pas afficher ouvertement leurs préférences avant la tenue de l'importante conférence fédérale-provinciale sur la constitution. Leur choix sera plus large et en même temps facilité au lendemain de cette conférence, au cours de laquelle Pierre Elliott Trudeau pourrait jouer un rôle de grande importance.

Cyrille FELTEAU



L'avortement, une loi inutile et suicidaire

Monsieur le Rédacteur,

Les statistiques possibles fixent le nombre annuel d'avortements illégaux entre 30.000 et 300.000 au Canada. Un projet de loi veut remettre à la médecine le soin de décider du sort de ces "citoyens-fœtus" et d'un plus grand nombre encore si la loi le permettait (i.e. l'encourageait).

Cette loi est vouée à l'échec total, ou du moins à l'inefficacité, donc à l'inutilité. En effet, lorsque des personnes désirent un avortement, même illégal, nous pouvons affirmer qu'il s'agit de personnes vivant un drame; elles sont en panique, en détresse. On sait, de plus, que chirurgicalement, l'avortement, pour donner un résultat, doit être exécuté dans une période de temps assez courte (même si de nouveaux procédés vont bientôt prolonger quelque peu ce temps optimum).

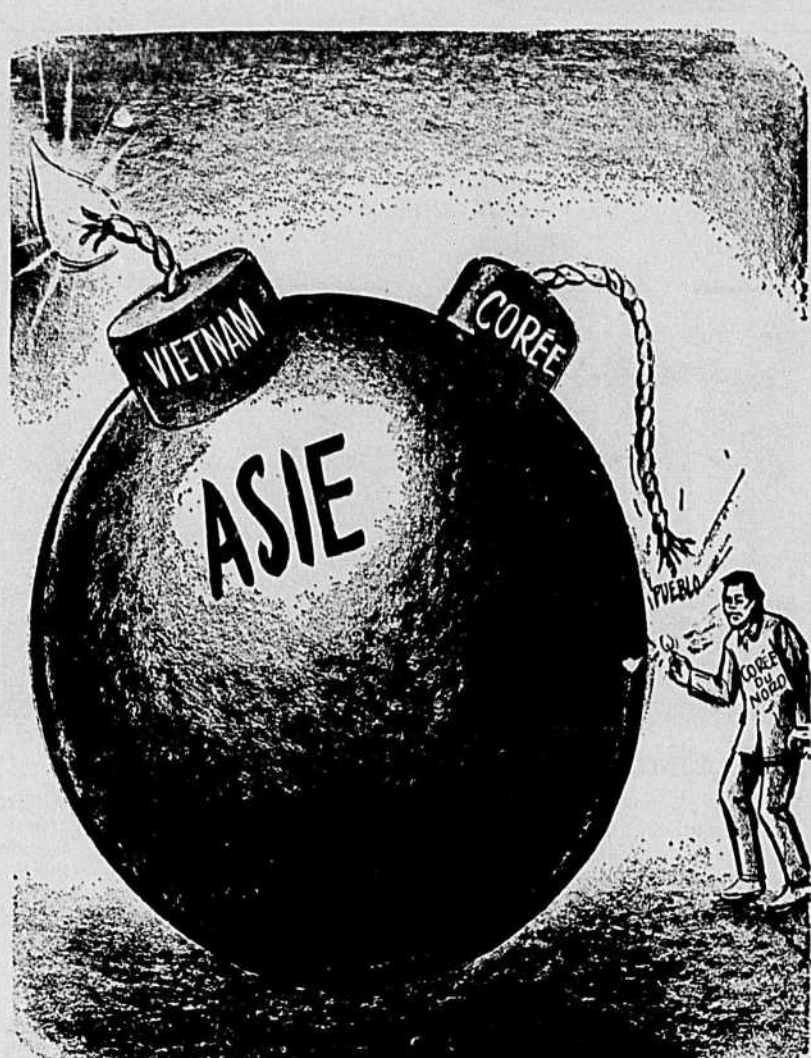
Or, la médecine moderne, si elle veut se montrer à point et à jour, est consciente qu'une évaluation psychiatrique et psychosociale est essentielle pour établir un diagnostic positif et faire des recommandations adéquates. Et ces évaluations psychiatriques et psychosociales sont longues à faire et compliquées à réaliser.

Comment donc concilier le problème d'urgence des personnes désirant un avortement par des méthodes qui doivent être longues et complexes? Ou les gens vont accepter de se soumettre à l'investigation et l'état d'urgence va disparaître, faisant d'urgence, comme neige, la décision en faveur de l'avortement; ou les gens vont s'impulser devant les listes d'attente, les entrevues obligatoires et retourneront à leur habitude de l'illégalité.

A ce moment, la médecine va être dévalorisée, critiquée et il ne lui restera plus qu'une solution: exiger l'avortement libre et selon "le bon plaisir". Aujourd'hui, c'est le gouvernement qui insiste sur la compétence (la responsabilité) médicale, mais ne favorise en rien l'organisation adéquate d'une solution humaine aux véritables problèmes.

Les motifs déterminants qui favorisent ces milliers d'avortements illégaux sont d'ordre social, familial, conjugal et physiologique. Comment peut-on considérer la solution comme adéquate si on n'y apporte qu'une réponse chirurgicale. Dans notre "sainte démocratie" le bon plaisir du grand nombre a tendance à devenir une sorte de règle d'or pour nos législateurs.

Dans le cas de l'avortement, une telle attitude m'apparaît comme une régression, une infantilisation de la société. L'état, qui, sous prétexte de lar-



Un deuxième front ?

geur de vue, permet tout sans discrimination s'approche de la senilité et ressemble à un vieux Bonhomme Noël gâteux.

Nous croyons que cette loi est suicidaire, car elle est une démission face aux véritables problèmes et une attaque aux sources même de la régénération de la société, donc une fausse solution et une complication. Cette attitude du gou-

vernement nous semble le symptôme le plus grave d'une décadence peut-être irréversible. Mais peut-être l'heure est-elle venue de passer le flambeau de la "civilisation" à ces peuples pauvres mais jeunes par devant les demandes des provinces". C'est ainsi, en dix mots à peine, que Radio-Canada a résumé une entrevue d'une demi-heure.

Marcel Boisvert, m.d.
Outremont

Porter la lutte en Ontario

Monsieur le Rédacteur,

Les Canadiens français sont en train de perdre du terrain au Canada. Ce triste état de choses ne vient pas du fait que nous manquons de courage ou de patience. Il résulte plutôt de notre manque de stratégie. Nous avons lutté au Québec et au niveau fédéral, mais maintenant nous nous attardons. Ce qu'il faut faire maintenant c'est de porter la lutte en Ontario, le château fort anglosaxon.

Les Québécois se doivent de protester contre l'affichage unilingue en Ontario, contre l'Union Jack qui flotte à l'hôtel de ville de Toronto, etc... Les Franco-Ontariens ont besoin d'un appui massif du Québec pour transformer l'Ontario et transformer également le reste du Canada. La terre est cultivable; à nous de la cultiver.

Gilles Marleau,
Toronto.

Information erronée ?

Monsieur le Rédacteur,

Le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau, donnait récemment une entrevue d'une demi-heure sur le réseau anglais de la télévision, dans laquelle il déclarait que le

gouvernement fédéral s'était disposé à laisser aux provinces l'administration de certains programmes, comme le Québec réclame; sa déclaration était très précise, et d'ailleurs LA PRESSE la rapportait telle

quelle dans son édition du lendemain.

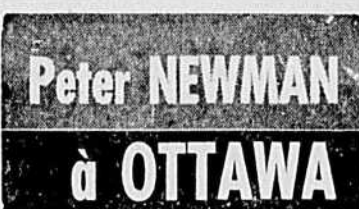
Or quelle ne fut pas ma surprise d'entendre, au téléjournal de Radio-Canada, le lendemain soir, que M. Trudeau avait dit qu'"Ottawa ne plierait pas devant les demandes des provinces". C'est ainsi, en dix mots à peine, que Radio-Canada a résumé une entrevue d'une demi-heure.

Soit que Radio-Canada ait voulu, malicieusement, donner aux paroles de M. Trudeau un sens autre que celui qu'il leur avait donné, soit qu'il s'agisse là d'une erreur dont l'énormité dépasse l'imaginaire. Le personnel de Radio-Canada manque-t-il à ce point d'expérience en journalisme ?

Quand on songe à l'importance que va revêtir la conférence fédérale-provinciale sur la constitution, on se rend compte du tort qu'une erreur de ce genre peut faire, l'opinion publique étant conditionnée par les renseignements diffusés par tous les organes d'information.

Il est heureux que LA PRESSE donne l'hospitalité de ses colonnes à ses lecteurs; autrement, comment pourrait-on porter une erreur aussi bête à l'attention du public ?

D. de la Chevrolière,
Brossard



Le Canada à la croisée des chemins

On a accoutumé de considérer l'élaboration d'une constitution comme jeu d'intellectuels, étranger aux préoccupations quotidiennes des citoyens. Pourtant, de la conférence constitutionnelle qui s'ouvrira à Ottawa, lundi prochain, résulteront des changements profonds dans les relations entre les citoyens canadiens et leurs gouvernements, ainsi que dans les institutions parlementaires consacrées par des traditions centenaires.

La volonté catégorique du gouvernement fédéral d'insérer, au centre des débats, une déclaration des droits fondamentaux des citoyens procède du fait que, pour la première fois en pareil domaine, ces droits prévaudront sur ceux de l'Etat.

Du moment que toutes les provinces auront souscrit à ladite déclaration (et que celle-ci se trouvera inscrite dans notre constitution), une transformation fondamentale se produira dans notre système de gouvernement. Une loi sur les droits fondamentaux des citoyens, en vigueur sur tout le territoire national, aura préséance judiciaire sur la Chambre des communes et sur chacune des législatures provinciales.

Une fois en vigueur, la nouvelle loi des droits fondamentaux confèrera à la Cour suprême le pouvoir d'interpréter les lois de tous les corps législatifs, de juger les réclamations touchant les droits inaliénables des citoyens canadiens. Il deviendra impossible aux parlements et aux législatures d'imposer des mesures qui viendraient en contradiction avec les droits garantis aux citoyens par la nouvelle loi.

La mise en vigueur de cette loi marquera une rupture radicale avec le système britannique, dans lequel le Parlement jouit de la suprématie, et un alignement sur le système américain dans lequel la Cour suprême (des USA) a charge de protéger les droits inaliénables des individus.

Jusqu'à ce jour, à notre Cour suprême la Constitution impartissait la seule fonction de déterminer les compétences respectives des gouvernements fédéral et provinciaux — v.g. le récent litige sur les droits relatifs aux ressources minérales dans les eaux territoriales.

Une fois adoptée comme prévalente la loi des droits fondamentaux prédominera dans tous les secteurs où ne s'applique pas la loi Diefenbaker sur les droits (entrée en vigueur le 10 août 1969).

Ce bill ne vaut que pour le champ de la juridiction fédérale. De par sa nature de simple loi parlementaire (et non pas d'amendement à la constitution), il peut faire l'objet de modifications par décisions subséquentes des Communes. On l'avait conçu non pas pour protéger les Canadiens entre eux, mais tout simplement comme répertoire d'instructions aux tribunaux pour leur permettre d'interpréter adéquatement les lois fédérales. Au total, il constitue une codification valable d'idées législatives, mais rien de plus. Car la plupart des atteintes aux libertés civiles tombent sous les juridictions provinciales, domaine interdit aux pouvoirs fédéraux.

Outre que cette nouvelle version de la déclaration des droits fondamentaux des citoyens prendra forme d'amendement à la constitution, et qu'elle aura force de loi dans des champs des secteurs provinciaux, elle déterminera et délimitera clairement, en détails spécifiques, les droits garantis aux citoyens canadiens. (Sous ce rapport nous citons encore de façon plus nette la législation américaine, la déclaration des droits fondamentaux de nos voisins constituant les dix premiers amendements de leur Constitution.)

Explicitement, la nouvelle déclaration garantira cinq espèces de libertés ou droits fondamentaux :
1—Droits politiques : liberté de parole; liberté de la presse; liberté d'assemblée; liberté de religion...
2—Droits juridiques : protection contre des arrêts arbitraires; protection de la vie humaine; liberté de propriété; principe de l'égalité de tous les citoyens devant les tribunaux...

3—Droits touchant l'égalité des citoyens : sans égard au sexe, à la race, à la couleur, aux croyances et religions : législations antidiscriminatoires concernant le logement, l'emploi, etc.

4—Droits économiques : droit au travail, droit à la protection au point de vue santé; droit à une éducation de base, etc...

5—Droits linguistiques : nouveaux éléments ajoutés en vertu du caractère bilingue du Canada. Ils correspondront à l'acceptation des changements constitutionnels recommandés par le rapport Laurendeau-Dunton.

Tous ces droits se trouveront garantis par la nouvelle Déclaration de telle sorte que tout citoyen qui s'estimera lésé dans un ou plusieurs de ses droits pourra en appeler à la Cour suprême. Si cette dernière lui donne raison, sa décision prévaudra sur tout statut, toute législation existants, ressortissant aux sphères fédérale ou provinciales.

Du fait même que la Cour suprême aura, en dernière analyse, à juger si oui ou non nos législateurs ont, délibérément ou par inadvertance, violé l'un quelconque des droits d'un citoyen, ses fonctions et pouvoirs s'en trouveront considérablement augmentés. C'est ce qui a incité certains juristes constitutionnels, la plupart du Québec, à demander que la Cour suprême soit transformée en Cour constitutionnelle. La chose n'a rien d'impossible. Mais, plus vraisemblablement, on donnera à ce tribunal une ampleur supplémentaire et on établira des équipes spéciales de juges habilités à légiférer et trancher au plan constitutionnel (en ce moment cette Cour comprend neuf juges, dont trois québécois). Autre possibilité : déléguer certains pouvoirs légaux adéquats aux gouvernements provinciaux.

Parallèlement, les provinces auraient voix au chapitre lors de la nomination des sénateurs d'Ottawa. La conférence sur les droits fondamentaux pourrait recommander cette mesure si les délibérants optent pour la reconstitution du Sénat afin de le rendre apte à jouer un rôle — encore indéfini — dans la haute surveillance de l'application de la loi sur les droits fondamentaux. (Il s'agirait vraiment et uniquement de surveillance, la Cour suprême jouant seule le rôle judiciaire.)

A propos du concept qui a présidé à la formulation de son projet de loi sur les droits fondamentaux des citoyens, Pierre Elliott Trudeau disait récemment : "Elle présuppose une gigantesque transformation de mentalité. Si cette transformation se produit, d'autres réformes constitutionnelles utiles pourraient être opérées sans beaucoup de difficulté."

"Si elle ne se produit pas, ce ne sera pas la peine de parler d'autres réformes, car le Canada, périodiquement en proie aux tornades des querelles ethniques, deviendrait alors un pays stérile pour les idées, un pays incapable de toute forme de grandeur, un pays d'où la paix serait bannie."

(à suivre demain)



Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE, est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.

La Presse est la seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radio-diffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : \$33.00 — États-Unis : \$45.00 "Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Laval a différentes façons de calculer les honoraires des arpenteurs-géomètres

par Pierre VENNAT

Laval a décidé de procéder à la mise à jour de la compilation cadastrale de 13 des 14 anciennes villes qui constituent son territoire.

Seule Laval-sur-le-Lac, où la compilation semble à jour, n'aura pas besoin d'une telle opération. Le mode de paiement des arpenteurs-géomètres chargés de ces travaux est toutefois loin, à première vue, d'être uniforme.

Ainsi, à M. Maurice Gaudreault, on demande de procéder à la mise à jour de la compilation de l'ex-ville de Chomedey, au coût approximatif de \$1,125. Il devra terminer son travail dans les 30 jours et fournir trois copies additionnelles de son rapport, lesquelles seront payées par la ville de Laval \$125 la copie.

M. Maurice Desroches, qui

on a confié un travail semblable pour les anciennes villes de Fabreville et Laval-des-Rapides, ne devra charger approximativement que \$775 pour ses travaux. On lui paiera \$115 la copie pour les trois exemplaires additionnels de son travail sur Laval-des-Rapides et \$93,35 la copie pour l'ex-ville de Fabreville.

M. Alfred Trotter s'est vu confier la compilation cadastrale des ex-villes de Vimont et de St-François.

A Vimont, on lui demande de faire ses travaux pour la somme approximative de \$250. Les copies additionnelles de son rapport seront payées \$50 chacune. Pour St-François, on lui a cédé approximativement \$100 et les copies additionnelles de ce rapport seront payées \$100.

Quant à M. Jean-Jacques Rondeau, il aura droit approximativement à \$700 pour la com-

pilation cadastrale de l'ex-ville de Ste-Dorothée et des lles Laval et de \$200 pour celle de Laval-Ouest.

Dans chacun des cas, il aura droit à \$50 pour les copies additionnelles de ses rapports, soit un sur Ste-Dorothée et les lles Laval et l'autre sur Laval-Ouest.

L'arpenteur-géomètre Claude Lefebvre

Les honoraires de l'arpenteur-géomètre Claude Lefebvre seront calculés, on ignore pourquoi, de façon différente.

M. Lefebvre s'est vu confier la mise à jour de pas moins de six cadastres différents, soit ceux du secteur ouest de l'ex-ville de Duvernay ainsi que du secteur est de la même ville (il s'agit de deux com-

pilations séparées), de celle de Pont-Viau, d'Auteuil, de Ste-Rose et de St-Vincent-de-Paul. Pour M. Lefebvre, on ne fixe aucun montant maximum approximatif.

Les résolutions l'engageant fixent à \$3 approximativement par lot le montant de ses honoraires, quel que soit le montant de lois compris dans les cinq anciennes villes dont il doit faire six mises à jour cadastrales.

Comme tous les autres, il doit fournir un rapport dans les 30 jours et trois copies additionnelles par rapport.

Celles-ci lui seront payées, la copie, \$70 pour Duvernay-Ouest, \$60 pour Pont-Viau, \$80 pour Auteuil, \$70 pour Ste-Rose, \$80 pour St-Vincent-de-Paul et \$75 pour Duvernay-Est.



tléphoto PC

Remise des prix

Au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée hier au Cercle national des journalistes, à Ottawa, M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources, a procédé à la remise des prix de reportage aux gagnants d'un concours national organisé par le Conseil canadien des ministres des ressources. La Société Radio-Canada a mérité la part du lion : prix d'excellence pour une émission réalisée par M. Laurence Cosnell, "Air of Death" et une mention honorable accordée, dans la catégorie des moyens de diffusion audio-visuels, à James McClean, pour l'émission "Water and Global Man". Le prix au reportage exceptionnel, dans la catégorie des imprimés, a été attribué à Ted Grinsdale pour un article sur la pollution à Sudbury paru dans "Information", organe des Métallurgistes unis d'Amérique. Le journaliste de LA PRESSE, Albert Tremblay, a mérité une mention honorable dans cette catégorie. Tremblay, que l'on voit ici en compagnie de M. Pépin, avait soumis à l'attention du jury une série de quatre articles sur la pollution de l'air à Montréal.

ajournée à une date éloignée, mais le procureur de Caron, Me Jean Salois, s'y opposa fermement, en soutenant que ce serait absolument injuste pour le prévenu, contre qui, de toute façon, une autre plainte semblable pourrait être portée ultérieurement.

Le premier témoin contre

Constantineau a été un vendeur de roulottes, M. Maurice Gaudreault, qui, dès 1964, avait un permis de vente en règle avec la municipalité.

Lorsqu'il déclara à son commerce, il eut tout naturellement que son permis existant allait servir, mais il reçut de l'hôtel de ville une lettre l'avi-

sant qu'il opérait sans permis. Interrogé par Me Gérard Beaudry, le procureur spécial de la poursuite, il soutint qu'il s'en fut voir le maire Maurice Bergeron, qui le référa au conseiller de son quartier: le prévenu.

Ce dernier lui demanda tout d'abord \$1,000.

Puis il lui offrit lui-même ... \$800.

Quelques heures avant l'assemblée du conseil municipal, toutefois, il réussit à "régler" pour cinq billets de \$100.

Et il obtint son permis sans difficulté, ce même soir, des conseillers réunis.

Un jeune policier présentement employé dans une grande industrie montrealaise, M. Jacques Marchand, soutient ensuite que le même conseiller Constantineau lui a réclamé également \$1,000 pour le faire entrer dans la police de Saint-Michel.

Lui expliquant qu'il n'y avait que trois postes à remplir et cinq demandes, il lui déclara que, ce qu'il fallait pour faire pencher la balance en sa faveur, c'était une "petite recommandation de \$1,000".

Mais, à la suite d'une démarche prêtant à quiproquo, auprès d'un officier supérieur de la police, il abandonna la partie en se disant qu'il ne croyait pas qu'il pourrait jamais faire un travail de bon policier dans cette ville-là.

Dans ces deux cas, Constantineau devait être envoyé à son procès immédiatement, et le juge Hurteau décidait lui-même de changer le cautionnement personnel jusque-là accordé en un dépôt en argent de \$300.

Le dernier témoin de la séance devait être un vendeur d'automobiles de Terrebonne, M. Gilles Ferland, qui, entre mai et novembre derniers, aurait tenté de s'établir à Saint-Michel. Et sur un terrain qu'il avait avec un autre homme d'affaires il avait d'ailleurs acquis.

Mais, lorsque présenté au conseiller Constantineau, ce dernier aurait déclaré que, dans ce cas, c'était ... \$5,000.

— Et qu'est-ce que vous avez fait? de lui demander Me Beaudry.

"Eh bien! nous n'avons pas "ouvert".

— Mais vous êtes-vous établis ailleurs? "Oui, à Terrebonne".

Aucun règlement en vue dans la grève de Chambly Transport

Le comité de grève de la Fraternité des cheminots, employés des chemins de fer et autres ouvriers (FTQ), qui représente les 100 grévistes de Chambly Transport, a laissé savoir que rien ne laissait prévoir, pour le moment, la fin prochaine de l'arrêt de travail.

Aucune séance de négociation n'a eu lieu depuis le début du conflit qui remonte à 15 jours. Le député du comté de Chambly, M. Pierre Laporte, a agi comme médiateur, mais les deux parties ne se sont pas rencontrées face à face.

Une nouvelle erreur répandue hier par quelques postes de

radio, a donné de faux espoirs à de nombreux usagers de ce service de transport en commun. On avait annoncé que la grève avait pris fin. Des grévistes ont remarqué que des clients s'étaient aussitôt rendus aux arrêts d'autobus.

Le conflit tourne principalement autour des questions pécuniaires. Les chauffeurs d'autobus réclament une hausse de salaires de \$2 l'heure à \$3,50, soit une augmentation de 75 p. 100. L'entreprise n'a fait aucune offre. Les hommes du service d'entretien réclament des hausses comparables.

La RCMP n'a pas mal agi, selon Pennell

OTTAWA (PCF) — Le solliciteur général, M. Larry Pennell, a déclaré hier aux Communes qu'il ne reconnaît pas que la Gendarmerie royale du Canada se soit comportée de façon mal venue lors de l'arrestation en fin de semaine dernière, à Rigaud, Québec, du Britannique Charles Wilson, l'un des auteurs du vol d'un important convoi de billets de banque en Angleterre il y a quelques années.

M. Pennell, qui répondait à une question de M. Davie Fulton, a souligné que Wilson a été appréhendé samedi à sa résidence canadienne de Rigaud en vertu de l'article 16 de la Loi canadienne sur l'immigration, qui stipule qu'une arrestation ne requiert pas de mandat quand les autorités ont des raisons suffisantes de croire qu'un citoyen est entré au Canada en ayant recours à des procédés illégaux.

Le solliciteur général a ajouté que le surintendant de Scotland Yard, M. Thomas Butler,

qui est venu à Montréal pour le rapatriement de Wilson, n'a pas participé à son arrestation.

M. Pennell a dit qu'ayant pénétré dans la résidence canadienne de Wilson, les agents de la GRC ont mis la main sur de l'argent et des objets appartenant à Wilson, avec le consentement de celui-ci, et qu'ils lui ont remis par la suite ces objets et l'argent. Il a ajouté que Wilson a remis \$1,200 à sa femme qui a été rendue à la liberté sous un cautionnement de \$1,000.

M. Pennell a fait état dans sa réponse de nouvelles publiées dans les journaux selon lesquelles l'avocat-conseil de Mme Wilson a menacé d'intenter des poursuites contre la GRC et contre la sûreté britannique, Scotland Yard. Le solliciteur général a dit qu'il voulait insister sur le fait que selon ses renseignements, toute poursuite contre la GRC à cet égard n'aurait aucun fondement.

Permis de construction: forte baisse en janvier

La valeur totale des permis de construction accordés durant le mois de janvier, à l'hôtel de ville de Montréal, n'est que de \$5,421,339.

Il s'agit là d'une diminution de \$4,172,311, comparativement au mois correspondant de l'an dernier, alors que la valeur totale des permis émis avait été de \$9,593,850.

Les permis accordés durant le mois terminé hier procureront toutefois 441 logements,

alors que les permis approuvés en janvier 1967 devaient donner 349 logements.

C'est ce qui ressort de statistiques publiées hier par le service des permis et inspections.

143 des 190 permis émis le mois dernier ont trait à "des réparations et modifications" estimées à \$2,132,800. De sorte que la valeur des permis relatifs aux "nouveaux bâtiments" est de \$3,288,539.

Dozois demande aux commissaires d'école de garder leur sang-froid

Le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, a demandé aux commissaires d'école du Québec de se contenir et "de ne pas être pris de panique" à propos des récentes propositions gouvernementales visant à enlever aux commissions scolaires locales leurs droits concernant l'impôt foncier et de les remettre aux municipalités.

M. Dozois a refusé de faire de plus amples commentaires sur ces propositions. Elles sont encore à l'étude par un comité spécial et les commissaires "devraient attendre jusqu'à ce que quelque chose de définitif soit annoncé à ce sujet".

"Il est très difficile de savoir ce qui se passe vraiment et ce que le gouvernement a l'intention de faire", a-t-il dit dans une interview.

Les dirigeants des commissions scolaires catholiques et protestantes de la région de Montréal ont exprimé des craintes que le changement des accords fiscaux existants mettrait les commissions scolaires locales à la merci du gouvernement provincial et menacerait leur autonomie.

"Il existe un problème réel dans ce domaine et nous l'étudions", a dit M. Dozois.

"Nous apprécions d'autre part l'intérêt que portent les commissions scolaires à cette question et nous aurons peut-être

tre d'autres consultations avec les associations de commissions scolaires", a dit le ministre.

"Mais en même temps les municipalités déclarent qu'elles ne peuvent plus augmenter leurs taxes à cause de la taxe scolaire déjà existante et c'est notre devoir d'étudier cette question."

L'ARDA-Québec au Salon national de l'agriculture

QUÉBEC — L'administration ARDA-Québec participera encore cette année au Salon national de l'Agriculture qui se tiendra à Montréal, du 8 au 18 février. Un kiosque, réalisé conjointement par ARDA-Canada et ARDA-Québec, montrera aux visiteurs comment le Québec a mis à profit l'entente qu'il a signée avec le gouvernement du Canada, en vue de l'aménagement rural et du développement agricole (ARDA) de ses régions économiquement faibles.

Le kiosque a été monté à l'Aréna Richard et le public pourra assister à la projection de diapositives illustrant quelques-unes des réalisations ARDA dans le Québec. Des publications seront distribuées et des informations seront fournies sur place à ceux que les questions relatives à l'aménagement rural intéressent.



"Maîtres dans l'art de bien meubler"

St. Hubert furniture
Tél. 274-3644 6330 St-Hubert
au sud de Beaubien

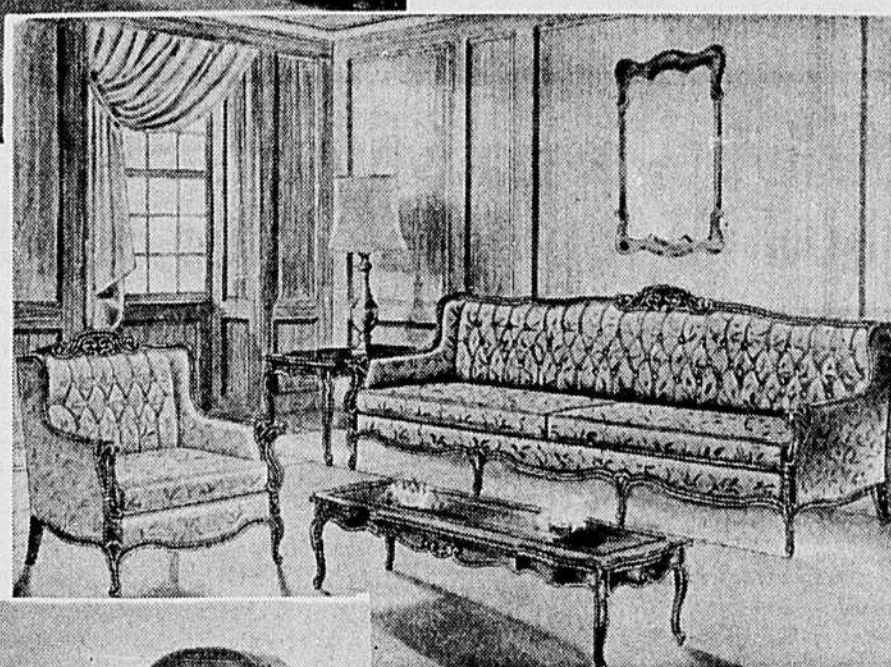
Il n'y a qu'un seul St-Hubert Furniture. Entrez à 6330, St-Hubert

À CAUSE DE SON SUCCÈS NOUS CONTINUONS NOTRE

Grand SOLDE de JANVIER JUSQU'AU 3 FÉVRIER ÉPARGNEZ PLUS DE 50% SUR DES MEUBLES DE QUALITÉ



- 5 étages débordant des plus riches ameublements
- Des milliers d'articles originaux à exemplaire unique
- Valeurs fantastiques
- Sofas et fauteuils rembourrés par Dorcini



- MAGNIFIQUE CHOIX DE
- Chambre • Vivoir • Salle à manger • Lampes • Tables
 - Chaises • Sofas • Ensembles de dinette • Meubles de hall
 - Bibelots • Peintures à l'huile etc.



- Termes disponibles
- Entreposage gratuit

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 10 p.m.

St. Hubert furniture
Tél. 274-3644 6330 St-Hubert
au sud de Beaubien

Il n'y a qu'un seul St-Hubert Furniture. Entrez à 6330, St-Hubert

"Nous offrons aux Montréalais des meubles de la meilleure qualité depuis plus de 35 ans"



Mme Marc-André Elie (Elisabeth-Frances Burke).

Mariage Burke-Elie

A l'église Notre-Dame-de-Grâce, décorée de poinsettias rouges et blanches et de corbeilles d'oeillets de mêmes teintes, les R. pères Roland et Gérard Labrosse, s.j., oncles du marié, célébraient le mariage de Mlle Elizabeth Frances Burke, fille de M. et Mme John A. Burke, de Notre-Dame-de-Grâce, et de M. Marc-André Elie, fils de M. et Mme Gaston Elie, de Westmount. MM. Burke et Elie étaient les témoins de leurs enfants. M. Jacques Elie, frère du marié, agissait comme garçon d'honneur, tandis que M. John Burke, frère de la mariée, et le docteur Jean Dumesnil, cousin du marié, plaçaient les invités.

Durant la cérémonie religieuse, un programme musical fut exécuté à l'orgue par Paul Deyon.

Au bras de son père, la mariée portait un modèle de Louise de la Durantaye, robe et manteau longs, de style monacal à léger mouvement de traine, en moire royale blanche. Son bouquet en forme de cascade, était composé de freesias blanches.

La dame d'honneur, Mlle Millie Burke, sœur de la mariée, et la bouquetière, nièce de la mariée, portaient des robes de même style, corsage haut et jupe de ligne A, en moire royale vert menthe. Elles tenaient des bouquets de freesias oranges.

La mère de la mariée, Mme Burke, avait choisi une robe à jaquette courte, en brocart métallique de couleur or et un chapeau de même tissu. Elle portait un bouquet de corsage de gardenias blancs et des accessoires or.

La mère du marié, Mme Elie, portait un ensemble robe et jaquette en broche métallique cloqué, rose et mauve pâles, un chapeau de vison canadien et des accessoires de chevreau or. Des orchidées cymbédiums complétaient l'ensemble.



Réception à la Chambre de commerce

La Chambre de commerce de Montréal inaugurerait hier soir son immeuble de la Côte du Beaver Hall par une réception qui groupait plus de 4.000 personnes. Sur la photo prise à cette occasion on remarque Madame Annette Vennat, première femme à être acceptée au sein de la Chambre, il y a

25 ans. Madame Vennat est entourée ici (de gauche à droite) de M. H. Marcel Caron, ancien président; M. Lionel Leroux, ancien président; M. Benoît Duchesne, directeur général de la Chambre et M. Charles Asselin, ancien président.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le problème des vieillards

Au cours de sa première réunion de l'année, le Cercle des femmes journalistes a voulu approfondir le problème poignant des vieillards à Montréal. Pour ce faire il a invité les petits frères des Pauvres à entretenir les membres de leur activité dans ce domaine.

On sait que les petits frères, établis à Montréal depuis cinq ans, consacrent leur vie aux personnes âgées et pauvres afin de les arracher à leur solitude et d'améliorer leurs conditions de vie les traitant comme des parents très chers.

Outre le témoignage des petits frères, les membres du C.F.J. ont entendu celui de Mme Jeanne Langlois, journaliste, qui a eu une formation de travailleuse sociale et qui, de son côté, leur a fait part de ses expériences et recherches sur le sujet.

Il ne fait pas bon être vieux à Montréal ont conclu les membres après avoir été saisis de la misère physique et morale d'un grand nombre de leurs concitoyens.

En dépit de leur dévouement total, les petits frères au nombre de trois, avec leurs douze auxiliaires, ne peuvent visiter régulièrement et soutenir que 350 vieillards. A Noël, ils étendent leur action à près de 2.000 défavorisés, organisant pour eux des réveillons dans divers quartiers de la métropole.

Leurs protégés vivent de leur petite pension de vieillesse. Ils sont en général logés dans des chambrettes au fond d'une cour où ils payent un loyer et doivent défrayer le coût du chauffage et de l'électricité. Les médicaments leur coûtent infiniment cher et quand ils sont malades, il leur est difficile de se faire hospitaliser en dépit des interventions des petits frères.

Mme Langlois n'a pas brossé un tableau au plus réjouissant ayant été ballottée d'un service à l'autre en cherchant à caser une personne sénile dans un hôpital. Comme le lui faisait remarquer un fonctionnaire du Bien-Être social: "Nous sommes de 10 ans en arrière." Depuis 4 ans, semble-t-il, on n'a accordé aucune licence à des entreprises privées qui voulaient offrir des "Nursing Home".

Toutefois un projet est en cours mais il est destiné aux couples seulement. L'édifice de un million de dollars ne sera prêt qu'en 1969.

Ce qu'il faudrait? Une centralisation des services aux vieillards, leur donner la chance de vivre chez eux au moyen de: soins à domicile, aide ménagère, repas à domicile, loisirs et surtout la sensation d'être utiles à la société en leur fournissant des ateliers mobiles ou de l'ouvrage à domicile.

Pour conclure, le Cercle des femmes journalistes se propose de provoquer une réunion avec les responsables dans les différents ministères pour trouver une formule plus humaine à l'intention des vieillards.



Le Cercle des femmes journalistes tenait sa première réunion de l'année hier soir au "Elle Club". Sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite, le

petit frère Jean-Claude; Mme Jeanne Langlois, Mme Marie Chavannes, secrétaire du Cercle et le petit frère Marc.

Rencontre d'information

Sous les auspices des Foyers Notre-Dame est organisée une rencontre d'information sur le projet de loi sur l'avortement. Ce panel aura lieu le lundi 5 février à 20 h 30, à l'Auditorium du Plateau, 3710 Avenue Calixa-Lavallée. Des spécialistes tels que le docteur Marcel Boisvert, psychiatre à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, Me Jean Trepanier, jeune avocat, le docteur et Mme Raymond Lépine, parents de quatre enfants, et membres de l'Equipe de recherches des Foyers Notre-Dame, ainsi que le R.P. Marcel Marcotte, s.j., rédacteur de la revue Relations, étudieront les avantages et les inconvénients de ce projet de loi. Le public en général est cordialement invité. Pour réservations, on peut s'adresser au secrétariat en composant: 842-2928.

*Solde de fourrures
de haute qualité*

modèles couturiers
manteaux • vestes • étoles
tailleurs • robes

Brissson FOURRURES LTÉE

1840 ouest, rue SHERBROOKE — Tél. 937-3588

Réception à la S.E.C.

La Société d'étude et de conférences recevait mardi soir en l'honneur de quelques-uns de ses membres qui ont remporté ces derniers temps des succès littéraires. Sur la photo faite à cette occasion, de gauche à droite, Mme Lange, qui avait bien voulu offrir l'hospitalité de sa galerie "L'Art français" pour cette occasion; Madame Claire Martin, membre à vie de la Société et prix du gouverneur général du Canada, section littérature; Madame André Gagnon, présidente de la Société d'étude et de conférences. Les autres lauréates à l'honneur étaient Mmes Anne Bernard et Suzanne Martel.

SCANDIA HOUSE

LES 3 DERNIERS JOURS

DE NOTRE

VENTE

DE JANVIER

RABAIS DE 10-50%

sur meubles en teck et palissandre de salle à manger — salon — chambre à coucher. Rabais également sur les tapis, lampes, verreries et accessoires.

TOUTES VENTES FINALES PLAN BUDGETAIRE SCOTIA DISPONIBLE

SCANDIA HOUSE LIMITED

1638 rue Sherbrooke ouest-932-2342

Montréal • Toronto • Londres • Copenhague

Heures d'aires: en semaine jusqu'à 6.00 heures. Jeudi et vendredi jusqu'à 9.00 heures.

Valeur sociale du cinéma

Afin de démontrer l'importance du film dans l'éducation de la Société, Mme Gwen Stevenson de l'Office National du Film présentera trois courts métrages demain soir à 8.15 au 14, Cedar Avenue, à Pointe Claire. Pour ceux qui comprennent l'anglais, c'est l'occasion idéale d'être mis au courant du rôle des films que l'Office national du Film considère comme un moyen de motiver et même précipiter l'évolution sociale. En appuyant sur la valeur créative du cinéma, Mme Stevenson décrira également certains projets qu'on songe à appliquer dans des endroits défavorisés. Des discussions suivront la présentation de ces films.

CARNAVAL de QUÉBEC



VOYAGES DE FINS DE SEMAINES du 16 au 18 fév. et du 23 au 25 fév.

2 NUITS D'HOTEL ou MOTEL et PASSAGE ALLER-RETOUR PAR AUTOBUS } à partir de \$24.50

DEMANDEZ NOTRE DEPLIANT AGENCE DE VOYAGES

Ville-Marie

5135, St-Denis Tél. 276-2694

Bureau ouvert de 9.00 a.m. à 9.00 p.m. Lundi à vendredi Samedi 10.00 a.m. à 5 p.m.

the Villager shoe shoppes inc.

LIQUIDATION

DE TOUTES LES

BOTTES DE NEIGE

MAINTENANT **\$10.99**

RÉDUITES À MOINS QUE LA MOITIÉ DU PRIX VALANT JUSQU'À \$39.95

MODÈLES FABULEUX -- VENEZ TÔT

Nous regrettons, les cartes de crédit ne sont pas acceptées durant cette vente

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIRS. COMMANDES P.S.L. ACCEPTÉES

5218, CH. QUEEN MARY (Snowdon) 1474, RUE PEEL (Face hôtel Mt-Royal) PLACE VICTORIA (Promenade) CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW (Pointe Claire)

110, SPARKS STREET MALL (CH1614)

Préfontaine déclare avoir été littéralement ruiné par l'Expo

Raymond Préfontaine, ex-chef de service à Logexpo, aurait été littéralement "ruiné" par l'Expo 67.

Il est lui-même qui l'a affirmé devant le juge Jacques Anctil, hier à midi, alors qu'il commençait à déposer pour sa propre défense.

Il y a quelques mois, en effet, il a dû rétrocéder à une compagnie de prêt immobilier et le motel qu'il possédait à

Chambly et le terrain qu'il avait loué à la compagnie B.D.B.P., et ce, parce qu'il ne pouvait rencontrer les paiements dus sur ces deux propriétés.

Et même si l'on a représenté, au cours de son procès, que de nombreuses réservations avaient été dirigées vers son motel, il a soutenu que ce motel, pendant la durée de l'Expo, n'avait jamais été loué à plus

de 60 p. 100, alors que, généralement, il ne l'était pas à plus de 40 p. 100.

Interrogé par Me Gérard Hébert, qui le représente avec Me Marcel Prevost, le prévenu a dit que le système de réservations de Logexpo était ainsi organisé qu'à certains moments plusieurs établissements pouvaient recevoir des demandes d'un même visiteur.

Ces visiteurs, en effet,

étaient souvent impatients lorsqu'ils ne recevaient pas une réponse rapide à leur demande et ils écrivaient de nouveau à la grande agence de logement de la Compagnie de l'Exposition universelle.

On se trouvait ainsi souvent, à des périodes différentes, en face (et sans forcément le savoir) de multiples requêtes des mêmes personnes, à qui l'on refilait des formules qu'elles remplissaient pour obtenir l'hébergement dans différents endroits.

D'autre part, a expliqué Préfontaine, il arrivait souvent que des visiteurs réservaient une chambre pour une semaine,

tout en n'envoyant un dépôt que pour une journée.

Ils arrivaient à la date convenue, mais, leur première journée passée et leur avance épuisée par la même occasion, ils se dirigeaient ensuite vers un autre établissement répondant mieux à leurs exigences ou se trouvant à plus faible distance de l'emplacement de l'Expo.

Et l'on perdait évidemment le reste de la semaine, avec une chambre vide.

Le prévenu a d'autre part confirmé à son tour que l'on était au courant, à Logexpo, qu'il était propriétaire d'un petit motel de neuf unités, à

Chambly.

Il l'avait dit à l'officier de personnel qui l'avait tout d'abord interviewé lorsqu'il avait demandé un emploi au Service des finances, à l'Expo.

Mais celui qui l'interviewait lui avait répondu que cela n'avait aucune importance, étant donné le nombre de chambres qui allaient être requises par l'énorme flot de touristes que l'on attendait à ce moment-là.

Par la suite, il avait rencontré M. Jacques Bélanger, le directeur de Logexpo, et lui avait, à lui aussi, "avoué" qu'il était propriétaire d'un petit motel.

Mais ce dernier lui avait fait

la même réponse, en lui disant:

"Que veux-tu que cela fasse?"

Quant à ses relations... à 15 p.c. avec les motels Friendly et Rideau, Préfontaine dit que cela ne lui a rapporté, au total, que quelques centaines de dollars seulement.

Tout d'abord, il a fallu qu'il partage sa commission dans une proportion de 50 p. 100 avec le dénommé De Séve, qui lui avait soumis l'idée et, d'autre part, il a dû rembourser un nombre assez élevé de dépôts, parce que, dans son cas spécialement, le Service provincial du logement l'aurait constamment talonné à ce sujet.

SI VOUS SOUFFREZ

ARTHRITE

(RHUMATISME et MALADIES ASSOCIEES)

IL Y A DE L'ESPOIR !

Pour vous aider, une brochure a été préparée dans un langage clair et concis au sujet de l'arthrite, du rhumatisme et des maladies associées. On vous renseigne sur ces maladies; on vous en énumère les symptômes et ce que l'on doit faire lorsqu'on souffre de ces maladies fort répandues. Peu importe si vous souffrez depuis longtemps ou ce que vous avez déjà essayé — il y a de l'espoir. Demandez dès aujourd'hui votre copie GRATUITE.

Cette brochure illustrée de 36 pages a été préparée comme service au public. — Ecrivez pour obtenir votre exemplaire GRATUIT.

Société de Recherches Educatives

Dept. 230, C.P. 12, Rosemont, Montréal, Can.

VENTE! VENTE!

BONDI

MEUBLES SCANDINAVES CONTEMPORAINS 9240 ST-LAURENT 381-7619



3 DERNIERS JOURS JUSQU'AU SAMEDI 3 FEVRIER

St-Léonard: hausse possible des taxes si les fonctionnaires obtiennent gain de cause

par Claude MASSON

Si la ville de Saint-Léonard accède aux augmentations de salaire réclamées par les trois syndicats (policiers, manuels et fonctionnaires) dont la convention collective est échue depuis le 31 décembre dernier, les hausses pour une période de deux ans s'élèveront à \$330,000.

Où, pour le contribuable de cette municipalité de banlieue, ces demandes d'augmentation équivalraient à 8 cents les \$100 d'évaluation, ce qui veut dire une hausse probable des taxes en conséquence.

Tel est le résumé des propos tenus, hier, par le maire, M. Léo Ouellet, et le négociateur patronal, Me Claude-Ulysse Lefebvre, à la veille du début des négociations avec la Fraternité des policiers, le Syndicat des fonctionnaires municipaux et le Syndicat des employés manuels, tous affiliés à la CSN.

La convention collective du

quatrième syndicat, celui des cadres, prendra fin le 31 décembre 1968.

Les syndicats qui négocieront une nouvelle convention seront tous représentés par Me Claude St-Arnaud.

Le négociateur patronal, Me Lefebvre, a déclaré que tous les syndicats avaient jusqu'ici "une très bonne convention collective et un contrat avant-gardiste". Selon lui, il ne s'agira que de négocier des salaires et de clarifier certains points de la convention qui était en vigueur jusqu'à la fin de 1967.

A Saint-Léonard, tous les employés municipaux, y compris le secrétaire-trésorier, sont syndiqués. On n'a pas omis de mentionner, au cours de la conférence de presse, que l'ancien maire, M. Paul-Émile Petite, est un permanent de la Confédération des syndicats nationaux.

Les nouvelles exigences salariales des syndicats, toujours

selon la partie patronale, atteignent 19.4 p. 100 des la première année pour les fonctionnaires, 20 p. 100 pour les employés manuels et 15 p. 100 pour deux ans pour les policiers. Dans tous les cas, il y a aussi quelques réclamations dans le domaine des bénéfices marginaux. Les policiers sont environ 35, les fonctionnaires 20 et les employés manuels 50.

Me Claude Lefebvre, le négociateur patronal, recevra des emoluments de \$25 l'heure pour représenter la ville, soit le tarif exigé par la Société des Conseillers en Relations industrielles. Il a toutefois admis hier qu'il n'est pas membre de ce groupement.

Aussi, contrairement à la ré-

solution adoptée par le conseil municipal et signifiant qu'il est engagé "à titre d'expert", Me Lefebvre a également avoué n'avoir jamais négocié au nom d'une municipalité comme maire mais qu'il a acquis une expérience comme conseiller municipal alors qu'il occupait une telle fonction à Duvernay, avant la création de Laval. Il a ajouté qu'il avait déjà négocié au nom d'entreprises privées.

Le maire, M. Léo Ouellet, a déclaré pour sa part que le budget de Saint-Léonard pour l'année courante ne sera adopté qu'à la fin de février "afin d'avoir une idée de la marche des négociations".

Les chômeurs dans le secteur de Valleyfield

VALLEYFIELD — D'après le bureau fédéral de la main-d'œuvre à Valleyfield, il apparaît que, sur une population de 100,000 habitants, répartie dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et de Vaudreuil-Soulanges, 2,184 personnes se cherchent un emploi. Le rapport s'établit à environ deux pour cent.

Sur le nombre des sans travail, 670 appartiennent au sexe féminin. Les trois-quarts n'ont aucun emploi à l'extérieur de leur domicile; 97 travaillent au dehors, mais ils veulent améliorer leur sort: 16 suivent des cours de perfectionnement.

Chez les hommes, les statistiques accusent un nombre plus considérable. Mille trois cent vingt-cinq sont chômeurs; 79 veulent améliorer leur condition; 24 suivent des cours. Les métiers de la construction comptent le plus grand nombre de chômeurs, tandis que le travail de bureau et les services de ventes détiennent la plupart des femmes sans emploi. Six cent soixante-et-onze hommes, dans le premier cas, 238 femmes, dans l'autre.

Chute mortelle à Trois-Rivières

Un ouvrier de 25 ans a été tué instantanément, vers 11 h. 30 hier matin, lorsqu'il a fait une chute d'une hauteur de 26 pieds pour plonger tête première sur un plancher de ciment, sur le chantier de construction du Foyer Joseph-Denis, une institution pour personnes âgées, à Trois-Rivières.

Il s'agit de M. Roger Fratelli, qui habitait au 1845, rue De-ford, à Shawinigan.

M. Fratelli marchait sur une poutre de bois qui céda sous son poids, l'entraînant dans une chute mortelle.

CKAC 73

nouvelles sports actualités

informations météo

reportages

précision rapidité concision

tout doux

pour l'eau dure!

L'eau est-elle dure? Constatez vous-même comment Arm & Hammer vous fait économiser 3 dollars sur 4 le jour de la lessive. Grâce à sa puissance concentrée, il chasse la saleté persistante que ni le savon ni les détergents seuls peuvent déloger. Pour votre prochaine lessive, ajoutez à l'eau un peu de soda à laver Arm & Hammer, et utilisez la moitié moins de savon qu'à l'ordinaire. Vos vêtements seront plus propres, plus clairs et... plus doux. Arm & Hammer, c'est le moyen économique d'alléger la corvée de la lessive... parce qu'il multiplie la puissance nettoyante de l'eau.

Le soda à laver Arm & Hammer

Maintenant en deux formats—1 liv. et 3 livs 7 oz.

Le grand vol...en chaussures

Cela n'a lieu qu'une fois par mois...

En d'autres circonstances, vous payeriez \$5.99. Ce "vol" n'a lieu qu'une fois par mois... Voulez-vous en savoir plus? Ajoutons que ce mois-ci, deux styles différents sont offerts...

En cuir grainé, noir, sable, ivoire ou verni noir. En modèle à lanière (à gauche) ou à bride en T (à droite). Vous aimerez profiter de ce genre de "vol" plus souvent... Désolés, cela n'arrive qu'une fois.

Bata

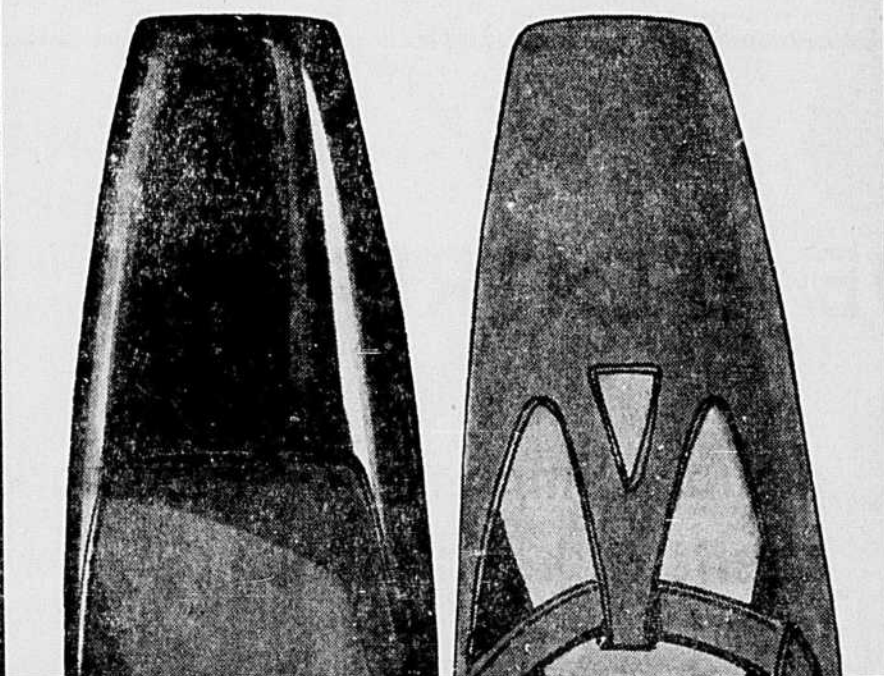
• PLAZA ALEXIS NIHON (Atwater)

• 6571, rue ST-HUBERT

• 751 COTE ST-LUC

• CENTRE D'ACHATS VAN HORNE

et 7 autres succursales dans le Grand Montréal



Votre butin: \$4.00

PHARMACIE LAFORTUNE

1647 EST, FLEURY

TÉL. 381-4406

PHARMACIEN PROPRIÉTAIRE: GASTON LAFORTUNE, B. Sc., PHM., L. PHM.

En vedette cette semaine

PARAMETTES	SPECIAL	
Tonique général, 20 oz.	Ord. 4.95	\$2.96
PARAMETTES		\$3.10
125 comp.	Ord. 5.45	
ENFALAC (cristal)	Ord. \$8.40	\$6.35
ANTIPHLOGISTINE	Ord. \$1.29	.97
ASPIRIN	100 comp.	.65
ASPIRIN	200 comp.	\$1.11
ASPIRIN	300 comp.	\$1.57
REDOXON	100 mg. Vit. C	\$1.25
CONTACT-C	Format en 10	\$1.09
	Ord. \$1.35	
	Format en 24	\$2.15
	Ord. \$2.69	
FOIE DE FLETAN	100 cap.	\$1.01
FOIE DE MORUE	10 minims.	.97
DYCHOLIUM	100 comp.	\$4.35
CAPSULES D'AIL	100	\$2.25
	Ord. \$2.50	

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX !

PRESCRIPTIONS

La Pharmacie Lafortune ne dispense que des produits pharmaceutiques. Faites-nous confiance: Profitez en même temps de notre service de prescriptions. Nous assurons gratuitement la levée et la livraison de toutes vos prescriptions. Attention spéciale aux commandes postales partout au Canada. Livraison rapide et gratuite.

La priorité, au Québec, c'est de créer - vite - de nouveaux emplois

— Robert Bourassa

"Créer de nouveaux emplois à un rythme accéléré est sans contredit la priorité du Québec au cours des cinq prochaines années", a affirmé hier soir le critique financier de l'Opposition libérale, M. Robert Bourassa, devant une centaine d'étudiants réunis au collège Saint-Laurent, en banlieue de la métropole.

"Nous nous saignons à blanc, a-t-il ajouté, pour former des jeunes diplômés qui seront forcés d'aller à l'étranger faute de débouchés au Québec même."

Après un exposé sur le problème du sous-emploi, M. Bourassa fut amené par les questions de son auditoire à critiquer les thèses de M. René Lévesque, leader du mouvement "Souveraineté-Association".

A titre d'économiste, M. Bou-

rasa a refusé de croire au succès de l'union monétaire, proposée par M. Lévesque, entre un Québec souverain et le reste du pays formant alors un nouveau Canada.

"Le maintien d'une monnaie commune, a-t-il soutenu, nécessite une politique fiscale commune, ainsi qu'une conformité des intérêts économiques."

Comme, lui semble-t-il, les intérêts du Québec ne pourront pas toujours coïncider avec ceux de son partenaire, il en résultera une incertitude qui pourrait faire fuir les capitaux vers des économies plus stables, telle celle des Etats-Unis. Il a mentionné que déjà, à cause du plus haut rendement des firmes américaines, nos compagnies de fonds mutuels transfèrent leurs capitaux à New York.

D'autre part, il a attaqué l'argument des souverainistes selon lequel le Québec pourrait faire l'économie de quelques centaines de millions en coupant le budget de la défense nationale. Selon lui, les USA ne donneront pas de privilèges économiques au Québec à moins que celui-ci ne contribue comme les autres alliés à la défense du monde occidental. Il a cité en exemple le cas de la Grande-Bretagne qui ne peut couper à son gré son budget de la défense à cause des pressions américaines.

Ce n'est là qu'une présomption, a-t-il cependant ajouté, mais nous n'avons aucune raison de croire que Washington sera plus indulgent pour Québec que pour Londres ou Ottawa.

D'autre part, à un étudiant qui doutait de l'utilité d'œuvrer dans l'un ou l'autre des "vieux partis", M. Bourassa a répondu que M. René Lévesque avait lui-même prouvé qu'il était possible de faire bouger le Québec en créant, grâce à un "vieux parti", des instruments de renouveau, tels la caisse de dépôts ou la Société générale de financement.

"Le député de Laurier a quitté le parti libéral sur la question nationaliste, non pas à cause de sa politique sociale et économique", a-t-il ajouté.

Puis il a terminé par cette interrogation: "N'eût-été de l'ultimatum que lui a lancé M. Kierans sur la question constitutionnelle, M. Lévesque aurait-il quitté le parti libéral?"

Assurément, M. Bourassa semblait le regretter.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Inauguration d'une usine de montage de... maisons

par Michel-G. TREMBLAY
envoyé spécial
de LA PRESSE

WOODSTOCK, Ont. — D'ici 1970, 365.000 résidences devront être construites au Canada et l'objectif vise pour 1968 de 175.000 nouvelles maisons doit être atteint afin de mettre un terme au plus tôt à la crise actuelle du logement.

Ce souhait du nouveau ministre de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Edgar J. Benson, ne pourra toutefois pas se réaliser par

l'unique action gouvernementale qui doit, en effet, compter sur l'initiative de l'entreprise privée. C'est en ces termes que M. Benson, qui est également président du Conseil du Trésor, a fait état des problèmes des gens à revenu modique qui ne peuvent se loger convenablement faute de construction domiciliaire.

M. Benson a fait ces déclarations, hier, à Woodstock, lors de l'inauguration de l'usine de montage de maisons fabriquées par la compagnie Maisons Alcan, Ltée.

La "Maison Universelle Alcan" est la première maison construite complètement en usine et vendue entièrement meublée. L'usine qui a coûté deux millions de dollars livre des maisons contenant un réfrigérateur, une cuisinière électrique, une lessiveuse, une sècheuse et une laveuse de vaisselle automatique. En plus des meubles, les tapis sont posés de même que les rideaux et les lampes, jusqu'aux tableaux.

Le prix de vente de ces maisons varie de \$8.500 à \$12.500 n'incluant cependant pas le coût du terrain, les fondations et l'aménagement du terrain. On estime à \$14.000 et plus le coût final de ces maisons préfabriquées.

L'usine de fabrication est située à une trentaine de milles de London, Ontario, près d'une petite ville industrielle, et les dirigeants de la compagnie Maisons Alcan prévoient produire 2.400 unités par année.

Cette entreprise domiciliaire, filiale de l'Alcan du Canada, installera ultérieurement des usines de montage additionnelles dans d'autres parties du Canada et notamment dans la région de Montréal.

Le président de la compagnie Alcan du Canada, M. Fraser Bruce, qui a donné conjointement avec le ministre Benson le départ à la chaîne de montage a expliqué le nouveau rôle que s'est assigné la firme de fabrication de Woodstock. "Déjà fournisseur prépondérant de l'industrie domiciliaire canadienne et principal constructeur canadien de maisons classiques, l'Alcan a envisagé cette nouvelle initiative comme un prolongement naturel à son activité".

A cette première raison, le président a ajouté que "le besoin croissant de maisons unifamiliales à prix abordable s'accroît au pays et que les importantes ressources techniques et financières dont l'Alcan dispose ne pouvaient que la convaincre de passer à l'action".

Campagne des Fédérations du Grand Montréal

MM. Earle McLaughlin, président de la Banque Royale du Canada, et Marcel Vincent, président de la Compagnie de téléphone Bell du Canada, seconderont le maire Jean Drapeau à la présidence de la Campagne des Fédérations du Grand Montréal, à titre de présidents des sections responsables de la sollicitation des entreprises.

La Campagne des Fédérations réunira en avril, les six principaux organismes de sollicitation de la région de Montréal.

Douze familles sur le pavé

Douze familles ont été jetées sur le pavé, vers 1 h. hier après-midi, quand un violent incendie, alimenté de nombreuses explosions, a détruit de fond en comble un immeuble situé au 2372, rue de la Bourbonnière. Les flammes, qui ont pris naissance dans les hangars, ont tenu une centaine de pompiers dans

la lutte pendant une bonne partie de l'après-midi. Les pompiers, qui ont utilisé des girafes et les échelles magyars, ont dû porter des masques à gaz, à certains moments, à cause de l'épaisse fumée qui se dégageait du brasier. Plusieurs barils d'huile ont fait explosion pendant la manœuvre.

Au pied de cochon

vous offre

Son diner d'hommes d'affaires à partir de \$1.50

Son réputé menu à la carte

Ses entrecôtes grillées devant vous

Son choix de vins sélectionnés

Son cocktail-bar Parisien

Cuisine sous la direction de Mme Gabrielle Godineau

1419 rue Metcalfe (derrière l'Hôtel Mc-Royal)

Réervations : 849-2195

TÉLÉPHONEZ MAINTENANT

NE MANQUEZ PAS

noire

VENTE DE BOEUF ANNUELLE

Téléphone maintenant!

PAS DE COMPTANT

90 jours

sans intérêt

PAS DE PAIEMENT

jusqu'en MARS

POUR PAYER

APPELER MAINTENANT

323-2512

ou

676-0306

CÔTE DE PORC

Comprend: JAMBON FRAIS, RÔTI D'ÉPAULE, CHOPS DE PORC, SPARERIBS, PORC HACHÉ

APPROUVÉ CANADA

\$9.20

approx.

60 lb

avec l'achat d'un côté de boeuf

POULETS À FRIRE CAT. "A"

9¢ lb

CHOPS PORC

11¢ lb

EPAULE FUMÉE JAMBON

10¢ lb

BACON

10¢ lb

Limite 10 lb par item avec l'achat de 100 lb ou plus!

R. & G. CALGARY MEAT INC.

10544, boul. L'ARCHEVÊQUE, Mil-Nord

Au nord du boulevard Industriel, quelques rues à l'est du boulevard Pie-IX, à l'arrière du centre commercial Forest.

323-2512

R. & G. SOUTH SHORE MEAT INC.

3671, BOUL. TASCHEREAU

vis-à-vis de la Plaza Greenfield Park. A SEULEMENT 5 minutes du tunnel Wellington et 10 minutes des rues Atwater et Ste-Catherine.

Ouvert de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. du lundi au vendredi; jusqu'à 6 h. p.m. le samedi; fermé le dimanche.

676-0306

VENTE DE BOEUF '68

- 3 JOURS SEULEMENT -

A & B

DERRIÈRE DE BOEUF

Comprend: Steak surlonge, Steak Poterhouse, Steak New York, Filet Mignon, Steak T-Bone, Steak de flanc, Boeuf haché, Steak de haut de ronde, Steak de bas de ronde, Rôti "Eye", Rôti de croupe, Boeuf haché.

47¢ LB

INSPECTÉ PAR LE GOUVERNEMENT

GARANTIE

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de la qualité et la tendreté de votre viande, nous vous la remplacerons SANS FRAIS si vous la retournez dans les 10 jours.

SPÉCIAL

Pour petit congélateur

B ou C LB 59¢

Votre achat comprend:

- COUPE
- ENVELOPPÉ en DOUBLE dans le polythène et papier à congélateur
- VIELLISSEMENT
- CONGÉLATION

CÔTE DE BOEUF

A-B-C-D

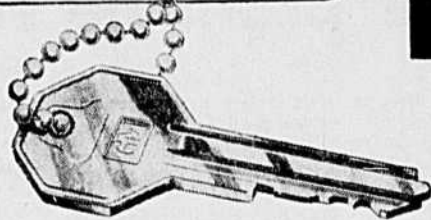
Comprend: STEAKS, RÔTIS, BOEUF HACHÉ et BOEUF À BOUILLIR, INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT

Garanti tendre

35¢ LB

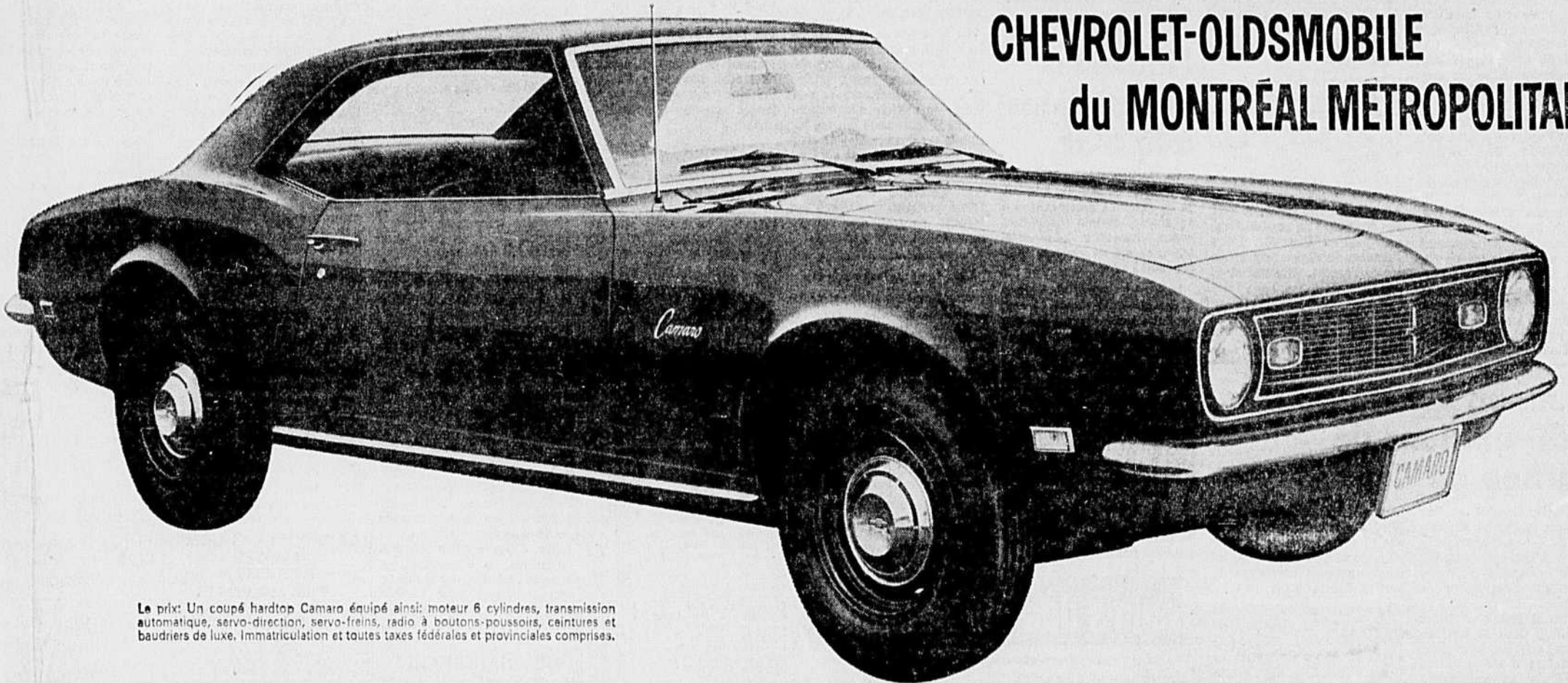
CAMARO À GAGNER!

FAITES UN



ESSAI SUR ROUTE DE L'EXCELLENCE

Passez aujourd'hui même
chez un des concessionnaires
CHEVROLET-OLDSMOBILE
du **MONTREAL METROPOLITAIN**



Le prix: Un coupé hardtop Camaro équipé ainsi: moteur 6 cylindres, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio à boutons-poussoirs, ceintures et baudriers de luxe. Immatriculation et toutes taxes fédérales et provinciales comprises.

VOUS POUVEZ ÊTRE L'UN DES 6 CHANCEUX QUI GAGNERONT UNE CAMARO DANS LE MONTREAL METROPOLITAIN

*** CE MOIS-CI SEULEMENT * AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT * GRATIS ***

ESSAYEZ UNE DE CES MAGNIFIQUES VOITURES:
CHEVROLET • CHEVELLE • CHEVY II • CORVAIR •
CAMARO • OLDSMOBILE • EPIC •
LA DIFFÉRENCE EST GRANDE... NOUS
ALLONS LE PROUVER! ET N'OUBLIEZ PAS
QUE VOUS POUVEZ GAGNER UNE CAMARO.

Passez aujourd'hui chez le concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile. Faites un Essai sur route de l'excellence General Motors et remplissez un bulletin de participation. C'est tout. Mais ne manquez pas cette occasion pour découvrir ce que le Symbole d'Excellence veut dire sur la route. Il vous suffira de quelques minutes. Alors, regardez bien, écoutez bien, et vous constaterez la supériorité évidente des voitures GM sur les autres voitures 1968. Des voitures vous attendent pour un Essai sur route. Allez vous convaincre de la supériorité totale des voitures GM que nous vendons: supériorité en style, en tenue de route, en qualité, en valeur. Vous serez accueilli à bras ouverts. Mais pressez-vous, le concours de l'Essai sur route se termine à la fin de février. Et qui sait? Peut-être serez-vous l'heureux gagnant d'une Camaro.

Offre exclusive des concessionnaires GENERAL MOTORS:
une chance de gagner une sensationnelle Camaro et de faire
L'ESSAI SUR ROUTE DE L'EXCELLENCE.

BARNABE MOTORS LTD.,
925, boul. Laurentien, St-Laurent, Qué. — 744-6401

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE,
3700 est, rue Ste-Catherine — 526-4471

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED,
2085 ouest, rue Ste-Catherine — 933-6781

CLERMONT MOTOR LIMITED,
5363, rue St-Denis — 279-6301

HAROLD CUMMINGS LTD.,
5255 ouest, rue Jean-Talon (près boul. Décarie)
739-1911

DOYLE MOTORS LIMITED,
4501, ave Bannantyne, Verdun
Qué. — 769-4501

DUVAL MOTORS (1960) LTD.,
529 est, rue Jarry
273-5111

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE,
680, rue Victoria, St-Lambert, Qué.
671-5501

**LALONDE CHEVROLET
OLDSMOBILE LTEE,**
4411, boul. de la Concorde
Ville de Laval, Qué.
324-4411

**PARK AVENUE
CHEVROLET LTEE**
5900 est, rue Jean-Talon
725-9811

**PARKWAY MOTORS
MONTREAL LTD.,**
Sortie 17, Transcanadienne
St-Laurent, Qué.
332-1673

**PLAMONDON CHEVROLET
OLDSMOBILE LTEE,**
1580, rue Amherst
527-9121

SALOIS AUTOMOBILES LIMITEE,
610, boul. Labelle, Chomedey
Ville de Laval, Qué. — 688-3892

SNYDER AUTOMOBILES LTD.,
2150, rue Notre-Dame (coin 21e Avenue)
Lachine, Qué. — 637-4651

Le médicament du Dr Liefmann peut-il réellement guérir les arthritiques ?

par Claire DUTRISAC

Le Dr Robert Liefmann, qui a soigné mis au point une méthode de traitement efficace de l'arthrite, a donné hier, à Montréal, une conférence de presse d'un caractère plutôt inusité.

On a d'abord déclaré que seuls, les membres de la presse parlée ou écrite étaient admis à cette conférence et que s'il se trouvait dans l'assemblée des membres du Collège des médecins ou des représen-

te sa découverte peut, après six ans d'expérimentation sur 7.000 patients traités à sa clinique de Montréal, être considérée comme concluante. Ce médecin est âgé de 47 ans et est gradué des universités John Hopkins et McGill.

Débalancement des hormones

Insistant sur le fait que "son traitement n'est pas une cure", le Dr Liefmann a expliqué que sa méthode est simplement "un système de restauration de la balance métabolique du patient". L'arthrite, a-t-il dit, est causée par un débalancement des hormones.

L'invitation à cette conférence de presse précisait son but dans ces termes : "Pour expliquer comment les tracasseries administratives du gouvernement, les monopoles pratiqués localement par les marchands de produits pharmaceutiques et autres intérêts empêchent 5.000.000 de personnes souffrant d'arthrite d'obtenir les traitements qui nécessitent leur état."

Les journalistes ont représenté au Dr Liefmann le fait suivant : d'une part, il affirme avoir fait une découverte importante dans le domaine de l'arthrite, il dit que des médecins lui envoient des patients ; d'autre part, selon lui, aucune autorité médicale, aucun de ses confrères ne veut l'appuyer et démontrer qu'il se heurte au conservatisme de la médecine traditionnelle.

Le seul témoignage qu'il a pu citer, et qu'un reporter de langue anglaise a dit avoir vérifié, est celui d'un médecin new-yorkais de Bronxville, le Dr Elisabeth Daley. Mme Daley s'est

elle-même soumise au traitement du Dr Liefmann et fut complètement rétablie. Elle a suivi une centaine de cas qui ont été traités par le Dr Liefmann et elle rapporte que les résultats ont été excellents dans chaque cas particulier.

Bien qu'il fabrique lui-même un médicament qui consiste en des "séries de balancement d'hormones", il a été impossible de distinguer s'il s'agit d'un médicament ou d'une méthode de traitement.

Interdit au Québec

Les journalistes ont rappelé au Dr Liefmann qu'en 1962, en octobre, le Collège des médecins et chirurgiens de la province a pris des poursuites judiciaires contre lui ; il était accusé de pratique illégale de la médecine, n'ayant pas le droit de pratique au Québec. C'était la troisième fois, en quelques années, que le Dr Liefmann était l'objet de telles poursuites.

Son médicament, qu'il appelait le "liefcort" a été retiré de la circulation au Canada et en même temps, les autorités américaines en interdisaient l'importation aux États-Unis. Selon les services de Washington, on aurait constaté des effets nocifs pouvant aller jusqu'à une extrême gravité. Au Canada, on n'a pas signalé de maladies imputables au "liefcort" mais on a noté certaines imperfections du produit. Parfois, la drogue avait produit des modifications de caractères sexuels chez ceux qui l'avaient absorbée : grossissement des seins chez les hommes et pousse de la barbe chez les femmes.

En 1963, le Dr Liefmann était autorisé par le Collège des médecins à pratiquer sa profession au Québec. Le "liefcort" a pu ainsi connaître une nouvelle vulgarisation. Cette même année, le directeur de l'Administration américaine des aliments et drogues accusait le Dr Liefmann de promouvoir la vente d'un médicament des plus toxiques.

M. Pierre Molet, surintendant régional des services d'inspection du Département des aliments et drogues a affirmé que le Dr Liefmann n'avait adressé aucune demande à ce service pour son médicament.

"Dans ces circonstances, a-t-il dit, il nous est impossible d'évaluer sa valeur thérapeutique."

Quant à M. Gerald O. Saxton, directeur administratif de la Société canadienne contre l'arthrite (division du Québec), il a déclaré ignorer si "Dr Liefmann avait amélioré sa méthode depuis 1962 et que la mise en garde faite à cette époque, par une sommité médicale américaine, le Dr Ronald W. Lamont-Havers, restait valable. Le Dr Lamont-Havers invitait la population à se méfier des médicaments-miracles qu'une publicité tapageuse mettait en vedette, dupant des milliers de gens et les mettant en danger. Il avait alors cité un article d'un magazine américain sur le "liefcort".

Le Dr Liefmann ne semble pas avoir réussi hier, à dissiper l'équivoque qui entoure son traitement ni à persuader les membres de la presse qu'il était le grand découvreur solitaire, boycotté injustement par le traditionalisme de ses confrères.



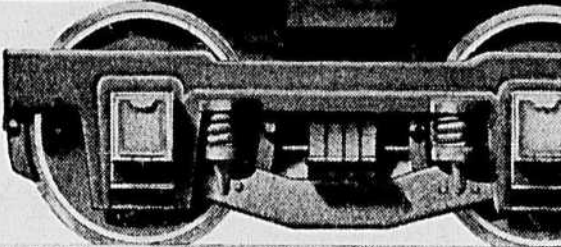
Dr Robert Liefmann

fants du gouvernement, ceux-ci devaient se retirer. En fait, étaient présents et sont quand même demeurés sur place, des observateurs du Collège des médecins, du Département des aliments et drogues et de la Société canadienne contre l'arthrite et le rhumatisme (division du Québec).

Le Dr Liefmann a déclaré

Montréal-Québec

par le Rapido
vous voyagez
en toute quiétude



à quatre pieds
d'altitude!

- 3 Rapidos par jour — aller-retour
- Repas offerts gracieusement aux détenteurs de billets de voiture-salon.
- Départs de la gare Centrale : 7h 50, 12h 00, 17h 20.
- A l'aller et au retour, le train arrête à Ste-Foy.

Le tarif Rouge est de retour!
Billet simple de voiture coach, \$4.20
les jours de tarif Rouge:



Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Coiffure miracle...
instantanée
avec un chignon Dynel

- A. Vous achetez un chignon Dynel... il est assorti à la couleur de vos cheveux naturels.
- B. Il est monté et coiffé selon votre personnalité
- C. Vous le portez au gré de votre fantaisie.

Ce printemps, mettez l'accent sur votre coiffure. Voici un chignon Dynel* miracle... lavable, d'entretien facile... et livré dans une jolie boîte. Ce chignon se pose sans problème et métamorphose votre coiffure. Pratique et d'un grand chic.

Taille petite	Taille moyenne	Grande taille	Taille super-grande
19 ⁹⁵	29 ⁹⁵	39 ⁹⁵	49 ⁹⁵

* Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

COMPTOIR DES POSTICHES, RAYON 22, AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE SEULEMENT

Démonstration de Confection de housses sur mesure

Venez voir un artisan à l'oeuvre. Il taille, ajuste et coud des housses sur mesure. Une démonstration fascinante pour toute maîtresse de maison et couturière.

Endroit : Au rayon des tentures, centre-ville, au cinquième.

La date : A compter du lundi, 5 février au vendredi, 9 février... de 11 h 30 à 2 h p.m.

- Les jeudi et vendredi soir, 8 et 9 février... de 7 h à 8 h 30.

N.B. Ne manquez pas la vente de tentures et de housses faites sur mesure chez Morgan... en même temps.

Forum sur la décoration Décor joyeux... vie heureuse

Nos experts vous aideront à mettre en valeur les qualités de votre maison... ils vous montreront comment créer un décor élégant et plein de coloris, propice à une vie heureuse au foyer. Morgan présente une série de 2 conférences suivies de forum sous la direction de ses propres décorateurs-ensembliers, membres de l'Association des Décorateurs-Ensembliers de la Province de Québec.

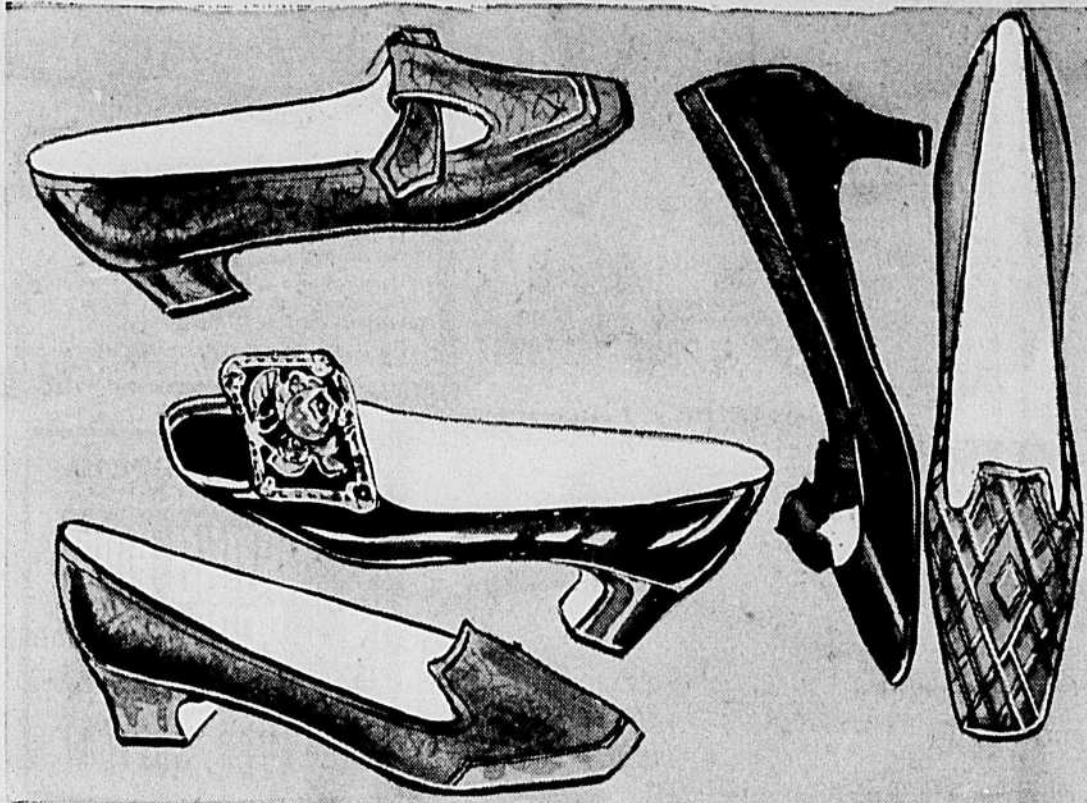
Première conférence — sujets : tentures, rideaux et tapis.

Endroit — Rayon des tentures, au cinquième, à centre-ville

Jours — Le jeudi 8 février — en français
Le vendredi 9 février — en anglais
de 2 h 30 p.m. à 3 h 30 p.m.
Entrée libre

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

20% de rabais
sur notre stock entier
de souliers de printemps "Naturalizer"



Ord. 16.00

12⁸⁰

Ord. 17.00

13⁶⁶

Ord. 18.00

14⁴⁰

Ord. 19.00

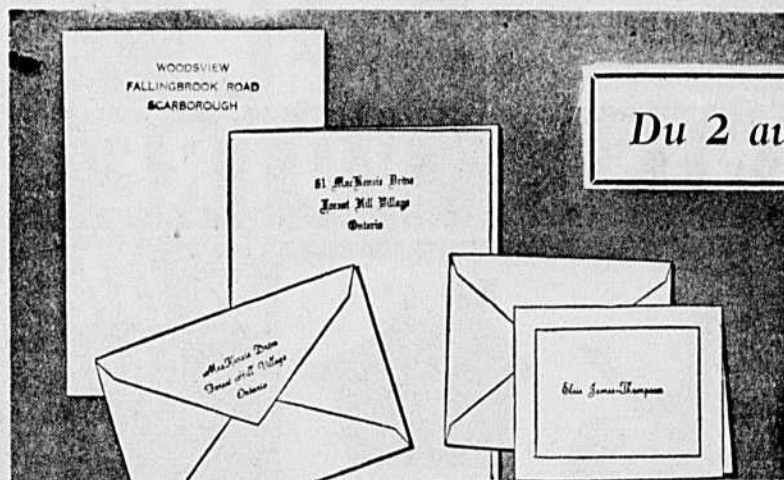
15²⁰

Ce printemps... partez du bon pied... avec des souliers "Naturalizer" tout confort. Chez Morgan vous trouverez une collection très variée de souliers de printemps tous réduits de 20% pendant cette offre extraordinaire. Souliers habillés, souliers sport... exécutés avec des cuirs de premier ordre et cuirs

verniss brillants à la mode. Choix de coloris "dans le ton" noir, brun ou bleu. Pointures : 6 1/2 à 9 1/2 AAA à AA et 5 1/2 à 9 1/2 B, au magasin centre-ville. Pointures 6 1/2 à 9 1/2 AA et 5 à 9 1/2 B aux succursales. Faites en sorte d'arriver tôt, les premières rendues auront le meilleur choix. C'est l'événement "souliers" de la saison !

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAUSSURES POUR DAMES, RAYON 31, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD.

Offre semestrielle Morgan Papier de correspondance personnalisée



Du 2 au 10 février

Papier correspondance à votre nom

Papier "note" papier vélin qualité "Queen", blanc ou ivoire... 100 feuilles imprimées, (5 1/2" sur 7"), et 100 enveloppes assorties, impression nom et adresse (jusqu'à trois lignes)... ou 100 feuilles imprimées et 100 feuilles non imprimées et non pliées (5 1/2" sur 7) avec 100 enveloppes imprimées.

247

Cartes de correspondance

Cartes commodes pour remerciement, invitations intimes, pour accompagner un cadeau... papier plié "Mayfair" blanc porcelaine (3 1/4" sur 4 1/2"), 50 cartes avec impression en relief (une ligne) et 50 enveloppes assorties (non imprimées).

227

Choix de quatre styles d'impression et deux couleurs d'encre

• BLEU ou NOIR

TYPE No. 1 — OLD ENGLISH
Mrs. Herbert Garney

TYPE No. 9 — PARK AVENUE
Margaret Ann Hollis

TYPE No. 2 — FASHION LIGHT
Mrs. Harold Parsons

TYPE No. 4 — BLOCK
MRS. ANTHONY BULLOCK

Veuillez compter un délai de cinq semaines pour la livraison

Pas de commandes postales ni téléphoniques
PAPETERIE, RAYON 18, AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE SEULEMENT

Dix projets de loi sur le tourisme au Québec

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Gabriel Loubier, soumettra lors de la prochaine session, une dizaine de projets de loi comportant des changements majeurs aux politiques québécoises en matière de tourisme.

Ces projets de loi, qui sont actuellement à l'étude devant le comité de législation du ministère et qui seront soumis prochainement au Conseil des ministres, comprennent notamment :

- Une refonte complète de la Loi de l'hôtellerie et l'adoption d'un Code touristique;
- La création d'un Office des crédits touristiques;
- L'institution d'un Conseil supérieur de la faune;
- Des modifications visant à donner des pouvoirs accrus au Conseil supérieur du Tourisme;
- L'adoption d'une Loi-cadre des parcs provinciaux;
- Des amendements d'importance aux lois de la chasse et de la pêche.

Ces informations, communiquées au représentant de LA PRESSE par un informateur digne de foi, complètent des déclarations antérieures du ministre du Tourisme sur quelques-uns de ces projets de loi.

Loi de l'hôtellerie et de l'accueil

D'après les explications fournies par un porte-parole du ministère du Tourisme, les changements apportés à la Loi de l'hôtellerie prévoient notamment un nouveau titre pour cette loi. Celle-ci s'appellera désormais "Loi de l'hôtellerie et de l'accueil".

La nouvelle loi assurera également au ministère du Tourisme un meilleur contrôle sur certains établissements et commerces qui lui causaient certaines difficultés.

Ce contrôle s'étendra, notamment, aux agences de voyage, aux bureaux de voyage, aux bureaux d'accueil, aux guides touristiques et aux terrains de camping.

Les amendements permettront au lieutenant-gouverneur en conseil d'adopter une règle-

mentation générale pour tous ces genres de commerce, c'est-à-dire un véritable Code du Tourisme. Dans le passé, le ministère du Tourisme a fait face à plusieurs difficultés, en particulier avec les kiosques touristiques qui n'étaient pas toujours administrés par des gens compétents.

Les amendements autoriseront le lieutenant-gouverneur à définir ce que constitue un guide touristique, à établir des catégories de guides, à définir ce que constitue un kiosque touristique et à en réglementer ou en prohiber l'usage.

Des sanctions beaucoup plus

sévères que dans le passé seront également prévues pour les personnes qui ne respectent pas les nouvelles dispositions législatives.

La loi actuelle prévoit soit une amende équivalant au double du montant prescrit pour le permis octroyé pour l'administration d'un établissement hôtelier ou des amendes allant de \$20 à \$100.

La nouvelle loi prévoit, dans certains cas des amendes d'au moins \$300 et d'au plus \$500, et des peines d'emprisonnement allant de 15 jours à un mois de prison.

L'Office des crédits touristi-

ques aura pour tâche de venir en aide aux hôteliers et aux restaurateurs qui voudront apporter des améliorations à leurs établissements.

Son budget sera la première année, à moins que le Conseil des ministres en décide autrement de \$1,000,000 et de \$3,000,000 pour les quatre années subséquentes.

L'Office des crédits touristiques pourra faire des prêts "raisonnables" aux restaurateurs et hôteliers qui lui en feront la demande.

Conseil du tourisme

Les changements qui seront apportés au Conseil supérieur du tourisme visent à faire de cet organisme un corps plus indépendant, à l'abri des changements politiques.

Le Conseil pourra, d'autre part, être doté d'un secrétariat permanent, ce qui n'est pas prévu actuellement dans la loi.

Conseil supérieur de la faune

Le Conseil supérieur de la faune, qui n'existe pas encore, de son côté, comprendra 15 membres et sera, comme le Conseil supérieur du tourisme, un organisme purement consultatif.

Cet organisme pourra également être doté d'un secrétariat permanent.

Loi-cadre des parcs provinciaux

La Loi-cadre des parcs provinciaux permettra au ministre du Tourisme d'agir avec plus de cohérence dans ce secteur d'activités et assurera une meilleure administration des parcs provinciaux.

Cette loi permettra également de ranger les parcs par catégorie, selon que ceux-ci seront utilisés pour la chasse ou la pêche ou comme réserve ou tout simplement comme lieu de récréation.

Chasse et Pêche

Quant aux lois de la chasse et de la pêche, elles seront modifiées de façon à permettre une plus grande protection du patrimoine faunique du Québec et elles mettront l'accent sur l'éducation de la population.

Des dispositions spéciales, qui font actuellement le sujet de discussions, sont également prévues pour les Indiens.

Les enseignants de la CSN formeront une fédération en mars

par Jacques LAFRENIÈRE

Les représentants de trois syndicats d'enseignants affiliés à la Confédération des syndicats nationaux se réuniront au mois de mars pour créer, à l'intérieur de cette centrale, une fédération des enseignants avec un effectif de 400 membres.

Le congrès de fondation qui aura lieu à Montréal groupera des représentants du Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ), du Syndicat professionnel des enseignants (SPE) et du Syndicat des enseignants des CEGEPs.

Le SPEQ réunit les enseignants des instituts de technologie, des écoles de métiers et autres institutions relevant directement de la juridiction du gouvernement provincial. Ses membres, au nombre de 3,700 sont soumis à la Loi de la fonction publique du Québec.

Le SPE groupe environ 1,000 enseignants des collèges classiques du Québec (30 institutions). Quant aux enseignants des CEGEPs, ils seraient au nombre de 700 à avoir adhéré à des syndicats affiliés à la CSN.

La Corporation des enseignants du Québec qui représente 60,000 enseignants des commissions scolaires régionales et

locales s'est trouvée en conflit avec la CSN dans quelques régions où il existe des CEGEP (Collège d'enseignement général et professionnel), récemment en Abitibi.

Les revendications

Les porte-parole du SPEQ et du SPE ont déclaré récemment que leurs négociations entamées depuis juin et juillet derniers n'avaient encore donné aucun résultat, et que dans certaines régions, notamment en Gaspésie, les membres commencent à manifester beaucoup d'impatience.

Le SPEQ a acquis le droit de grève le 22 janvier. Le gouvernement provincial a laissé savoir qu'il ferait des propositions avant le 25 février. Les enseignants réclament des hausses de traitements qui se montent à 25 p. 100 environ, dans un projet de convention collective de deux ans, soit un peu plus que la CEQ qui réclame des hausses variant de 17 à 22 p. 100.

Dans le cas du SPEQ, il y a un rattrapage à effectuer, a déclaré un porte-parole syndical. C'est ce qui expliquerait que les hausses de salaires réclamées soient plus élevées que celles de la CEQ.

collègues des usines de GM d'Oshawa, Ont.

L'usine de Sainte-Thérèse emploie 1,850 ouvriers sur les lignes de production et dans divers services, comme celui de l'entretien par exemple. Il ne restera au travail que 300 ou 350 hommes. Les 300 employés de bureau, qui ne sont pas syndiqués, continueront à se rendre à leur travail comme si de rien n'était.

Penurie de pièces essentielles

Un porte-parole patronal laissait savoir hier que la GM avait mis à pied 128,700 travailleurs aux États-Unis. Au Canada le nombre dépasse les 10,000 sur des effectifs ouvriers de 23,000.

Dans certains cas, les mises à pied se prolongent depuis dix jours, soit quelques jours après le déclenchement des arrêts de travail dans trois fonderies, survenus le 19 janvier. Il s'en est suivi une pénurie de pièces essentielles dans la fabrication des

automobiles. On manque notamment de moteurs dans certaines usines d'assemblage, dans d'autres ce sont les transmissions qui font défaut. La production à la chaîne dans des usines aussi automatisées que celles de la GM produit des arrêts de travail également à la chaîne lorsque le maillon du départ fait défaut.

Le directeur des relations publiques de l'usine de Sainte-Thérèse, M. André Arnoldi, a soutenu qu'il est impossible d'entreposer certaines pièces pour des périodes de production de plus de trois jours, l'espace manquant.

Le gérant de l'usine, M. Ed Weldon, souligne pour sa part, la facilité avec laquelle les ouvriers se sont adaptés à la production à la chaîne à l'usine, de sorte que la production atteint déjà 26 voitures à l'heure, et ce, durant 16 heures, soit deux relèves.

L'usine de Sainte-Thérèse a coûté \$50 millions. En 1966, elle a produit 28,246 voitures



Telephoto P-5

Explosion de gaz

M. William Nicks, président de la Banque de Nouvelle-Ecosse, se trouvait dans son bain lorsqu'une explosion de gaz d'égout a fait voler en pièces la façade de sa résidence de \$200,000 à

Toronto. Son chauffeur, James Whitton, a été seul blessé : il avait allumé une cigarette qui, croit-on, a déclenché l'explosion.

Réduction du prix des spiritueux en Ontario

TORONTO (PC) — Vins, bourbons, brandies et cognacs coûteront entre cinq cents et \$1.30 de moins en Ontario le 1er février, en raison de la réduction des tarifs douaniers qui a suivi le Kennedy Round.

Les réductions tarifaires étaient entrées en vigueur trop tard pour que la Régie des alcools puisse en tenir compte dans ses listes de prix en janvier.

Milliers d'ouvriers de GM en chômage parce que les employés de fonderies se lavent les mains

par Jacques Laferrière

SAINTE-THERÈSE — Les 1,500 ouvriers de l'usine de General Motors Corporation, de Sainte-Thérèse, ne perdront que trois jours de salaires dont une partie pourra être récupérée grâce aux prestations de la Commission d'assurance-chômage et aux prestations supplémentaires de chômage prévues dans la convention collective de travail.

Ces ouvriers sont en chômage forcé depuis 2 h 30 ce matin jusqu'à 8 h a.m. mardi prochain, à cause d'une pénurie de pièces essentielles dans la fabrication des automobiles. Cette pénurie a été engendrée par une grève de 11,200 ouvriers de trois fonderies des États-Unis de De-

fiance, Saginaw et Tonawanda. Ces derniers viennent d'accepter de retourner au travail, mais il faudra encore quelques jours avant que toutes les usines de la GM aient des pièces en quantité suffisante pour maintenir le rythme de production normal.

En tout 130,000 travailleurs sont touchés par ces mises à pied temporaires, dont plus de 10,000 au Canada.

Un représentant du syndicat international des Travailleurs unis de l'automobile, M. Maurice Vassart, a déclaré hier que l'annonce des mises à pied, déjà prévues, n'a créé aucun sentiment de panique chez les membres du syndicat. Depuis l'ouverture de l'usine, en septembre 1965, il est survenu un arrêt de travail semblable, consécutif à une grève en Ontario, et les travailleurs avaient accepté leur sort bien volontiers. Ils ont eux-mêmes fait la grève en septembre 1966, pour réclamer et obtenir la parité de salaires avec leur

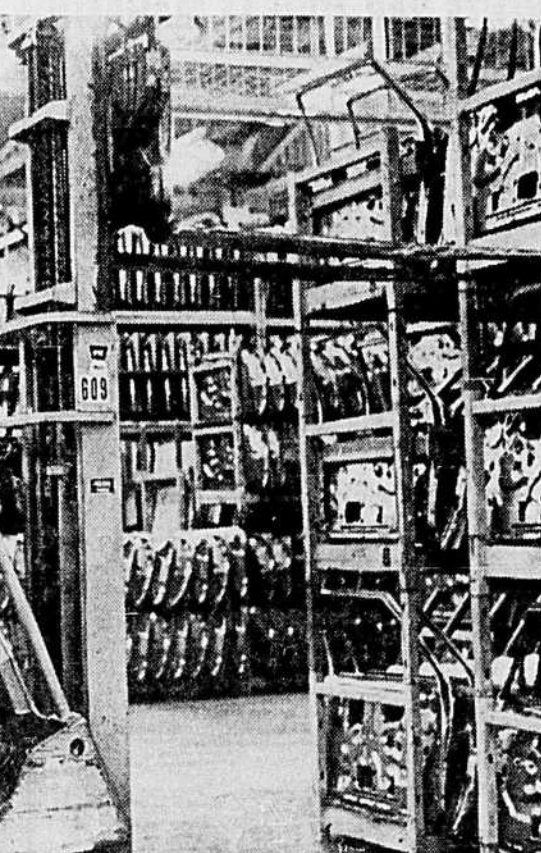


photo J.-Y. Latourneau, LA PRESSE

Certaines pièces sont en quantité suffisante pour plusieurs mois; d'autres pour quelques jours seulement. Les deux tiers de l'espace qu'occupe

l'usine de GM à Sainte-Thérèse sont réservés à l'entreposage des pièces.

MANUFACTURES LTÉE.

LaSalle

FACTORIES LTD.

UNE AVANT-PREMIÈRE DU PRINTEMPS

DE FINES RAYURES ÉBLOUISSANTES
ENJOLIVENT CES RAVISSANTES ROBES
VIVES NUANCES DE ROSE, ORANGE, LIME, CANARI

VOTRE CHOIX

1188

Ces créations d'un "designer" de renom vous sont offertes en de gais et jeunes modèles. Tissus Nylon et Acetate laminés. Tailles: 7 à 15.

À GAUCHE:- Modèle droit à manches courtes. Nervures contrastantes, encolure ronde.

À DROITE:- Modèle à manches longues, collet militaire, boutons finis cuivre.

Les négociations au Canada

Par ailleurs, les dirigeants du syndicat poursuivent présentement leurs pourparlers avec la GM, au Canada, pour la signature de la convention collective-maitresse de tous les travailleurs canadiens.

Le projet de convention soumis par l'employeur prévoit la parité de salaires entre travailleurs canadiens et américains qui serait atteinte en juin 1970. L'offre de GM porterait, par exemple, le salaire du modeliste de \$3.36 qu'il était en décembre à \$4.93 à la fin de la convention en 1970. Le salaire du monteur passerait de \$2.72 à \$3.59 en juin 1970. Les augmentations seraient accordées en cinq phases.

Il semble que les mises à pied temporaires n'aient pas détérioré le climat des négociations.

MONTREAL 7755, boul. St-Laurent
MONTREAL 545 av. Fleury
MONTREAL 5680, rue Iberville
MONTREAL 2735 boul. Notre-Dame
LACHINE: 450 Avenue, près St-Joseph
ST-VINCENT-DE-PAUL: 4612 boul. Lévesque
BOUCHERVILLE: centre d'achat "La Seigneurie"
HEURES D'AFFAIRES: JEUDI et VENDREDI 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m. — AUTRES JOURS: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

LONGUEUIL: 210 rue St-Jean TOUS LES JOURS de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.



Le gardien soviétique Zinger occupé

Dans un match mettant aux prises la Tchécoslovaquie et l'URSS, le gardien soviétique Zinger a été tenu en haleine. Dans l'article ci-contre, Gaston Marcotte relève les deux lacunes principales du jeu des Soviétiques.

Le hockey international, avec Gaston Marcotte

Les Russes ont besoin des pros, car ils ne peuvent plus s'améliorer seuls

Gaston Marcotte, professeur d'Éducation Physique et l'un des rares Canadiens qui ont obtenu une bourse d'études du gouvernement fédéral pour faire de la recherche sur le hockey en Europe, présente depuis mardi à nos lecteurs une série d'articles en vue du tournoi olympique des Jeux de Grenoble. Marcotte traite strictement du hockey.

Après avoir parlé du hockey en France, Marcotte analyse maintenant l'équipe de la Russie et celle de l'URSS. Cette analyse se poursuivra demain. Dans son dernier article, samedi, Marcotte traitera de l'équipe du Canada.

Depuis son apparition sur la scène internationale, Yvan Le Terrible domine le hockey amateur. A moins d'un renversement inattendu, la suprématie des Soviétiques ne sera pas mise à l'épreuve, à Grenoble. Leurs succès répétés ont obligé nombre de nos experts à réévaluer leurs positions.

Il y a à peine six ans, les professionnels ne prenaient pas au sérieux le hockey international. Aujourd'hui, les écrivains s'inscrivent aux voyages-éclair en Europe, inscrivent les noms d'étoiles internationales sur leur liste de repêchage, et multiplient leurs efforts dans

l'espoir d'obtenir les services de ces soi-disant amateurs.

Les professionnels avouent que les Soviétiques ont fait d'énormes progrès depuis 1960. Et même s'il en coûte à leur orgueil, ils sont obligés d'admettre que si on lui offrait une compétition adéquate, l'équipe nationale de l'URSS pourrait très bien s'en tirer dans la ligue Nationale, présentement affaiblie par l'expansion.

Grâce au travail d'Anatoly Tarasov, les Soviétiques sont arrivés à un raffinement technique qui fait l'envie de nombre de professionnels. Aujourd'hui, les deux instructeurs, Tarasov et Cernyev, sont d'avis que seule une compétition plus intense peut conduire leur équipe à de nouveaux sommets.

Ceux qui les ont vu évoluer à Winnipeg admettent que les Soviétiques ont maintenant besoin de la compétition professionnelle, du moins pour accepter les règlements canadiens. Même s'ils ont accompli d'immenses progrès dans l'art d'utiliser leur corps dans la mise en échec avant et arrière, c'est là un domaine que les Soviétiques ne maîtrisent pas parfaitement.

De plus, les équipes professionnelles les forceraient à abandonner cette façon systématique de passer la

rondelle dans la zone offensive quand un lancer serait plus avantageux.

Ce sont actuellement les deux grandes lacunes du système soviétique.

Lors de certains exercices, Tarasov organise parfois des combats de boxe sur la glace, afin de préparer ses joueurs à une rencontre éventuelle avec les professionnels. Malgré tout, les Soviétiques ignorent presque tout de la mise en échec robuste et rapide employée par les professionnels devant le filet, tant à l'offensive qu'à la défensive.

Une telle tactique causerait beaucoup d'ennuis à l'équipe, qui n'a pas encore l'habitude des corps à corps sur la glace. Cependant, on ne peut pas demander aux Soviétiques d'abandonner sans raison valable un système qui leur a valu cinq championnats consécutifs.

Et on ne doit jamais oublier qu'en URSS, les équipes sportives ont un rôle politique très précis à jouer. Ils doivent prouver, grâce à leurs victoires répétées, la supériorité de leur système politique.

De là découle la lenteur avec laquelle on fait graduer les jeunes recrues, et la crainte de modifier un système qui les a si bien servis.

On nous a confié que les joueurs soviétiques étaient favorables à un changement immédiat, et qu'Alexander Almilov a été congédié pour avoir exigé trop fortement qu'on améliore la situation.

Les joueurs sont conscients d'avoir atteint un certain niveau, et que seule une nouvelle façon de voir le problème de la part des instructeurs pourra les amener à progresser.

Si les Soviétiques, dans l'optique où on leur donnerait la chance d'affronter des équipes professionnelles, devaient subir des revers répétés, il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'ils s'adaptent à de nouvelles conditions de jeu.

Bien qu'étant convaincu que les Soviétiques deviendraient des adversaires de taille avant la fin d'une saison régulière, nous serions obligés pour les premiers matches, de favoriser le club qui représenterait la ligue Nationale.

Malheureusement, tant que les professionnels ne seront pas convaincus qu'une ligue internationale ou un tournoi omnium pourrait être un succès financier, les Soviétiques devront se contenter de dominer chez les amateurs.

La seule alternative serait un changement radical de la part de la Fédération internationale de hockey sur glace, qui accepterait la mise en échec en tout endroit sur la patinoire. Ceci serait l'étape logique que les Soviétiques devraient suivre avant d'affronter les professionnels.

DEMAIN:
L'ENTRAÎNEMENT
DES RUSSES



L'instructeur Cernyev

Gus Bodnar accepte le blâme de l'échec des As de l'Est

par Jacques DOUCET
envoyé spécial
de LA PRESSE

NIAGARA FALLS — Les étoiles qui représentaient la division-ouest de la ligue de hockey Junior "A" de l'Ontario ont exécuté un retour formidable, hier soir devant une maigre assistance de 2.119 personnes à Niagara Falls, et ont remporté une victoire de 5 à 4 contre les As de l'Est.

Les étoiles de l'Ouest, pilotées par Paul Emms, des Flyers de Niagara Falls, ont surmonté un déficit de quatre buts, encouru en première période. Ils ont enfilé trois buts en période médiane et deux en troisième engagement.

"J'ai probablement trop patiné avant de renvoyer Gary Edwards devant notre filet", a

commenté Gus Bodnar, le pilote des Marlboros de Toronto, qui dirigeait les As de l'Est.

"Edwards avait blanchi l'adversaire durant les 30 premières minutes de jeu et son partenaire, Gary Doyle, des 67 d'Ottawa, n'était visiblement pas prêt à participer à ce match.

Il a accordé les cinq buts à l'adversaire et je crois que si je lui avais substitué Edwards plus tôt nous l'aurions emporté", a déclaré Bodnar.

Ce dernier a également fait l'éloge du trio du Canadien junior, formé de Réjean Houle, André Gaudette et Paul Lessard.

"Ces trois-là ont fourni le rendement le plus égal de mes formations et c'est pourquoi je leur ai fait confiance lorsque

nous avons lancé notre offensive à six hommes dans la dernière minute de jeu. La stratégie a bien failli réussir", a commenté Bodnar qui, accompagné de ses Marlboros de Toronto, sera au Forum vendredi soir.

L'Est a rapidement pris les devants, trompant la vigilance de Philippe Myre, le gardien du Niagara, en deux occasions dans l'intervalle de 94 secondes à mi-chemin dans l'engagement initial. Jim Krulicki, du Kitchener et Brads Parks, du Toronto, ont réussi les deux premiers buts de l'Est. Puis, Paul Lessard, du Canadien junior et Tom Martin, du Toronto, ont ajouté à l'avance de l'Est, prenant le Gardien Gerry Gray, du Hamilton en défaut vers la fin de cette période.

Analyse des étonnants succès des nouveaux clubs contre les anciens

par Jacques Barrette

Lorsque les North Stars du Minnesota ont triomphé des Red Wings de Detroit, dimanche dernier, le tour d'horizon des nouvelles équipes de la ligue Nationale devenait complet. En effet, chacune d'elles avait déjà rencontré au moins une fois chaque équipe de la "vieille" division, ou division Est, du circuit Campbell.

Au début de la saison, les connaisseurs de hockey concé-

daient peu de chances aux nouvelles équipes de se faire valoir contre les équipes établies. Mais tous sont maintenant étonnés de la tenue fort convenable de ces neophytes de la ligue professionnelle la plus importante au monde.

A leur première confrontation avec chacune des six anciennes équipes, les nouvelles additions au circuit Campbell ont connu beaucoup de succès. Et leur moyenne de 400 (si l'on laisse tomber un match nul entre

Oakland et Chicago) est supérieure à celle qu'elles ont conservée jusqu'à maintenant dans les 97 matches contre des équipes de la division Est.

Cette moyenne est de .310, si l'on oublie les 9 matches nuls entre des équipes de division différente.

Les Flyers de Philadelphie, les meneurs de la division Ouest, ont obtenu le plus de succès à leurs premiers matches contre les équipes établies. Ils ont remporté 4 victoires et ont subi seulement 2 échecs. Mais, par la suite, leur dossier a été pitoyable. A leurs 10 dernières rencontres contre ces équipes, les Flyers ont subi 8 défaites et n'ont gagné qu'un match, l'autre se soldant par un match nul.

Les Kings de Los Angeles ont été les seuls à vraiment obtenir du succès contre les vieilles équipes. En 14 rencontres, ils ont divisé, gagnant 7 fois et perdant aussi souvent. Les joueurs de Red Kelly ont maintenu une même moyenne de .500 à leurs premières confrontations avec les équipes en place depuis nombre d'années. Ils ont eu raison du Canadien, du Chicago et du Detroit, et ont été battus par les trois autres.

De toutes les anciennes équipes, les Rangers de New York se sont le plus distingués contre les équipes toutes neuves de la ligue. Leur fiche est de 13 victoires, 3 défaites et un match nul, pour un total de 27 points sur un total possible de 34. Les Black Hawks de Chicago suivent avec 11 gains et 25 points en 17 rencontres.

Voici comment les équipes de chaque division se sont comportées contre les équipes de la division rivale:

DIVISION EST				
	M.	G.	P.	N.
New York	17	13	3	1
Chicago	17	11	3	3
Philadelphie	17	10	5	2
Detroit	17	10	5	2
Canadien	15	9	4	2
Boston	14	9	6	0
Toronto	13	8	4	1
En tout	97	60	28	9

DIVISION OUEST				
	M.	G.	P.	N.
Los Angeles	14	7	7	0
Pittsburgh	17	6	10	1
Philadelphie	14	5	10	1
Minnesota	17	4	10	3
St-Louis	15	4	9	2
Oakland	18	1	14	2
En tout	97	28	60	9

Voici maintenant le résultat des premières confrontations avec chacune des "vieilles" équipes des six nouvelles équipes de la ligue Nationale:

PHILADELPHIE (4-2)				
a gagné contre :	Canadien, 4-1;	Boston, 4-2;	New York, 3-2;	Toronto, 2-1.
a perdu contre :	Chicago, 3-1;	Detroit, 3-1.		

LOS ANGELES (3-3)				
a gagné contre :	Chicago, 5-3;	Canadien, 4-2;	Detroit, 6-4.	
a perdu contre :	Toronto, 4-2;	Boston, 2-0;	New York, 6-1.	

PITTSBURGH (2-4)				
a gagné contre :	Chicago, 4-2;	Toronto, 2-1.		
a perdu contre :	Canadien, 2-1;	New York, 6-4;	Boston, 4-2;	Detroit, 5-1.

MINNESOTA (2-4)				
a gagné contre :	Toronto, 2-1;	Detroit, 2-1.		

TRIPLE A WIPER Co.
CHIFFONS DE TOUTES SORTES
DOUX — ÉCONOMIQUES
ABSORBANTS — STÉRILISÉS
769-8537

Grovers

VENTE

d'Écoulement

RABAIS jusqu'à 60%

Complets • Paletots • Vestons sport •
Canadiennes • Chemises sport • Chemises de toilette • Chandails • Chemises tricot • Paletots de cuir • Tous vêtements de ski.

MEMES RABAIS INCOMPARABLES SUR VÊTEMENTS POUR GARÇONS

Portez à votre compte
ET PRENEZ
40 SEMAINES
POUR PAYER

TOUS LES MAGASINS
SONT OUVERTS LES
JEUDIS ET VENDREDIS SOIR

"LA MODE EST NOTRE SPECIALITE"

- Centre d'achats Dorval
- Centre d'achats Laurier
- Centre d'achats Wilderton
- Centre d'achats Châteauguay
- Centre d'achats Normandie
- Place Versailles
- Place Longueuil
- 900 ouest, Ste-Catherine
- 1101 est, Ste-Catherine
- 3929 Wellington, Verdun
- 6832, rue St-Hubert
- 1551 est, Mont-Royal
- QUEBEC
- Place Fleur de Lys
- 767 est, St-Joseph

Le Canada perd à Prague, 2 à 1

PRAGUE (AFP-PA) — L'équipe nationale de hockey de la Tchécoslovaquie a défait celle du Canada par 2 à 1 dans un match pré-olympique ici, hier.

Les deux équipes ne purent compter durant les deux premières périodes avant que les Tchèques ne prennent les devants par 2-0, grâce à des buts dans les 5e et 7e minutes de jeu.

Le seul but des Canadiens survint dans la 12e minute de jeu, enregistré par Garry Dineen.

L'agence de nouvelles tchèque CTK a déclaré dans son rapport que les Canadiens avaient donné l'impression d'être bien préparés pour les Olympiques et avait montré un meilleur jeu d'ensemble et moins d'actions individuelles que par les années passées.

Le président de la république, M. Antonin Novotny, et plusieurs membres du gouvernement de Tchécoslovaquie, assistaient à la rencontre.

Les deux équipes, qui se rendent à Grenoble dans quelques jours, ont joué avec prudence. Un match retour aura lieu aujourd'hui.

FORUM

CE SOIR A 8 HEURES P.M.
HOCKEY — LIGUE NATIONALE
NEW YORK VS CANADIENS

PRIX : Sièges dans la terrasse à \$2.50 et billets d'admission générale à \$2.00 et \$1.75 MAINTENANT en vente. Billets d'admission générale à \$1.50 en vente ce soir à compter de 7 heures aux guichets du boul. de Maisonneuve.

Quelque 2,000 sièges de plus à Calgary

CALGARY (PC) — La commission de planification de Calgary a accepté hier un projet d'addition de 2,308 nouveaux sièges au stade McMahon, domicile des Stampede, de la ligue Canadienne.

Érigés au coût de \$50,000, ces nouveaux sièges porteront la capacité du stade à 21,844. Ils seront installés à l'extrémité nord.

Gros concessionnaire GM
recherche deux bons

VENDEURS PROFESSIONNELLS

Pas de débutant ou de personne aimant à changer souvent d'emploi.

Les candidats doivent être dynamiques, ambitieux et désireux d'obtenir de l'avancement.

Voir le directeur des ventes

HAROLD Cummins LTD
CHEVROLET OLDSMOBILE

5255, rue Jean-Talon O.

SKIS BLIZZARD A PRIX D'AUBAINES

SKI METAL

Le ski par excellence pour l'amateur aussi bien que le plus expérimenté. Carres d'acier genre course, pleine longueur. Protecteur de spatule inséré — base Kofix — côtes tout epoxy et surface plastique — lamine blanc ou noir. Dimensions 190 à 210 cm.

Prix rég. : \$149.95

SPECIAL : **\$124⁸⁸**

SKI FIBRE DE VERRE EPOXY EXCLUSIVE

Modèle de luxe à prix moyen — Protecteur de spatule en acier inoxydable. Carres d'acier insérés — très souple dans les virages — base Kofix — Laminations de fibre de verre. — Dimensions 190 à 210 cm.

Prix rég. : \$139.95

SPECIAL : **\$114⁸⁸**

SKI KASTLE METAL

Combiné et Giant Slalom — Quantité limitée A PRIX REDUIT

BOTTINES RIEKER

Modèle à boucles, semelles moulées — construction solide — série désassortie.

PRIX SPECIAL :

\$49⁸⁸

M. lèle lacé — série désassortie.

SPECIAL : **\$29⁸⁸**

ANORAK WHITE STAG

Pour dames — Choix de couleurs et styles. Nylon piqué — très élégants — Pas nécessairement toutes les grandeurs dans chaque couleur et style.

PRIX SPECIAL

\$20⁸⁸

Aussi modèles pour hommes.

PRIX SPECIAL

\$29⁸⁸

Tél. : 288-0251

1406 ST-DENIS

6955 ST-HUBERT

Omer DeSerres

Centre d'achats
Wilderton
2785 Van Horne
Centre d'achats
Rockland

OUVERT les JEUDIS et VENDREDIS SOIRS jusqu'à 9.30 h.



photo UPI

Aux aguets en Corée du Sud

Des soldats américains installés dans des tranchées font le guet de la zone démilitarisée, afin de dépister les Nord-Coréens qui tentent de s'infiltrer en Corée du Sud, à la suite de l'incident provoqué par la capture par les Nord-Coréens du navire-espion

américain "Pueblo". Les forces alliées redoublent leur surveillance à la suite de cet incident, ainsi que de l'attentat perpétré par des Nord-Coréens, qui ont essayé d'assassiner le président de la Corée du Sud la semaine dernière.

La Corée du Nord ne discutera de "l'affaire Pueblo" qu'à Panmunjon

NATIONS UNIES, N. Y. (UPI, PA, AFP). — On apprend hier soir à l'ONU que les cinq membres africains et asiatiques du Conseil de sécurité (Algérie, Éthiopie, Inde, Pakistan et Sénégal) ont renoncé à leur tentative de briser l'impasse où se trouvent les "consultations" internationales engagées sur l'affaire du "Pueblo", par un appel à la Corée du Nord en faveur de la libération des membres de l'équipage du navire saisi, en tant que geste humanitaire précédant une invitation au gouvernement de Pyongyang à se faire re-

présenter devant le Conseil. Les États-Unis, croit-on savoir, n'ont pas accueilli favorablement ce projet, et ont maintenu la libération de l'équipage et la restitution du navire saisi, en tant que préalable absolu à toute invitation à adresser à la Corée du Nord. Du côté américain on aurait trouvé "insulté" qu'une démarche comme celle envisagée par les cinq membres afro-asiatiques du Conseil s'effectue à Genève ou à Pyongyang dans une affaire comme celle du "Pueblo". Il apparaît ainsi que les "consultations" entreprises

sous couvert du Conseil de sécurité sont retournées au point mort. En outre, le bruit courait hier soir avec persistance à l'ONU, que le gouvernement nord-coréen aurait fait connaître qu'il ne se prêterait à aucune procédure de règlement placée sous l'égide de l'ONU, et entendait que l'affaire soit traitée devant la Commission d'arbitrage de Panmunjon exclusivement.

Suggestion de Pyongyang

Effectivement, l'Agence de presse nord-coréenne, captée à

Tokyo, annonçait ce matin que la Corée du Nord a suggéré de confier à la Commission d'arbitrage de Panmunjon, le soin de régler l'affaire du "Pueblo", qui, estime-t-elle, n'est pas de la compétence de l'ONU.

Selon l'agence, M. Kim Kwang Hyup, vice-premier ministre nord-coréen, a fait cette proposition au cours d'une réception offerte en l'honneur de la délégation du parti communiste roumain qui est arrivée mardi à Pyongyang. "Nous sommes fermement opposés, a-t-il dit, à l'examen de la plainte illégale des impérialistes américains par le Conseil de sécurité de l'ONU."

"Il en serait autrement, a-t-il ajouté, si les États-Unis tentaient de régler cette affaire par le canal utilisé jusqu'à présent (Panmunjon)."

Par ailleurs, à Séoul, en Corée du Sud, un haut fonctionnaire sud-coréen a dit hier que la seule façon de mettre fin à la crise coréenne, était que les États-Unis bombardent toutes les villes de la Corée du Nord. Telle est la solution que propose M. Lee Byung Doo, directeur adjoint de la CIA (Agence centrale de renseignements), en ajoutant que c'est la "l'unique" façon de faire cesser le premier ministre nord-coréen Kim Il Sung. Cette éventualité est fortement approuvée par de nombreux personnalités sud-coréennes ainsi que par les étudiants et les journaux, qui réclament l'utilisation de la force militaire.

32 espions arrêtés à Séoul

L'Agence centrale de renseignements sud-coréenne a annoncé ce matin l'arrestation de 32 membres d'un réseau d'espionnage nord-coréen qui opérait à Séoul, Incheon et Taegu, et dont le chef était un coiffeur de Séoul nommé Kim Nam Kyu.

Parmi les agents arrêtés figuraient notamment un employé de banque, un journaliste et un horloger travaillant pour l'armée américaine.

L'Agence centrale de renseignements sud-coréenne a révélé que la boutique de coiffure que tenait Kim Nam Kyu, le chef du réseau, était la "couverture" de ses activités d'espionnage. Il transmettait par radio des renseignements d'ordre politique et militaire en Corée du Nord.

En même temps qu'une campagne de terreur

Les Américains s'attendent à une puissante attaque du Nord-Vietnam

SAIGON. (AFP-UPI). — Une offensive des Nord-Vietnamiens à Khe Sanh et le long de la zone démilitarisée constituera leur "effort principal". Elle peut être déclenchée à "tout moment", a déclaré aujourd'hui le général William Westmoreland, commandant en chef des forces américaines au Vietnam. Dans cette région, près de 100.000 hommes, dont quelque 40.000 Nord-Vietnamiens, se font face.

Ce point de vue est également celui de nombreux dirigeants américains qui affirment à Washington qu'il est à prévoir que les États-Unis et leurs alliés au Vietnam auront à faire face en même temps à une campagne de terreur de la part du Vietcong et à une offensive d'urgence dans la région de Khe Sanh.

Pour sa part, le général Westmoreland croit que les raids vietcongs pourraient durer "plusieurs jours". Selon le général, cette offensive qui a coûté la vie à 5.800 Vietcongs en deux jours et demi, est la deuxième phase de l'offensive hiver-printemps, la première phase ayant atteint son point culminant avec la bataille de Dako.

La troisième phase, a-t-il dit, sera une attaque d'envergure le long de la zone démilitarisée et l'ennemi jouera alors "le tout pour le tout".

Cependant, rien n'indique que le président Johnson, profondément préoccupé du sort du navire-espion "Pueblo" et des 83 hommes de l'équipage, songe à effectuer une autre escalade au Vietnam en guise de représaille contre les attaques terroristes.

Les milieux officiels américains sont d'avis que les raids du Vietcong ont pour but principal de briser le moral de troupes alliées avant la grande offensive et que cette dernière aura comme objectif d'améliorer la position de l'ennemi avant la début de négociations.

Le général Westmoreland croit que les objectifs militaires de l'offensive générale le long de la zone démilitarisée seront la mainmise par l'ennemi sur les provinces de Quang Tri et de Thua Thien. Il a accusé le Vietcong d'utiliser

comme abris durant leur offensive en cours des hôpitaux, des églises et des écoles, et de se réfugier parmi les civils.

Il a reconnu que les combats de rues avaient provoqué des "dégâts considérables" dans au moins trois villes: Pleiku, Can Tho et My Tho.

Nous avons des preuves, a dit le général, que l'ennemi commence à manquer de souffle mais d'un autre côté, nous savons qu'il dispose de réserves prêtes à être engagées dans la lutte. La Maison-Blanche a déclaré

que le commandement américain au Vietnam avait appris d'avance ce qui se préparait mais qu'il avait pu faire peu de chose pour empêcher les raids vietcongs.

Le secrétaire de presse du président Johnson, M. George Christian, a noté que Saigon est une ville relativement ouverte où les communistes peuvent facilement cacher des hommes et de l'armement. Il ne peut exister, a-t-il ajouté, de système de défense totalement efficace contre des hommes qui sont prêts à sacrifier leur vie pour la réussite d'un raid.

La présente offensive vietcong vise trois grands objectifs

LONDRES. (UPI). — Selon des diplomates de l'Europe de l'Est ayant des relations à Hanoi, la dernière offensive du Vietcong vise trois objectifs principaux:

1—Montrer que le Vietcong est "partout" au Sud-Vietnam et qu'il peut frapper au coeur même des territoires contrôlés par les Américains.

2—Démontrer que la puissante machine militaire des États-Unis ne peut venir à bout de la guérilla, particulièrement là où des forces locales bien déterminées sont à l'oeuvre.

3—Faire savoir que tout accord de cessez-le-feu et tout règlement devront être négociés avec le Front national de libération du Sud-Vietnam, l'organisation politique du Vietcong.

On a également l'impression

dans les milieux diplomatiques que la présente offensive du Vietcong vise à soulever l'opinion publique américaine et mondiale contre la poursuite de la guerre et en faveur d'un retrait prochain des Américains du Vietnam.

On croit que les communis-

tes y mettent actuellement tout le paquet, mais que ce n'est pas nécessairement leur dernière carte. Ils espèrent de toute évidence améliorer leur position sur le champ de bataille en vue d'être en meilleure posture à la table de négociation.

Une "colombe" perd ses ailes

HONG-KONG (UPI). — La vue de cadavres vietcongs alignés en pleine rue, les gémissements des blessés de retour du front, l'odeur de la guerre au Vietnam ont amené le sénateur Frank Moss à modifier son point de vue de "colombe" sur la politique américaine.

Une visite de cinq jours sur les champs de bataille lui a fait dire: "Je ne suis plus aussi naïf maintenant. Il y a un an et demi, je me suis prononcé en faveur de la prolongation d'une trêve des bombardements. Ce que je ne ferais plus."

Adversaire de la politique du président Johnson auparavant, le sénateur Moss se dit de plus en plus convaincu que son pays mène au Sud-Est asiatique la guerre de la seule façon dont elle peut être menée.

La France remet à l'Algérie la base de Mers-El-Kébir

MERS-EL-KEBIR. (UPI). — L'Algérie prend en main aujourd'hui Mers-El-Kébir, la meilleure base navale fortifiée du sud-est de la Méditerranée au moment où plusieurs pays occidentaux s'inquiètent de l'influence grandissante de l'Union soviétique dans cette région.

Notre pays est maintenant libéré, totalement et d'une façon immuable", a déclaré hier soir Radio-Alger alors que la Marine française remettait la base aux autorités algériennes.

Depuis l'arrivée de la flotte soviétique dans la Méditerranée à la suite du conflit israélo-arabe de juin dernier, des diplomates occidentaux craignent que Mers-El-Kébir ne devienne une nouvelle zone d'influence soviétique sinon une installation soviétique.

Les forces armées algériennes sont équipées presque entiè-

rement d'armement soviétique et le gouvernement du président Houari Boumedienne a endossé le point de vue soviétique sur plusieurs grandes questions internationales, surtout depuis la dernière guerre contre Israël.

Ce qui inquiète également certains Occidentaux c'est de voir les navires français quitter Mers-El-Kébir pour des ports sur l'Atlantique, brisant ainsi l'équilibre Est-Ouest dans la Méditerranée. Le président Charles de Gaulle, pourtant attentif à sa nouvelle ligne de défense "tous azimuts", ne semble pas s'inquiéter de cette présence soviétique au sud de la France.

D'après l'accord de 1962 qui mettait fin à une guerre de huit ans entre la France et l'Algérie, les forces françaises ne devaient quitter Mers-El-Kébir qu'en 1977. Mais à la

suite de la détérioration des relations entre ces deux pays, l'échéance de l'évacuation de la base navale à l'épreuve d'une attaque atomique a été avancée de neuf ans.

Cependant, Paris et Alger ont tous deux démentis que l'Algérie avait l'intention de céder la base à une puissance étrangère. Les Algériens se proposent d'utiliser les installations tant à des fins commerciales que militaires.

"Orbiter-5" s'écrase sur la Lune

WASHINGTON (AFP). — Le satellite lunaire de la NASA "Orbiter-5" s'est écrasé hier, sur la Lune conformément aux ordres qui lui ont été transmis depuis la Terre par les techniciens américains. Il a atteint le sol lunaire à proximité de l'équateur de la lune à 2 h. 58 hne., hier après-midi.

"Orbiter-5" tournait autour de la Lune depuis le 5 août dernier.

La décision de détruire ce satellite a été prise après que ses réserves de carburant eussent été épuisées, annonce la NASA. Trois satellites lunaires du même type ont été détruits au cours de ces dernières années dans les mêmes circonstances. Ce n'avait pu être le cas pour "Orbiter-4", les savants américains ayant perdu tout contact radio avec lui.

Il a suffi de réduire la vitesse d'"Orbiter-5" dans l'espace lunaire pour qu'il aille s'écraser sur la Lune.

De son côté, la section de l'Arkansas de l'Association pour l'avancement des gens de couleur (National Association for the Advancement of Colored People) a demandé hier au secrétaire à la Justice des États-Unis, M. Ramsey Clark,

de déléguer quelques uns de ses agents à l'enquête.

Par ailleurs, un grand jury a été convoqué en session pour déterminer si les squelettes découverts appartenaient à des personnes décédées par suite de causes naturelles ou de mort violente.

Le major W. C. Struening, directeur de la section des affaires criminelles de la police de l'Etat, a refusé de commenter le déroulement de l'enquête, mais a réitéré qu'il pensait que les squelettes provenaient du site d'un cimetière pour gens desherités.

Quoi qu'il en soit, un des squelettes indique clairement que la personne à laquelle il appartenait avait été décapitée. Ce sont les révélations d'un

forçat de race noire, Reuben Johnson, qui ont déclenché l'enquête sur cette affaire. Dans des révélations faites mardi, Johnson, âgé de 59 ans, emprisonné depuis 1937 pour le meurtre de son frère, a affirmé qu'il y a des nombreuses années il a aidé à ensevelir 10 à 12 prisonniers qui avaient été tués à coups de revolver, de carabine ou battus à mort.

Le forçat prétend en outre que le jour de la Fête du Travail en 1940, 20 prisonniers ont été tués.

Selon Johnson, les gardiens de la prison se servaient des champs de la ferme pour enterrer clandestinement les prisonniers assassinés. On rappelle que 60 pour cent des prisonniers à Cummins sont de race noire.



Jusqu'au bout pour le Biafra

PORT HARCOURT (AFP, PA). — Ces soldats biafrais, membres de l'armée sécessionniste du lieutenant-colonel Ojukwu, se tiennent prêts à contre-attaquer en cas d'agression de la part des Nigériens, ou troupes fédérales, qui tenteraient de pénétrer au coeur du Biafra.

Le Biafra, au Nigeria oriental, est maintenant isolé de tous côtés par le gouvernement nigérien qui espère ainsi mettre un terme à huit mois de sécession. Le pays est coupé de toutes liaisons avec le monde extérieur. La vingtaine de journaux encore en circulation sont menacés de disparaître à cause d'une pénurie de matériel d'imprimerie, et de nombreuses usines ont déjà fermé leurs portes faute de matières premières.

Les dirigeants biafrais sont cependant certains de pouvoir tenir le coup d'une guerre "classique" pendant encore au moins un an et semblent bien décidés à y parvenir.

Richard Nixon annonce qu'il briguera la candidature républicaine à la présidence

NEW YORK. (PA, UPI, AFP). — M. Richard Nixon, ancien vice-président des États-Unis qui fut défait par John F. Kennedy dans une lutte très serrée en 1960, a annoncé officiellement aujourd'hui qu'il briguera la candidature républicaine à la présidence aux élections de novembre.

Dans une lettre aux citoyens du New Hampshire, où se déroulera une élection primaire le 12 mars, M. Nixon déclare que "la paix et la liberté du monde et celle de l'Amérique dépendront des décisions que prendra le prochain président des États-Unis. Pour ces années critiques, l'Amérique a besoin d'un nouveau chef."

"Les choix que nous avons à faire dépassent toutes les divergences pouvant exister parmi les républicains ou parmi les démocrates, dépassent même les différences entre les partis. Ils se situent au-delà de la politique," ajoute M. Nixon.

L'élection primaire du New Hampshire est le premier de ces tests de popularité qui précèdent les élections présidentielles. Ce sera ensuite au tour du Wisconsin, le 2 avril. C'est dans l'Oklahoma, le 24 février, que se tiendra le premier congrès républicain d'un Etat pour choisir les délégués à la grande convention d'août à Miami, alors que sera désigné le candidat du parti à la présidence.

M. Nixon a annoncé son intention de faire une tournée au New Hampshire, au Wisconsin et dans l'Oklahoma. Il l'avait emporté dans ces trois Etats contre Kennedy en 1960 et ils devraient fournir les premiers indices de sa popularité dans la présente campagne. Actuellement, Nixon vient en tête de tous les sondages chez les électeurs républicains.

Dans le New Hampshire, il fera la lutte à M. George Romney, gouverneur du Michigan, le seul autre des candidats de

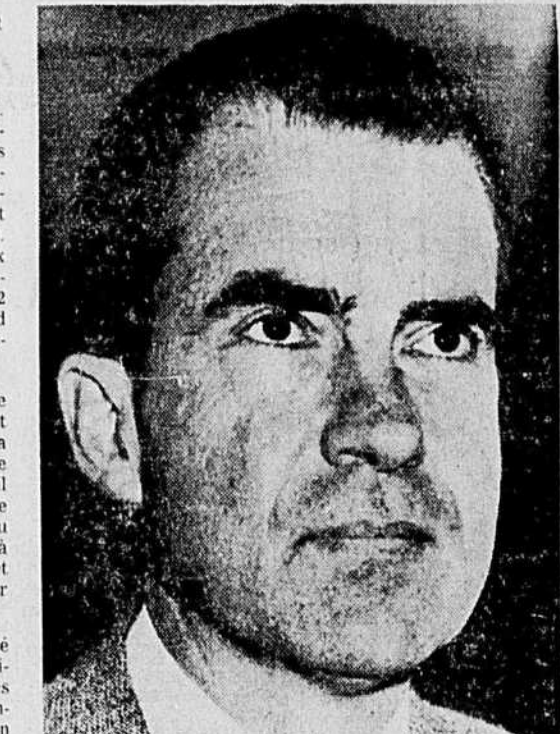
première ligne qui soit inscrit sur le bulletin.

Jamais plus...

Maintenant âgé de 55 ans, M. Nixon est dans la politique depuis son élection au Congrès comme représentant de la Californie en 1946. Il passa au Sénat en 1951 et fut vice-président sous Eisenhower de 1953 à 1960. Après sa défaite de 1960 aux mains de John Kennedy, il retourna en Californie et en 1962 il fut défait par M. Edmund Brown à qui il disputait le poste de gouverneur de l'Etat.

Au cours d'une conférence de presse mémorable, il ne put cacher son dépit et annonça qu'il abandonnait la politique pour toujours... Peu après, il déménageait à New York et se lançait dans la pratique du droit. Mais il ne tarda pas à recommencer les discours et les apparitions en public pour le parti.

Un sondage Gallup publié hier indique que les républicains le préfèrent à tous les autres aspirants: Nixon devance par 3-2 le gouverneur Nelson Rockefeller, de New York, et par 3-1 le gouverneur Romney.



"... l'Amérique a besoin d'un nouveau chef!"

HABITAT

Une adresse unique de grande renommée peut être enfin la vôtre

- Pour une résidence exclusive où votre prestige et votre réputation sont reconnus.
- Intimité, originalité et le confort sont à la porte du centre-ville
- Vue grandiose vers Montréal sur les rives du majestueux St-Laurent.

LOYERS : \$325.00 à \$620.00 pour unités de plus d'une chambre à coucher.

Pour rendez-vous
Téléphonez à 397-2483

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT



photo René Picard, LA PRESSE

Et pourquoi pas ?

Si l'Etat c'est le peuple, pourquoi les étudiants ne pourraient-ils pas s'asseoir dans le fauteuil du lieutenant-gouverneur ? Parmi les autres prises du carnaval des étudiants de l'U. de M., on compte aussi

une Brigitte Bardot, deux dromadaires, une vache, et une Évangéline à gogo. Pour en avoir plein les yeux, tournez à la page 13.

La fermeture du port pendant 26 jours est "catastrophique"

par Denis MASSE

On n'en finirait plus d'énumérer les résultats funestes de la fermeture du port de Montréal à la navigation d'hiver pendant

les derniers 26 jours. La situation est décrite comme "catastrophique" par un important transitaire de Montréal chargé d'assurer la livraison des cargaisons du domicile au domicile.

● Si l'usine Cipel à Valleyfield s'apprête à fermer ses portes pour quelque temps, c'est que la matière brute qu'elle reçoit d'Europe se trouve depuis huit jours sur les quais de Port-Alfred... ou quelque part entre cette ville du

Saguenay et la région de Saint-Basile.

● Si plusieurs journaux hebdomadaires de la région métropolitaine ne peuvent plus offrir à leurs lecteurs la suite des histoires commencées, c'est encore à cause de l'inertie manifestée par le gouvernement dans la prévention des embacles qui se sont formés dans le Saint-Laurent et qui ont obligé le cargo russe "Indigirka" à emprunter le Saguenay et laisser sa cargaison à Port-Alfred au lieu de faire escale à Montréal comme prévu.

● Si le "Capo Mele", un lourd cargo italien, a dû rebrousser chemin dans le golfe Saint-Laurent et aller jeter l'ancre à Saint-Jean, en Nouvelle-Écosse, c'est que la perspective de longs délais dans les ports du Saint-Laurent ne lui laissait pas d'autres choix.

M. Patrick Desdemaines-Hugon, de la Maison Denning Freight Forwarders, craint énormément pour l'avenir du port de Montréal, à moins que

Voir KENNEDY, page 2

Voir FERME en page 2

Une femme aurait vu Ruby amener en camion un homme armé sur le lieu de l'assassinat de Kennedy

NEW YORK (AFP) — Une heure avant l'assassinat du président Kennedy, le 22 novembre 1963, à Dallas, Jack Ruby lui-même était au volant d'une camionnette dont sortit un individu armé qui se dirigea vers la bulle (Grassy Knoll) où plusieurs témoins, au moment de l'attentat, virent s'élever un panache de fumée et entendirent partir des coups de feu.

Tel est le témoignage d'une jeune femme, Julia Ann Mer-

cer, dont M. Jim Garrison, procureur de la Nouvelle-Orléans, a fait état, mercredi soir, devant la télévision "N.B.C."

Mme Mercer a déclaré, en effet, à M. Garrison que sa voiture avait été bloquée quelques minutes dans une rue de Dallas, une heure environ avant l'assassinat, par une camionnette en stationnement occupée par deux hommes. Elle a ajouté que le conducteur s'était retournée vers elle et l'avait dé-

visagée longuement. Elle reconnut le chauffeur de la camionnette, le lendemain de la tragédie, sur une photo qui lui fut montrée par la police. Elle revit le même homme, le 24 novembre sur son écran de télévision, quand Ruby tua Lee Harvey Oswald. Ruby et le mystérieux conducteur ne faisaient qu'une seule personne, elle en est absolument certaine.

Mme Mercer a affirmé d'autre part au procureur Garrison

Voir KENNEDY, page 2

Si le "Capo Mele", un lourd cargo italien, a dû rebrousser chemin dans le golfe Saint-Laurent et aller jeter l'ancre à Saint-Jean, en Nouvelle-Écosse, c'est que la perspective de longs délais dans les ports du Saint-Laurent ne lui laissait pas d'autres choix.

M. Patrick Desdemaines-Hugon, de la Maison Denning Freight Forwarders, craint énormément pour l'avenir du port de Montréal, à moins que

Voir KENNEDY, page 2

Voir FERME en page 2

Une longue série de déceptions pour LBJ

par Louis WIZNITZER

correspondant de LA PRESSE à New York

NEW YORK — Le président Johnson a des soucis, beaucoup de soucis, et l'on comprend qu'il reprenne à son compte les imprécations du roi Lear : "Sorcières dénaturées, je me vengerai de vous de façon à ce que le monde — oh, je ferai des choses, je ne sais pas encore lesquelles, mais à faire trembler la terre entière".

Indigné, exacerbé, le président des États-Unis l'est sûrement après le camouflet du "Pueblo" — que même des Américains ne croient pas tout à fait immérité. Cet incident culmine une série de déceptions ou mésaventures politiques, militaires et personnelles pour le chef d'Etat :

Une longue série

Quatre bombes atomiques perdues au Groenland; la chanteuse noire Ertha Kitt dit à Mme Johnson ses quatre vérités devant 500 personnes; le Dr Spock, pédiatre réputé que Johnson "remercierait" il y a trois ans pour son concours, poursuivi en justice pour avoir incité les jeunes recrues à fuir le service militaire; M. Gardner, ministre de l'Éducation et de la Santé, préposé no 1 à la guerre contre la pauvreté et membre le plus brillant du gouvernement américain avec Robert McNamara, démissionne à son tour; M. Wilbur Mills, président de la commission parlementaire des voies et moyens, continue à refuser la surtaxe des impôts jugée indispensable par le président.

Voir L'INCIDENT en page 5

Pour déloger le Vietcong

Saigon est bombardé par les alliés

d'après PA, UPI, AFP, Reuter

Après un répit de quelques heures, les combats ont repris à Saigon avec une violence telle, aujourd'hui, que l'aviation alliée a dû pour la première fois, bombarder trois poches de résistance vietcong dans la capitale. Selon les dirigeants, cinq bataillons vietcongs seraient dispersés dans la ville.

Pour la première fois, des unités lourdes de l'armée américaine ont été appelées à Saigon, et pour la première fois aussi, on signale la présence de soldats nord-vietnamiens dans la ville.

Les gouvernements disent qu'ils ont repris Radio-Saigon. Fait extraordinaire, Radio-Hanoi diffuse, de minute en minute les péripéties, des combats qui se déroulent partout au sud. Le gouvernement de Saigon annonce qu'il intensifiera, dès ce soir, la censure des journaux.

Le ravitaillement de la capitale commence à préoccuper grandement le gouvernement vietnamien et les autorités américaines. Le Vietcong occupe Dalat depuis hier, et c'est de Dalat que parvient le gros du ravitaillement en légumes pour Saigon.

Le nombre de morts enregistrés, dans tout le Sud-Vietnam, depuis lundi, est le plus élevé de toute la guerre, tant du côté vietcong que du côté sud-vietnamien et américain.

voir SAIGON en page 2

Autres informations, page 41

Johnson proteste contre l'adoption "à la hâte" du bill sur la radiodiffusion

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a révélé hier qu'il avait fait parvenir au premier ministre Pearson une lettre protestant contre ce qu'il estime la hâte avec laquelle, à la veille de la conférence constitutionnelle, on veut faire adopter aux Communes le bill sur la radiodiffusion.

M. Johnson a "solennellement averti" Ottawa que l'adoption de ce bill, avant que le Québec et les autres provinces n'aient eu le temps de faire les représentations voulues, peut être interprétée comme la manifestation d'un manque de collaboration évident à l'heure où doit régner un esprit de collaboration en vue des négociations constitutionnelles.

"Je ne veux pas prêter de mauvaises intentions à Ottawa, a dit le chef québécois. Je suis cependant inquiet de la hâte avec laquelle on veut faire adopter le bill C-163, avant la conférence fédérale-provinciale."

Ottawa sait très bien, a expliqué M. Johnson, que la radiodiffusion et les commu-

nications par satellite constituent actuellement l'une des préoccupations majeures du Québec.

"Or, a-t-il dit, le bill C-163 a été élaboré sans aucune consultation avec le Québec et les autres provinces, même s'il s'agit d'un domaine où celles-ci ont des représentations à formuler, tant sur le plan culturel qu'éducatif."

M. Johnson s'en est pris sévèrement à certaines dispositions du projet de loi qui, selon lui, accordent la juridiction à Ottawa dans des domaines provinciaux comme celui de l'éducation (TV éducative).

Le projet de loi, a dit le chef du gouvernement, parle de juridiction uniquement sur le "contenant". Mais il parle également de juridiction sur "tous les aspects de la radiodiffusion au Canada".

M. Johnson a déclaré qu'il s'inquiétait également de certains projets de télécommunications par satellite dont Québec avait entendu parler.

"Qui, a-t-il demandé, aura le contrôle sur les télécommunications ? Va-t-on laisser l'entreprise privée contrôler les ondes ? Va-t-

Voir JOHNSON en page 2

AUJOURD'HUI

Le président Johnson propose une trêve aux compagnies et syndicats

— Page 22

Dix projets de loi qui donneront plus de pouvoirs au ministère du Tourisme

— Page 29

Jeune caissière assassinée à coups de couteau pour \$30

— Page 3

Accord sur la capitale nationale

— Page 55

Les enseignants de la CSN formeront une fédération en mars

— Page 29

Richard Nixon brigue la candidature républicaine

— Page 41

SOMMAIRE

Annonces classées / 42 à 54
Arts et spectacles / 20-21
Bandes dessinées / 38
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finances / 24 à 26
Horoscope / 17
Informations étrangères / 41
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 44
Radio et télévision / 10
Ski / 34 à 36
Sports / 30-37
Tribunaux / 8-9
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 17

CKAC 73



Le "D'Iberville" atteint enfin le port

Le grand départ est à la veille de sonner pour les onze navires prisonniers du port de Montréal depuis le 6 janvier.

La météo

MINIMUM : 15°
MAXIMUM : 35°
Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et des Cantons de l'Est: généralement nuageux avec pluie ou bruine commençant dans l'après-midi, possibilité de pluie verglaçante. Plus doux. Vents du sud-est de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa: 15 et 35. Sherbrooke: 10 et 35. Sainte-Agathe: 10 et 33. Aperçu pour demain: nuageux avec quelques averse et doux.

Régions de la Mauricie et de Québec: ensoleillé suivi de nébulosité croissante dans l'après-midi. Plus doux. Vents du sud-est de 15 milles. Minimum et maximum à Québec: 10 et 25. La Tuque: 5 et 25. Aperçu pour demain: averse ou chutes de neige, doux.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie, Sept-Îles et Lac-Saint-Jean: ensoleillé avec nébulosité croissante tard dans la journée. Plus doux. Vents du sud-est de 15 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Îles: 5 sous zéro et 20 au-dessus. Chicoutimi: 5 et 25. Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé: zéro et 25. Aperçu pour demain: neige légère ou pluie verglaçante et doux.

Le brise-glace "D'Iberville" a en effet atteint ce matin le quai no 47 vis-à-vis le boulevard Pie IX dans l'est de la métropole.

Le puissant navire de la Garde côtière a passé la nuit avec le brise-glace "N.B. McLean" qui l'a assisté dans sa tâche. Tout indique que les deux brise-glace pourront libérer suffisamment le port des glaces qui l'encombrent au cours de la journée et que les navires prêts à appareiller (depuis longtemps) pourront enfin lever l'ancre demain.

Rappelons qu'aucun navire n'a touché le port de Montréal depuis 26 jours. Depuis le 10 janvier, la navigation a été entièrement interrompue entre Montréal et Trois-Rivières. Plusieurs navires attendent présentement à Trois-Rivières que le port de Montréal leur soit ouvert pour y venir laisser des cargaisons.

Le "D'Iberville" qui maintenait un chenal ouvert dans le Saguenay a été rappelé à Québec le 12 janvier pour briser l'embâcle qui s'était formé dans le goulot du pont de Québec. Six autres brise-glace furent utilisés pour venir à bout de l'obstacle.

SAIGON

SUITE DE LA PAGE 1

Les correspondants de PA et d'AFP s'accordent pour dire que la situation paraît critique en plusieurs endroits. Des colonnes de blindés traversent la ville et des troupes doivent donner l'assaut à des quartiers littéralement occupés et presque administrés par le Vietcong depuis mercredi.

Incidentement, la radio du FNL, organe politique du Vietcong, annonce que des gouvernements révolutionnaires sont actuellement en place à Saigon et à Hué. Le drapeau vietcong flotte sur la cité impériale et le centre universitaire de cette dernière université. Enfin, l'agence de nouvelle du FNL dit que le Vietcong a la mainmise absolue sur l'autoroute de Bien Hoa, ainsi que sur les quartiers de Ba Chieu, Phu Nhuan, Phu Lam et Nga Bay à Saigon.

Le grand aéroport de Bien Hoa — le plus important pour les Américains — continue à être soumis à de rudes assauts.

Quelques chiffres

Le haut commandement américain est en mesure, aujourd'hui, de fournir quelques chiffres. Le général Weyand estime qu'entre 2,000 et 2,500 maquisards vietcongs se sont déployés dans la capitale lundi.

En trois jours, et sur tout le territoire du Sud-Vietnam, 5,800 Vietcongs et Nord-Vietnamiens ont été tués, selon le haut commandement qui établit, par ailleurs, comme suit les pertes alliées: 555 tués, dont 232 Américains, 1,698 blessés, dont 929 Américains.

Les pertes chez les civils s'établissent à plusieurs milliers pour tout le Sud-Vietnam avec 2,000 tués et blessés dans la seule ville de Saigon. On remet rapidement en place les barbelés qu'on avait commencé à enlever hier soir. Trois tanks, quinze camions blindés et un contingent de soldats américains montent la garde autour de la résidence de l'ambassadeur Ellsworth Bunker.

Sur la foi d'informations secrètes, la police de Saigon a découvert une cache d'armes à deux rues de la demeure du général Westmoreland.

Quang Tri est "libérée"

La ville de Quang Tri a été "libérée" aujourd'hui par les unités de la 1re Division aéroportée de cavalerie, appuyée par des éléments des "marines", annonce en dernière heure un porte-parole américain.

C'est la première fois, dans ce conflit, que le mot "libéré" est employé. Quang Tri avait été occupée par le Vietcong hier.

Une émission de radio-Hanoi, captée à Tokyo, dit que des soldats sud-vietnamiens et des citoyens ont pris le pouvoir et constitué un gouvernement dans plusieurs quartiers de la capitale. "Les gens ordinaires, a dit le speaker, ainsi que des soldats et des officiers de l'armée sud-vietnamienne sont passés, armes et bagages, dans les rangs des forces révolutionnaires."

Confirmant cette annonce, la radio du FNL lance un appel aux citoyens de Saigon. Se référant à la prise de l'ambassade américaine hier, le speaker leur a dit: "Voyez les choses en face. Les Américains ne peuvent se protéger eux-mêmes: comment peuvent-ils prétendre qu'ils vous protègent?"

La situation en un clin d'oeil

On se bat encore dans 13 villes du Sud-Vietnam et à Saigon même. Trois villes, Ben Tre, My Tho et Pleiku, ont subi des dégâts considérables, selon le général Westmoreland.

Des combats "violents" sont signalés, du nord au sud, notamment à Quang Tri, Qui Nhon, Nha Trang, Phan Rang, Phan Thiet, My Tho, Can Tho, Chau Phu, et sur les hauts plateaux, à Kontum et Dalat.

Les événements foudroyants des derniers jours laissent songeurs. Le général Fred Weyand, commandant des troupes américaines dans les provinces autour de Saigon, déclare que "l'ennemi a les moyens de renouveler ce genre d'attaques... L'offensive peut continuer", dit-il.

Le général déclare qu'il ne peut pas négliger l'impact psychologique considérable de cette offensive, bien que pour lui, elle se soit soldée par un net échec militaire.

Quant à la protection de Saigon, le général a déclaré que la sécurité absolue était impossible: "Peut-être pourrais-je protéger Saigon si je concentrais les 500,000 troupes américaines au Vietnam simplement autour de Saigon", a-t-il dit.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

que sa déposition à ce sujet, telle qu'elle figure dans le rapport Warren et qu'elle est censée avoir déclaré qu'elle n'a pu distinguer les traits du conducteur, est un faux et que sa signature au bas de cette déposition a été forgée.

M. Garrison, dans cette même émission télévisée, a déclaré que dix hommes, dont certains, selon lui, avaient participé à l'assassinat du président, avaient été arrêtés à proximité des lieux du crime à peine celui-ci avait-il été commis, mais qu'ils avaient été relâchés dans la journée. M. Garrison, qui a montré les photos de ces hommes, a ajouté qu'il était possible que le policier Tippitt ait été tué pour faire



Pendant qu'il commandait un détachement sud-vietnamien, les Vietcongs sont passés par là et ont tué tous les membres de sa famille. L'officier porte hors de la maison le corps de son enfant...

diversion quand ces hommes furent relâchés.

Le procureur a réaffirmé ensuite que le FBI (sûreté fédérale) était au courant des préparatifs de l'assassinat. Le nommé William Walter, travaillant en 1963 pour la FBI à la Nouvelle-Orléans, est catégorique: il déclare avoir reçu le 17 novembre un message annonçant que des hommes se préparaient à assassiner le président, le 23, à Dallas. Il aurait immédiatement prévenu ses supérieurs et les agents du FBI de la ville. Ce dernier témoignage a été recueilli ce mois-ci par l'avocat Mark Lane, qui travaille depuis peu, bénévolement, pour le compte du procureur Garrison.

M. Garrison a enfin de nouveau affirmé qu'il était "absolument certain que des éléments de la CIA avaient tué le président Kennedy et que l'administration actuelle avait dissimulé ce fait". Il a accusé une fois de plus, à ce propos, le gouvernement fédéral d'avoir sciemment, et depuis le début de l'enquête, tenu secrets faits, preuves et documents afin que la vérité ne se fasse jamais jour.

Il a déclaré que la commission Warren n'avait jamais vu du voir ni entendre que ce qui pouvait incriminer Oswald, ayant décidé, dès sa création de le trouver coupable, que les résultats officiels de l'autopsie du président ne pouvaient être pris sérieusement en considération et que de nombreux documents, dont les archives de la CIA sur Oswald et Ruby et la preuve qu'Oswald avait eu accès aux opérations des avions espions "U-2", avaient été classés secrets jusqu'en 1959. Il a affirmé que tout cela était l'oeuvre de l'administration, qui ne voulait pas que le dossier soit rouvert parce qu'elle savait que la CIA était mêlée à l'assassinat.

M. Garrison s'est enfin refusé à faire toutes déclarations au sujet de Clay Shaw, l'homme d'affaires de la Nouvelle-Orléans qu'il accuse d'avoir comploté avec de nombreux compatriotes et des complices latino-américains, pour la majorité réactionnaires, en vue d'assassiner le président. Le procès le M. Shaw s'ouvre le 13 février et M. Garrison ne veut faire aucune déclaration qui puisse nuire au bon déroulement de ce procès.

Refus de plaider en langue anglaise

GRANBY — Un avocat de Granby a carrément refusé de plaider une cause en langue anglaise. Agissant au nom de la défense au tribunal des Sessions de la paix à Cowansville, Me Claude Léveillé devait contre-interroger un témoin, M. D'Arcy Ulridge, un garde-chasse âgé de 47 ans.

Me Léveillé a fait valoir au juge Gérard Normandin qu'il défendait ses clients en français et non en anglais. Tenant pour son droit de parler sa propre langue dans le Québec, l'avocat a dit ne pas comprendre comment un garde-chasse, employé du gouvernement québécois, ne soit pas bilingue. Il a recommandé au tribunal de se prévaloir des services d'un interprète, de façon à respecter sa prérogative.

Sur ce, le juge Normandin a confié au protonotaire le soin de retenir un interprète. Le nécessaire s'accomplira, afin que l'audition puisse se continuer le 9 février. Cette cause se rapporte à l'arrestation de trois jeunes hommes accusés d'avoir chassé le chevreuil durant la nuit à l'aide d'un luminaire.

FERME

SUITE DE LA PAGE 1

la situation ne soit rétablie sans délai. Car, pour ajouter aux nombreux retards causés par les embâcles, il faut se rappeler qu'une grève du zèle des débardeurs dans le port avait déjà singulièrement réduit la cadence des livraisons avant la fin de l'année 1967. Si l'on ajoute encore les méfaits de la grève de Londres qui a précédé la chute du rendement à Montréal, c'est le marasme complet depuis au moins quatre mois sur la route de l'Atlantique-Nord, entre les grands ports d'Europe et la métropole canadienne.

"Tout cela fait le jeu du port de New York", a fait remarquer placidement M. Desdemaïnes-Hugon, et il faut déjà se demander si une partie importante des cargaisons norma-

lement destinées à Montréal n'empruntera pas l'été prochain la côte de l'Atlantique. Déjà, au mois de novembre dernier, l'administration du

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

on s'arrange pour contrôler même le contenu des émissions des postes privés existants? ... Le bill C-163 est un danger pour les postes privés."

Selon M. Johnson, la loi fédérale peut aller jusqu'à permettre l'interdiction, pour les postes privés, de vendre du temps aux gouvernements provinciaux. (Un conseiller du premier ministre a même déclaré à quelques journalistes que le bill C-163 permettrait l'emprise fédérale sur la totalité des fréquences, l'achat des postes privés et le contrôle des transmissions de données par ordinateurs électroniques.)

"La loi permet également à Radio-Canada, à poursuivre le premier ministre, de publier des livres pour enfants à partir d'émissions. On a déjà commencé de le faire pour Ther-

L'URSS a doublé le nombre de ses missiles

WASHINGTON. (UPI) — Le secrétaire à la Défense Robert McNamara a déclaré aujourd'hui devant le Congrès américain que l'Union soviétique a plus que doublé l'an dernier le nombre de ses missiles balistiques intercontinentaux.

Par la même occasion, il a

port de Montréal dénombré 32 compagnies de navigation qui avaient menacé de ne plus servir la métropole si la situation n'était pas corrigée.

"Il faut croire, s'outient l'homme d'affaires montréalais, qu'Ottawa a obéi avec beaucoup de complaisance aux pressions exercées par les gens de Halifax et d'autres ports atlantiques qui se sont toujours opposés à la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent, car si les brise-glace ont été envoyés en grand nombre, leur intervention est survenue trop tard et aucune mesure n'avait été prise pour prévenir les embâcles, avec le résultat que le port de Montréal a été fermé pendant 26 jours."

Le cargo russe "Indigirka", par exemple, est à Port-Alfred depuis huit jours. Les armateurs ont choisi d'y faire escale plutôt que de tuer le temps à Québec ou à Trois-Rivières avant d'obtenir le feu vert pour Montréal; ils ont décidé également d'absorber le coût de livraison des marchandises jusqu'à Montréal. Mais à quel prix? Le coût a été établi à la journée — on a donc tout intérêt à faire durer le plaisir. Le titre de transport établi pour Montréal est défectueux du fait que la cargaison est laissée à Port-Alfred et les importateurs s'arrachent les cheveux pour trouver leur marchandise.

Dans le cas du "Capo Mele" qui a été dérotté et s'est rendu à Saint-Jean au lieu de Montréal, la situation n'est guère plus reluisante, puisque la livraison des marchandises jusqu'à Montréal se fait aux frais de l'importateur.

révéla que les projets américains de moderniser à travers le pays la force que représentent les missiles à longue portée et de construire de nouveaux bombardiers, tirent de l'arrière. Il a cependant ajouté que les Etats-Unis possèdent encore une forte avance sur l'Union soviétique au point de vue nombre de missiles; cette proportion serait d'au moins quatre pour un.

Ce qui permet, a-t-il dit, aux Etats-Unis de maintenir une avance réconfortante dans leurs capacités de représailles nucléaires même si l'Union soviétique progresse dans ce domaine plus rapidement que prévu.

M. McNamara a précisé que l'URSS possédait au 1er octobre dernier quelque 720 bases de missiles intercontinentaux contre 340 l'année précédente. Cette progression devrait se poursuivre mais à un rythme moins accentué.

"M. X" candidat au leadership libéral

OTTAWA (PC) — Nouveau candidat au leadership libéral: Monsieur X. On a appris hier qu'un individu, dont l'identité est un secret bien gardé, a fait des arrangements pour obtenir téléphones et autres facilités pour un candidat au leadership qu'il a appelé "Monsieur X".

On sait seulement qu'il n'est pas parmi les dix aspirants qui ont annoncé jusqu'à ce jour leur candidature à la succession de Lester B. Pearson.

Des porte-parole officiels des libéraux ont fait savoir qu'ils n'ont pas entendu parler de ce nouveau candidat.

Deux hypothèses, parmi d'autres: le candidat serait Pierre Elliott Trudeau, ministre de la Justice, ou Robert Winter, ministre du Commerce.

ville... Jusqu'où cela va-t-il aller? A qui appartient la télévision éducative?

"S'il s'agit d'éducation en français, a lancé M. Johnson cela ne doit pas être laissé à Ottawa. Qu'on démontre de la bonne volonté et que l'on discute avec les provinces. La situation est grave... Je serais heureux d'apprendre qu'Ottawa ait décidé de surseoir à l'adoption de ce bill d'ici la conférence constitutionnelle."

D'autre part, en ce qui a trait à l'adoption d'une disposition du projet de loi sur la promotion de l'unité nationale que doit faire Radio-Canada, M. Johnson a répété qu'il y avait là une grave danger puisque le cabinet fédéral seul serait appelé à définir les composantes de cette unité.

Qu'arriverait-il si un jour M. Trudeau et les autres députés québécois entraient dans l'opposition et que nous nous retrouvions devant un gouvernement composé uniquement des autres provinces? a enfin demandé le premier ministre.

\$5,000⁰⁰

RÉCOMPENSE

quiconque aurait quelque renseignement permettant de récupérer les 26 tonnes de rebuts de cuivre volés au hangar 45 port de Montréal, tôt le 29 janvier 1968, ou pouvant conduire à l'arrestation de l'auteur du vol, est prié de communiquer sans délai à

849-1287

Vente

PALETOTS DE CUIR

PALETOTS DE CUIR DE MARQUE REPUTÉE

Doublure détachable

• BLEU • BRUN • NOIR

\$78

Val. rég. \$125

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI
3 DERNIERS JOURS DE VENTE
DANS TOUTS NOS RAYONS

Armand Boudrias

VOTRE TAILLEUR

6818, PLAZA SAINT-HUBERT — Tél.: 273-2851
PLACE BONAVENTURE — Tél.: 875-2013

TAPIS METRO

LIMITÉE

SALLE D'ÉCHANTILLONS ET ENTREPOT

8280, Saint-Laurent — 382-2201

COIN GUIZOT, STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DE L'ENTREPOT

L'endroit où l'acheteur averti reçoit satisfaction et garantie

VENTE DE TAPIS

ROULEAUX et COUPONS

à solder à rabais de 40% à 70%

DUPONT 501 — TOUT LAINE — ACRILAN

Vous pouvez acheter n'importe quelle quantité des tapis mentionnés plus bas!

TAPIS (coupons)		ROULEAUX A SOLDER	
		Prix régulier	Prix vente
12' x 9'8"	Or antique 501 nylon	\$133	\$59
12' x 9'	Or espagnol 501 nylon tel quel	132	50
9' x 11'4"	Or espagnol, 501 nylon tel quel	126	49
12' x 12'	Vert kelly, 501 nylon	176	69
9' x 7'	Café, 501 nylon tel quel	77	19
12' x 10'	Or espagnol, Dupont nylon	120	53
12' x 8'	Vert mousse, Dupont nylon	100	44
12' x 22'5"	Or espagnol Dupont nylon tel quel	270	72
12' x 18'	Or antique Dupont nylon tel quel	216	72
12' x 9'	Or antique, Dupont nylon tel quel	108	36
11'2" x 14'10"	Vert mousse 501 nylon	220	89
12' x 13'4"	Or antique, 501 nylon tel quel	200	56
12' x 13'3"	Vert lime, 501 tweed	198	75
11'3" x 13'	Orange, 501 nylon	180	75
12' x 10'	Martini acrilan velours, tel quel	180	52
12' x 11'7"	Orange, 501 nylon	176	80
12' x 10'11"	Or acrilan velours tel quel	180	45
12' x 12'	Vert mousse, 501 nylon	176	64
12' x 6'6"	Bleu vert, acétate	45	15
12' x 12'6"	Or antique, 501 nylon tel quel	190	50
12' x 9'	Rouge, 501 nylon	132	54
12' x 12'6"	Or, 501 tweed	187	78
11'3" x 11'10"	Avocado, 501 tweed	165	70
12' x 11'2"	Rouge, 501 tweed	165	60
12' x 8'9"	Rouille, 501 nylon, tel quel	120	50
12' x 8'4"	Beige, 501 nylon, tel quel	120	45
12' x 13'	Rouge, 501 tweed	198	77
12' x 12'	Rouge, 501 tweed	176	70
12' x 10'5"	Rouge, 501 tweed	150	59
12' x 9'7"	Or, 501 tweed, tel quel	143	40
9' x 6'	Vert or, 501 épais tweed	66	28
12' x 11'5"	Vert mousse, 501 nylon	176	64
12' x 11'7"	Or foncé, 501 nylon	176	64
10'6" x 11'	Or foncé, 501 nylon	154	56
12' x 17'8"	Or foncé, 501 nylon	264	96

ACRILAN		Vente de février	
VELOURS UNI		9.99	
très épais		Valeur rég. 16.95	
501 NYLON		Vente de février	
VELOURS UNI épais		6.49	
COULEURS assorties		Prix régulier 11.95	

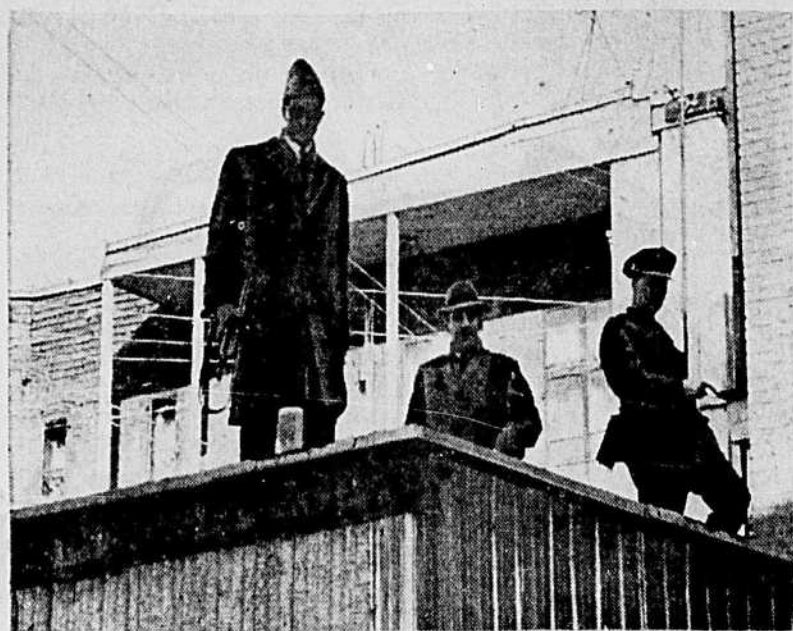


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

La compagnie du Centre culturel du Vieux Montréal déclarée en faillite

par Gilles RACINE

La compagnie du Centre culturel du Vieux Montréal a été déclarée officiellement en faillite, hier après-midi, par le tribunal compétent sur le rejet par les créanciers de la proposition de remboursement qu'offrait la compagnie.

Cependant, le Centre culturel ne peut pas être mis en faillite, incorporé sous la "Loi des compagnies provinciales et autres" à titre de société sans but lucratif, le Centre ne peut être mis en faillite. C'est ainsi que le veut la loi et la jurisprudence à l'appui.

Pourtant, le Centre est bel et

bien en faillite et le demeurera si d'ici la prochaine assemblée des créanciers à la Cour de faillite, le 21 février, les procureurs des créanciers n'ont pas présenté une requête en annulation (bref de prohibition) de la décision devant la Cour supérieure.

Le Centre proposait à ses créanciers de les rembourser pour 50 p. 100 du montant total dû (quelque \$440,000) à raison de 10 p. 100 par année pendant 5 ans. Il n'ajoutait aucune garantie de paiement, non plus qu'il n'accordait un privilège aux créanciers dits privilégiés sur les créanciers chirographaires.

Par un vote statutaire, les deux catégories de créanciers ont repoussé l'offre qui leur était faite.

Qu'en tend-on faire à présent? Le procureur d'un groupe de créanciers qui totalisent un montant de \$230,000, Me Guy Robert, a déclaré qu'il ne savait pas encore si on présenterait ladite requête en annulation devant la Cour supérieure ou si on accepterait la faillite du Centre culturel.

Dans cette dernière hypothèse, Me Robert estime qu'en choisissant des enquêteurs sérieux et compétents on fouillerait à fond ce que M. Bennett, le syndic, a qualifié de "mauvaise administration", pour

connaître la responsabilité exacte des administrateurs d'alors, même si, selon la loi des compagnies, les administrateurs d'une corporation ne peuvent être tenus personnellement responsables des dettes de la compagnie qu'ils gèrent, puisque, juridiquement, celle-ci forme une personnalité juridique distincte des administrateurs.

Qu'en tend-on faire exactement Me Robert? Il est demeuré évasif, se contentant d'énumérer les diverses possibilités mentionnées.

Me Michel Lassonde, procureur de la Place Victoria, propriétaire des locaux occupés par le Centre culturel (l'an-

cienn place de la bourse) ne voit pas quel intérêt les autres créanciers auraient à accepter la faillite du Centre. Comme propriétaire, la Place Victoria saisisserait presque tout ce qui se trouve à l'intérieur des locaux du Centre, pour payer échu et non payé depuis quelque six mois.

Pour sa part, M. Jacques Languirand, directeur artistique du Centre, s'est dit perplexe sur le but recherché par les créanciers qui représentent Me Robert. "Il y a quelque chose qui grouille là-dessous", a-t-il dit en envisageant la possibilité de voir les créanciers ne pas demander un bref de prohibition.

A la poursuite des bandits

Les sergents-détectives Jean-Claude Chaput (mitrailleuse en main), et Roger Roche, du BEC, de même qu'un policier du poste no 4 poursuivaient leurs recherches, rue Visitation, en vue de retrouver les auteurs d'un vol à main armée perpétré hier midi dans une banque située au 3720 est, rue Ontario. Deux suspects devaient être appréhendés peu après, dans une maison d'appartements, au 2064 rue Visitation. Un troisième suspect court toujours, mais, selon les policiers, son arrestation ne saurait tarder. L'argent volé, un montant de \$4,756, a été retrouvé en entier.

Capture de deux suspects après un hold-up de banque ponctué de coups de feu

par Gilles NORMAND

La Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal intensifie ses recherches afin de capturer un troisième individu en rapport avec un hold-up ponctué de coups de feu, perpétré hier midi dans une succursale de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, située au

3720 est, rue Ontario, dans l'est de la métropole.

La police détient présentement deux suspects qui ont été appréhendés une demi-heure après le hold-up, dans un appartement situé au 2064, rue de la Visitation, au terme d'une chasse à l'homme aux débuts mouvementés.

Les deux individus sont dete-

nus comme témoins importants relativement à ce vol évalué à \$4,756. Quand les policiers ont fait irruption dans leur appartement, les suspects étaient en possession de deux fusils à canon coupé, de deux revolvers et d'un certain montant d'argent. Les armes étaient chargées, mais aucune résistance n'a été offerte aux policiers, eux aussi armés jusqu'aux dents.

Les sergents-détectives Jean-Paul Chaput et Roger Roche, de la SEC, qui mènent l'enquête, ont recouvré tout l'argent du vol.

Le troisième individu, qui a réussi à se faufiler entre les mailles du filet tendu par la police, est fort bien connu et son arrestation ne serait plus qu'une question d'heures.

Peu après le vol, au cours duquel une femme terrorisée s'est affaissée, inconsciente, les policiers se sont mis en chasse, et l'auto ayant servi aux bandits à prendre la fuite a été retrouvée non loin de la banque, rue Aylwin, un peu au sud de la rue Hochelaga.

Précédemment, les bandits, ayant rapidement rallié le contenu des tiroirs-caisses, se sont précipités vers la sortie et, parvenus à l'extérieur, l'un d'eux s'est soudainement retourné pour faire feu en direction de la porte, transperçant deux vitres panoramiques.

Le signal d'alerte a retenti dès le départ des trois cagoullards et, quelques instants plus tard, l'"Opération Pierre" était déclenchée dans le secteur environnant la banque, son étirement se resserrant peu à peu sur les fuyards.

Les policiers, au nombre d'une trentaine, sont demeurés plus d'une heure dans les environs du 2064 de la rue de la Visitation, où ils croyaient qu'un troisième suspect continuait à se terrer, mais ce fut peine perdue.

plantes en disant que le costume "topless" n'était pas inventé en lui-même.

Voir TOPLESS en page 6

Tous les documents d'Ottawa rédigés dans les deux langues officielles

OTTAWA (PC) — Selon une procédure routinière, les Communes ont procédé mercredi à la première lecture d'un projet de loi d'initiative privée parrainé par M. Patrick Asselin, député libéral de Richmond-Wolfe, visant à décréter que tous les documents du gouvernement fédéral et de ses agences soient rédigés en français et en anglais.

Une large mesure de bilinguisme existe déjà à l'égard de ces documents mais des documents unilingues anglais font encore, de temps en temps, l'objet de critiques.

Quatre causes de danseuses "topless" sont renvoyées

Les costumes "topless" des danseuses à 20-20 ne sont pas obscènes, a décidé le juge municipal de Montréal Marcel Marier en renvoyant les causes judiciaires intentées contre quatre de ces danseuses et le gérant du cabaret "Au Petit Baril" du 3777 boulevard St-Laurent.

Le juge Marier en est venu à cette conclusion, hier, lorsque les policiers de l'escouade de la moralité ont admis que l'arrestation des accusées avait été effectuée à cause du costume et non pas de la danse.

Les danseuses, acquittées sont: Paulette Laporte, Sonia Paré, Nicole Racette et Claudette Brisebois. Le gérant, Réal Morency, a lui aussi été acquitté de l'accusation d'avoir permis la présentation d'un spectacle obscène.

Une première procédure judiciaire pour les mêmes accusations et les mêmes accusées avaient été entendues par le juge Pascal Lachapelle qui avait, lui aussi, renvoyé les

"Windsor" devient "Peel"

Il n'y aura bientôt plus de rue "Windsor" à Montréal.

En effet, donnant suite à une recommandation du sous-comité de toponymie, le comité exécutif de la ville de Montréal propose au conseil municipal de changer le nom de la rue

"Windsor" en celui de "Peel".

L'actuelle rue Windsor relie la rue South au boulevard, à l'intersection de la rue Peel. La rue Peel rappelle le souvenir d'un premier ministre de l'Angleterre, sir Robert Peel.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Des policiers transportent sur une civière le corps d'une jeune caissière qui a été assassinée, vers 11 h, hier matin, au cours d'un vol à main armée perpétré à la librairie Ferron, au 1456 rue de la Montagne. La jeune fille, âgée de 21 ans, a été atteinte de plusieurs coups de couteau par tout le corps. La police détient présentement un individu de 35 ans, domicilié à Rosemont, qui s'est constitué prisonnier peu après l'attentat.

Tuée à coups de couteau dans une librairie

Un individu de 35 ans est présentement détenu dans les cellules de la Sûreté de Montréal et il sera cité comme témoin important à l'enquête du coroner qui se tiendra au début de la semaine prochaine sur la mort d'une jeune caissière tuée hier matin au cours d'un vol à main armée.

Le détenu, dont la police n'a pas dévoilé l'identité, s'est rendu lui-même aux policiers du poste no 10, peu après l'attentat. Il a plus tard été remis aux mains des détectives Emile Boire et Fernand Rajotte, de la Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Mon-

treal, qui s'occupent de l'enquête sur cet assassinat.

L'individu se serait présenté à la librairie Ferron, au 1456 rue de la Montagne, peu après 11 h hier matin. Menaçant la caissière, Mlle Claude Doucet, âgée de 21 ans, du 2137 est, rue Sherbrooke, le voleur réclamerait le contenu de la caisse.

On ne sait pas exactement ce qui s'est produit à ce moment-là. Selon la police, la caissière, qui étudiait la danse classique, aurait voulu résister à l'agresseur. Ce dernier, armé d'un couteau de poche, aurait alors bondi sur sa victime et

Voir TUEE en page 6

Saint-Michel: devra-t-on recourir à l'extradition pour ramener des témoins rendus en Floride?

par Léopold LIZOTTE

La préenquête du juge Gérard Laganier sur le ou les pots-de-vin géants qu'aurait encaissés le maire et certains conseillers de Saint-Michel, ces dernières années, ne s'est pas terminée hier soir, comme on le prévoyait.

Et ce, par la faute de quelques hommes d'affaires fort en vue du Grand Montréal, qui, s'ils avaient été entendus hier soir, auraient pu permettre une fin hâtive à cette procédure d'exception qui, selon d'autres prévisions, fera sursauter d'une indignation compréhensible les contribuables de la ville voisine.

Au cours des dernières heures, des subpoenas ont été signifiés, mais sans résultat, aux domiciles de ces messieurs qui, dès l'annonce de la préenquête, auraient soudainement "opté" pour Miami ou quelque localité avoisinante et plus discrète.

Ces fuyitifs, si on peut les appeler ainsi, auraient cependant eu soin de laisser dans la métropole des "gardiens" chargés de les tenir au courant de la marche des événements et du progrès des procédures. Et, au besoin, de laisser entrevoir, plus ou moins faussement, leur retour à très brève échéance.

Mais sans qu'ils ne réapparaissent jamais sur la passerelle d'aucun avion en provenance de la côte floridienne.

Ces absences peuvent-elles paralyser la préenquête en cours? C'est fort peu probable.

D'une part, on aurait collé jusqu'ici une preuve plus que nécessaire pour porter les accusations les plus sérieuses.

Mais, si l'on veut en savoir davantage, ramener ces gens à Montréal ne pourrait bien être qu'un jeu de procédures assez banal.

Il s'agirait tout simplement de loger des accusations de conspiration contre ces gens qui veulent apparemment rester loin d'ici, pour quelques semaines, et entreprendre immédiatement des procédures en extradition. S'ils sont parmi ceux qui auraient versé les pots-de-vin géants, ils sont d'ailleurs susceptibles d'être mis en accusation au même titre que les recepiers de ces prébendes hors-dimensions.

"Ils n'arrêteront pas l'enquête"

C'est ainsi, en tout cas, que

la situation pouvait se résumer aujourd'hui.

Au terme de la séance prolongée d'hier soir, le juge Laganier, respectant évidemment le huis clos hermétique qu'il a imposé autour de la préenquête, n'a rien voulu déclarer d'autre que ceci:

"Ce ne sont pas les témoins partis en Floride qui vont arrêter l'enquête en cours".

Et c'est de ce laconisme même que l'on a pu déduire que, d'ici quelques heures, on pourrait bien assister à une migration à rebours de ceux qui, présentement, ne se ressentent apparemment pas du climat... local!

Dans une salle voisine du Palais, quelques heures plus tôt, le juge Paul Hurdau avait pour sa part continué la série d'enquêtes qui lui a été confiées, sur les plaintes portées antérieurement.

Et, au terme de ces enquêtes, il avait envoyé à son procès, dans trois cas différents, le conseiller Maurice Constantineau et il avait libéré d'autre part le conseiller Gérard Caron d'une autre plainte en raison de l'absence d'un témoin-cle.

Une ressortissante italienne qui est présentement au chevet de l'une de ses sœurs, dans son pays d'origine. Et dont on ne sait pas exactement la date de retour dans la "principauté" de Saint-Michel.

Et il obtint son permis sans difficulté, ce même soir, des conseillers réunis.

L'enquête aurait pu être ajournée à une date éloignée, mais le procureur de Caron, Me Jean Salois, s'y opposa fermement, en soutenant que ce serait absolument injuste pour le prévenu, contre qui, de toute façon, une autre plainte semblable pourrait être portée ultérieurement.

Le premier témoin contre Constantineau a été un vendeur de roulottes, M. Maurice Gauthier, qui, dès 1964, avait un permis de vente en règle avec la municipalité.

Lorsqu'il s'est agi de son commerce, il crut tout naturellement que son permis existant allait servir, mais il reçut de l'hôtel de ville une lettre l'avertissant qu'il opérait sans permis.

Interrogé par Me Gérard Beaudry, le procureur spécial de la poursuite, il soutint qu'il s'en fut voir le maire Maurice Bergeron, qui le référa au conseiller de son quartier: le prévenu.

Ce dernier lui demanda tout d'abord \$1,000.

Puis il lui offrit lui-même...

Quelques heures avant l'assemblée du conseil municipal, toutefois, il réussit à "régler" pour cinq billets de \$100.

Et il obtint son permis sans difficulté, ce même soir, des conseillers réunis.

Voir SAINT-MICHEL en page 6

Finis les traces de l'hôte, avec...

LES SANDWICHES PEGROID'S

Sandwiches préparés de façon experte. Formes attrayantes: triangles, spirales, sandwiches doubles, etc. Généreusement garnis de jambon tranché, rôti de boeuf, salade de poulet, salade aux œufs, etc.

SOYEZ UNE HOTESSE A LA PAGE

48 sandwiches Pegroid suffisent amplement à rassasier de 4 à 8 personnes, et ne coûtent que \$300

PEGROID'S LTD.

4075 SAINT-DENIS

Notre devise: Fraîcheur et qualité

Signalez dès aujourd'hui 844-3901

Nous livrons partout à Montréal

Tape-cité

OU VOUS TROUVEREZ...

la plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.

PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN

7865, SAINT-HUBERT 276-2685

STATIONNEMENT GRATUIT

LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'À 18 HRES

JEU. ET VEN. JUSQU'À 21 HRES — SAM. JUSQU'À 16 HRES

(Une division de André Radio Service Ltd.)

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à souder ne sont pas seulement pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi, nombre d'autres utilisations.

VENTE PIÈCES REPARATIONS

des fusils et compresseurs

RINKS BRUNNER CURTIS

DEVILBISS KELLOGG LINCOLN

QUINCY WEBSTER ETC...

Gélinas COMPRESSORS INC.

4845, rue ST-DENIS

Stationnement gratuit à côté du magasin

288-0163

8 H. AM. à 8 H. PM. — VENDREDI SOIR JUSQU'À 8 H. — Le SAMEDI JUSQU'À MIDI

C'est de bon goût!

UN MAGNIFIQUE PANIER DE FRUITS

et

FRIANDISES de fantaisie "DIONNE"

BISCUITS COCKTAIL de FANTAISIE

MELANGES COCKTAIL, etc.

DELICIEUSES ORANGES ESPAGNOLES A NOMBRI

Fraises, Nectarines, Pêches, Prunes, Papayas, Avocats, Limettes, Raisin Ribier, Tangerines, Poires Anjou, Poires Comice, Fruits Ugli, Melons de Miel, Ananas, etc.

A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, rue STE-CATHERINE — Tél. 849-2341

coin rue Drummond — Montréal

A la **BOUTIQUE COLONIALE**

CHAISE HAUTE

de style colonial tout en bois "Rock Maple" (pas de tissu). Très facile d'entretien car il n'y a pas de recoin.

\$30

SPECIAL cette semaine

VAST CHOIX DE MEUBLES COLONIAUX

OUVERT jusqu'à 9 h 30 jeudi et vendredi soirs

Le samedi jusqu'à 6 p.m.

A. FORGET INC.

6707, BOUL. ST-LAURENT — TEL. 274-5568

(juste au nord de St-Zélie)

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

CORBEIL

sur la place

Voyez notre collection de Catherine et Christophe en exclusivité à La Boutique Rose, rez-de-chaussée — ci-contre Iweed et collerette de velours frappé

6500, ST-HUBERT angle Beaubien 279-4581

PLEINS FEUX



SUR L'ACTUALITÉ

LA NOUVELLE GUERRE D'ASIE A COMMENCÉ?

3.-Les Américains attaquent le Vietnam à partir de sept bases principales en Thaïlande

PAR FERNAND GIGON

DANS une des salles de l'état-major thaïlandais, au Palais Rose, les cartes du Royaume couvrent entièrement les parois.

Aucun pouce carré de libre pour épingle l'anatomie d'une "bunny-girl" de "Playboy" ainsi que c'est si agréablement le cas dans les mêmes salles des troupes américaines en campagne.

Ici, le sérieux domine.

Quand un étranger pénètre dans ce sanctuaire, des portes de teck coulisent aussitôt, cachent les cartes et, par la même occasion, effacent les secrets.

Sur d'autres cartes beaucoup plus grossières, un petit point noir au milieu d'une zone claire indique l'emplacement d'une base militaire.

Des traits de couleur foncée les relient les uns aux autres. Parfois en gras, parfois en pointillé.

Ces traits, qui représentent des routes, quadrillent le pays. Des bretelles percent vers le Laos et le Cambodge, tandis que d'autres suivent la côte et coupent la Thaïlande en deux.

Là où la route n'existe pas, les infiltrations communistes créent l'insécurité.

Aujourd'hui, aucun pays, en Asie, ne possède d'aussi belles routes, d'aussi grandes, d'aussi bien goudronnées et d'aussi stratégiques.

L'épine dorsale

L'épine dorsale qui court du sud au nord, de Bangkok à Nongkai, à la frontière du Laos, aux rives du Mékong, porte le joli nom de Route de l'Amitié.

A ses deux extrémités, un monument en rappelle la construction récente. Sur une plaque de bronze deux mains, l'une brune, l'autre blanche, symbolisent le mariage des efforts.

Avec les 20 millions de dollars qu'elle a coûtés, les ingénieurs l'ont sortie dans le paysage, longue et asphaltée.

Dans sa partie nord, après avoir escaladé puis dévalé quelques collines, elle file devant elle, droite comme un I.

Des avions légers, en cas d'urgence, peuvent la prendre comme piste d'atterrissage. N'étaient les buffles qui ne comprennent rien à la stratégie et qui l'encombrent, ce pourrait être la plus grande piste du monde.

Sur les cartes, des repères indiquent les emplacements des sept principales bases aériennes mais omettent les dizaines et les dizaines de camps cachés, souvent entoués dans la brousse, à l'abri des yeux indiscrets.

Dans ces camps, les experts des "special forces" préparent les officiers thaïs à devenir des professionnels de la

guerre, c'est-à-dire capables d'interpréter à la machine électronique la stratégie à appliquer.

Les bases construites par les Américains, payées par eux, appartiennent aux Thaïlandais.

Ils en sont les maîtres absolus et les mettent à la disposition de leur puissant allié. Aussi y font-ils la loi et empêchent-ils les journalistes d'aller y promener leur curiosité.

Une seule fois, l'état-major a fait une exception. Il a invité, au milieu du mois de mars 1967, quelques correspondants à visiter Korath et Takli. Ce qu'ils ont pu y voir et y photographier ne représente pas le dixième de ce que les Américains montrent généreusement à leurs hôtes, sur leurs bases du Vietnam. Depuis cette visite, portes closes partout.

Pendant près de 18 mois, les Américains ont nié l'évidence, à savoir que ces bases thaïlandaises étaient opérationnelles. D'ici leurs avions décollent et s'en vont bombarder le Vietnam du Nord et la "piste Ho Chi Minh", cette route de l'Onclé Ho par laquelle Hanoi ravitaillerait, en soldats et en armes, les Vietcongs du Sud.

Si l'on en croit les communiqués, il a été déversé sur cette route qui appartient autant à la propagande qu'à la réalité, plus de bombes que sur toute la Ruhr pendant la dernière guerre.

Vingt fois, les aviateurs US ont annoncé qu'ils l'avaient définitivement coupée à la hauteur du col de Mu Gis ou sur les escarpements du plateau des Bolovens. Vingt fois, le Vietcong a réussi à se faufiler à travers les décombres et à secourir les guérilleros du Sud.

Au mois d'avril, chaque année pendant les fêtes du Py Mai qui correspondent au Nouvel An de l'Occident, les diplomates en poste à Vientiane se rendent à Louang Prabang où le roi Savang Vatthana les reçoit. Les diplo-

mates en rangs d'oignons, le chef emplumé sous le bras et les crachats sur le cœur, attendent dans la cour du Palais que Sa Majesté les salue.

L'an passé, alors que les Américains n'avaient toute espèce d'action aérienne vers l'est, c'est-à-dire vers Hanoi, le hasard, ou la malice, a voulu que l'ambassadeur des Etats-Unis soit, à un moment coïncé entre les représentants de Moscou et celui du Vietnam du Nord tandis que l'ambassadeur de Chine souriait dans son coin.

A l'instant précis où le Roi apparaissait, un bruit fracassant s'est élevé de derrière le Mékong qui coule au pied du Palais. Et les diplomates de lever la tête pour voir passer à ras les arbres du Phu Sri une escadrille de jets américains, si lourdement chargés de bombes et de napalm — au moins 3.000 lb par unité — qu'ils peinaient à grimper les échelons du ciel.

Ils venaient du sud-ouest, c'est-à-dire de la Thaïlande et fondaient vers l'est, donc vers le Vietnam du Nord. Oubliant protocole et rigidité, tous les diplomates éclatèrent de rire en regardant leur collègue US. Pour une bonne journée, ce fut une bien bonne journée.

Une base pour bombardiers

Voici peu, l'ambassadeur des Etats-Unis à Bangkok a pris sa revanche au cours d'un dîner de gala. Au représentant de l'Angleterre qui se lamentait des virevoltes de Malte, des attentats d'Aden et de la sourde angoisse qui naît à Singapour à mesure que Londres s'en retire, il disait: "Ne vous inquiétez pas pour votre flotte en Asie, venez chez nous à Sattahap. On y a creusé un port en eau profonde, bien protégé, double d'une base aérienne, et assez grand pour y abriter toute la flotte de votre pays et une bonne partie de celle des Etats-Unis."



Un B-52, retour du Vietnam, atterrit à la base de Sattahap

SATTAHAP, à 100 milles à l'est de la capitale, est un lieu qui sera connu du monde entier dans quelques mois. De là, exactement de la piste de U-TAP-PAO, partent les bombardiers B-52, ces forteresses volantes du massacre qui arrachent avec elles trois wagons de bombes.

Le State Department a demandé l'autorisation d'utiliser Sattahap avant même que les désengagements de la piste soient achevés pour aller matraquer le Vietnam du Sud.

Un B-52, avec trente tonnes d'explosifs, met exactement 25 minutes pour arriver au-dessus de delta du Mékong et autant pour revenir à sa base.

Grâce à ce court laps de temps, les bombardiers qui décollaient jusqu'à présent de Guam, peuvent réaliser deux ou trois raids par jour.

Voici deux ans, des broussailles denses couvraient les 13.000 milles carrés de la base. Puis l'extraordinaire mécanique américaine est arrivée sur place pour raser, creuser, aplanir, drainer, remplir, soutenir, fortifier et cimenter Sattahap.

Aujourd'hui, les structures métalliques des radars et des phares remplacent les cocotiers. Budget pour les travaux seulement: près de 100 millions de dollars.

Les entrepôts gigantesques qui dépendent de la base se remplissent peu à peu. Sur les routes qui convergent vers Sattahap fourmillent des camions qui transportent des bombes, des roquettes, des munitions, des fusées. De quoi anéantir le Vietnam.

Dans ces casernes fortifiées, à l'abri d'un on ne sait quel adversaire, les entrepôts pour Hawk terre-air, pour missiles à tête chercheuse, naissent à un rythme qui scellent les secrets militaires.

L'importance des travaux, traduite par des achats de ciment, prouve que des bombes atomiques pourraient être stockées à Sattahap. Les casernes à l'américaine, c'est-à-dire supérieures en confort aux H.L.M. de l'Europe, peuvent loger les 2.500 à 3.000 hommes nécessaires à la sécurité et à l'entretien de la base. En plus, 2.000 aviateurs s'installent dans ce qui pourrait être un paradis, hors la guerre.

Environ 3.000 hommes vivent sur les bases de Udorn et de Ubon. C'est d'ici que décollent les Phantom 104 et les F-4 qui vont pilonner le Vietnam du Nord. Ils franchissent le Mékong, le Laos et en vingt minutes arrivent sur Hanoi. Encore dix minutes de vol vers le nord et ils seraient en Chine.

A la hauteur du Dien Bien Phu, et un peu à l'est de Sam Neua, les aviateurs entrent dans la zone de haut danger. La DCA communiste les attend à partir de cet instant. Parfois les fusées soviétiques terre-air foncent à leur rencontre.

Après avoir largué leurs bombes, les avions reviennent en Thaïlande. Souvent, au cours de leur mission, un avion est blessé. Le pilote doit atterrir

en catastrophe. Il descend en parachute dans une zone contrôlée par le Pathet Lao, lui-même communiste. En deux ans, l'aviation américaine a perdu plus de 200 pilotes dans ces circonstances. Or un pilote de jet, jusqu'à ce qu'il soit capable de maîtriser le ciel, son avion et d'accomplir sa mission, coûte aux contribuables américains un million et demi de dollars.

Ce spécialiste, il faut tout mettre en œuvre pour le récupérer en cas d'accident. C'est une des tâches de la base de Nakhorn Phanom, siège du 5e Air Command, dont une section, en état d'alerte, 24 heures sur 24, recherche dans la jungle les aviateurs accidentés.

Chaque pilote, avant de partir en mission, sait par cœur les "zones de sécurité" qui se relaient du Vietnam Nord à la Thaïlande. Ce sont des aires, arrachées à la jungle, sur lesquelles les minuscules U 10, ou Piper Cub et les HH 3C peuvent se poser.

Pas de piste mais un terrain vaguement aménagé par les Moïs, restés fidèles aux Américains et transformés par eux en maquisards.

Chaque pilote possède un émetteur-radio qu'il met en marche en cas d'accident. Les secours partent aussitôt.

Ils arrivent sur place, parfois en hélicoptère, bien avant que les commandos du Pathet-Lao aient le temps d'atteindre leur proie: 99 fois sur 100, la technique américaine bat leurs instincts de chasseurs.

La base des B-66

Quant à TAKLI, c'est la base d'où partent les chasseurs-bombardiers et les B-66 qui sont de véritables laboratoires électroniques volants. Ils ouvrent la voie aux B-52 et opèrent comme des éclaireurs chargés de nettoyer le ciel et les bases de DCA.

Les aviateurs peuvent ainsi rester cachés. Ils peuvent attendre patiemment les secours en demeurant sur place. Les Américains estiment qu'un pilote, livré à lui-même dans cette nature hostile, peut survivre pendant trois semaines. Sauf s'il est blessé.

Mais la base vedette de la Thaïlande, c'est KORAH, au centre du pays, presque sur la "Route de l'Amitié". Elle abrite 5.000 soldats mais sa structure lui permettra d'accueillir des brigades blindées prêtes à entrer en action en moins de 24 heures. Si fermée soit-elle aux journalistes, elle semble assez ouverte aux jupons.

Un dimanche, un curé d'Ubon qui missionne dans une région gangrenée par la subversion est appelé à remplacer à Korath son collègue, un chapelain américain, pour dire la messe. A sa grande stupeur, il croise dans le camp plusieurs de ses ouailles. Ce sont les Vietnamiennes venues du Nord, émigrées en Thaïlande avant Dien Bien Phu. Elles sont toutes communistes.

Le paradoxe, pour ne pas dire l'absurdité, des bases US en Thaïlande tient à ceci: elles sont opérationnelles dans un royaume parfaitement en paix. Elles portent la guerre, d'un pays qui la craint dans un pays qui ne la veut pas mais qui la subit.

Il n'y a qu'en Asie que de telles contradictions peuvent coexister. Mais personne ne voit très bien comment la Thaïlande, malgré son habileté politique et manœuvrière, va se sortir de cette situation dramatique.

Pour l'instant, comme le dit Pékin, les "flammes de la guerre révolutionnaire" font rage en Thaïlande. L'image est poussée au noir, mais cinq provinces, soit 30.000 milles carrés, vivent sous le règne de la loi martiale, les cours de justice y fonctionnent sans appel et la liberté individuelle n'y a plus aucun sens.

Un second Vietnam s'ouvre sous nos yeux et va saigner si les Américains ne gagnent ni la guerre, ni la paix contre le Vietcong.



La "route de l'Amitié", qui traverse toute la Thaïlande, est aussi une route stratégique...

L'INCIDENT

SUITE DE LA PAGE 1

dent; à Khe Sanh, 5.000 marines encerclés par 20.000 Nord-vietnamiens, et l'on parle d'un nouveau Dien Bien Phu; les forces communistes progressent au Laos, en Thaïlande et en Birmanie. Enfin, l'affaire du "Pueblo"...

Un autre coup à la crédibilité

"J'en suis marri mais j'avoue qu'en tant que citoyen et qu'individu je ne puis ajouter foi aux affirmations de mon gouvernement en ce qui concerne le "Pueblo", écrit un "columnist" aussi respecté et pondéré que Murray Kempton. Sans doute est-il trop tôt pour se prononcer sur les circonstances de l'arraisonnement du navire-espion américain. D'une part, le "credibility gap" force à la prudence.

En mai 1960 le gouvernement américain commença par nier l'existence de l'U-2 abattu près de Sverdlovsk.

En avril 1961, Stevenson affirmait au Conseil de Sécurité qu'aucun appareil américain n'avait participé à l'expédition de la Baie de Cochons.

Le 4 août 1964, Johnson ordonnait les premiers bombardements du Nord-Vietnam "parce que deux destroyers américains avaient été attaqués, en eaux internationales" par des vedettes nord-vietnamiennes.

Chaque fois le gouvernement américain dut par la suite ravalser ses paroles. Sans doute, des "chalutiers" soviétiques "pêchant" à trois milles des côtes américaines

se livrent-ils à un espionnage électronique du même type.

Il n'y a, cependant, en espionnage, de vilain que celui qui se fait prendre. A Palomares, au Groenland, ce sont des bombes-H américaines et non soviétiques qui tombèrent à la mer.

On n'a pas souvenir d'avions-espions soviétiques abattus au-dessus des Etats-Unis.

Que le "Pueblo" ait ou non effectué une incursion en eaux territoriales nord-coréennes, son arraisonnement et sa capture constituent un acte de rétorsion sans commune mesure avec l'infraction commise, et on se perd aujourd'hui en conjectures sur les raisons qui poussèrent la Corée du Nord à un acte de cette envergure.

La Corée du nord avait déjà protesté

D'une part, un journaliste japonais eut l'idée de rassembler, à Washington, les communiqués de presse nord-coréens des jours qui précéderent la saisie du "Pueblo" et trouva que le gouvernement de Pyongyang avait protesté plusieurs fois contre les intrusions de navires-espions américains.

Le 6 janvier des vedettes nord-coréennes arraisonnèrent 70 bateaux de pêche sud-coréens en mission d'espionnage; le 11 janvier elles capturèrent trois bateaux de pêche "du même type" et en coulaient un. On reconnaît à présent au Département d'Etat que la Corée du Nord a formulé dans ses émissions à la radio des protestations contre les intrusions de navires-espions mais on ajoute que "le "Pueblo" n'avait pas été nommé. On serait en droit de se

demander pourquoi ces avertissements n'ont pas été écoutés d'autant plus que M. Dean Rusk qui, en 1950, travaillait au "desk" asiatique du Département d'Etat avait alors choisi de ne pas tenir compte des menaces d'intervention chinoise en Corée. Ferait-il mentir le proverbe au sujet du chat échaudé...

Rusk se fait "savourer"

C'est en tout cas un véritable "savon" que le comité sénatorial sur les Affaires étrangères passa à Dean Rusk. Le sénateur républicain Karl Munt, archi-conservateur le "représentant" vertement et déclara: "Nous devons cesser d'envoyer des navires-espions de façon aussi provocante en des zones dangereuses".

Le ministre des Affaires étrangères dut promettre de "procéder à une révision des opérations des bateaux-espions".

De leur côté, certains amiraux se firent eux aussi tirer l'oreille et le président Johnson qui ne fut réveillé qu'à 2 h. du matin, alors que la saisie du "Pueblo" était consommée, n'eut pas pour eux et pour les hauts-fonctionnaires du CIA des mots tendres.

Malgré ses dénégations a posteriori, Eisenhower ignorait tout des vols des U-2. La conférence au "sommet" qu'il devait tenir à Paris avec Khrouchchev fut contremandée à cause d'opérations d'espionnage décidées à un niveau subalterne. Lorsque Johnson fut averti, à 2 h. du matin, de la saisie du "Pueblo" il se trouvait non seulement devant un fait accompli mais presque avec

une deuxième guerre asiatique sur les bras: les amiraux avaient décidé de détourner le porte-avions "Enterprise" (75 mille tonnes) de son cours prévu vers le Vietnam pour l'envoyer vers la Corée du Nord.

Provocation russe ou américaine?

La capture du "Pueblo" fut-elle incitée par l'URSS? Des personnes haut-placées à Washington pensent que l'URSS, loin de souhaiter la paix au Vietnam, y trouve son affaire; les Etats-Unis y sont saignés à blanc. Rien ne plairait plus aux Russes qu'une guerre sino-américaine. Ses deux rivaux principaux s'entrechiraient, l'URSS resterait hors de la mêlée.

Au contraire, s'agit-il d'une "provocation" américaine? Johnson ne pouvant se faire réaliste comme pacifiste, cherche-t-il à provoquer de nouvelles escalades et, par voie de conséquence, à être réélu par besoin d'Union Sacrée et de Salut National? Les récentes manœuvres conjointes américano-sud-coréennes intitulées "Bond du Tigre" avec participation de 300.000 hommes peuvent, dans ce contexte, apparaître comme ayant un caractère "offensif".

Il se peut, d'autre part, que les difficultés économiques éprouvées par la Corée du Nord aient poussé son gouvernement à tenter l'épreuve de force, ou du moins à rappeler son existence aux Russes et aux Chinois dont l'aide économique et militaire s'était singulièrement ralentie. On ne peut pas écarter enfin la possibilité d'une manœuvre concertée de diversion: de

puis quelques années, Hanoi, La Havane et Pyongyang forment un triangle de pays "révolutionnaires" qui se veulent indépendants, de l'URSS et de la Chine occupées à "poursuivre leur politique de grandes puissances".

Ces thèses sont discutées à Washington mais personne ne prétend savoir au juste le comment et le pourquoi de la saisie du "Pueblo".

Le président Johnson est embarrassé au possible. Il ne peut ni avancer ni reculer.

Des représailles contre la Corée du Nord seraient hors de proportion et ne rendraient pas à l'Amérique l'équipage du "Pueblo".

Dans le privé, les Soviétiques se montrent plus conciliants qu'en public. Ils sont liés à la Corée du Nord par un traité d'assistance militaire et doivent agir prudemment. De son côté, le président Johnson est résolu à épuiser tous les moyens avant d'avoir recours à la guerre. Le temps, cependant, joue contre lui dans la mesure où déjà des voix républicaines l'accusent de ne pas défendre "l'honneur" du drapeau.

En démissionnant, M. Gardner déclarait l'autre jour: "Nous traversons, en tant que nation, une crise grave. L'Histoire n'est pas tendre pour les peuples riches qui refusent de prélever sur leurs richesses de quoi éliminer leurs misères".

La "Grande Société" est remise, d'ores et déjà, aux calendes grecques. Faut-il qu'en plus Johnson soit, comme il en confiait la crainte à sa fille l'année passée, l'homme qui commencera la troisième guerre mondiale?

ADULTES

SAVIEZ-VOUS...

qu'à l'INSTITUT ALIE vous pouvez désormais

PAR CORRESPONDANCE ou COURS DU SOIR

- Commencer une année scolaire en février
- Suivre ce cours par crédits
- Passer des examens officiels en juin ou en janvier

Cours secondaire 8 à 12e année
Début des cours: 5 février

MARC CARDINAL,
directeur de l'éducation des adultes

ATTENTION! NOUVELLE SERIE DE Cours d'anglais

1) DEBUTANTS 2) INTERMEDIAIRES 3) AVANCES
DEBUT DES COURS: 12 FEVRIER

ROGER RAYMOND,
directeur des cours du soir

INSTITUT ALIE
4364, Saint-Denis, Montréal 18
Prospectus, s'il vous plaît

☐ COURS DU SOIR ☐ PAR CORRESPONDANCE

Nom:

Adresse:

Ville: Tél.: LD-251-68

842-1791

INSTITUT ALIE

(Métro Mont-Royal)

Laval a différentes façons de calculer les honoraires des arpenteurs-géomètres

par Pierre VENNET

Laval a décidé de procéder à la mise à jour de la compilation cadastrale de 13 des 14 anciennes villes qui constituent son territoire.

Seule Laval-sur-le-Lac, où la compilation semble à jour, n'aura pas besoin d'une telle opération.

Le mode de paiement des arpenteurs-géomètres chargés de ces travaux est toutefois loin, à première vue, d'être uniforme.

Ainsi, à M. Maurice Gau-

dreault, on demande de procéder à la mise à jour de la compilation de l'ex-ville de Chomedey, au coût approximatif de \$1.125. Il devra terminer son travail dans les 30 jours et fournir trois copies additionnelles de son rapport, lesquelles seront payées par la ville de Laval \$125 la copie.

M. Maurice Desroches, à qui on a confié un travail semblable pour les anciennes villes de Fabreville et Laval-des-Rapides, ne devra charger approximativement que \$75 pour ses travaux. On lui paiera \$115 la

copie pour les trois exemplaires additionnels de son travail sur Laval-des-Rapides et \$93.35 la copie pour l'ex-ville de Fabreville.

M. Alfred Trotter s'est vu confier la compilation cadastrale des ex-villes de Vimont et de St-François.

A Vimont, on lui demande de faire ses travaux pour la somme approximative de \$250. Les copies additionnelles de son rapport seront payées \$50 chacune. Pour St-François, on lui a accordé approximativement \$100 et les copies additionnelles de ce rapport seront payées \$100.

Quant à M. Jean-Jacques Rondeau, il aura droit approximativement à \$700 pour la compilation cadastrale de l'ex-ville de Ste-Dorothée et des Iles Laval et de \$200 pour celle de Laval-Ouest.

Dans chacun des cas, il aura droit à \$50 pour les copies additionnelles de ses rapports, soit un sur Ste-Dorothée et les Iles Laval et l'autre sur Laval-Ouest.

L'arpenteur-géomètre Claude Lefebvre

Les honoraires de l'arpenteur-géomètre Claude Lefebvre seront calculés, on ignore pour-quoi, de façon différente.

M. Lefebvre s'est vu confier la mise à jour de pas moins de six cadastres différents, soit ceux du secteur ouest de l'ex-ville de Duvernay ainsi que du secteur est de la même ex-ville (il s'agit de deux compilations séparées), de celle de Pont-Viau, d'Auteuil, de Ste-Rose et de St-Vincent-de-Paul.

Pour M. Lefebvre, on ne fixe aucun montant maximum après un travail de ce genre.

Les résolutions l'engageant fixent à \$3 approximativement par lot le montant de ses honoraires, quel que soit le montant de lots compris dans les cinq anciennes villes dont il doit faire six mises à jour cadastrales.

Comme tous les autres, il doit fournir un rapport dans les 30 jours et trois copies additionnelles par rapport.

Celles-ci lui seront payées, la copie, \$70 pour Duvernay-Ouest, \$60 pour Pont-Viau, \$80 pour Auteuil, \$70 pour Ste-Rose, \$80 pour St-Vincent-de-Paul et \$75 pour Duvernay-Est.



photo PC

Remise des prix

Au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée hier au Cercle national des journalistes, à Ottawa, M. Jean-Luc Pélissier, ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a procédé à la remise des prix de reportage aux gagnants d'un concours national organisé par le Conseil canadien des ministères des ressources. La Société Radio-Canada a mérité la part du lion : prix d'excellence pour une émission réalisée par M. Laurence Cosnell, "Air of Death" et une mention honorable accordée, dans la catégorie des moyens de diffusion audio-visuels, à James McClean, pour l'émission "Water and Global Man". Le prix au reportage exceptionnel, dans la catégorie des imprimés, a été attribué à Ted Grinsdale pour un article sur la pollution à Sudbury paru dans "Information", organe des Métallurgistes unis d'Amérique. Le journaliste de LA PRESSE, Albert Tremblay, a mérité une mention honorable dans cette catégorie. Tremblay, que l'on voit ici en compagnie de M. Pélissier, avait soumis à l'attention du jury une série de quatre articles sur la pollution de l'air à Montréal.

TUEE

SUITE DE LA PAGE 3

L'aurait-t-elle de nombreux coups de couteau au cou, à la poitrine et au bas du corps.

Le bandit devait s'enfuir avec le contenu de la caisse :

une somme d'environ \$30.

Quelques minutes plus tard, il fut pris de remords et décida de se rendre au poste no 10 pour se constituer prisonnier.

S'adressant à l'officier de faction, le présumé assassin déclara : "Je pense que je viens de tuer une jeune fille".

Sur ces paroles, les policiers se sont précipités à la librairie Ferron pour retrouver la jeune victime inanimée et baignant dans son sang.

Le présumé meurtrier, qui a conduit les policiers sur la scène de l'assassinat, a été ramené dans les cellules du poste no

10 et écroué jusqu'à l'arrivée des détectives de la SEC.

L'individu présentement détenu n'aurait aucun antécédent judiciaire.

SAINT-MICHEL

SUITE DE LA PAGE 3

Un jeune policier présentement employé dans une grande industrie montréalaise, M. Jacques Marchand, soutient ensuite que le même conseiller Constantineau lui a réclamé également \$1.000 pour le faire entrer dans la police de Saint-Michel.

Lui expliquant qu'il n'y avait que trois postes à remplir et cinq demandes, il lui déclara que, ce qu'il fallait pour faire pencher la balance en sa faveur, c'était une "petite recommandation de \$1.000".

Mais, à la suite d'une démarche prêtant à quiproquo, auprès d'un officier supérieur de la police, il abandonna la partie en se disant qu'il ne croyait pas qu'il pourrait jamais faire un travail de bon policier dans cette ville-là.

Dans ces deux cas, Constantineau devait être envoyé à son procès immédiatement, et le juge Hurteau décidait lui-même de changer le cautionnement personnel jusque-là accordé en un dépôt en argent de \$300.

Le dernier témoin de la séance devait être un vendeur d'automobiles de Terrebonne, M. Gilles Ferland, qui, entre mai et novembre derniers, aurait tenté de s'établir à Saint-Michel. Et sur un terrain qu'il avait un autre homme d'affaires il avait d'ailleurs acquis.

Mais, lorsque présenté au conseiller Constantineau, ce dernier aurait déclaré que, dans ce cas, c'était... \$5.000.

— Et qu'est-ce que vous avez fait? de lui demander Me Beaudry.

"Eh bien! nous n'avons pas ouvert".

— Mais vous êtes-vous établis ailleurs?

"Oui, à Terrebonne".

De 17, le nombre des commissions scolaires à Laval passerait à 15

par Pierre VENNET

L'île Jésus, où l'on compte encore 14 commissions scolaires locales et trois régionales s'achemine lentement vers un certain regroupement.

De 17, le nombre des commissions scolaires catholiques a de bonnes chances de passer à 15 l'an prochain.

Il était de 19, il y a deux ans à peine et de 18 l'an dernier.

La situation se complique davantage si l'on tient compte que l'une des commissions scolaires locales, celle de St-Théophile-Laval-Ouest est affiliée à une régionale située en dehors du territoire de l'île Jésus, soit celle des Deux-Montagnes et qu'une autre ne dépend d'aucune régionale.

Par ailleurs, deux des régionales de l'île Jésus, Mille-Isles et Duvernay, ont sous leur juridiction 6 commissions situées au nord de l'île Jésus, soit Bois-

des-Filons, Rosemère, St-Joachim-de-la-Plaine, St-Henri-de-Mascouche, Terrebonne et Lachenaie.

Si on ajoute que la plupart de ces commissions siègent le même soir en autant d'endroits différents, on s'imaginerait les difficultés de celui qui voudrait suivre la situation scolaire de Laval.

St-François et Duvernay-Est

Tout d'abord les démarches entre les commissions scolaires de Côte St-François et St-François en vue d'un regroupement sont amorcées.

De la façon dont elles procèdent il semble presque certain que le regroupement aura lieu d'ici la fin de l'année académique, c'est-à-dire à temps pour entrer en vigueur en septembre prochain.

Par ailleurs, une réunion a eu lieu à l'Ecole Notre-Dame-

du-Sourire pour discuter du sort de la Commission scolaire de Duvernay-Est, qui n'accueille que 490 élèves environ.

Deux solutions s'offrent à celle-ci : ou s'unir à St-Vincent-de-Paul ou à la nouvelle commission de St-François.

Le principe du regroupement a été accepté à l'unanimité par les commissaires mais non les modalités.

Un commissaire trouve qu'il serait plus avantageux, économiquement de s'unir à St-François. Les autres rétorquent que la commission de Duvernay-Est a déjà conclu plusieurs ententes de service avec St-Vincent-de-Paul.

Chose à peu près certaine, la Commission scolaire de Duvernay-Est disparaîtra en septembre prochain, annexée à St-François ou à St-Vincent-de-Paul.

En 1967 c'était celle de Cap-St-Martin qui disparaissait, annexée par Chomedey.

Voirie: priorité au réaménagement du rond-point de la mort à Saint-Hubert

par Claude MASSON

Le réaménagement de la route no 9, principalement ce que l'on surnomme "le rond-point de la mort" situé à l'intersection du Chemin Chambly, est la première priorité du ministère de la Voirie pour la région et les travaux devraient débuter à l'été.

L'adjoint de l'ingénieur en chef du ministère, M. John Connelly, a déclaré hier à LA PRESSE que la décision finale quant à ce projet d'envergure dont la réalisation durera deux ans sera connue lorsque le prochain budget provincial sera rendu public.

"Nous avons inscrit ce projet comme priorité no 1, de dire M. Connelly, et l'on connaîtra la réponse par le budget."

Le projet, dont les plans sont déjà complétés depuis quelques années, devait tout d'abord être complété avant l'Expo 67, mais on a jugé finalement que le délai ne permettait pas de terminer les travaux et des améliorations temporaires seulement ont été apportées pour la durée de l'événement international.

Le réaménagement permanent comprend quatre phases :

● la construction d'un viaduc qui permettra de relier la partie du Chemin Chambly située dans Jacques-Cartier et Longueuil à celle qui traverse toute la ville de Saint-Hubert pour se rendre à Chambly. Le tunnel en question passera sous la route no 9 et sous la voie ferrée qui passe à proximité de cette voie ;

● le redressement de la rou-

te no 9 sur toute son étendue dans le secteur concerné ;

● la construction d'une voie secondaire pour permettre aux automobilistes qui circulent sur la route no 9 de dévier vers le Chemin Chambly s'ils le désirent. Ce projet sera semblable aux travaux exécutés à la 55e rue à Lachine où quelque 1.800 véhicules peuvent circuler à l'heure ;

● l'élargissement du Chemin Chambly par la construction d'une quatrième voie. Une première expérience en ce sens a déjà été menée à bonne fin dans les limites de Jacques-Cartier et de Saint-Hubert.

Fermeture des passages

D'autre part, la Chambre de commerce régionale St-Laurent-Richelieu a décidé de demander au ministre de la Voirie de voir à faire le nécessaire pour fermer tous les passages qui se trouvent dans le territoire central de la route no 9, entre Beloeil et l'échangeur boulevard Taschereau-boulevard Laurier, près du pont Jacques-Cartier.

La résolution adoptée à ce sujet mentionne que, s'il devient nécessaire de conserver quelques-uns des passages à cause de l'éloignement des ronds-points, des pistes d'accélération devraient être aménagées.

Au cas où certains de ces passages seraient conservés, la Chambre de commerce régionale suggère d'obliger les usagers à ne les emprunter qu'après avoir roulé sur une certaine distance sur la route et avoir indiqué leur intention de faire un virage à gauche.

La RCMP n'a pas mal agi, selon Pennell

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général, M. Larry Pennell, a déclaré hier aux Communautés qu'il ne reconnaît pas que la Gendarmerie royale du Canada se soit comportée de façon mal venue lors de l'arrestation en fin de semaine dernière, à Rigaud, Québec, du Britannique Charles Wilson, l'un des auteurs du vol d'un important convoi de billets de banque en Angleterre il y a quelques années.

M. Pennell, qui répondait à une question de M. Davie Fulton, a souligné que Wilson a été appréhendé samedi à sa résidence canadienne de Rigaud en vertu de l'article 16 de la Loi canadienne sur l'immigration, qui stipule qu'une arrestation ne requiert pas de mandat quand les autorités ont des raisons suffisantes de croire qu'un citoyen est entré au Canada en ayant recours à des procédés illégaux.

Le solliciteur général a ajouté que le surintendant de Scotland Yard, M. Thomas Butler, qui est venu à Montréal pour le rapatriement de Wilson, n'a pas participé à son arrestation.

M. Pennell a dit qu'ayant pénétré dans la résidence canadienne de Wilson, les agents de la GRC ont mis la main sur de l'argent et des objets appartenant à Wilson, avec le consentement de celui-ci, et qu'ils lui ont remis par la suite ces objets et l'argent. Il a ajouté que Wilson a remis \$1.200 à sa femme qui a été rendue à la libé-

té sous un cautionnement de \$1.000.

M. Pennell a fait état dans sa réponse de nouvelles publiées dans les journaux selon lesquelles l'avocat-conseil de Mme Wilson a menacé d'intenter des poursuites contre la GRC et contre la sûreté britannique, Scotland Yard. Le solliciteur général a dit qu'il voulait insister sur le fait que selon ses renseignements, toute poursuite contre la GRC à cet égard n'aurait aucun fondement.

TOPLESS

SUITE DE LA PAGE 3

Ce jugement du juge Lachapelle avait été porté devant le juge Philippe Pothier de la Cour Supérieure. Ce dernier avait donné raison au juge Lachapelle.

"La cour, avait dit le juge Pothier, n'a pu trouver trace de l'exploitation du sexe dans les danses des accusées. Il s'agit d'une danse aux mouvements rapides qui reflètent la vigueur et l'endurance de la jeunesse".

Entre le bon sens et le bon goût, il y a la différence de la cause à son effet.

La Bruyère



"Maîtres dans l'art de bien meubler"

St. Hubert Furniture
Tél. 274-3644 6330 St-Hubert
au sud de Beaulieu

Il n'y a qu'un seul St-Hubert Furniture. Entrez à 6330, St-Hubert

À CAUSE DE SON SUCCÈS NOUS CONTINUONS NOTRE

Grand SOLDE de JANVIER JUSQU'AU 3 FÉVRIER ÉPARGNEZ PLUS DE 50% SUR DES MEUBLES DE QUALITÉ

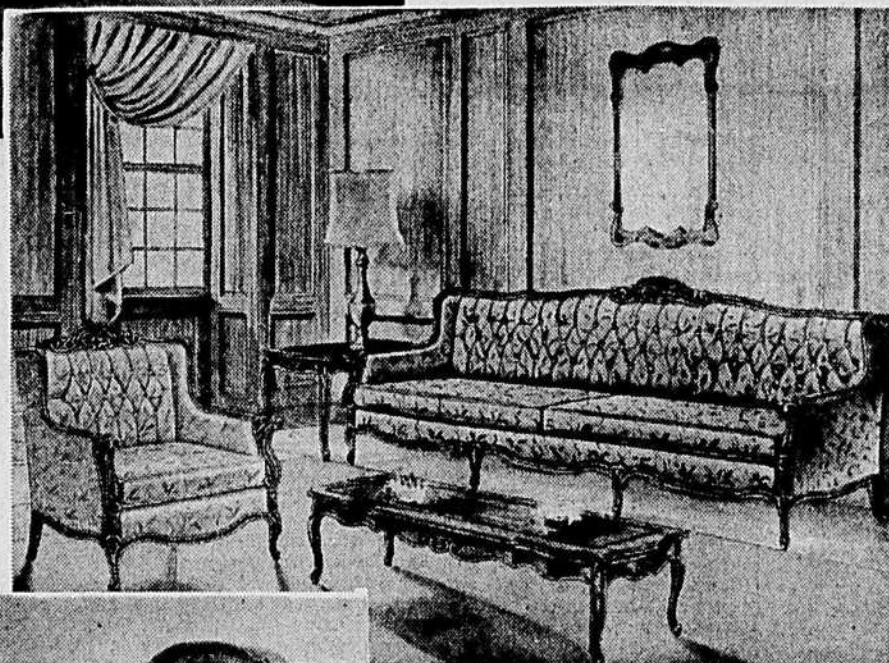


MAGNIFIQUE CHOIX DE

- Chambre ● Vivoir ● Salle à manger ● Lampes ● Tables ● Chaises ● Sofas ● Ensembles de dinette ● Meubles de hall ● Bibelots ● Peintures à l'huile etc.



- 5 étages débordant des plus riches ameublements
- Des milliers d'articles originaux à exemplaire unique
- Valeurs fantastiques
- Sofas et fauteuils rembourrés par Dorcini



- Termes disponibles
- Entreposage gratuit

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 10 p.m.

St. Hubert Furniture
Tél. 274-3644 6330 St-Hubert
au sud de Beaulieu

Il n'y a qu'un seul St-Hubert Furniture. Entrez à 6330, St-Hubert

"Nous offrons aux Montréalais des meubles de la meilleure qualité depuis plus de 35 ans"

Des carabins, deux dromadaires, Évangéline, BB, une vache, un bus

par Gilles Racine

Il fallait voir cet assemblage hétéroclite, hier soir, au Centre sportif de l'Université de Montréal, à l'occasion du dévoilement des "prises":

- une vache, surnommée "Judy La Vache";
- deux dromadaires empruntés au zoo de Granby;
- un autobus de la CTM avec son chauffeur (Maplewood-31);
- le drapeau de l'université McGill;
- la duchesse de Lévis, Mlle Francine Kirouac;
- un char d'assaut;
- le siège du Lieutenant-gouverneur (que la police a récupéré en fin de soirée);

- Brigitte Bardot ? sa reproduction en cire seulement (on offre \$100 de récompense à qui dénoncera les "voleurs");
- la danseuse à go-go Évangéline dont la principale caractéristique est de peser environ 200 livres...

Ce ne sont là que quelques-unes des innombrables et parfois innommables prises du carnaval des étudiants.

De 2,000 à 2,500 étudiants ont manifesté bruyamment leur enthousiasme devant les surprises continues du dévoilement des prises qui s'annonçaient assez terne cette année.

Mais les prises ne sont rien sans leur histoire propre. Depuis quelque temps, déjà, les étudiants se sont fixés des règles strictes pour éviter de



Une prise qui a fait sensation: "Judy La Vache"

se faire semoncer par l'opinion publique.

Souvent, les étudiants, faisant preuve d'imagination, mais limités par les règlements, ont dû faire appel à la bonne volonté soit des personnes capturées, soit des propriétaires des prises.

Il en est ainsi du char d'assaut ou camion blindé (dérobe à la caserne du Régiment de Maisonneuve avec l'aide du conseiller Euclide Laliberté); de la duchesse de Lévis, des dromadaires qu'accompagnaient des gardiens du zoo de Granby; des diverses personnalités: Lise Payette, Jacques Boulanger, Guy Sanche, Réjean Lefrançois, Georges Carrère, Denis André.

Les meilleures prises furent

sans doute celles qui réclameront des étudiants imagination et finesse d'action.

Le "rapt" de Brigitte Bardot au musée de cire de Mme Tussaud en est un exemple: quatre étudiants et une étudiante des HEC paient leur billet d'entrée. L'étudiante a deux manteaux sur elle. A l'intérieur du musée, ils sortent BB de sa cage et l'habillent. Deux étudiants la prennent sous le bras et entourent des autres, ils sortent tranquillement du musée alors que cinq autres étudiants occupent la caissière. Avec BB sous le

bras, les étudiants cheminent un court moment rue Sainte-Catherine sans que personne ne s'aperçoive de quoi que ce soit. De là, ils sautent dans une automobile et filent déclarer leur prise au Centre sportif.

Quant à l'animal surnommé familièrement par les étudiants de Pharmacie "Judy", il y avait déjà accord avec le dirigeant d'un grand entrepôt. Mais il leur fallait déjouer l'attention des employés: ils contrefont donc un contrat de vente et un certificat de vaccination. Avec cela et la remorque qu'ils avaient louée, le tour était joué.

Une aide particulièrement efficace est venue au secours des étudiants (des HEC) qui s'étaient emparés d'un autobus de la CTM sur son parcours régulier. Mme Lise Payette, animatrice de l'émission radiophonique "Place aux femmes", a réussi à persuader (les étudiants n'y parvenaient pas) les trois policiers de Montréal, qui étaient venus faire enquête sur le vol d'un autobus, de retarder de quelques minutes leur action. Si elle a réussi, ce n'est pas tant par son premier que son deuxième argument. Le premier était celui-ci: "Je vais tous vous inscrire au concours du plus bel homme de la province." Son second: "En retardant de quelques minutes votre action, lorsque vous partirez avec l'autobus, vous serez faits des amis des étudiants."



La belle Évangéline a apporté un argument de poids aux réjouissances des étudiants.



Brigitte Bardot n'est pas de glace mais de cire.



photos Robert Nadon, LA PRESSE

Cette belle enfant ne faisait pas partie du carnaval de l'Université de Montréal mais plutôt d'une manifestation hippiesque des étudiants du collège Sainte-Marie qui ont égayé hier le centre-ville.



La chimie du Sainte-Marie



Un rire qui vient du coeur



Une hippie du groupe Sainte-Marie qui aime mieux faire l'amour que la guerre.



Ils ne sont pas si chameaux que ça ces dromadaires!

photos René Picard, LA PRESSE

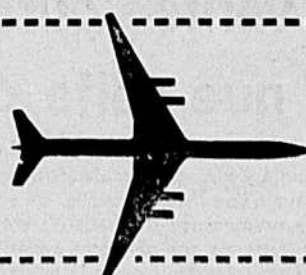
ENVOLEZ-VOUS POUR MIAMI BEACH

grâce au concours Goineau & Bousquet

Procurez-vous les règlements de participation à notre magasin.

Le tirage des deux billets aura lieu le 24 février 1968.

Le concours est ouvert à tous, sauf les employés.



GRANDE VENTE AVANT INVENTAIRE

Profitez des bas prix réduits et finissez 1 pièce dans votre sous-sol

ENSEMBLE DE MATERIAUX

pour 1 pièce 12' x 20' x 8'

- 300 P.L. 1" x 2" Base — Foulure en épinette.
- 56 mcx 2" x 3" x 8' épinette.
- 5 rouleaux laine isolante 2 1/2" x 15" x 100 pieds carrés.
- 240 tuiles à plafond blanc uni Domtar.
- 240 tuiles à plancher vinyle amiante 16"x12"x12"
- 16 feuilles acajou naturel rainure en V.
- 1 rouleau polyéthylène .002" x 500 p.c.

COLLE ET CLOUS FOURNIS

PRIX SPECIAL AVANT INVENTAIRE **\$169⁰⁰** livré



LE 'FRANKLIN'

Complet avec seuil à charbon, chenat et parastinelle. Fabrication totale en fonte selon un modèle original datant de plus de 100 ans. Il est à la fois antique et fonctionnel. Il combine les qualités de bien-être et de douce chaleur d'un foyer naturel aux fonctions ordinaires d'une petite cuisinière.

Prix avant inventaire **\$88⁵⁰**

PANNEAUX

- | | |
|--|--------------|
| MERISIER RUSTIQUE PREFINI de 1ère qualité 4' x 7' | \$575 |
| Prix spécial avant inventaire | |
| ACAJOU ESPAGNOL variton chesnut et cherry, 4' x 8' | \$525 |
| Prix spécial avant inventaire | |
| ACAJOU NATUREL rainure en V 4' x 8' | \$285 |
| Prix spécial avant inventaire | |

TUILE à PLAFOND

1ère qua. Domtar 1/2 x 12 x 12 **11¢**

TUILE à PLANCHER

VINYL AMIANTE
1/16" x 9" x 9" **8¢**
1/16" x 12" x 12" **14¢**



SALLE de BAIN

Comprend: bain, lavabo, toilette, avec siège, robinet mélangeur pour bain trop plein et renvoi, robinet combiné pour lavabo, syphon, renvoi de lavabo.
Prix spécial avant inventaire **98⁵⁰**
TUILES CERAMIQUES choix de couleur A partir de **59¢** pied carré

HEURES D'AFFAIRES
lundi, mardi, mercredi 7 h. a.m. à 6 h. p.m.
jeudi et vendredi ouvert jusqu'à 9 h. p.m.
samedi jusqu'à 12.30

GOINEAU ET BOUSQUET
CENTRE DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

164, boul. DES LAURENTIDES, Pont-Viau — Laval

Stationnement GRATUIT
Commandes téléphoniques acceptées
Composez **667-9770**

Préfontaine déclare avoir été littéralement ruiné par l'Expo

Raymond Préfontaine, ex-chef de service à Logexpo, aurait été littéralement "ruiné" par l'Expo 67.

"est lui-même qui l'a affirmé devant le juge Jacques Anctil, hier à midi, alors qu'il commençait à déposer pour sa propre défense.

Il y a quelques mois, en effet, il a dû recourir à une compagnie de prêt immobilier et le motel qu'il possédait à Chamblay et le terrain qu'il avait loué à la compagnie B.D.B.P., et ce, parce qu'il ne pouvait rencontrer les paiements dus sur ces deux propriétés.

Et même si l'on a représenté au cours de son procès, que de nombreuses réservations avaient été dirigées vers son motel, il a soutenu que ce motel, pendant la durée de l'Expo, n'avait jamais été loué à plus

de 60 p. 100, alors que, généralement, il ne l'était pas à plus de 40 p. 100.

Interrogé par Me Gérard Hébert, qui le représente avec Me Marcel Prevost, le prévenu a dit que le système de réservations de Logexpo était ainsi organisé qu'à certains moments plusieurs établissements pouvaient recevoir des demandes d'un même visiteur.

Ces visiteurs, en effet,

étaient souvent impatients lorsqu'ils ne recevaient pas une réponse rapide à leur demande et ils écrivaient de nouveau à la grande agence de logement de la Compagnie de l'Exposition universelle.

On se trouvait ainsi souvent, à des périodes différentes, en face (et sans forcément le savoir) de multiples requêtes des mêmes personnes, à qui l'on refilait des formules qu'elles remplissaient pour obtenir l'hébergement dans différents endroits.

D'autre part, a expliqué Préfontaine, il arrivait souvent que des visiteurs réservaient une chambre pour une semaine,

tout en n'envoyant un dépôt que pour une journée.

Ils arrivaient à la date convenue, mais, leur première journée passée et leur avance épuisée par la même occasion, ils se dirigeaient ensuite vers un autre établissement répondant mieux à leurs exigences ou se trouvant à plus faible distance de l'emplacement de l'Expo.

Et l'on perdait évidemment le reste de la semaine, avec une chambre vide.

Le prévenu a d'autre part confirmé à son tour que l'on était au courant, à Logexpo, qu'il était propriétaire d'un petit motel de neuf unités, à

Chamblay.

Il l'avait dit à l'officier de personnel qui l'avait tout d'abord interviewé lorsqu'il avait demandé un emploi au Service des finances, à l'Expo.

Mais celui qui l'interviewait lui avait répondu que cela n'avait aucune importance, étant donné le nombre de chambres qui allaient être requises par l'énorme flot de touristes que l'on attendait à ce moment-là.

Par la suite, il avait rencontré M. Jacques Bélanger, le directeur de Logexpo, et lui avait, à lui aussi, "avoué" qu'il était propriétaire d'un petit motel.

Mais ce dernier lui avait fait

la même réponse, en lui disant:

"Que veux-tu que cela fasse?"

Quant à ses relations... à 15 p.c. avec les "moteurs" Friendly et Rideau, Préfontaine dit que cela ne lui a rapporté, au total, que quelques centaines de dollars seulement.

Tout d'abord, il a fallu qu'il partage sa commission dans une proportion de 50 p. 100 avec le dénommé De Séve, qui lui avait soumis l'idée et, d'autre part, il a dû rembourser un nombre assez élevé de dépôts, parce que, dans son cas spécialement, le Service provincial du logement l'aurait constamment talonné à ce sujet.

SI VOUS SOUFFREZ ARTHRITE (RHUMATISME et MALADIES ASSOCIEES) IL Y A DE L'ESPOIR!

Pour vous aider, une brochure a été préparée dans un langage clair et concis au sujet de l'arthrite, du rhumatisme et de ses maladies associées. On vous renseigne sur ces maladies; on vous en énumère les symptômes et ce que l'on doit faire lorsqu'on souffre de ces maladies fort répandues. Peu importe si vous souffrez depuis longtemps ou ce que vous avez déjà essayé — il y a de l'espoir. Demandez dès aujourd'hui votre copie GRATUITE.

Cette brochure illustrée de 36 pages a été préparée comme service au public. — Ecrivez pour obtenir votre exemplaire GRATUIT.

Société de Recherches
Educatives
Dépt. 230, C.P. 12, Rosemont,
Montréal, Can.

VENTE! VENTE!

BONDI

MEUBLES SCANDINAVES CONTEMPORAINS

9240, ST-LAURENT

381-7619

3 DERNIERS JOURS
JUSQU'AU SAMEDI 3 FÉVRIER

Le grand vol...en chaussures

Cela n'a lieu qu'une fois par mois...

En d'autres circonstances, vous payeriez \$5.99.

Ce "vol" n'a lieu qu'une fois par mois...

Voulez-vous en savoir plus? Ajoutons que ce mois-ci, deux styles différents sont offerts...

En cuir grainé, noir, sable, ivoire ou verni noir.

En modèle à lanière (à gauche) ou à bride en T (à droite).

Vous aimeriez profiter de ce genre de "vol" plus souvent...

Désolés, cela n'arrive qu'une fois.

Bata

- PLAZA ALEXIS NIHON (Atwater)
- 751 COTE ST-LUC
- 6571, rue ST-HUBERT
- CENTRE D'ACHATS VAN HORNE

et 7 autres succursales dans le Grand Montréal



Votre butin: \$4.00

par Claude MASSON

Si la ville de Saint-Léonard accède aux augmentations de salaire réclamées par les trois syndicats (policiers, manuels et fonctionnaires) dont la convention collective est échue depuis le 31 décembre dernier, les hausses pour une période de deux ans s'élèveront à \$350,000.

Où, pour le contribuable de cette municipalité de banlieue, ces demandes d'augmentation équivalraient à 8 cents les \$100 d'évaluation, ce qui veut dire une hausse probable des taxes en conséquence.

Tel est le résumé des propos tenus, hier, par le maire, M. Léo Ouellet, et le négociateur patronal, Me Claude-Ulysse Lefebvre, à la veille du début des négociations avec la Fraternité des policiers, le Syndicat des fonctionnaires municipaux et le Syndicat des employés manuels, tous affiliés à la CSN.

La convention collective du

quatrième syndicat, celui des cadres, prendra fin le 31 décembre 1968.

Les syndicats qui négocieront une nouvelle convention seront tous représentés par Me Claude St-Arnaud.

Le négociateur patronal, Me Lefebvre, a déclaré que tous les syndicats "aient jusqu'ici" "une très bonne convention collective et un contrat avant-gardiste". Selon lui, il ne s'agit que de négocier des salaires et de clarifier certains points de la convention qui était en vigueur jusqu'à la fin de 1967.

A Saint-Léonard, tous les employés municipaux, y compris le secrétaire-trésorier, sont syndiqués. On n'a pas omis de mentionner, au cours de la conférence de presse, que l'ancien maire, M. Paul-Émile Petite, est un permanent de la Confédération des syndicats nationaux.

Les nouvelles exigences salariales des syndicats, toujours

Narcotiques: la GRC se plaint de l'indifférence des jeunes

OTTAWA. (PCI) — La GRC s'est plainte de l'indifférence totale dont fait preuve la jeune génération à l'égard de la loi sur les narcotiques". La Gendarmerie affirme cependant que la véritable narcomanie est peu fréquente chez les jeunes.

Le rapport annuel de la Gendarmerie canadienne présenté hier aux Communes par le solliciteur général du Canada, M. Lawrence Pennell, démontre une hausse de 71.8 pour cent dans les offenses relatives aux narcotiques pour l'année fiscale 1966-1967.

Au chapitre du Code pénal, les offenses commises par les jeunes ont augmenté de 14.9 pour cent.

Les crimes sexuels ont augmenté de 14.7 pour cent et les attentats contre la personne, de 13.1 pour cent. Les atteintes à la propriété ont augmenté de 17.2 pour cent.

Les meurtres, tentatives de meurtre et homicides involontaires accusent une régression de 3.9 pour cent.

Chute mortelle à Trois-Rivières

Un ouvrier de 25 ans a été tué instantanément, vers 11 h. 30 hier matin, lorsqu'il a fait une chute d'une hauteur de 26 pieds pour plonger tête première sur un plancher de ciment, sur le chantier de construction du Foyer Joseph-Denis, une institution pour personnes âgées, à Trois-Rivières.

Il s'agit de M. Roger Fratelli, qui habitait au 1845, rue De-fond, à Shawinigan.

M. Fratelli marchait sur une poutre de bois qui céda sous son poids, l'entraînant dans une chute mortelle.

CKAC/73

nouvelles

sports actualités

informations

météo

reportages

précision rapidité concision

tout doux

pour l'eau dure!

L'eau est-elle dure? Constatez vous-même comment Arm & Hammer vous fait économiser 3 dollars sur 4 le jour de la lessive. Grâce à sa puissance concentrée, il chasse la saleté persistante que ni le savon ni les détergents seuls peuvent déloger. Pour votre prochaine lessive, ajoutez à l'eau un peu de soda à laver Arm & Hammer, et utilisez la moitié moins de savon qu'à l'ordinaire. Vos vêtements seront plus propres, plus clairs et... plus doux. Arm & Hammer, c'est le moyen économique d'alléger la corvée de la lessive... parce qu'il multiplie la puissance nettoyante de l'eau.

Le soda à laver
Arm & Hammer

Maintenant en deux formats—1 liv. et 3 livs 7 oz.

En vedette
cette semaine

PHARMACIE LAFORTUNE

1647 EST, FLEURY

TÉL. 381-4406

PHARMACIEN PROPRIÉTAIRE:
GASTON LAFORTUNE, B. Sc., PHM., L. PHM.

La Pharmacie Lafortune ne dispense que des produits pharmaceutiques. Faites-nous confiance: Profitez en même temps de notre service de prescriptions. Nous assurons gratuitement la levée et la livraison de toutes vos prescriptions. Attention spéciale aux commandes postales partout au Canada. Livraison rapide et gratuite.

PARAMETTES SPECIAL	2.96
PARAMETTES	3.10
ENFALAC (casse)	6.35
ANTIPHLOGISTINE	.97
ASPIRIN 100 comp.	.65
ASPIRIN 200 comp.	1.11
ASPIRIN 300 comp.	1.57
REDOXON 100 mg.	1.25
CONTACT-C rhume, sinusite	1.09
FOIE DE FLETAN 100 cap.	1.01
FOIE DE MORUE 10 minims.	.97
DYCHOLIUM 100 comp.	4.35
CAPSULES D'AIL 100	2.25

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX!

La priorité, au Québec, c'est de créer – vite – de nouveaux emplois

— Robert Bourassa

"Créer de nouveaux emplois à un rythme accéléré est sans contredit la priorité du Québec au cours des cinq prochaines années", a affirmé hier soir le critique financier de l'Opposition libérale, M. Robert Bourassa, devant une centaine d'étudiants réunis au collège Saint-Laurent, en banlieue de la métropole.

"Nous nous saignons à blanc, a-t-il ajouté, pour former des jeunes diplômés qui seront forcés d'aller à l'étranger faute de débouchés au Québec même."

Après un exposé sur le problème du sous-emploi, M. Bourassa fut amené par les questions de son auditoire à critiquer les thèses de M. René Lévesque, leader du mouvement "Souveraineté-Association".

A titre d'économiste, M. Bourassa a refusé de croire au succès de l'union monétaire, proposée par M. Lévesque, entre un Québec souverain et le reste du pays formant alors un nouveau Canada.

"Le maintien d'une monnaie commune, a-t-il soutenu, nécessite une politique fiscale commune, ainsi qu'une conformité des intérêts économiques."

Comme, lui semble-t-il, les intérêts du Québec ne pourront pas toujours coïncider avec ceux de son partenaire, il en résultera une incertitude qui pourrait faire fuir les capitaux vers des économies plus stables, telle celle des Etats-Unis. Il a mentionné que déjà, à cause du plus haut rendement des firmes américaines, nos compagnies de fonds mutuels transfèrent leurs capitaux à New York.

D'autre part, il a attaqué l'argument des souverainistes selon lequel le Québec pourrait faire l'économie de quelques centaines de millions en coupant le budget de la défense nationale. Selon lui, les USA ne donneront pas de privilèges économiques au Québec à moins que celui-ci ne contribue comme les autres alliés à la défense du monde occidental. Il a cité en exemple le cas de la Grande-Bretagne qui ne peut couper à son gré son budget de la défense à cause des pressions américaines.

Ce n'est là qu'une présomption, a-t-il cependant ajouté, mais nous n'avons aucune raison de croire que Washington sera plus indulgent pour Québec que pour Londres ou Ottawa.

D'autre part, à un étudiant qui doutait de l'utilité d'œuvrer dans l'un ou l'autre des "vieux partis", M. Bourassa a répondu que M. René Lévesque avait lui-même prouvé qu'il était possible de faire bouger le Québec en créant, grâce à un "vieux parti", des instruments de renouveau, tels la caisse de dépôts ou la Société générale de financement.

"Le député de Laurier a quitté le parti libéral sur la question nationale, non pas à cause de sa politique sociale et économique", a-t-il ajouté.

Puis il a terminé par cette interrogation: "N'eût-été de l'ultimatum que lui a lancé M. Kierans sur la question constitutionnelle, M. Lévesque aurait-il quitté le parti libéral?"

Assurément, M. Bourassa semblait le regretter.

L'expansion pourrait être ralentie par l'adoption rapide de la surcharge fiscale de 10 pour cent qu'il a déjà proposée. Le gain de production pourrait ainsi se situer au niveau élevé mais sain de \$61 milliards, ce qui porterait le produit national brut à \$846 milliards en 1968.

Appel à la modération

Dans le domaine des prix et des salaires, le président a lancé un nouvel appel à la modération. "Je dois à nouveau insister, dans les termes les plus forts que je connaisse, pour que les syndicats et les entreprises fassent preuve de la plus rigoureuse modération dans leur détermination des prix et des salaires en 1968," dit-il.

Afin de maintenir les produits américains disponibles et concurrentiels sur les marchés mondiaux et empêcher de nouvelles difficultés dans la balance des paiements, M. Johnson propose un moratoire volontaire sur les grèves dans les grandes industries.

Le président annonce aussi la création d'une commission du cabinet sur la stabilité des prix qui aura notamment pour tâche d'étudier avec le patronat et le travail des normes générales touchant les prix et les salaires.

Le président a également réitéré sa détermination de ne pas dévaluer le dollar et de maintenir le prix de l'or à \$35 l'once. Il a exhorté le Congrès à autoriser une expansion du commerce avec l'URSS et les pays communistes de l'est de l'Europe et à dégelier les réserves d'or qui soutiennent actuellement le dollar au pays.

M. Johnson, déterminé à réduire le déficit de la balance des paiements, a de nouveau demandé aux Américains de restreindre leurs voyages en dehors de l'hémisphère occidental pendant les deux prochaines années.

Il a aussi dénoncé la campagne protectionniste de certains membres du Congrès qui voudraient imposer des contingents d'importation sur l'acier et plusieurs autres produits. "Ce serait revenir à un protectionisme à courte vue," dit le président, et de telles mesures entraîneraient des représailles rapides contre les produits américains, punissant ainsi tous les Américains.

De leur côté, les conseillers économiques de la Maison blanche, dans leur rapport remis au Congrès par le président, arguent que 1968 sera une année d'expansion soutenue. Même si le relèvement des impôts demandé par M. Johnson est approuvé rapidement par le Congrès, les prix augmentent d'un peu plus de trois pour cent, estiment-ils. Les hausses de salaires devront demeurer en bas de la moyenne de 5,5 pour cent de l'an dernier si on veut ralentir la hausse des prix.

Le président Johnson présente son rapport économique

Il faut éviter les grèves et limiter la hausse des prix et des salaires

WASHINGTON (PA. UPI, AFP) — Le président Johnson a préconisé aujourd'hui une trêve entre les entreprises et les syndicats qui exclurait temporairement les grèves, une hausse d'impôt "dans les prochaines semaines" et une étude sur la possibilité d'établir de nouvelles normes pour les prix et les salaires.

Dans son rapport économique annuel au Congrès, le président constate que l'expansion des affaires est trop rapide et que les Etats-Unis doivent agir promptement s'ils veulent éviter un "boom fiévreux" susceptible de conduire "à une crise financière possible et peut-être à une récession".

Le président annonce aussi la création d'une commission du cabinet sur la stabilité des prix qui aura notamment pour tâche d'étudier avec le patronat et le travail des normes générales touchant les prix et les salaires.

Le président a également réitéré sa détermination de ne pas dévaluer le dollar et de maintenir le prix de l'or à \$35 l'once. Il a exhorté le Congrès à autoriser une expansion du commerce avec l'URSS et les pays communistes de l'est de l'Europe et à dégelier les réserves d'or qui soutiennent actuellement le dollar au pays.

M. Johnson, déterminé à réduire le déficit de la balance des paiements, a de nouveau demandé aux Américains de restreindre leurs voyages en dehors de l'hémisphère occidental pendant les deux prochaines années.

Il a aussi dénoncé la campagne protectionniste de certains membres du Congrès qui voudraient imposer des contingents d'importation sur l'acier et plusieurs autres produits. "Ce serait revenir à un protectionisme à courte vue," dit le président, et de telles mesures entraîneraient des représailles rapides contre les produits américains, punissant ainsi tous les Américains.

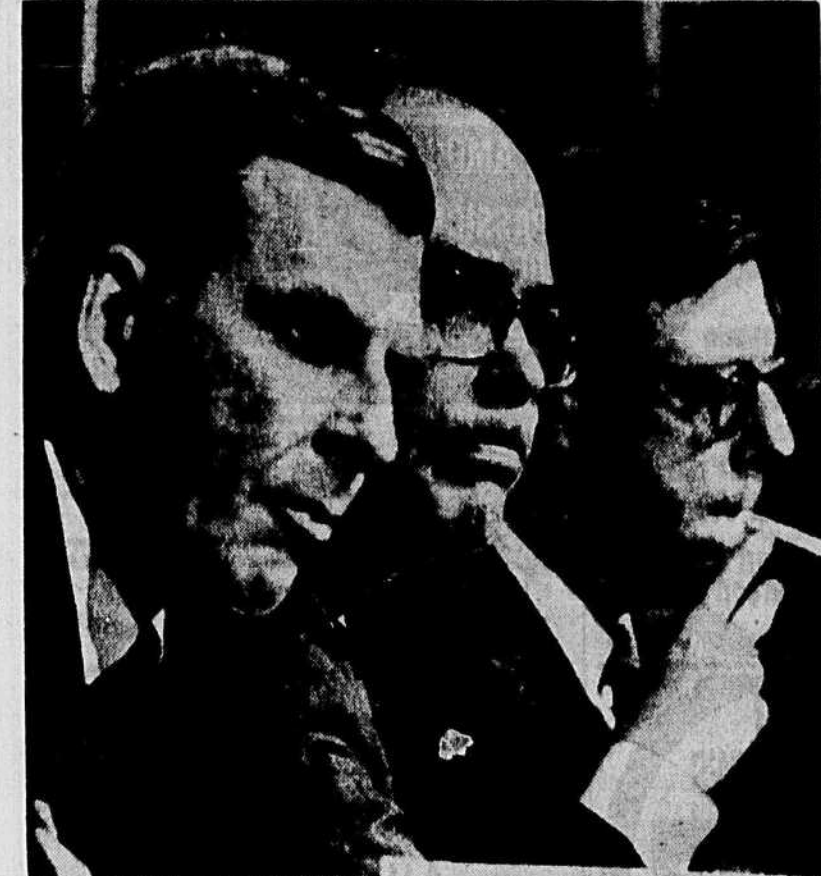
De leur côté, les conseillers économiques de la Maison blanche, dans leur rapport remis au Congrès par le président, arguent que 1968 sera une année d'expansion soutenue. Même si le relèvement des impôts demandé par M. Johnson est approuvé rapidement par le Congrès, les prix augmentent d'un peu plus de trois pour cent, estiment-ils. Les hausses de salaires devront demeurer en bas de la moyenne de 5,5 pour cent de l'an dernier si on veut ralentir la hausse des prix.

WASHINGTON (AFP) — Le satellite lunaire de la NASA "Orbiter-5" s'est écrasé hier, sur la Lune conformément aux ordres qui lui ont été transmis depuis la Terre par les techniciens américains. Il a atteint le sol lunaire à proximité de l'équateur de la lune à 2 h. 58 hne, hier après-midi.

"Orbiter-5" tournait autour de la Lune depuis le 5 août dernier.

WASHINGTON (AFP) — Le satellite lunaire de la NASA "Orbiter-5" s'est écrasé hier, sur la Lune conformément aux ordres qui lui ont été transmis depuis la Terre par les techniciens américains. Il a atteint le sol lunaire à proximité de l'équateur de la lune à 2 h. 58 hne, hier après-midi.

"Orbiter-5" tournait autour de la Lune depuis le 5 août dernier.



Les conseillers économiques du président Johnson : de gauche à droite, James Duesenberry, Gardner Ackley, qui démissionne pour devenir ambassadeur en Italie, et Arthur Okun, qui le remplace comme président.

Inauguration d'une usine de montage de... maisons

par Michel-G. TREMBLAY
envoyé spécial
de LA PRESSE

WOODSTOCK, Ont. — D'ici 1970, 585.000 résidences devront être construites au Canada et l'objectif visé pour 1968 de 175.000 nouvelles maisons doit être atteint afin de mettre un terme au plus tôt à la crise actuelle du logement.

Ce souhait du nouveau ministre de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Edgar J. Benson, ne pourra toutefois pas se réaliser par

l'unique action gouvernementale qui doit, en effet, compter sur l'initiative de l'entreprise privée. C'est en ces termes que M. Benson, qui est également président du Conseil du Trésor, a fait état des problèmes des gens à revenu modique qui ne peuvent se loger convenablement faute de construction domiciliaire.

M. Benson a fait ces déclarations, hier, à Woodstock, lors de l'inauguration de l'usine de montage de maisons fabriquées par la compagnie Maisons Alcan, Ltée.

La "Maison Universelle Alcan" est la première maison construite complètement en usine et vendue entièrement meublée. L'usine qui a coûté deux millions de dollars livre des maisons contenant un réfrigérateur, une cuisinière électrique, une lessiveuse, une sècheuse et une laveuse de vaisselle automatique. En plus des meubles, les tapis sont posés de même que les rideaux et les lampes, jusqu'aux tableaux.

Le prix de vente de ces maisons varie de \$8.500 à \$12.500 n'incluant cependant pas le coût du terrain, les fondations et l'aménagement du terrain. On estime à \$14.000 et plus le coût final de ces maisons préfabriquées.

L'usine de fabrication est située à une trentaine de milles de London, Ontario, près d'une petite ville industrielle, et les dirigeants de la compagnie Maisons Alcan prévoient produire 2.400 unités par année.

Cette entreprise domiciliaire, filiale de l'Alcan du Canada, installera ultérieurement des usines de montage additionnelles dans d'autres parties du Canada, et notamment dans la région de Montréal.

Le président de la compagnie Alcan du Canada, M. Fraser Bruce, qui a donné conjointement avec le ministre Benson

À pied de cochon

vous offre

Son dîner d'hommes d'affaires à partir de \$1.50

Son réputé menu à la carte

Ses entrecôtes grillées devant vous

Son choix de vins sélectionnés

Son cocktail-bar Parisien

Cuisine sous la direction de Mme Gabriella Godeanu

1449 rue Metcalfe (derrière l'hôtel Mc-Royal)

Réervations : 849-2195

Campagne des Fédérations du Grand Montréal

MM. Earle McLaughlin, président de la Banque Royale du Canada, et Marcel Vincent, président de la Compagnie de téléphone Bell du Canada, secondèrent le maire Jean Drapeau à la présidence de la Campagne des Fédérations du Grand Montréal, à titre de présidents des sections responsables de la sollicitation des entreprises.

La Campagne des Fédérations réunira en avril, les six principaux organismes de sollicitation de la région de Montréal.

Téléphone maintenant!

PAS DE COMPTANT 90 jours sans intérêt

PAS DE PAIEMENT jusqu'en MARS POUR PAYER

APPELER MAINTENANT 323-2512 ou 676-0306

VENTE DE BOEUF '68

- 3 JOURS SEULEMENT -

A & B DERRIÈRE DE BOEUF

Comprend : Steak surlonge, Steak Porterhouse, Steak New York, Filet Mignon, Steak T-Bone, Steak de Hanc, Boeuf haché, Steak de haut de ronde, Steak de bas de ronde, Roil "Eye", Roil de coupe, Boeuf haché

47

INSPECTÉ PAR LE GOUVERNEMENT

SPÉCIAL Pour petit congélateur B ou C LB 59

Votre achat comprend : COUPE, ENVELOPPÉ en DOUBLE dans le polythène et papier à congélateur, VIEILLISSEMENT, CONGÉLATION

CÔTE DE PORC \$9.20 approx. 60 lb

Comprend : JAMBON FRAIS, RÔTI D'ÉPAULE, CHOPS DE PORC, SPARERIBS, PORC HACHÉ

APPROUVÉ CANADA

POULETS À FRIRE CAT. "A" 9

CHOPS PORC 11

ÉPAULE FUMÉE JAMBON 10

BACON 10

Limite 10 lb par item avec l'achat de 100 lb ou plus!

CÔTE DE BOEUF A-B-C-D 35

Comprend : STEAKS, RÔTIS, BOEUF HACHÉ et BOEUF À BOUILLIR, INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT

Garanti tendre

R. & G. CALGARY MEAT INC.

10544, boul. L'ARCHEVÊQUE, Mil-Nord

Au nord du boulevard Industriel, quelques rues à l'est du boulevard Pie-IX, à l'arrière du centre commercial Forest.

323-2512

VENEZ OU TÉLÉPHONEZ 323-2512

R. & G. SOUTH SHORE MEAT INC.

3671, BOUL. TASCHEREAU

vis-à-vis de la Plaza Greenfield Park. A SEULEMENT 5 minutes du tunnel Wellington et 10 minutes des rues Atwater et St-Catherine.

Ouvert de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. du lundi au vendredi; jusqu'à 6 h. p.m. le samedi; fermé le dimanche.

676-0306

NOMINATION A CKAC



JACQUES-M. GOULET

M. Jean Parisien, vice-président exécutif, est heureux d'annoncer l'élection de M. JACQUES-M. GOULET au conseil d'administration de CKAC Limitée. Monsieur Goulet conserve son titre et ses prérogatives de directeur général de la station.

M. Parisien annonce également que la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée a obtenu une nouvelle charte pour l'exploitation de la station radiophonique sous le nom de CKAC LIMITEE et que dorénavant la station opérera sous cette nouvelle raison sociale.

A la première réunion des actionnaires, M. Paul Desmarais a été élu président, M. Jean Parisien, vice-président exécutif, M. Gaston Meloche, secrétaire, M. Edmond Deslauriers, C.A., trésorier et M. JACQUES-M. GOULET, ADMINISTRATEUR et DIRECTEUR GENERAL.

Le pionnier des stations françaises d'Amérique entend poursuivre les mêmes politiques qui ont assuré le succès de la station au cours des quarante-cinq dernières années. Un programme d'expansion est à l'étude.

Le siège social, les studios et le service commercial de la station sont situés au 1400, rue Metcalfe à Montréal.

La nouvelle compagnie sollicitera du Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion, la ratification de ce changement.

Corby Distillery

Le bénéfice net de la société H. Corby Distillery Limited et ses filiales pour l'exercice trimestriel terminé le 30 novembre 1967, s'est élevé à \$917,644.

Au cours du même trimestre de 1966, le bénéfice net avait porté sur \$888,632.

Ces chiffres correspondent respectivement à 83 cents et 80 cents par action.

Le communiqué de la compagnie ne mentionne pas le chiffre des ventes pour la période.



Diplômés de la CFA

Douze membres de la Montreal Society of Financial Analysts ont reçu, hier soir, leur diplôme de la Chartered Financial Analyst (CFA). En 1967, 491 personnes aux Etats-Unis et au Canada ont complété la dernière des trois années d'étude organisées par l'institut des CFA, dont le siège social se trouve à l'Ecole de commerce de l'Université de Virginie. L'institut sert à promouvoir l'établissement de standards de compétence technique et d'éthique professionnelle chez les analystes financiers. La société des analystes financiers de Montréal compte 350 membres. Sur la photo, M. P. H. Davies, de la Montreal Society of Financial Analysts félicite M. Jules-A. Huot (à droite), ancien président de l'organisme qui reçoit son diplôme. A gauche, apparaît M. Carl H. Otto, président actuel.

RAPPORTS FINANCIERS

Domtar

Le bénéfice net consolidé de la société Domtar Limited et de ses filiales, pour l'exercice annuel qui a pris fin le 31 décembre, s'est élevé à \$9,100,000, mentionne le rapport annuel que la compagnie a fait tenir à ses actionnaires.

Par comparaison, l'exercice précédent avait donné lieu à un bénéfice net de \$16,5 millions sur les mêmes bases comptables.

Le rapport souligne que les principes comptables ont été modifiés et que l'ancien système aurait donné des chiffres respectifs de bénéfices en 1967 et 1966 de \$12,6 millions et \$24,2 millions.

Les ventes ont été de \$428 millions en 1967 et \$430,1 millions en 1966.

CIL

Les ventes consolidées de la société Canadian Industries Limited pour l'exercice 1967 se sont élevées à \$273,030,000, en hausse de 4 pour cent sur le chiffre de 1966, communique la compagnie.

Les bénéfices nets consolidés, au montant de \$7,029,000 ont été l'équivalent de 70 cents par action ordinaire, comparativement à \$1,06 l'année précédente.

Le rapport souligne que des facteurs non sujets à se répéter ont causé une baisse substantielle du bénéfice, comme la mise en marche de la fabrique d'ammoniaque de Courtright en Ontario, et des grèves dans onze établissements.

Reed Paper Group

Les ventes consolidées du Reed Paper Group pour le troisième trimestre de son exercice, ont atteint \$165,620,000 comparativement à \$153,660,000 pour la même période de 1966.

Le bénéfice net intermédiaire pour ces trois mois terminés le 31 décembre, a été de

\$9,100,000 avant impôt, contre \$7,280,000 pour la période de comparaison.

L'amélioration des opérations est attribuée par la compagnie au succès du nouveau papier à tapisserie mural mis sur le marché britannique.



(PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes: McIntosh 3 po. et plus, \$3 le boisseau; 2 1/2 po. et plus, \$1,50 à \$2; McIntosh, \$1,50 à \$2, commerciales, \$1 à \$1,15; Wolfe River, \$1,25 à \$1,40; Russet, \$3 à \$1; Cortland, \$1,50 à \$2 le boisseau.
Belleraves: \$1,50 à \$1,75 les 50 livres.
Carottes: \$6 les 50 livres, \$7,50 pour 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres.
Choux verts: \$1,75 à \$2 la douz.; choux rouges: \$2,25 pour 18, Savoy \$2,25 pour 18.
Endives: \$4 pour 8 livres.
Oignons: jaunes, gros \$3,50 à \$3,75 les 50 livres, moyens \$2,75 à \$3 les 50 livres, \$4 pour 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, petits \$3 le sac de 10 livres, rouges \$2,50 à \$2,75 les 50 livres, \$2 à \$2,25 pour 12 cellos de 2 livres.
Pommes de terre: \$1,10 les 50 livres.
Pépins: \$2 les 50 livres, \$2,75 le boisseau.
Poireaux: \$1 à \$1,25 la douz.
Rutabagas: \$1,25 les 50 livres, \$2,75 à \$1 les 50 livres, \$1,75 le minot.

Falconbridge construira une usine de \$35 millions

TORONTO (PC) — La société Falconbridge Mines Ltd va entreprendre au printemps prochain la construction d'une usine de concentration de minerai de fer, au coût de \$35,000,000. L'usine sera située à deux milles au sud de la fonderie de Falconbridge dans la région de Sudbury, a indiqué mercredi la compagnie.

L'on prévoit que l'usine commencera à produire des boulettes de minerai de fer contenant un faible pourcentage de nickel, à partir de 1969.

Le concentré peut être directement versé dans les fours

des aciéries, et il sera surtout vendu aux producteurs d'aciers inoxydables et d'aciers alliés.

La capacité de production sera approximativement de 300,000 tonnes par année.

La société Allied Chemical Canada Ltd, construira, à proximité de l'usine de concentration, une usine de récupération du soufre, en le retirant des gaz produits au cours de l'opération de concentration.

Les deux usines emploieront un total d'environ 200 personnes. M. H. J. Fraser, président de Falconbridge, a précisé que les opérations de récupération du soufre réduiraient la pollution dans la région, et le concentré utilisera le nickel qui précédemment était perdu.

ADMINISTRATEUR A LA CANADIAN MARCONI



Robert Telford, C.B.E.

Au cours d'une réunion du conseil d'administration de la Canadian Marconi Company tenue à Montréal, le 29 janvier 1968, M. Robert Telford, C.B.E., a été élu administrateur à la suite de la démission de Sir Gordon Radley, K.C.B., C.B.E. qui a commencé à se départir de ses responsabilités au sein de l'English Electric Company. M. Telford est administrateur directeur de The Marconi Company Limited, en Angleterre. Il fut nommé à ce poste après avoir été au service de la compagnie pendant 20 ans. Il est commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique pour services rendus à l'exportation.

Les réserves d'or des Etats-Unis ont diminué de \$900 millions en décembre

WASHINGTON (PA) — Les réserves d'or des Etats-Unis, se ressentant de la ruée vers l'or des Européens, ont baissé de \$900,000,000 en décembre, chute la plus forte jamais soufferte de leur histoire annonce la Réserve fédérale.

Cette perte pour décembre porte la réduction des réserves en 1967 à \$1,170,000,000, la plus forte baisse depuis deux ans et le double de celle de 1966.

Le stock d'or actuel des Etats-Unis est à son plus bas niveau depuis 30 ans.

Des personnalités officielles attribuent cette baisse de 1967 aux achats spéculatifs qui suivirent la dévaluation de la livre sterling en novembre et également aux tensions et à la guerre au Moyen-Orient le printemps dernier.

Si ces deux événements ne

s'étaient pas produits, disent les sources officielles, les Etats-Unis auraient bénéficié l'an dernier de la première augmentation de leurs réserves en dix ans.

A la fin de décembre le stock d'or américain était tombé à \$12,100,000,000 annonce la Réserve fédérale, tandis que les réserves totales portaient sur \$14,800,000,000, en baisse de \$608,000,000 sur novembre.

Outre l'or, les réserves totales comprennent les devises étrangères convertibles détenues par les Etats-Unis, plus ses réserves au Fonds monétaire international.

Les ventes d'or domestiques en 1967 ont totalisé \$160,400,000, annonce le Trésor, laissant une perte nette légèrement supérieure à \$1,000,000,000.

Cette perte nette représente

les ventes d'or aux gouvernements étrangers ainsi que la part des engagements américains vis-à-vis du marché londonien de l'or.

Ces ventes aux gouvernements étrangers découlent du déficit de la balance américaine des paiements, qui permet aux étrangers d'obtenir plus de dollars qu'ils n'en retournent par leurs transactions, dollars qu'à leur tour ils échangeront pour de l'or.

Quant aux pertes sur le marché londonien, les Etats-Unis fournissent 59 pour cent de l'or vendu à Londres, en tant que membre du pool de 7 nations qui comprend le Royaume-Uni, l'Allemagne de l'ouest, la Belgique, l'Italie, la Hollande et la Suisse. La France qui faisait autrefois partie du pool s'est retirée. Depuis 15 mois elle

n'a, par ailleurs pas acheté d'or, aux Etats-Unis.

INFLATION

SUITE DE LA PAGE 24

face des nouveaux problèmes qui se posent, ceux, entre autres, dont tous les pays ont été témoins récemment sur le plan monétaire international — l'obligation, dis-je, d'agir avec prudence et prévoyance dans la conduite de nos affaires.

«A mon sens, l'un des problèmes les plus difficiles qui se posent continuellement à tous les pays consiste à combiner un ensemble de politiques qui leur permette de réaliser les objectifs internes de leur politique économique — par exemple un niveau élevé d'emploi et de croissance — sans pour autant contribuer au déséquilibre international.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

GÉRANT DES VENTES

Compagnie internationale de liqueurs douces recherche un homme bilingue, possédant au moins une 12e année, ayant de l'expérience dans la liqueur douce, le lait ou le pain, pour prendre entièrement charge de la distribution par camion de ses produits. Doit avoir une connaissance profonde des systèmes de livraison aux magasins et avoir l'habileté pour stimuler un groupe de vendeurs.

Salaire basé sur l'expérience, plus généreuse allocation d'automobile.

Les bénéfices sociaux sont égaux à ceux payés dans les meilleures industries.

ECRIRE A : CRUSH BEVERAGES LIMITEE
290, rue Deslauriers,
Saint-Laurent, Montréal 9.

ou APPELER A : A. J. Dawson,
Gérant divisionnaire,
331-7832

TOUTES APPLICATIONS SERONT TRAITEES
CONFIDENTIELLEMENT

DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

demandé au poste de télévision
CKTM-TV de Trois-Rivières

Les candidats sont priés de présenter leur offre de services par courrier marqué "CONFIDENTIEL", adressé à :

R. Bonneau, gérant,
CKTM-TV,
C.P. 277 — Trois-Rivières, P.Q.

AIDE-ESTIMATEUR
VILLE DE SAINT-LAURENT

CONDITIONS REQUISES —

12e Sciences-Math. — Cours Technique
— Bilingue — Expérience en Construction.

S'ADRESSER au

Chef du Personnel —

M. Robert Valade

777, boul. Laurentien,

Saint-Laurent, Québec

Tél. 744-6411 — Ext. 216

VÉRIFICATEURS AU TRÉSOR

MINISTÈRE DES FINANCES

MONTREAL

\$7,748 — \$9,204

POSSIBILITE DE CARRIERE A DES NIVEAUX SUPERIEURS.

FONCTIONS: Remplir une phase complète d'un travail de vérification, entretenir des rapports avec les représentants des entreprises commerciales.

QUALITES: Être membre d'une association reconnue de comptables et au moins 3 ans d'expérience.

INSCRIPTION: S'inscrire immédiatement à la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, Place du Canada, suite 1360, Montréal 3, P.Q. Circulaire 68-34.

OPPORTUNITÉ
INDUSTRIE PETROLIERE

Nous recherchons un homme qui

- Possède un minimum de 5 ans d'expérience dans l'industrie pétrolière au niveau des ventes en gros et/ou au détail et plus spécialement dans les ventes aux distributeurs d'huile à chauffage dans la région de Montréal et d'Ottawa.
- Est parfaitement bilingue, âgé de 25 à 45 ans, possédant le potentiel pour promotion future.
- Gagne actuellement au moins \$7,000 par an.

Si vous vous qualifiez et désirez vous joindre à une organisation nouvelle et agressive, veuillez écrire un résumé de votre expérience et curriculum vitae à

M. Guy Archambault

MURPHY OIL QUEBEC LIMITED

5075 De Sorel, Montréal 9

HOPITAL CHARLES LeMOYNE

121 boul. Taschereau, Greenfield Park

demande

ARCHIVISTE LICENCIE
INFIRMIERES LICENCIEES

EN SERVICE GENERAL

AU SOIN INTENSIF (POST SCOLAIRE)

EN PSYCHIATRIE (POST SCOLAIRE)

GARDES-MALADES AUXILIAIRES
INFIRMIERS AUXILIAIRES
COMMIS INTERMEDIAIRES

12e année, expérience en comptabilité

Appeler l'ASSISTANT DIRECTEUR DU PERSONNEL

672-2211 poste 219

INGÉNIEUR EN CONSTRUCTION

Demandé par entrepreneur général d'édifices industriels et commerciaux. L'homme qu'il nous faut doit être capable d'administrer le projet de construction dont il aura la responsabilité et superviser les ingénieurs du projet sous sa juridiction. De préférence homme bilingue.

SALAIRE ALLANT DE \$15,000 A \$30,000

Ecrire en toute confiance à

CASE 10,492 LA PRESSE

HOPITAL ST-LAMBERT (Convalescents)

requiert les services d'une garde-malade
auxiliaire licenciée à temps régulier de jour

S'ADRESSER A : 672-3320 poste 34 (Bureau des services infirmiers)

Placements recommandés

Nous offrons jusqu'à concurrence du montant disponible

	Taux	Echéance	Prix*	Rendement approximatif
\$100,000	Gouvernement du Canada	6%	1er avril 1971	99.50 6.17
(Echangeables jusqu'au 1/4/70 contre des 6% 1/10/69)				
100,000	Province de Québec	7½%	15 janvier 1978	100.00 7.50
100,000	Province de Québec	7½%	15 janvier 1988	97.50 7.75
100,000	Cité de Montréal	7½%	15 décembre 1981	100.00 7.50
100,000	Cité de Drummondville	7%	1er février 1978	97.00 7.42
100,000	Cité de Lachute	7½%	1er février 1978	99.50 7.57
100,000	Cité de Longueuil	7½%	1er février 1978	99.50 7.57
100,000	Commission Scolaire Catholique de Verdun	6%	1er juin 1976 et 1977	90.50 7.50
200,000	Alfred Lambert Inc.	7%	1er juin 1982	93.50 7.75

*Plus l'intérêt court, le cas échéant

Renseignements et prospectus sur demande

J. L. Levesque & L. G. Beaubien Inc

Valeurs de placement

360, rue St-Jacques

MONTREAL

Tél.: 879-2222

Le médicament du Dr Liefmann peut-il réellement guérir les arthritiques ?

par Claire DUTRISAC

Le Dr Robert Liefmann, qui a soigné mis au point une méthode de traitement efficace de l'arthrite, a donné hier, à Montréal, une conférence de presse d'un caractère plutôt inusité.

On a d'abord déclaré que seuls, les membres de la presse parlée ou écrite étaient admis à cette conférence et que s'il se trouvait dans l'assemblée des membres du Collège des médecins ou des représentants du gouvernement, ceux-ci devaient se retirer. En fait, étaient présents et sont quand même demeurés sur place, des observateurs du Collège des médecins, du Département des aliments et drogues et de la Société canadienne contre l'arthrite et le rhumatisme (division du Québec).

Le Dr Liefmann a déclaré que sa découverte peut, après six ans d'expérimentation sur 7.000 patients traités à sa clinique de Montréal, être considérée comme concluante. Ce médecin est âgé de 47 ans et est gradué des universités John Hopkins et McGill.

Insistant sur le fait que "son traitement n'est pas une cure", le Dr Liefmann a expliqué que sa méthode est simplement "un système de restauration de la balance métabolique du patient". L'arthrite, a-t-il dit, est causée par un déséquilibre des hormones.

L'invitation à cette conférence de presse précisait son but dans ces termes: "Pour expliquer comment les tracasseries administratives du gouvernement, les monopoles pratiques localement par les marchands de produits pharmaceutiques et autres intérêts empêchent

5.000.000 de personnes souffrant d'arthrite d'obtenir les traitements que nécessite leur état." Les journalistes ont représenté au Dr Liefmann le fait suivant: d'une part, il affirme avoir fait une découverte importante dans le domaine de l'arthrite, il dit que des médecins lui envoient des patients; d'autre part, selon lui, aucune autorité médicale, aucun de ses confrères ne veut l'appuyer et démontrer qu'il se heurte au conservatisme de la médecine traditionnelle.

Le seul témoignage qu'il a pu citer, et qu'un reporter de langue anglaise a dit avoir vérifié, est celui d'un médecin new-yorkais de Bronxville, le Dr Elisabeth Daley. Mme Daley s'est elle-même soumise au traitement du Dr Liefmann et fut complètement rétablie. Elle a suivi une centaine de cas qui ont été traités par le Dr Liefmann et elle rapporte que les résultats ont été excellents dans chaque cas particulier.

Bien qu'il fabrique lui-même un médicament qui consiste en des "séries de balancement d'hormones", il a été impossible de distinguer s'il s'agit d'un médicament ou d'une méthode de traitement.

Les journalistes ont rappelé au Dr Liefmann qu'en 1962, en octobre, le Collège des médecins et chirurgiens de la province a pris des poursuites judiciaires contre lui: il était accusé de pratique illégale de la médecine, n'ayant pas le droit de pratique au Québec. C'était la troisième fois, en quelques années, que le Dr Liefmann était l'objet de telles poursuites.

Son médicament, qu'il appelait le "liefcort" a été retiré de la circulation au Canada et en

même temps, les autorités américaines en interdisaient l'importation aux Etats-Unis. Selon les services de Washington, on aurait constaté des effets nocifs pouvant aller jusqu'à une extrême gravité. Au Canada, on n'a pas signalé de maladies imputables au "liefcort" mais on a noté certaines imperfections du produit. Parfois, la drogue avait produit des modifications de caractères sexuels chez ceux qui l'avaient absorbée: grossissement des seins chez les hommes et pousse de la barbe chez les femmes.

Le directeur de l'Administration américaine des drogues et des aliments, M. George Larrick, avait alors déclaré qu'il croyait bien que ses avertissements publics avaient réussi à restreindre le nombre des Américains qui voulaient se rendre au Canada pour y obtenir un prétendu remède contre l'arthrite connu sous le nom de "Liefcort".

"Nos chercheurs ont trouvé, avait-il ajouté, que le "Liefcort" contenait de puissantes hormones capables de causer de sérieuses intoxications et que l'emploi du médicament est dangereux." M. Larrick comparait devant le comité sénatorial formé pour étudier les phénomènes de la sénescence et sur le charlatanisme et autres pratiques frauduleuses.

M. Larrick a révélé qu'une femme de 71 ans, de Californie, était morte de complications survenues après qu'elle se fut procuré un approvisionnement d'un an de "Liefcort". Cette femme a succombé à des hémorragies utérines et à une pneumonie subéquente.

Le comité a aussi, en 1962, entendu un témoignage disant que ce médicament avait affreusement défiguré une fillette de six ans, du New Jersey.

Le bureau du procureur de l'Etat de New York, à Albany, nous a déclaré que deux chefs d'accusation étaient retenus contre le Dr Liefmann, depuis le 10 décembre 1957, et que celui-ci était l'objet d'un mandat d'arrestation pour avoir violé la loi américaine du Département des aliments et drogues. On a refusé cependant de préciser quelles mesures pourraient être prises par les autorités américaines si le Dr Liefmann se rendait aux Etats-Unis.

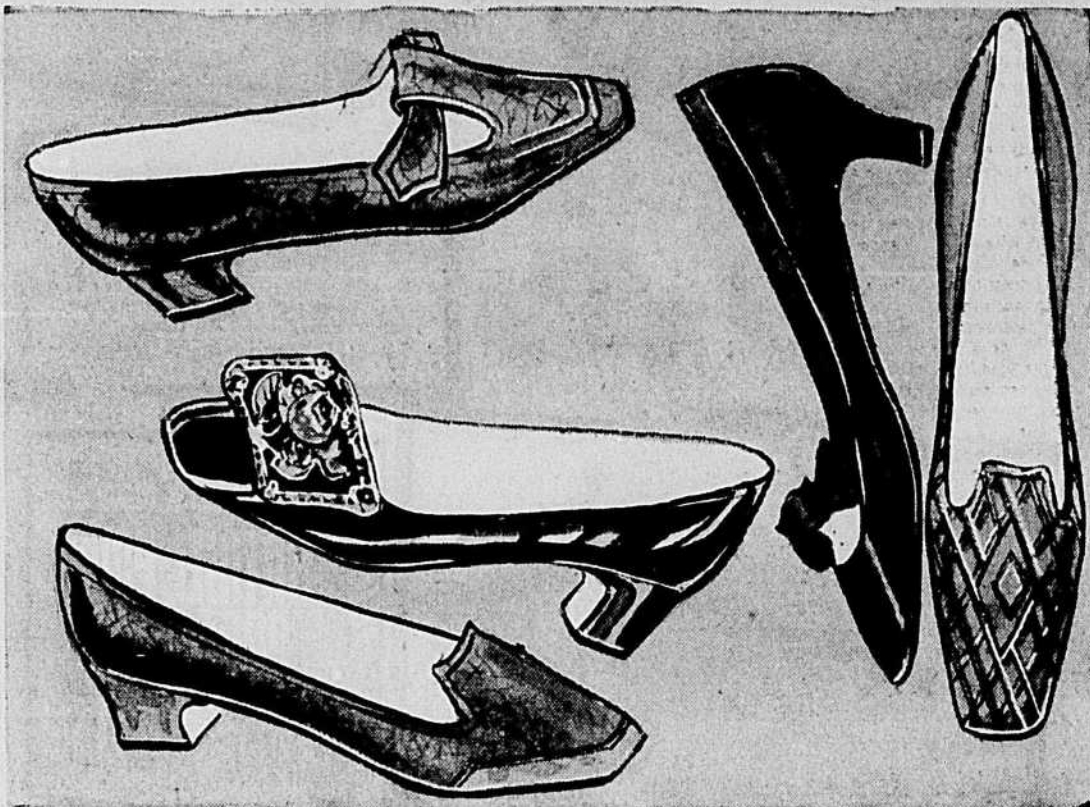
Le Dr Liefmann est accusé par le Département américain des aliments et drogues d'avoir distribué un médicament contre la calvitie chez les hommes alors que ce remède ne contenait aucune propriété efficace pour la repousse des cheveux.

En 1963, le Dr Liefmann était autorisé par le Collège des médecins à pratiquer sa profession au Québec. Le "liefcort" a pu ainsi connaître une nouvelle vulgarisation. Cette même année, le directeur de l'Administration américaine des aliments et drogues accusait le Dr Liefmann de promouvoir la vente d'un médicament des plus toxiques.

M. Pierre Motet, surintendant régional des services d'inspection du Département des aliments et drogues a affirmé que le Dr Liefmann n'avait adressé aucune demande à ce service pour son médicament. "Dans ces circonstances, a-t-il dit, il nous est impossible d'évaluer sa valeur thérapeutique."

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

20% de rabais
sur notre stock entier
de souliers de printemps "Naturalizer"



Ord. 16.00

12⁸⁰

Ord. 17.00

13⁶⁶

Ord. 18.00

14⁴⁰

Ord. 19.00

15²⁰

Ce printemps... partez du bon pied... avec des souliers "Naturalizer" tout confort. Chez Morgan vous trouverez une collection très variée de souliers de printemps tous réduits de 20% pendant cette offre extraordinaire. Souliers habillées, souliers sport... exécutés avec des cuirs de premier ordre et cuirs

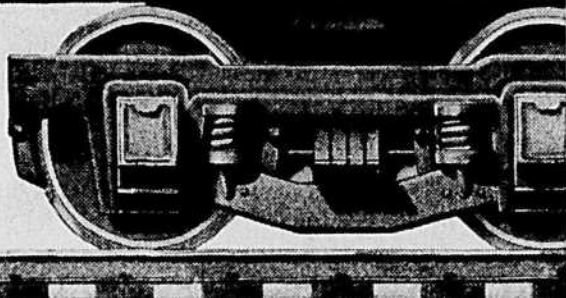
verniss brillants à la mode. Choix de coloris "dans le ton" noir, brun ou bleu. Pointures: 6 1/2 à 9 1/2 AAA à AA et 5 1/2 à 9 1/2 B, au magasin centre-ville.

Pointures 6 1/2 à 9 1/2 AA et 5 à 9 1/2 B aux succursales. Faites en sorte d'arriver tôt, les premières rendues auront le meilleur choix. C'est l'événement "souliers" de la saison!

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAUSSURES POUR DAMES, RAYON 31, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD.

Montréal-Québec

par le Rapido
vous voyagez
en toute quiétude



à quatre pieds
d'altitude!

- 3 Rapidos par jour — aller-retour
 - Repas offerts gracieusement aux détenteurs de billets de voiture-salon.
 - Départs de la gare Centrale: 7h 50, 12h 00, 17h 20.
 - A l'aller et au retour, le train arrête à Ste-Foy.
- Le tarif Rouge est de retour!
Billet simple de voiture coach, \$4.20
les jours de tarif Rouge:

CN

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Coiffure miracle... instantanée avec un chignon Dynel

- A. Vous achetez un chignon Dynel... il est assorti à la couleur de vos cheveux naturels.
- B. Il est monté et coiffé selon votre personnalité
- C. Vous le portez au gré de votre fantaisie.

Ce printemps, mettez l'accent sur votre coiffure. Voici un chignon Dynel* miracle... lavable, d'entretien facile... et livré dans une jolie boîte. Ce chignon se pose sans problème et métamorphose votre coiffure. Pratique et d'un grand chic.

Taille petite	Taille moyenne	Grande taille	Taille super-grande
19 ⁹⁵	29 ⁹⁵	39 ⁹⁵	49 ⁹⁵

* Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

COMPTOIR DES POSTICHES, RAYON 22, AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE SEULEMENT



Démonstration de Confection de housses sur mesure

Venez voir un artisan à l'oeuvre. Il taille, ajuste et coud des housses sur mesure. Une démonstration fascinante pour toute maîtresse de maison et couturière.

Endroit: Au rayon des tentures, centre-ville, au cinquième.

La date: A compter du lundi, 5 février au vendredi, 9 février... de 11 h 30 à 2 h p.m.

- Les jeudi et vendredi soir, 8 et 9 février... de 7 h à 8 h 30.

N.B. Ne manquez pas la vente de tentures et de housses faites sur mesure chez Morgan... en même temps.

Forum sur la décoration Décor joyeux... vie heureuse

Nos experts vous aideront à mettre en valeur les qualités de votre maison... ils vous montreront comment créer un décor élégant et plein de coloris, propice à une vie heureuse au foyer. Morgan présente une série de 2 conférences suivies de forum sous la direction de ses propres décorateurs-ensembliers, membres de l'Association des Décorateurs-Ensembliers de la Province de Québec.

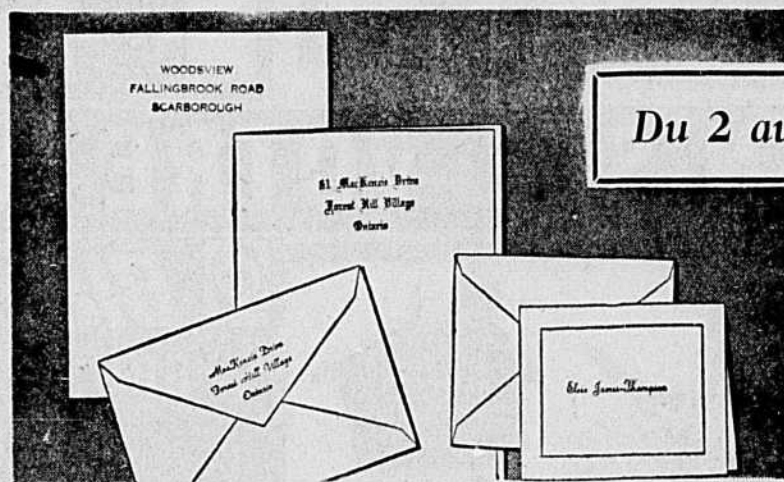
Première conférence — sujets: tentures, rideaux et tapis.

Endroit — Rayon des tentures, au cinquième, à centre-ville

Jours — Le jeudi 8 février — en français
Le vendredi 9 février — en anglais
de 2 h 30 p.m. à 3 h 30 p.m.
Entrée libre

Offre semestrielle Morgan

Papier de correspondance personnalisée



Du 2 au 10 février

Papier correspondance à votre nom

Papier "note" papier vélin qualité "Queen", blanc ou ivoire... 100 feuilles imprimées, (5 1/2" sur 7"), et 100 enveloppes assorties, impression nom et adresse (jusqu'à trois lignes)... ou 100 feuilles imprimées et 100 feuilles non imprimées et non pliées (5 1/2" sur 7) avec 100 enveloppes imprimées.

247

Cartes de correspondance

Cartes commodes pour remerciement, invitations intimes, pour accompagner un cadeau... papier plié "Mayfair" blanc porcelaine (3 1/4" sur 4 1/2"). 50 cartes avec impression en relief (une ligne) et 50 enveloppes assorties (non imprimées).

227

Choix de quatre styles d'impression et deux couleurs d'encre

• BLEU ou NOIR

TYPE No. 1 — OLD ENGLISH
Mrs. Herbert Garby

TYPE No. 9 — PARK AVENUE
Margaret Ann Hollis

TYPE No. 2 — FASHION LIGHT
Mrs. Harold Parsons

TYPE No. 4 — BLOCK
MRS. ANTHONY BULLOCK

Veillez compter un délai de cinq semaines pour la livraison

Pas de commandes postales ni téléphoniques
PAPETERIE, RAYON 18, AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE SEULEMENT

Dix projets de loi sur le tourisme au Québec

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Gabriel Loubier, soumettra lors de la prochaine session, une dizaine de projets de loi comportant des changements majeurs aux politiques québécoises en matière de tourisme.

Ces projets de loi, qui sont actuellement à l'étude devant le comité de législation du ministère et qui seront soumis prochainement au Conseil des ministres, comprennent notamment :

- Une refonte complète de la Loi de l'hôtellerie et l'adoption d'un Code touristique;
- la création d'un Office des crédits touristiques;
- l'institution d'un Conseil supérieur de la faune;
- des modifications visant à donner des pouvoirs accrus au Conseil supérieur du Tourisme;
- l'adoption d'une Loi-cadre des parcs provinciaux;
- des amendements d'importance aux lois de la chasse et de la pêche.

Ces informations, communiquées au représentant de LA PRESSE par un informateur digne de foi, complètent des déclarations antérieures du ministre du Tourisme sur quelques-uns de ces projets de loi.

Loi de l'hôtellerie et de l'accueil

D'après les explications fournies par un porte-parole du ministère du Tourisme, les changements apportés à la Loi de l'hôtellerie prévoient notamment un nouveau titre pour cette loi. Celle-ci s'appellera désormais "Loi de l'hôtellerie et de l'accueil."

La nouvelle loi assurera également au ministère du Tourisme un meilleur contrôle sur certains établissements et commerces qui lui causaient certaines difficultés.

Ce contrôle s'étendra, notamment, aux agences de voyage, aux bureaux de voyage, aux bureaux d'accueil, aux guides touristiques et aux terrains de camping.

Les amendements permettront au lieutenant-gouverneur en conseil d'adopter une règle-

mentation générale pour tous ces genres de commerce, c'est-à-dire un véritable Code du Tourisme. Dans le passé, le ministère du Tourisme a fait face à plusieurs difficultés, en particulier avec les kiosques touristiques qui n'étaient pas toujours administrés par des gens compétents.

Les amendements autoriseront le lieutenant-gouverneur à définir ce que constitue un guide touristique, à établir des catégories de guides, à définir ce que constitue un kiosque touristique et à en réglementer ou en prohiber l'usage.

Des sanctions beaucoup plus

sévères que dans le passé seront également prévues pour les personnes qui ne respectent pas les nouvelles dispositions législatives.

La loi actuelle prévoit soit une amende équivalant au double du montant prescrit pour le permis octroyé pour l'administration d'un établissement hôtelier ou des amendes allant de \$20 à \$100.

La nouvelle loi prévoit, dans certains cas des amendes d'au moins \$300 et d'au plus \$500, et des peines d'emprisonnement allant de 15 jours à un mois de prison.

L'Office des crédits touristi-

ques aura pour tâche de venir en aide aux hôteliers et aux restaurateurs qui voudront apporter des améliorations à leurs établissements.

Son budget sera la première année, à moins que le Conseil des ministres en décide autrement de \$1,000,000 et de \$3,000,000 pour les quatre années subséquentes.

L'Office des crédits touristiques pourra faire des prêts "raisonnables" aux restaurateurs et hôteliers qui lui en feront la demande.

Conseil du tourisme

Les changements qui seront apportés au Conseil supérieur du tourisme viseront à faire de cet organisme un corps plus indépendant, à l'abri des changements politiques.

Le Conseil pourra, d'autre part, être doté d'un secrétariat permanent, ce qui n'est pas prévu actuellement dans la loi.

Conseil supérieur de la faune

Le Conseil supérieur de la faune, qui n'existe pas encore, de son côté, comprendra 15 membres et sera, comme le Conseil supérieur du tourisme, un organisme purement consultatif.

Cet organisme pourra également être doté d'un secrétariat permanent.

Loi-cadre des parcs provinciaux

La Loi-cadre des parcs provinciaux permettra au ministre du Tourisme d'agir avec plus de cohérence dans ce secteur d'activités et assurera une meilleure administration des parcs provinciaux.

Cette loi permettra également de ranger les parcs par catégorie, selon que ceux-ci seront utilisés pour la chasse ou la pêche ou comme réserve ou tout simplement comme lieu de récréation.

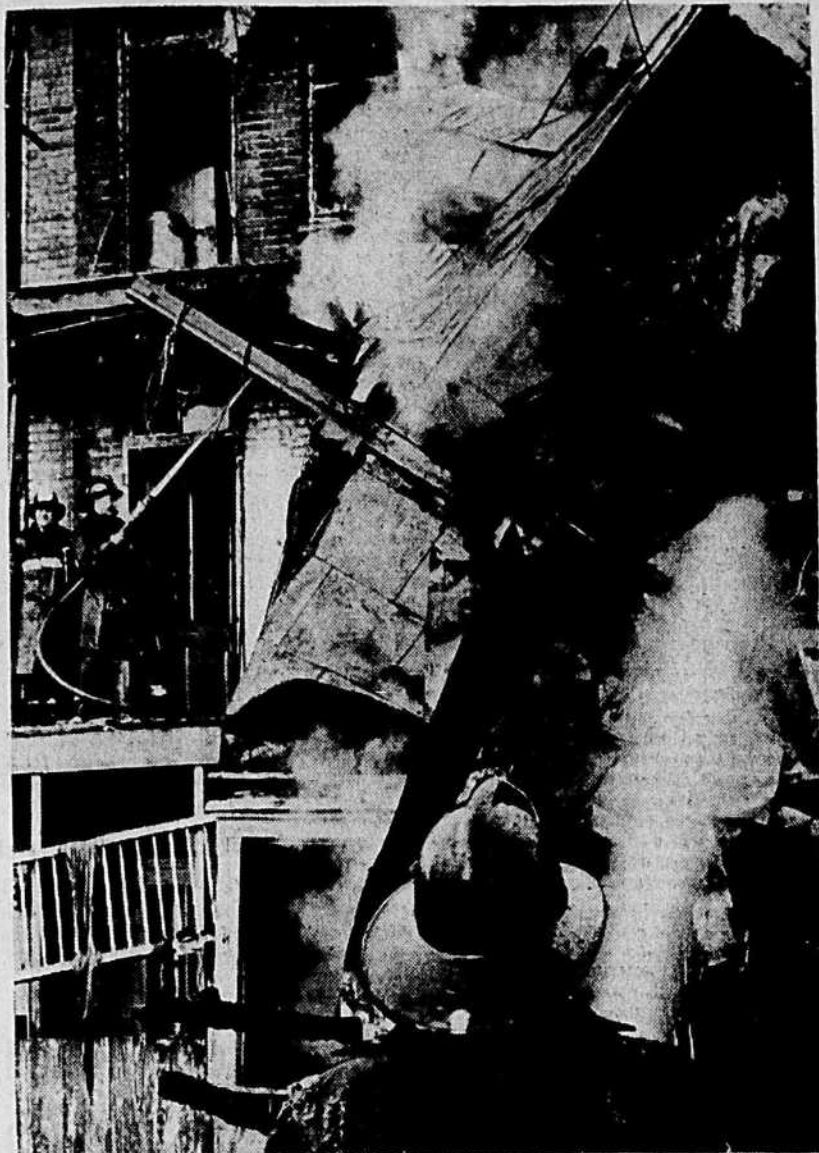
Chasse et Pêche

Quant aux lois de la chasse et de la pêche, elles seront modifiées de façon à permettre une plus grande protection du patrimoine faunique du Québec et elles mettront l'accent sur l'éducation de la population.

Des dispositions spéciales, qui font actuellement le sujet de discussions, sont également prévues pour les Indiens.

Douze familles sur le pavé

Douze familles ont été jetées sur le pavé, vers 1 h. hier après-midi, quand un violent incendie, alimenté de nombreuses explosions, a détruit de fond en comble un immeuble situé au 2372, rue de la Bourbonnière. Les flammes, qui ont pris naissance dans les hangars, ont tenu une centaine de pompiers dans la lutte pendant une bonne partie de l'après-midi. Les pompiers, qui ont utilisé des girafes et des échelles magyrs, ont dû porter des masques à gaz, à cause de l'épaisse fumée qui se dégageait du brasier. Plusieurs barils d'huile ont fait explosion pendant la manoeuvre.



Les enseignants de la CSN formeront une fédération en mars

par Jacques LAFRENIERE

Les représentants de trois syndicats d'enseignants affiliés à la Confédération des syndicats nationaux se réuniront au mois de mars pour créer, à l'intérieur de cette centrale, une fédération des enseignants avec un effectif de 400 membres.

Le congrès de fondation qui aura lieu à Montréal groupera des représentants du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (SPEQ), du Syndicat professionnel des enseignants (SPE) et du Syndicat des enseignants des Cégeps.

Le SPEQ réunit les enseignants des instituts de technologie, des écoles de métiers et autres institutions relevant directement de la juridiction du gouvernement provincial. Ses membres, au nombre de 3,700 sont soumis à la Loi de la fonction publique du Québec.

Le SPE groupe environ 1,000 enseignants des collèges classiques du Québec (30 institutions). Quant aux enseignants des Cégeps, ils seraient au nombre de 700 à avoir adhéré à des syndicats affiliés à la CSN.

La Corporation des enseignants du Québec qui représente 60,000 enseignants des commissions scolaires régionales et

locales s'est trouvée en conflit avec la CSN dans quelques régions où il existe des Cégeps (Collège d'enseignement général et professionnel), récemment en Abitibi.

Les revendications

Les porte-parole du SPEQ et du SPE ont déclaré récemment que leurs négociations entamées depuis juin et juillet derniers n'avaient encore donné aucun résultat, et que dans certaines régions, notamment en Gaspésie, les membres commencent à manifester beaucoup d'impatience.

Le SPEQ a acquis le droit de grève le 22 janvier. Le gouvernement provincial a laissé savoir qu'il ferait des propositions avant le 25 février. Les enseignants réclament des hausses de traitements qui se montent à 25 p. 100 environ, dans un projet de convention collective de deux ans, soit un peu plus que la CEQ qui réclame des hausses variant de 17 à 22 p. 100.

Dans le cas du SPEQ, il y a un rattrapage à effectuer, a déclaré un porte-parole syndical. C'est ce qui expliquerait que les hausses de salaires réclamées soient plus élevées que celles de la CEQ.

Milliers d'ouvriers de GM en chômage parce que les employés de fonderies se lavent les mains

par Jacques Laferrière

SAINTE-THERÈSE

Les 1,500 ouvriers de l'usine de General Motors Corporation, de Sainte-Thérèse, ne perdant que trois jours de salaires dont une partie pourra être récupérée grâce aux prestations de la Commission d'assurance-chômage et aux prestations supplémentaires de chômage prévues dans la convention collective de travail.

Ces ouvriers sont en chômage forcé depuis 2 h 30 ce matin jusqu'à 8 h a.m. mardi prochain, à cause d'une pénurie de pièces essentielles dans la fabrication des automobiles. Cette pénurie a été engendrée par une grève de 11,200 ouvriers de trois fonderies des Etats-Unis de De-

fiance, Saginaw et Tonawanda. Ces derniers viennent d'accepter de retourner au travail, mais il faudra encore quelques jours avant que toutes les usines de la GM aient des pièces en quantité suffisante pour maintenir le rythme de production normal.

En tout, 130,000 travailleurs sont touchés par ces mises à pied temporaires, dont plus de 10,000 au Canada.

Un représentant du syndicat international des Travailleurs unis de l'automobile, M. Maurice Vassart, a déclaré hier que l'annonce des mises à pied, déjà prévues, n'a créé aucun sentiment de panique chez les membres du syndicat. Depuis l'ouverture de l'usine, en septembre 1965, il est survenu un arrêt de travail semblable, consécutif à une grève en Ontario, et les travailleurs avaient accepté leur sort bien volontiers. Ils ont eux-mêmes fait la grève en septembre 1966, pour réclamer et obtenir la parité de salaires avec leur

collègues des usines de GM d'Oshawa, Ont.

L'usine de Sainte-Thérèse emploie 1,850 ouvriers sur les lignes de production et dans divers services, comme celui de l'entretien par exemple. Il ne restera au travail que 300 ou 350 hommes. Les 300 employés de bureau, qui ne sont pas syndiqués, continueront à se rendre à leur travail comme si de rien n'était.

Pénurie de pièces essentielles

Un porte-parole patronal laissait savoir hier que la GM avait mis à pied 128,700 travailleurs aux Etats-Unis. Au Canada, le nombre dépasse les 10,000 sur des effectifs ouvriers de 23,000.

Dans certains cas, les mises à pied se prolongent depuis dix jours, soit quelques jours après le déclenchement des arrêts de travail dans trois fonderies, survenus le 19 janvier. Il s'en est suivi une pénurie de pièces essentielles dans la fabrication des

automobiles. On manque notamment de moteurs dans certaines usines d'assemblage, dans d'autres ce sont les transmissions qui font défaut. La production à la chaîne dans des usines aussi automatisées que celles de la GM produit des arrêts de travail également à la chaîne lorsque le maillon du départ fait défaut.

Le directeur des relations publiques de l'usine de Sainte-Thérèse, M. André Arnoldi, a soutenu qu'il est impossible d'entreposer certaines pièces pour des périodes de production de plus de trois jours, l'espace manquant.

Le gerant de l'usine, M. Ed Weldon, souligne pour sa part, la facilité avec laquelle les ouvriers se sont adaptés à la production à la chaîne à l'usine, de sorte que la production atteint déjà 26 voitures à l'heure, et ce, durant 16 heures, soit deux relèves.

L'usine de Sainte-Thérèse a coûté \$50 millions. En 1966, elle a produit 28,246 voitures

(de marque Chevrolet). En 1967, on a construit 57,367 automobiles et on s'attendait d'atteindre le chiffre de 90,000 (que l'arrêt de travail réduira) pour cette année.

Les grèves aux Etats-Unis

Même si une entente générale est intervenue entre la GM et la UAW, aux Etats-Unis, il restait certaines conditions de travail locales à négocier. C'est ainsi que les 11,200 ouvriers de trois fonderies ont réclame six minutes pour se laver avant les repas.

Ils ont finalement accepté une contre-proposition patronale qui leur accorde trois minutes payables en argent, pour chaque jour de travail.

Cela paraît inconcevable que pour une demande semblable la compagnie se voit forcée de réduire sa production et que des milliers de travailleurs soient privés de leurs salaires.

Pour les travailleurs, la réclamation est importante, car le travail à la chaîne, en plus d'être monotone, ne laisse aucun répit: c'est la chaîne qui commande le travail et le travailleur. Chaque minute de repas est précieuse. Pour la compagnie, une demande semblable équivaut à une perte monnayable d'environ \$200,000 l'heure si elle est accordée à ses 700,000 ouvriers des Etats-Unis et du Canada (tous ne sont pas dans la fabrication exclusive des automobiles).

Les négociations au Canada

Par ailleurs, les dirigeants du syndicat poursuivent présentement leurs pourparlers avec la GM, au Canada, pour la signature de la convention collective-maitresse de tous les travailleurs canadiens.

Le projet de convention soumis par l'employeur prévoit la parité de salaires entre travailleurs canadiens et américains qui serait atteinte en juin 1970. L'offre de GM porterait, par exemple, le salaire du modeliste de \$3.36 qu'il était en décembre à \$4.93 à la fin de la convention en 1970. Le salaire du monteur passerait de \$2.72 à \$3.59 en juin 1970. Les augmentations seraient accordées en cinq phases.

Il semble que les mises à pied temporaires n'aient pas détérioré le climat des négociations.

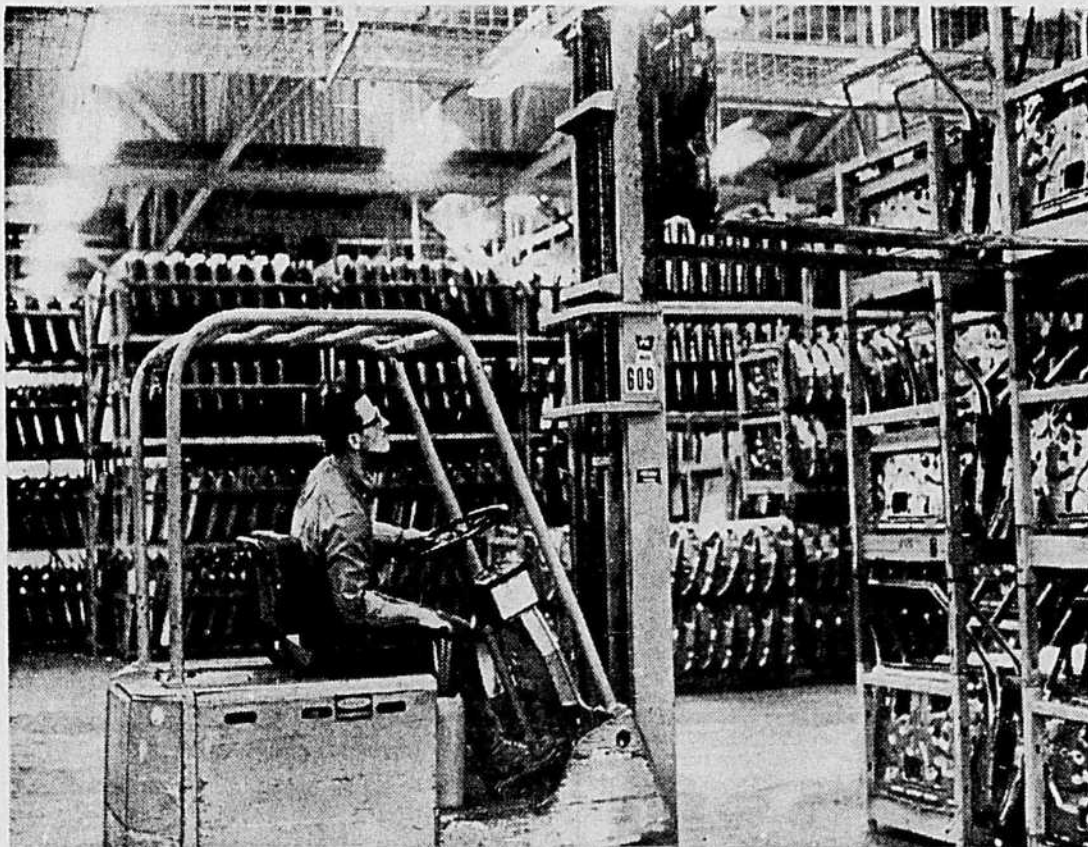


photo J.-Y. Letourneau, LA PRESSE

Certaines pièces sont en quantité suffisante pour plusieurs mois; d'autres pour quelques jours seulement. Les deux tiers de l'espace qu'occupe

l'usine de GM à Sainte-Thérèse sont réservés à l'entreposage des pièces.

MANUFACTURES LTÉE.

LaSalle

FACTORIES LTD.

UNE AVANT-PREMIERE DU PRINTEMPS

DE FINES RAYURES ÉBLOISSANTES ENJOLIVENT CES RAVISSANTES ROBES VIVES NUANCES DE ROSE, ORANGE, LIME, CANARI

VOTRE CHOIX

11.88

Ces créations d'un "designer" de renom vous sont offertes en de gais et jeunes modèles. Tissus Nylon et Acetate laminés. Tailles: 7 à 15.

A GAUCHE:- Modèle droit à manches courtes. Nervures contrastantes, encolure ronde.

A DROITE:- Modèle à manches longues, collet militaire, boutons fini cuivre.

MONTREAL 7755, boul. St-Laurent	MONTREAL 545 est, Fleury	MONTREAL 5680, rue Iberville	MONTREAL 3735 ouest, Notre-Dame
DORVAL: S.E. du rond-point	PIERREFONDS: 5006 Lelande	LACHINE: 45e Avenue, près St-Joseph	ST-VINCENT-DE-PAUL: 4615 boul. Lévesque
BOUCHERVILLE: centre d'affaires "La Seigneurie"			
HEURES D'AFFAIRES: JEUDI ET VENDREDI 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m. - AUTRES JOURS: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.			
LONGUEUIL: 210 rue St-Jean TOUS LES JOURS de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.			

LaSalle

En même temps qu'une campagne de terreur

Les Américains s'attendent à une puissante attaque du Nord-Vietnam

SAIGON. (AFP-UPI) — Une offensive des Nord-Vietnamiens à Khe Sanh et le long de la zone démilitarisée constituera leur "effort principal". Elle peut être déclenchée à "tout moment", a déclaré aujourd'hui le général William Westmoreland, commandant en chef des forces américaines au Vietnam. Dans cette région, près de 100.000 hommes, dont quelque 40.000 Nord-Vietnamiens, se font face.

Ce point de vue est également celui de nombreux dirigeants américains qui affirment à Washington qu'il est à prévoir que les Etats-Unis et leurs alliés au Vietnam auront à faire face en même temps à une campagne de terreur de la part du Vietcong et à une offensive d'envergure dans la région de Khe Sanh.

Pour sa part, le général Westmoreland croit que les raids vietcongs pourraient durer "plusieurs jours". Selon le général, cette offensive qui a coûté la vie à 5.800 Vietcongs en deux jours et demi, est la deuxième phase de l'offensive hiver-printemps, la première phase ayant atteint son point culminant avec la bataille de Dako.

La troisième phase, a-t-il dit, sera une attaque d'envergure le long de la zone démilitarisée et l'ennemi jouera alors "le tout pour le tout".

Cependant, rien n'indique que le président Johnson, profondément préoccupé du sort du navire-espion "Pueblo" et des 83 hommes de l'équipage, songe à effectuer une autre escalade au Vietnam en guise de représailles contre les attaques terroristes.

Les milieux officiels américains sont d'avis que les raids du Vietcong ont pour but principal de briser le moral des troupes alliées avant la grande offensive et que cette dernière aura comme objectif d'améliorer la position de l'ennemi avant la début de négociations.

Le général Westmoreland croit que les objectifs militaires de l'offensive générale le long de la zone démilitarisée seront la mainmise par l'ennemi sur les provinces de Quang Tri et de Thua Thien. Il a accusé le Vietcong d'utiliser

comme abris, durant leur offensive en cours, des hôpitaux, des églises et des écoles, et de se réfugier parmi les civils.

Il a reconnu que les combats de rues avaient provoqué des "dégâts considérables" dans au moins trois villes: Pleiku, Can Tho et My Tho.

Nous avons des preuves, a dit le général, que l'ennemi commence à manquer de souffle mais d'un autre côté, nous savons qu'il dispose de réserves prêtes à être engagées dans la lutte.

La Maison-Blanche a déclaré

que le commandement américain au Vietnam avait appris d'avance ce qui se préparait mais qu'il avait pu faire peu de chose pour empêcher les raids vietcongs.

Le secrétaire de presse du président Johnson, M. George Christian, a noté que Saigon est une ville relativement ouverte où les communistes peuvent facilement cacher des hommes et de l'armement. Il ne peut exister, a-t-il ajouté, de système de défense totalement efficace contre des hommes qui sont prêts à sacrifier leur vie pour la réussite d'un raid.

La présente offensive vietcong vise trois grands objectifs

LONDRES. (UPI) — Selon des diplomates de l'Europe de l'Est ayant des relations à Hanoi, la dernière offensive du Vietcong vise trois objectifs principaux:

1—Montrer que le Vietcong est "partout" au Sud-Vietnam et qu'il peut frapper au cœur même des territoires contrôlés par les Américains.

2—Démontrer que la puissante machine militaire des Etats-Unis ne peut venir à bout de la guérilla, particulièrement là où des forces locales bien déterminées sont à l'oeuvre.

3—Faire savoir que tout accord de cessez-le-feu et tout règlement devront être négociés avec le Front national de libération du Sud-Vietnam, l'organisation politique du Vietcong.

On a également l'impression

que la présente offensive du Vietcong vise à soulever l'opinion publique américaine et mondiale contre la poursuite de la guerre et en faveur d'un retrait prochain des Américains du Vietnam.

On croit que les communis-

tes y mettent actuellement tout le paquet, mais que ce n'est pas nécessairement leur dernière carte. Ils espèrent de toute évidence améliorer leur position sur le champ de bataille en vue d'être en meilleure posture à la table de négociation.

Une "colombe" perd ses ailes

HONG-KONG. (UPI) — La vue de cadavres vietcongs alignés en pleine rue, les gémissements des blessés de retour du front, l'odeur de la guerre au Vietnam ont amené le sénateur Frank Moss à modifier son point de vue de "colombe" sur la politique américaine.

Une visite de cinq jours sur les champs de bataille lui a fait dire: "Je ne suis plus aussi naïf maintenant. Il y a un an et demi, je me suis prononcé en faveur de la prolongation d'une trêve des bombardements. Ce que je ne ferai plus."

Adversaire de la politique du président Johnson auparavant, le sénateur Moss se dit de plus en plus convaincu que son pays mène au Sud-Est asiatique la guerre de la seule façon dont elle peut être menée.

Richard Nixon annonce qu'il briguera la candidature républicaine à la présidence

NEW YORK. (PA, UPI, AFP) — M. Richard Nixon, ancien vice-président des Etats-Unis qui fut défait par John F. Kennedy dans une lutte très serrée en 1960, a annoncé officiellement aujourd'hui qu'il briguera la candidature républicaine à la présidence aux élections de novembre.

Dans une lettre aux citoyens du New Hampshire, où se déroulera une élection primaire le 12 mars, M. Nixon déclare que "la paix et la liberté du monde et celle de l'Amérique dépendront des décisions que prendra le prochain président des Etats-Unis. Pour ces années critiques, l'Amérique a besoin d'un nouveau chef."

"Les choix que nous avons à faire dépassent toutes les divergences pouvant exister parmi les républicains ou parmi les démocrates, dépassent même les différences entre les partis. Ils se situent au-delà de la politique," ajoute M. Nixon.

L'élection primaire du New Hampshire est le premier de ces tests de popularité qui précèdent les élections présidentielles. Ce sera ensuite au tour du Wisconsin, le 2 avril. C'est dans l'Oklahoma, le 24 février, que se tiendra le premier congrès républicain d'un Etat pour choisir les délégués à la grande convention d'août à Miami, alors que sera désigné le candidat du parti à la présidence.

M. Nixon a annoncé son intention de faire une tournée au New Hampshire, au Wisconsin et dans l'Oklahoma. Il avait emporté dans ces trois Etats contre Kennedy en 1960 et ils devraient fournir les premiers indices de sa popularité dans la présente campagne. Actuellement, Nixon vient en tête de tous les sondages chez les électeurs républicains.

Dans le New Hampshire, il fera la lutte à M. George Romney, gouverneur du Michigan, le seul autre des candidats de

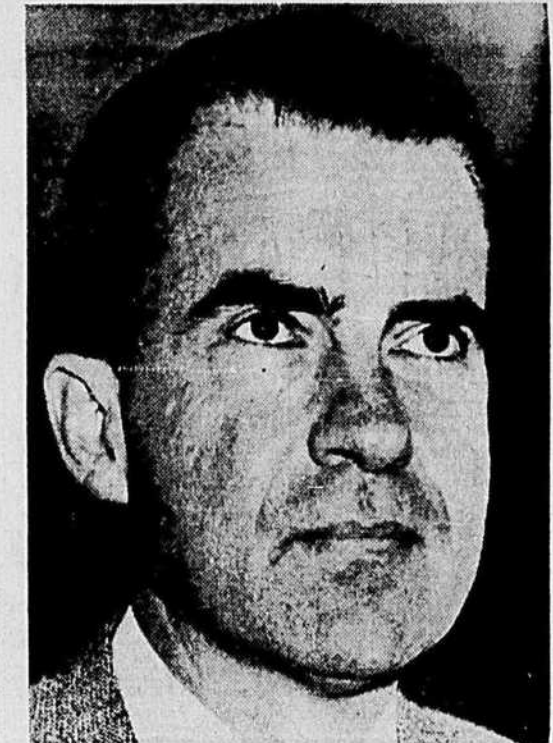
première ligne qui soit inscrit sur le bulletin.

Jamais plus...

Maintenant âgé de 53 ans, M. Nixon est dans la politique depuis son élection au Congrès comme représentant de la Californie en 1946. Il passa au Sénat en 1951 et fut vice-président sous Eisenhower de 1953 à 1960. Après sa défaite de 1960 aux mains de John Kennedy, il retourna en Californie et en 1962 il fut défait par M. Edmund Brown à qui il disputait le poste de gouverneur de l'Etat.

Au cours d'une conférence de presse mémorable, il ne put cacher son dépit et annonça qu'il abandonnait la politique pour toujours... Peu après, il déménagea à New York et se lança dans la pratique du droit. Mais il ne tarda pas à recommencer les discours et les apparitions en public pour le parti.

Un sondage Gallup publié hier indique que les républicains le préfèrent à tous les autres aspirants: Nixon devançant par 3-2 le gouverneur Nelson Rockefeller, de New York, et par 3-1 le gouverneur Romney.



"... l'Amérique a besoin d'un nouveau chef!"



telephoto PA

Un Vietcong rapidement exécuté

Le chef de la police nationale sud-vietnamienne, le brigadier-général Nguyen Ngoc Loan, exécute lui-même d'un seul coup de pistolet dans la tête un

officier vietcong. Ce dernier, capturé près de la pagode An Quang, à Saigon, grimace de douleur sous l'impact de la balle.

Les Saigonnais assistent, comme à un spectacle, aux nombreux combats de rues

par Claude Lorieux

SAIGON. (AFP) — On se bat encore cet après-midi à Saigon, près de la pagode An Quang, le quartier général de Tri Quang, qui détient le record des jeunes de protestation.

Postés dans la rue même de la pagode, des tirailleurs vietcongs

visent toute silhouette traversant le carrefour. Agiles, prudents, les "Marines" gouvernementaux, en tenue camouflée progressent de maison en maison. Deux voitures renversées et à moitié carbonisées témoignent des combats précédents. Trois cents pieds plus loin, sur la grande rue qui mène à

Cholon, des pompiers luttent contre un incendie. La fumée dissimule en partie les silhouettes. Voitures pompes et ambulances se croisent dans des mugissements de sirènes.

Curieux, parfois rieurs, les habitants de cette grande artère pas encore touchée regardent les "Marines" qui sortent

deux suspects d'une maison. Les enfants ne sont pas les moins curieux. A chaque rafale, tout le monde reflue, se terre contre les murs, les grilles closes des magasins, puis avance à nouveau pour ne pas perdre une minute du spectacle.

Guerre d'aveugles

Parfois, les rafales ricochent sur les façades des rares grands immeubles de ce quartier populaire. On entend quelquefois une explosion plus forte et plus sourde. Le secteur devra être nettoyé maison par maison. C'est une guerre d'aveugles: on ne voit rien et tout à coup, les balles sifflent on ne sait d'où.

A quelques rues de là, le spectacle est différent. Plusieurs centaines d'hommes, de femmes et d'enfants sont affalés le long des trottoirs ou sous les arbres d'un square. Ce sont les habitants — ou tout au moins certains des habitants — du champ de bataille. Ils sont assis par terre, sur un maigre ballot, sur un poste de télévision qu'ils ont transporté Dieu sait comment entre deux fusillades. Pensant à l'avenir, beaucoup ont emporté leur machine à coudre, des vieilles machines à pédale. Ils ont l'air abattu, gris d'émotions et de peur. Les traits sont tirés, ils n'aiment pas les curieux. A la différence des non-évacués de la grande rue proche d'An Quang (la pagode), qui souriaient aux photographes, ceux-ci sont fermés, voire hargneux. Les gosses en général sont calmes, couchés sur les genoux de leur mère, occupés par une grande sœur. Profitant de la fuite d'eau d'une conduite de voiture de pompiers, un gamin prend une douche. Un homme attend pour lui succéder. A côté, deux femmes hélent un cyclo-pousse dont les courses sont chères — la discussion est encore plus âpre qu'à l'ordinaire. Finalement, elles prennent place dans le léger véhicule à moitié cachées par leurs ballots maculés de terre et de boue.

Ces gens, pour la plupart, passeront sans doute cette nuit dehors, à moins de 600 pieds de leur maison où l'on se bat. De nouveaux "réfugiés" arrivent à chaque instant grossir leurs rangs. On les voit qui traversent aussi vite que possible, malgré leurs colis, les rues où la troupe intervient.

A l'autre bout de la ville, près de la route de Thu Duc, des scènes semblables se déroulent. Comme les villages du Delta ou du Centre-Vietnam, Saigon a, à son tour, ses réfugiés.

32 espions arrêtés à Séoul

L'Agence centrale de renseignements sud-coréenne a annoncé ce matin l'arrestation de 32 membres d'un réseau d'espionnage nord-coréen qui opérait à Séoul, Incheon et Taegu, et dont le chef était un coiffeur de Séoul nommé Kim Nam Kyu.

Parmi les agents arrêtés figuraient notamment un employé de banque, un journaliste et un horloger travaillant pour l'armée américaine.

L'Agence centrale de renseignements sud-coréenne a révélé que la boutique de coiffure que tenait Kim Nam Kyu, le chef du réseau, était la "couverture" de ses activités d'espionnage. Il transmettait par radio des renseignements d'ordre politique et militaire en Corée du Nord.

La France remet à l'Algérie la base de Mers-El-Kébir

MERS-EL-KEBIR. (UPI) — L'Algérie prend en main aujourd'hui Mers-El-Kébir, la meilleure base navale fortifiée du sud-est de la Méditerranée au moment où plusieurs pays occidentaux s'inquiètent de l'influence grandissante de l'Union soviétique dans cette région.

"Notre pays est maintenant libéré, totalement et d'une façon immuable", a déclaré hier soir Radio-Alger alors que la Marine française remettait la base aux autorités algériennes.

Depuis l'arrivée de la flotte soviétique dans la Méditerranée à la suite du conflit israélo-arabe de juin dernier, des diplomates occidentaux craignent que Mers-El-Kébir ne devienne une nouvelle zone d'influence

soviétique sinon une installation soviétique.

Les forces armées algériennes sont équipées presque entièrement d'armement soviétique et le gouvernement du président Houari Boumedienne a endossé le point de vue soviétique sur plusieurs grandes questions internationales, surtout depuis la dernière guerre contre Israël.

Ce qui inquiète également certains Occidentaux c'est de voir les navires français quitter Mers-El-Kébir pour des ports sur l'Atlantique, brisant ainsi l'équilibre Est-Ouest dans la Méditerranée. Le président Charles de Gaulle, pourtant attentif à sa nouvelle ligne de défense "tous azimuts", ne semble pas s'inquiéter de cette

présence soviétique au sud de la France.

D'après l'accord de 1962 qui mettait fin à une guerre de huit ans entre la France et l'Algérie, les forces françaises ne devaient quitter Mers-El-Kébir qu'en 1977. Mais à la suite de la détérioration des relations entre ces deux pays, l'échec de l'évacuation de la base navale à l'épreuve d'une attaque atomique a été dévolue de neuf ans.

Cependant, Paris et Alger ont tous deux démenté que l'Algérie avait l'intention de céder la base à une puissance étrangère. Les Algériens se proposent d'utiliser les installations tant à des fins commerciales que militaires.

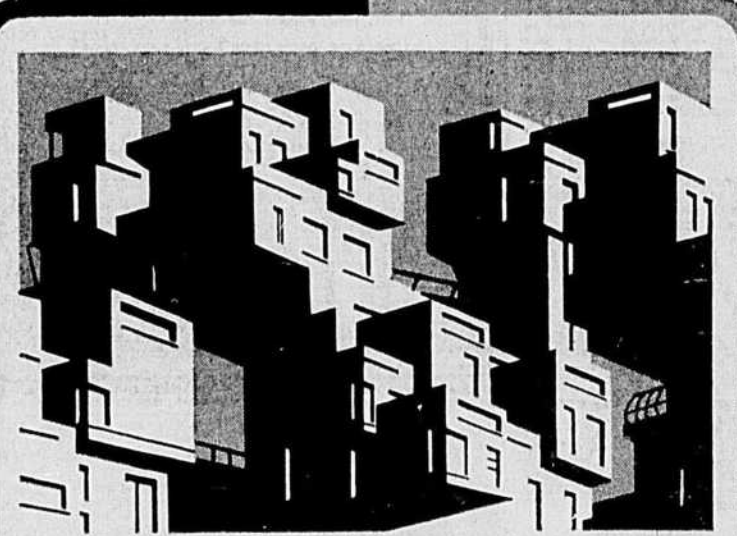


Jusqu'au bout pour le Biafra

PORT HARCOURT. (AFP, PA) — Ces soldats biafrais, membres de l'armée sécessionniste du lieutenant-colonel Ojukwu, se tiennent prêts à contre-attaquer en cas d'agression de la part des Nigériens, ou troupes fédérales, qui tenteraient de pénétrer au cœur du Biafra.

Le Biafra, au Nigeria oriental, est maintenant isolé de tous côtés par le gouvernement nigérien qui espère ainsi mettre un terme à huit mois de sécession. Le pays est coupé de toutes liaisons avec le monde extérieur. La vingtaine de journaux encore en circulation sont menacés de disparaître à cause d'une pénurie de matériel d'imprimerie, et de nombreuses usines ont déjà fermé leurs portes faute de matières premières.

Les dirigeants biafrais sont cependant certains de pouvoir tenir le coup d'une guerre "classique" pendant encore au moins un an et semblent bien décidés à y parvenir.



HABITAT

Une adresse unique de grande renommée peut être enfin la vôtre

- 1 Pour une résidence exclusive où votre prestige et votre réputation sont reconnus.
- 2 Intimité, originalité et le confort sont à la porte du centre-ville.
- 3 Vue grandiose vers Montréal sur les rives du majestueux St-Laurent.

LOYERS: \$325.00 à \$620.00 pour unités de plus d'une chambre à coucher.

Pour rendez-vous Téléphonez à 397-2483

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT



photo René Picard, LA PRESSE

Et pourquoi pas ?

Si l'Etat c'est le peuple, pourquoi les étudiants ne pourraient-ils pas s'asseoir dans le fauteuil du lieutenant-gouverneur ? Parmi les autres prises du carnaval des étudiants de l'U. de M., on compte aussi

une Brigitte Bardot, deux dromadaires, une vache, et une Evangéline à gogo. Pour en avoir plein les yeux, tournez à la page 13.

Johnson proteste contre l'adoption "à la hâte" du bill sur la radiodiffusion

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a révélé hier qu'il avait fait parvenir au premier ministre Pearson une lettre protestant contre ce qu'il estime la

hâte avec laquelle, à la veille de la conférence constitutionnelle, on veut faire adopter aux Communes le bill sur la radiodiffusion.

M. Johnson a "solennellement averti" Ottawa que l'adoption de ce bill, avant que le Québec et les autres provinces n'aient

eu le temps de faire les représentations voulues, peut être interprétée comme la manifestation d'un manque de collaboration évident à l'heure où doit régner un esprit de collaboration en vue des négociations constitutionnelles.

"Je ne veux pas prêter de

mauvaises intentions à Ottawa, a dit le chef québécois. Je suis cependant inquiet de la hâte avec laquelle on veut faire adopter le bill C-163, avant la conférence fédérale-provinciale."

Ottawa sait très bien, a expliqué M. Johnson, que la radiodiffusion et les communications par satellite constituent actuellement l'une des préoccupations majeures du Québec.

"Or, a-t-il dit, le bill C-163 a été élaboré sans aucune consultation avec le Québec et les autres provinces, même s'il s'agit d'un domaine où celles-ci ont des représentations à formuler, tant sur le plan culturel qu'éducationnel."

M. Johnson s'en est pris sévèrement à certaines dispositions du projet de loi qui, selon lui, accordent la juridiction à Ottawa dans des domaines provinciaux comme celui de l'éducation ("TV éducative").

Le projet de loi, a dit le chef du gouvernement, parle de juridiction uniquement sur le "contenu". Mais il parle également de juridiction sur "tous les aspects de la radiodiffusion au Canada".

M. Johnson a déclaré qu'il s'inquiétait également de certains projets de télécommuni-

Voir DROITS, page 2

Voir JOHNSON, page 2

d'après PA, UPI, AFP, Reuter

Après un répit de quelques heures, les combats ont repris à Saigon avec une violence telle, aujourd'hui, que l'aviation alliée a dû pour la première fois, bombarder trois poches de résistance vietcong dans la capitale. Selon les dirigeants, cinq bataillons vietcongs seraient dispersés dans la ville.

Pour la première fois, des unités lourdes de l'armée américaine ont été appelées à Saigon, et pour la première fois aussi, on signale la présence de soldats nord-vietnamiens dans la ville.

Les gouvernements disent qu'ils ont repris Radio-Saigon. Fait extraordinaire, Radio-Hanoi diffuse, de minute en minute les péripéties, des combats qui se déroulent partout au sud. Le gouvernement de Saigon annonce qu'il intensifiera, dès ce soir, la censure des journaux.

Le ravitaillement de la capitale commence à préoccuper grandement le gouvernement vietnamien et les autorités américaines. Le Vietcong occupe Dalat depuis hier, et c'est de Dalat que parvient le gros du ravitaillement en légumes pour Saigon.

Le nombre de morts enregistrés, dans tout le Sud-Vietnam, depuis lundi, est le plus élevé de toute la guerre, tant du côté vietcong que du côté sud-vietnamien et américain.

Autres

informations,
page 41

Une longue série de déceptions pour LBJ

par Louis WIZNITZER

correspondant de
LA PRESSE à New York

NEW YORK — Le président Johnson a des soucis, beaucoup de soucis, et l'on comprend qu'il reprenne à son compte les imprécations du roi Lear : "Sorcières démentées, je me vengerai de vous de façon à ce que le monde — oh, je ferai des choses, je ne sais pas encore lesquelles, mais à faire trembler la terre entière".

Indigné, exaspéré, le président des Etats-Unis l'est sûrement après le camoufflet du "Pueblo" — que même des Américains ne croient pas tout à fait immérité. Cet incident culmine une série de déceptions ou mésaventures politiques, militaires et personnelles pour le chef d'Etat :

Une longue
série

Quatre bombes atomiques perdues au Groenland; la chanteuse noire Ertha Kitt dit à Mme Johnson ses quatre vérités devant 500 personnes; le Dr Spock, pédiatre réputé que Johnson "remerciait" il y a trois ans pour son concours, poursuivi en justice pour avoir incité les jeunes recrues à fuir le service militaire; M. Gardner, ministre de l'Education et de la Santé, préposé no 1 à la guerre contre la pauvreté et membre le plus brillant du gouvernement américain avec Robert McNamara, démissionne à son tour; M. Wilbur Mills, président de la commission parlementaire des voies et moyens, continue à refuser la surtaxe des impôts jugée indispensable par le président.

Tei est le témoignage d'une jeune femme, Julia Ann Mercer, dont M. Jim Garrison, procureur de La Nouvelle-Orléans, a fait état, mercredi soir, devant la télévision "N.B.C."

Voir L'INCIDENT en page 5

Pour déloger le Vietcong

Saigon est bombardé par les alliés

Les correspondants de PA et d'AFP s'accordent pour dire que la situation paraît critique en plusieurs endroits. Des colonnes de blindés traversent la ville et des troupes doivent donner l'assaut à des quartiers littéralement occupés et pres-

que administrés par le Vietcong depuis mercredi.

Incidentement, la radio du FNL, organe politique du Vietcong, annonce que des gouvernements révolutionnaires sont actuellement en place à Saigon et à Hué. Le drapeau vietcong

flotte sur la cité impériale et le centre universitaire de cette dernière ville. Enfin, l'agence de nouvelle du FNL dit que le Vietcong a la mainmise absolue sur l'autoroute de Bien Hoa, ainsi que sur les quatre

voir SAIGON en page 2

Johnson libère \$10.3 milliards en or pour consolider le dollar

WASHINGTON (UPI) — La Commission bancaire de la Chambre s'est rendue aujourd'hui à la demande du président Johnson et a libéré plus de \$10 milliards en or afin de consolider le dollar américain et de le protéger contre les assauts des spéculateurs étrangers.

La Commission a approuvé en vitesse la mesure qui prévoit le maintien d'une réserve d'or équivalant à 25 pour cent du montant des devises américaines. On s'attend que la Chambre votera cette mesure d'ici quelques semaines.

Il y a eu drainage considérable

de réserves d'or américaines ces dernières années, drainage qu'a favorisé un sérieux déficit dans la balance des comptes.

Le but de l'administration en libérant \$10.7 milliards en or est d'avertir les spéculateurs internationaux qu'il reste assez d'or dans les coffres pour parer à toute tentative en vue d'épuiser les stocks américains, et assez de lingots pour maintenir le tarif à trente-cinq dollars l'once. La suppression du plafonnement des réserves d'or entre dans la catégorie des mesures qu'entend prendre Johnson pour enrayer la fuite des devises américaines.



Le président Johnson propose une trêve aux compagnies et syndicats

— Page 22

Droits de l'homme: Pearson veut inclure les droits linguistiques recommandés par la commission B-B

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La charte canadienne des Droits de l'homme, qui est proposée dans un livre blanc déposé à la chambre des Communes cet après-midi par le premier ministre Pearson, grouperait un certain nombre de droits fondamentaux déjà reconnus par les lois et insérerait dans la constitution les droits linguistiques, tels que recommandés par la commission Laurendeau-Dunton.

Dans l'esprit des rédacteurs du document, les droits susceptibles d'être protégés par la

nouvelle charte peuvent être divisés en cinq grandes catégories : les droits politiques, juridiques, égalitaires, linguistiques et économiques.

Les droits linguistiques

Toutefois, l'aspect le plus spectaculaire de cette réforme constitutionnelle serait de garantir de façon beaucoup plus globale les droits linguistiques. "Nous proposons que le droit à l'usage des deux langues soit étendu aux autres organismes du gouvernement et au domaine de l'éducation, ainsi que le préconise la Commission royale

d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. A notre avis, une façon sûre de sauvegarder ces droits serait d'incorporer les garanties nécessaires dans la Charte des droits dont nous proposons l'adoption.

"Si l'on se contente d'énoncer ces droits linguistiques en termes généraux, poursuit le rapport, on fera inévitablement face à de sérieuses difficultés d'application à l'heure actuelle. L'emploi d'une formule fondée sur des unités proportionnelles de population, que la commission royale a recommandé et que nous approuvons ici, per-

Voir DROITS, page 2

Voir JOHNSON, page 2

Dix projets de loi qui donneront plus de pouvoirs au ministère du Tourisme

— Page 29

Les enseignants de la CSN formeront une fédération

— Page 29

Accord sur la capitale nationale

— Page 55

Garrison conteste un autre élément du rapport Warren

NEW YORK (AFP) — Une heure avant l'assassinat du président Kennedy, le 22 novembre 1963, à Dallas, Jack Ruby lui-même était au volant d'une camionnette dont sortit un individu armé qui se dirigea vers la butte (Grassy knoll) d'où plusieurs témoins, au moment de l'attentat, virent s'élever un panache de fumée et entendirent partir des coups de feu.

Tei est le témoignage d'une jeune femme, Julia Ann Mercer, dont M. Jim Garrison, procureur de La Nouvelle-Orléans, a fait état, mercredi soir, devant la télévision "N.B.C."

Mme Mercer a déclaré, en effet, à M. Garrison que sa voiture avait été bloquée quelques minutes dans une rue de Dallas, une heure environ avant l'assassinat, par une camionnette en stationnement occupée par deux hommes. Elle a ajouté que le conducteur s'était retournée vers elle et l'avait dévisagée longuement. Elle reconnut le chauffeur de la camionnette, le lendemain de la tragédie, sur une photo qui lui fut montrée par la police. Elle revit le même homme, le 24 novembre sur son écran de télévision, quand Ruby tua Lee Harvey Oswald, Ruby et le

Voir KENNEDY, page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 42 à 54
Arts et spectacles / 20-21
Bandes dessinées / 38
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finances / 24 à 26
Horoscope / 17
Informations étrangères / 41
Loisirs et récréation / 38
Mots croisés / 44
Radio et télévision / 10
Ski / 34 à 36
Sports / 30-37
Tribunaux / 8-9
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 17

CKAC 73



"M. X" candidat au leadership libéral

OTTAWA (PC) — Nouveau candidat au leadership libéral: Monsieur X. On a appris hier qu'un individu, dont l'identité est un secret bien gardé, a fait des arrangements pour obtenir téléphones et autres facilités pour un candidat au leadership qui a appelé "Monsieur X".

On sait seulement qu'il n'est pas parmi les dix aspirants qui ont annoncé jusqu'à ce jour leur candidature à la succession de Lester B. Pearson.

Des porte-parole officiels des libéraux ont fait savoir qu'ils n'ont pas entendu parler de ce nouveau candidat. Deux hypothèses, parmi d'autres: le candidat serait Pierre Elliott Trudeau, ministre de la Justice, ou Robert Winter, ministre du Commerce.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1
cations par satellite dont Québec avait entendu parler.

"Qui, a-t-il demandé, aura le contrôle sur les télécommunications? Va-t-on laisser l'entre-

prise privée contrôler les ondes? Va-t-on s'arranger pour contrôler même le contenu des émissions des postes privés existants? ... Le bill C-163 est un danger pour les postes privés."

Selon M. Johnson, la loi fédérale peut aller jusqu'à permettre l'interdiction, pour les postes privés, de vendre du temps aux gouvernements provinciaux. (Un conseiller du premier ministre a même déclaré à quelques journalistes que le bill C-163 permettrait l'emprise fédérale sur la totalité des fréquences, l'achat des postes privés et le contrôle des transmissions de données par ordinateurs électroniques).

"La loi permet également à Radio-Canada, a poursuivi le premier ministre, de publier des livres pour enfants à partir d'émissions. On a déjà commencé de le faire pour l'île de la Nouvelle-Écosse. Jusqu'où cela va-t-il aller? A qui appartient la télévision éducative?"

"S'il s'agit d'éducation en français, a lancé M. Johnson cela ne doit pas être laissé à Ottawa. Qu'on démontre de la bonne volonté et que l'on discute avec les provinces. La situation est grave. Je serais heureux d'apprendre qu'Ottawa ait décidé de surseoir à l'adoption de ce bill d'ici la conférence constitutionnelle."

D'autre part, en ce qui a trait à l'adoption d'une disposition du projet de loi sur la

promotion de l'unité nationale que doit faire Radio-Canada, M. Johnson a répété qu'il y avait là un grave danger puisque le cabinet fédéral seul serait appelé à définir les composantes de cette unité.

"Qu'arriverait-il si un jour M. Trudeau et les autres députés québécois entraient dans l'opposition et que nous nous retrouvions devant un gouvernement composé uniquement des autres provinces?" a enfin demandé le premier ministre.

Refus de plaider en langue anglaise

GRANBY — Un avocat de Granby a carrément refusé de plaider une cause en langue anglaise. Agissant au nom de la défense au tribunal des Sessions de la paix à Cowansville, Me Claude Léveillé devait contre-interroger un témoin, M. D'Arcy Ulridge, un garde-chasse âgé de 47 ans.

Me Léveillé a fait valoir au juge Gérard Normandin qu'il défendait ses clients en français et non en anglais. Tenant pour son droit de parler sa propre langue dans le Québec, l'avocat a dit ne pas comprendre comment un garde-chasse, employé du gouvernement québécois, ne soit pas bilingue. Il a recommandé au tribunal de se prévaloir des services d'un interprète, de façon à respecter sa prérogative.

Sur ce, le juge Normandin a confié au protonotaire le soin de retenir un interprète. Le nécessaire s'accomplira, afin que l'audition puisse se continuer le 9 février. Cette cause se rapporte à l'arrestation de trois jeunes hommes accusés d'avoir chassé le chevreuil durant la nuit à l'aide d'un luminaire.

DROITS

SUITE DE LA PAGE 1
mettrait cependant de surmonter la plupart des difficultés. Le livre blanc ne fait cependant pas de recommandation particulière quant aux paliers de gouvernement et organismes qui devraient être entièrement bilingues.

"Il faudra décider, est-il dit, si la nouvelle mesure doit s'appliquer à tous les organismes, législatifs, exécutifs et judiciaires, et à tous les paliers de gouvernement fédéral, provincial et municipal."

C'est sans doute sur cet aspect notamment que la charte proposée fera l'objet de discussions lors de la conférence fédérale-provinciale, qui débute lundi prochain à Ottawa.

Droits fondamentaux dans la charte

Par ailleurs, la proposition fédérale vise à "assurer une protection égale à tous les Canadiens" en donnant une forme constitutionnelle à une charte-cadre qui affirme tous les droits fondamentaux.

Généralement, ces droits (par exemple, religion, liberté d'expression, d'association, etc.) sont déjà protégés par des lois fédérales ou provinciales, selon le cas.

"Une charte des droits stipulerait clairement quels sont les différents droits qui doivent être protégés et soustraitrait ces droits à l'atteinte des gouvernements."

"Contrairement à la plupart des modifications constitutionnelles, une telle modification n'impliquerait pas un transfert de pouvoirs législatifs d'un ordre de gouvernement à un autre. Au contraire, elle exige simplement une volonté commune de restreindre le pouvoir de tous les ordres de gouvernement."

SAIGON

SUITE DE LA PAGE 1
tiers de Ba Chieu, Phu Nhuan, Phu Lam et Nga Bay à Saigon. Le grand aéroport de Bien Hoa — le plus important pour les Américains — continue à être soumis à de rudes assauts.

Quelques chiffres
Le haut commandement américain est en mesure, aujourd'hui, de fournir quelques chiffres. Le général Weyand estime qu'entre 2,000 et 2,500 maquisards vietcongs se sont déployés dans la capitale lundi. En trois jours, et sur tout le territoire du Sud-Vietnam, 5,800 Vietcongs et Nord-Vietnamiens ont été tués, selon le haut commandement qui établit, par ailleurs, comme suit les pertes alliées: 555 tués, dont 232 Américains, et 1,698 blessés, dont 929 Américains.

Les pertes chez les civils s'établissent à plusieurs milliers pour tout le Sud-Vietnam avec 2,000 tués et blessés dans la seule ville de Saigon. On remet rapidement en place les barbelés qu'on avait commis à enlever hier soir. Trois tanks, quinze camions blindés et un contingent de soldats américains montent la garde autour de la résidence de l'ambassadeur Ellsworth Bunker.

Sur la foi d'informations secrètes, la police de Saigon a découvert une cache d'armes à deux rues de la demeure du général Westmoreland.

Quang Tri est "libérée"

La ville de Quang Tri a été "libérée" aujourd'hui par les unités de la 1re Division aéro-mobilité de cavalerie, appuyée par des éléments des "mari-



Pendant qu'il commandait un détachement sud-vietnamien, les Vietcongs sont passés par là et ont tué tous les membres de sa famille. L'officier porte hors de la maison le corps de son enfant...

nes", annonce en dernière heure un porte-parole américain.

C'est la première fois, dans ce conflit, que le mot "libéré" est employé. Quang Tri avait été occupée par le Vietcong hier.

Une émission de radio-Hanoi, captée à Tokyo, dit que des soldats sud-vietnamiens et des citoyens ont pris le pouvoir et constitué un gouvernement dans plusieurs quartiers de la capitale. "Les gens ordinaires, a dit le speaker, ainsi que des soldats et des officiers de l'armée sud-vietnamienne sont passés, armes et bagages, dans les rangs des forces révolutionnaires."

Confirmant cette annonce, la radio du FNL lance un appel aux citoyens de Saigon. Se référant à la prise de l'ambassade américaine hier, le speaker leur a dit: "Voyez les choses en face. Les Américains ne peuvent pas protéger eux-mêmes; comment peuvent-ils prétendre qu'ils vous protègent?"

La situation en un clin d'oeil

On se bat encore dans 13 villes du Sud-Vietnam et à Saigon même. Trois villes, Ben Tre, My Tho et Pleiku, ont subi des dégâts considérables, selon le général Westmoreland.

Des combats "violents" sont signalés, du nord au sud, notamment à Quang Tri, Qui Nhon, Nha Trang, Phan Rang, Phan Thiet, My Tho, Can Tho, Chau Phu, et sur les hauts plateaux, à Kontum et Dalat. Les événements foudroyants des derniers jours laissent songeurs. Le général Fred Weyand, commandant des troupes américaines dans les provinces autour de Saigon, déclare que "l'ennemi a les moyens de renouveler ce genre d'attaques... L'offensive peut continuer", dit-il.

Le général déclare qu'il ne peut pas négliger l'impact psychologique considérable de cette offensive, bien que pour lui, elle se soit soldée par un net échec militaire.

Quant à la protection de Saigon, le général a déclaré que la sécurité absolue était impossible: "Peut-être pourrions-nous protéger Saigon si je concentrais les 500,000 troupes américaines au Vietnam simplement autour de Saigon", a-t-il dit.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1
mystérieux conducteur ne faisaient qu'une seule personne, elle en est absolument certaine.

Mme Mercer a affirmé d'autre part au procureur Garrison que sa déposition à ce sujet, telle qu'elle figure dans le rapport Warren et où elle est censée avoir déclaré qu'elle n'a pu distinguer les traits du conducteur, est un faux et que sa signature au bas de cette déposition a été forgée.

M. Garrison, dans cette même émission télévisée, a déclaré que dix hommes, dont certains, selon lui, avaient participé à l'assassinat du président, avaient été arrêtés à proximité des lieux du crime à peine celui-ci avait-il été commis, mais qu'ils avaient été relâchés dans la journée. M. Garrison, qui a montré les photos de ces hommes, a ajouté qu'il était possible que le policier Tippitt ait été tué pour faire diversion quand ces hommes furent relâchés.

Le procureur a réaffirmé ensuite que le FBI (sûreté fédérale) était au courant des préparatifs de l'assassinat. Le nommé William Walter, travaillant en 1963 pour le FBI à La Nouvelle-Orléans, est catégorique: il déclare avoir reçu le 17 novembre un message annonçant que des hommes se préparaient à assassiner le président, le 23,

à Dallas. Il aurait immédiatement prévenu ses supérieurs et les agents du FBI de la ville. Ce dernier témoignage a été recueilli ce mois-ci par l'avocat Mark Lane, qui travaille depuis peu, bénévolement, pour le compte du procureur Garrison.

M. Garrison a enfin de nouveau affirmé qu'il était "absolument certain que des éléments de la CIA avaient tué le président Kennedy et que l'administration actuelle avait dissimulé ce fait". Il a accusé une fois de plus, à ce propos, le gouvernement fédéral d'avoir sciemment, et depuis le début de l'enquête, tenu secrets faits, preuves et documents afin que la vérité ne se fasse jamais jour.

Il a déclaré que la commission Warren n'avait jamais voulu voir ni entendre ce qui pouvait incriminer Oswald, ayant décidé dès sa création de le trouver coupable, que les résultats officiels de l'autopsie du

président ne pouvaient être pris sérieusement en considération et que de nombreux documents, dont les archives de la CIA sur Oswald et Ruby et la preuve qu'Oswald avait eu accès aux opérations des avions espions "U-2", avaient été classés secrets jusqu'en 2039. Il a affirmé que tout cela était l'oeuvre de l'administration, qui ne voulait pas que le dossier soit ouvert parce qu'elle savait que la CIA était mêlée à l'assassinat.

M. Garrison s'est enfin refusé à faire toute déclaration au sujet de Clay Shaw, l'homme d'affaires de La Nouvelle-Orléans qu'il accuse d'avoir complété, avec de nombreux compatriotes et des complices latino-américains, pour la majorité réactionnaires, en vue d'assassiner le président. Le procès de M. Shaw s'ouvre le 13 février et M. Garrison ne veut faire aucune déclaration qui puisse nuire au bon déroulement de ce procès.

L'URSS a doublé le nombre de ses missiles

WASHINGTON (UPI) — Le secrétaire à la Défense Robert McNamara a déclaré aujourd'hui devant le Congrès américain que l'Union soviétique a plus que doublé l'an dernier le

nombre de ses missiles balistiques intercontinentaux.

McNamara dresse un tableau sombre

WASHINGTON (UPI) — L'URSS et les autres pays communistes ont augmenté leur aide militaire et économique au Nord-Vietnam et cette assistance a probablement atteint le milliard de dollars l'an dernier, a déclaré aujourd'hui le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara.

Dans son rapport annuel à la commission sénatoriale des services armés, M. McNamara a brossé un tableau généralement sombre de la guerre du Vietnam. Il prévoit notamment que les forces de combat nord-vietnamiennes dans le Sud pourraient bien augmenter considérablement dans les prochains mois.

Sur le plan militaire, dit-il, le succès de nos forces, "qui ont remporté toutes les batailles importantes dans lesquelles elles ont été engagées", ont créé de nouveaux problèmes. Les principales unités communistes ayant été repoussées sont maintenant plus près de leur "sanctuaires".

Par la même occasion, il a révélé que les projets américains de moderniser à travers le pays la force que représentent les missiles à longue portée et de construire de nouveaux bombardiers, tirent de l'arrière. Il a cependant ajouté que les Etats-Unis possèdent encore une forte avance sur l'Union soviétique au point de vue nombre de missiles; cette proportion serait d'au moins quatre pour un.

Ce qui permet, a-t-il dit, aux Etats-Unis de maintenir une avance réconfortante dans leurs capacités de représailles nucléaires même si l'Union soviétique progresse dans ce domaine plus rapidement que prévu.

M. McNamara a précisé que l'URSS possédait au 1er octobre dernier quelque 720 bases de missiles intercontinentaux contre 340 l'année précédente.

Cette progression devrait se poursuivre mais à un rythme moins accentué.



Louise Marleau à Stratford

Le directeur artistique exécutif du Festival de Stratford, Jean Gascon, vient d'annoncer que la comédienne montréalaise Louise Marleau interprétera le rôle de Juliette dans la production du "Romeo and Juliet" de Shakespeare, qui prendra l'affiche le 10 juin prochain au Festival de Stratford. Le rôle de Roméo sera tenu par Christopher Walken.

\$5,000⁰⁰ RÉCOMPENSE

quiconque aurait quelque renseignement permettant de récupérer les 26 tonnes de rebuts de cuivre volés au hangar 45 port de Montréal, tôt le 29 janvier 1968, ou pouvant conduire à l'arrestation de l'auteur du vol, est prié de communiquer sans délai à

849-1287

Vente PALETOTS DE CUIR



PALETOTS DE CUIR DE MARQUE REPUTÉE

Doublure détachable

• BLEU • BRUN • NOIR

Val. rég. \$125

\$78

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI
3 DERNIERS JOURS DE VENTE
DANS TOUTS NOS RAYONS

Armand Boudrias LTXE
VOTRE TAILLEUR

6818, PLAZA SAINT-HUBERT — Tél.: 273-2851
PLACE BONAVENTURE — Tél.: 875-2013

TAPIS METRO

LIMITÉE

SALLE D'ÉCHANTILLONS ET ENTREPOT

8280, Saint-Laurent — 382-2201

COIN GUIZOT, STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DE L'ENTREPOT

L'endroit où l'acheteur averti reçoit satisfaction et garantie

VENTE DE TAPIS

ROULEAUX et COUPONS à solder à rabais de 40% à 70%

DUPONT 501 — TOUT LAINE — ACRILAN

Vous pouvez acheter n'importe quelle quantité des tapis mentionnés plus bas!

TAPIS (coupons)

	Prix régulier	Prix vente
12' x 9'8"	Or antique 501 nylon	\$133 \$59
12' x 9'	Or espagnol 501 nylon tel quel	132 50
9' x 11'4"	Or espagnol, 501 nylon tel quel	126 49
12' x 12'	Vert kelly, 501 nylon	176 49
9' x 7'	Café, 501 nylon tel quel	77 19
12' x 10'	Or espagnol, Dupont nylon	120 53
12' x 8'	Vert mousse, Dupont nylon	100 44
12' x 22'5"	Or espagnol Dupont nylon tel quel	270 90
12' x 18'	Or antique Dupont nylon tel quel	216 72
12' x 9'	Or antique, Dupont nylon tel quel	108 36
11'2" x 14'10"	Vert mousse 501 nylon	220 56
12' x 13'4"	Or antique, 501 nylon tel quel	200 56
12' x 13'3"	Vert lime, 501 tweed	198 75
11'3" x 13'	Or orange, 501 nylon	180 75
12' x 10'	Martini acrilan velours, tel quel	180 52
12' x 11'7"	Orange, 501 nylon	176 80
12' x 10'11"	Or acrilan velours tel quel	180 45
12' x 12'	Vert mousse, 501 nylon	176 64
12' x 6'6"	Bleu vert, acétate	45 15
12' x 12'6"	Or antique, 501 nylon tel quel	190 50
12' x 9'	Rouge, 501 nylon	132 54
12' x 12'6"	Or, 501 tweed	187 78
11'3" x 11'10"	Avocado, 501 tweed	165 70
12' x 11'2"	Rouge, 501 tweed	165 60
12' x 8'9"	Rouille, 501 nylon, tel quel	120 50
12' x 8'4"	Beige, 501 nylon, tel quel	120 45
12' x 13'	Rouge, 501 tweed	176 70
12' x 12'	Rouge, 501 tweed	150 59
12' x 10'5"	Or, 501 tweed, tel quel	143 40
9' x 6'	Vert or, 501 épais tweed	66 28
12' x 11'5"	Vert mousse, 501 nylon	176 64
12' x 11'7"	Or foncé, 501 nylon	176 64
10'6" x 11'	Or foncé, 501 nylon	154 56
12' x 17'8"	Or foncé, 501 nylon	264 96

ROULEAUX A SOLDER

Verges carrées	Prix régulier	Prix vente
64 Or, acétate uni	5.99	2.99
120 Avocado, acétate uni	5.99	2.99
100 Avocado, Dupont épais 100% nylon	8.95	4.50
100 Rouille, Dupont épais 100% nylon	8.95	4.50
100 Bleu, Dupont épais 100% nylon	8.95	4.50
108 Rouge avocado, 100% nylon	8.95	3.99
55 Or espagnol, 100% nylon, tel quel	8.95	3.99
36 Bleu royal, 501 nylon	8.95	4.50
60 Bleu vert, 100% nylon	8.95	4.75
100 Rouge noir, 100% nylon	8.95	4.75
100 Epice, 501 nylon	10.95	5.65
100 Vert tropic, 501 nylon	10.95	5.65
60 Turquoise, 501 nylon tweed	10.95	5.99
100 Turquoise, Dupont 100% nylon	8.95	4.75
100 Vert mousse, Dupont 100% nylon	8.95	4.75
29 Or 100% nylon tweed	8.95	4.75
100 Or acrilan, velours épais uni	12.95	6.99
100 Avocado, acrilan, velours épais uni	12.95	6.99
200 Bleu vert, 501, très épais	12.95	5.99
200 Vert avocado, 501, très épais	12.95	5.99
28 Vert kelly, shaggy épais	14.95	5.99

ACRILAN
VELOURS UNI
très épais
Valeur rég. 16.95

Vente de février
999

501 NYLON
VELOURS UNI épais
COULEURS assorties
Prix régulier 11.95

Vente de février
649



Le D'Iberville atteint enfin le port

Le grand départ est à la veille de sonner pour les onze navires prisonniers du port de Montréal depuis le 6 janvier.

Le brise-glace "D'Iberville" a en effet atteint ce matin le quai n° 47 vis-à-vis du boulevard Pie IX dans l'est de la métropole.

Le puissant navire de la

garde côtière a passé la nuit avec le brise-glace "N.B. McLean" qui l'a assisté dans sa tâche. Tout indique que les deux brise-glace pourront libérer suffisamment le port des glaces qui l'encombrent au cours de la journée et que les navires prêts à appareiller (depuis longtemps) pourront enfin lever l'ancre demain.

Rappelons qu'aucun navire n'a touché le port de Montréal depuis 26 jours. Depuis le 10 janvier, la navigation a été entièrement interrompue entre Montréal et Trois-Rivières. Plusieurs navires attendent présentement à Trois-Rivières que le port de Montréal leur soit ouvert pour y venir laisser des cargaisons.

Le "D'Iberville" qui maintenait un chenal ouvert dans le Saguenay a été rappelé à Québec le 12 janvier pour briser l'embâcle qui s'était formé dans le goulet du port de Québec. Six autres brise-glace furent utilisés pour venir à bout de l'obstacle.

La fermeture du port pendant 26 jours est "catastrophique"

— Un important transitaire

par Denis MASSE

On n'en finirait plus d'énumérer les résultats funestes de la fermeture du port de Montréal à la navigation d'hiver pendant les derniers 26 jours. La situation est décrite comme "catastrophique" par un important transitaire de Montréal chargé d'assurer la livraison des cargaisons du domicile au domicile.

Si l'usine Cipel à Valleyfield s'apprête à fermer ses portes pour quelque temps, c'est que la matière brute qu'elle reçoit d'Europe se trouve depuis huit jours sur les quais de Port-Alfred... ou quelque part entre cette ville du Saguenay et la région de Salaberry.

Si plusieurs journaux hebdomadaires de la région métropolitaine ne peuvent plus offrir à leurs lecteurs la suite des histoires commencées, c'est encore à cause de l'inertie manifestée par le gouvernement dans la prévention des embâcles qui se sont formés dans le Saint-Laurent et qui ont obligé le cargo russe "Indigirka" à emprunter le Saguenay et laisser sa cargaison à Port-Alfred au lieu de faire escale à Montréal comme prévu.

Si le "Capo Mele", un lourd cargo italien, a dû rebrousser chemin dans le golfe Saint-Laurent et aller jeter

l'ancre à Saint-Jean, en Nouvelle-Ecosse, c'est que la perspective de longs délais dans les ports du Saint-Laurent ne lui laissait pas d'autres choix.

M. Patrick Desdemaies-Hugon, de la Maison Denning Freight Forwarders, craint énormément pour l'avenir du port de Montréal, à moins que la situation ne soit rétablie sans délai. Car, pour ajouter aux nombreux retards causés par les embâcles, il faut se demander si une partie importante des cargaisons normalement destinées à Montréal n'empruntera pas l'été pro-

chain la côte de l'Atlantique. Déjà, au mois de novembre dernier, l'administration du port de Montréal dénombrait 32 compagnies de navigation qui avaient menacé de ne plus desservir la métropole si la situation n'était pas corrigée.

"Il faut croire, soutient l'homme d'affaires montrealais, qu'Ottawa a obéi avec beaucoup de complaisance aux pressions exercées par les gens de Halifax et d'autres ports atlantiques qui se sont toujours opposés à la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent, car si les

voir PORT en page 6

Saint-Michel: devra-t-on recourir à l'extradition pour ramener des témoins rendus en Floride?

par Léopold LIZOTTE

La préenquête du juge Gérard Laganier sur le ou... les pots-de-vin géants qu'aurait encaissés le maire et certains conseillers de Saint-Michel, ces dernières années, ne s'est pas terminée hier soir, comme on le prévoyait.

Et ce, par la faute de quelques hommes d'affaires fort en vue du Grand Montréal, qui, s'ils avaient été entendus hier soir, auraient pu permettre une fin hâtive à cette procédure d'exception qui, selon d'autres prévisions, fera sursauter d'indignation compréhensible les contribuables de la ville voisine.

Au cours des dernières heures, des subpoenas ont été signifiés, mais sans résultat, aux domiciles de ces messieurs qui, dès l'annonce de la préenquête, auraient soudainement "opté" pour Miami ou quelque localité avoisinante et plus discrète.

Ces fugitifs, si on peut le dire, ont eu soin de laisser dans la métropole des "gardiens" chargés de les tenir au courant de la marche des événements et du progrès des procédures. Et, au besoin, de laisser entendre, plus ou moins fausement, leur retour à très brève échéance.

Mais sans qu'ils ne réapparaissent jamais sur la passerelle d'un avion en provenance de la côte floridienne.

Ces absences peuvent-elles paralyser la préenquête en cours? C'est fort peu probable.

D'une part, on aurait colligé jusqu'ici une preuve plus que nécessaire pour porter les accusations les plus sérieuses.

Mais, si l'on veut en savoir davantage, ramener ces gens à Montréal ne pourrait bien être qu'un jeu de procédures assez banal.

Il s'agirait tout simplement de loger des accusations de conspiration contre ces gens qui veulent apparemment rester loin d'ici, pour quelques semaines, et entreprendre immédiatement des procédures en extradition. S'ils sont parmi ceux qui auraient versé les pots-de-vin géants, ils sont d'ailleurs susceptibles d'être mis en accusation au même titre que les recepiendaires de ces prébendes hors-dimensions.

"Ils n'arrêteront pas l'enquête!"

C'est ainsi, en tout cas, que la situation pouvait se résumer aujourd'hui.

Au terme de la séance prolongée d'hier soir, le juge Laganier, respectant évidemment le huis clos hermétique qu'il a imposé autour de la préenquête, n'a rien voulu déclarer d'autre que ceci:

"Ce ne sont pas les témoins partis en Floride qui vont arrêter l'enquête en cours". Et c'est de ce laconisme

même que l'on a pu déduire que, d'ici quelques heures, on pourrait bien assister à une migration à rebours de ceux qui, présentement, ne se ressentent apparemment pas du climat... local!

Dans une salle voisine du Palais, quelques heures plus tôt, le juge Paul Hurteau avait pour sa part continué la série d'enquêtes qui lui a été confiées, sur les plaintes portées antérieurement.

Et, au terme de ces enquêtes, il avait envoyé à son pro-

cès, dans trois cas différents, le conseiller Maurice Constantineau et il avait libéré d'autre part le conseiller Gérard Caron d'une autre plainte en raison de l'absence d'un témoin-clé. Une ressortissante italienne qui est présentement au chevet de l'une de ses sœurs, dans son pays d'origine. Et dont on ne sait pas exactement la date de retour dans la "principauté" de Saint-Michel.

L'enquête aurait pu être

voir SAINT-MICHEL en page 6

La compagnie du Centre culturel du Vieux Montréal déclarée en faillite

par Gilles RACINE

La compagnie du Centre culturel du Vieux Montréal a été déclarée officiellement en faillite, hier après-midi, par le tribunal compétent sur le rejet par les créanciers de la proposition de remboursement qu'offrait la compagnie.

Cependant, le Centre culturel ne peut pas être mis en faillite. Incorporé sous la "Loi des

compagnies provinciales et autres" à titre de société sans but lucratif, le Centre ne peut être mis en faillite. C'est ainsi que le veut la loi et la jurisprudence à l'appui.

Pourtant, le Centre est bel et bien en faillite et le demeurera si d'ici la prochaine assemblée des créanciers à la Cour de faillite, le 21 février, les procureurs des créanciers n'ont pas présenté une requête en annulation (bref de prohibition) de

la décision devant la Cour supérieure.

Le Centre proposait à ses créanciers de les rembourser pour 50 p. 100 du montant total du (quelque \$440,000) à raison de 10 p. 100 par année pendant 5 ans. Il n'ajoutait aucune garantie de paiement, non plus qu'il n'accordait un privilège aux créanciers dits privilégiés des créanciers chirographaires.

Par un vote statutaire, les

deux catégories de créanciers ont repoussé l'offre qui leur était faite.

Qu'entend-on faire à présent? Le procureur d'un groupe de créanciers qui totalisent un montant de \$230,000, Me Guy Robert, a déclaré qu'il ne savait pas encore si on présenterait ladite requête en annulation devant la Cour supérieure ou si on accepterait la faillite du Centre culturel.

Dans cette dernière hypothèse, Me Robert estime qu'en choisissant des enquêteurs sérieux et compétents on fouillerait à fond ce que M. Bennett, le syndic, a qualifié de "mauvaise administration", pour connaître la responsabilité exacte des administrateurs d'ailleurs, même si, selon la loi des compagnies, les administrateurs d'une corporation ne peuvent être tenus personnellement responsables des dettes de la compagnie qu'ils gèrent, puisque, juridiquement, celle-ci forme une personnalité juridique distincte des administrateurs.

Qu'entend faire exactement Me Robert? Il est demeuré évasif, se contentant d'énumérer les diverses possibilités mentionnées.

Me Michel Lussone, procureur de la Place Victoria, propriétaire des locaux occupés par le Centre culturel (l'ancienne place de la bourse) ne voit pas quel intérêt les autres créanciers auraient à accepter la faillite du Centre. Comme propriétaire, la Place Victoria saisisait presque tout ce qui se trouve à l'intérieur des locaux du Centre, pour payer le loyer et non payé depuis quelque six mois.

voir CENTRE en page 6

Quatre causes de danseuses "topless" sont renvoyées

Les costumes "topless" des danseuses à 20-25 ne sont pas obscènes, a décidé le juge municipal de Montréal Marcel Marier en renvoyant les causes judiciaires intentées contre quatre de ces danseuses et le gérant du cabaret "Au Petit Baril" du 3777 boulevard St-Laurent.

Le juge Marier en est venu à cette conclusion, hier, lorsque les policiers de l'escouade de la moralité ont admis que l'arrestation des accusées avait été effectuée à cause du costume

et non pas de la danse.

Les danseuses acquittées sont: Paulette Laporte, Sonia Paré, Nicole Racette et Claudette Brisebois. Le gérant, Real Morency, a lui aussi été acquitté de l'accusation d'avoir permis la présentation d'un spectacle obscène.

Une première procédure judiciaire pour les mêmes accusations et les mêmes accusées avait été entendue par le juge Pascal Lachapelle qui avait, lui aussi, renvoyé les plaintes en disant que le cos-

tume "topless" n'était pas indécent en lui-même.

Ce jugement du juge Lachapelle avait été porté devant le juge Philippe Pothier de la Cour Supérieure. Ce dernier avait donné raison au juge Lachapelle.

"La cour, avait dit le juge Pothier, n'a pu trouver trace de l'exploitation du sexe dans les danses des accusées. Il s'agit d'une danse aux mouvements rapides qui reflètent la vigueur et l'endurance de la jeunesse".

Chasse à l'homme: une arrestation

Un individu âgé d'environ 25 ans a été capturé, peu avant 5 heures, ce matin, à l'issue d'une chasse à l'homme mouvementée et ponctuée de coups de feu, qui a suivi un cambriolage à demi-avorté, commis quelques instants plus tôt dans une station d'essence B.P., au 7405, boulevard Taschereau.

Un deuxième suspect faisait aussi l'objet de la poursuite, mais il a réussi à échapper

aux filets des policiers.

Les deux individus venaient de pénétrer par effraction à l'intérieur du garage, lorsqu'ils ont été surpris par un policier en patrouille. Ils n'ont pas eu le temps de trouver l'argent qu'apparemment ils cherchaient, mais ils ont quand même réussi à prendre la fuite avec une quantité de paquets de cigarettes évalués à \$50.

Ils ont été aussitôt pris en

chasse et au cours de la poursuite, des coups de feu ont été échangés. Une balle s'est même logée dans le tableau de bord de l'auto des fuyards, après avoir transpercé la vitre arrière.

A quelque deux milles des lieux du cambriolage, deux policiers, Roger Mainville et Normand Rivest, accourus à l'appel de leur collègue, appréhendaient l'un des fuyards, qui avait quitté l'auto pour se sauver à pied.

Son présumé complice erre toujours en liberté.

Gravel réclame maintenant \$800,000 à Saint-Léonard

par Pierre VENNET

L'ingénieur-conseil Charles-Edouard Gravel, qui vient de remporter plus de \$300,000 aux dépens de Laval, grâce à cinq jugements rendus en sa faveur en Cour supérieure ces derniers temps, en a maintenant contre St-Léonard.

M. Gravel, qui doit souvent recourir aux tribunaux pour obtenir les honoraires auxquels il prétend avoir droit, réclame de la municipalité de l'est de Montréal, pas moins de \$846,894.69 pour la préparation de divers plans.

La ville de St-Léonard contestant les prétentions de M. Gravel, la cause passera en Cour supérieure, apparemment vers le 25 février.

En plus de ses démêlés avec Laval, qu'il vient de remporter, M. Gravel avait déjà poursuivi l'ex-ville de Duvernay pour un montant d'environ un million, se contentant finalement d'un règlement hors cours de plus de \$100,000 mais inférieur à \$150,000.

Par contre il n'a pas toujours été aussi chanceux et, dans un procès contre Ste-Thérèse entre 1960 et 1965, la ville avait gagné.

On sait que le ministère fédéral du Revenu a avisé Laval que les honoraires de M. Gravel étaient saisis par l'impôt, devant à celui-ci, en date du 30 novembre dernier, plus de \$600,000.

Tape-cité

OU VOUS TROUVEREZ...

la plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.

PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN

7865, SAINT-HUBERT 276-2685

STATIONNEMENT GRATUIT

LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'À 18 HRES

JEU. ET VEN. JUSQU'À 21 HRES — SAM. JUSQU'À 16 HRES

(Une division de André Radio Service Ltée)

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinture de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi, nombre d'autres outils.

VENTE PIÈCES REPARATIONS des fusils et compresseurs

BINKS BRUNNER CURTIS DEVLISSE KELLOGG LINCOLN QUINCY WEBSTER ETC...

Gélinas COMPRESSORS INC.

4845, rue ST-DENIS 288-0163

Stationnement gratuit à côté du magasin

8 h. à 6 h. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — LE SAMEDI jusqu'à MIDI

C'est de bon goût!

UN MAGNIFIQUE

PANIER DE FRUITS

et

FRIANDISES de fantaisie "DIONNE"

BISCUITS COCKTAIL de FANTAISIE

MELANGES COCKTAIL, etc.

DELICIEUSES ORANGES ESPAGNOLES A NOMBRI

Fraises, Nectarines, Pêches, Prunes, Papayas, Avocats, Limettes, Raisin Ribier, Tangerines, Poires Anjou, Poires Comice, Fruits Ugli, Melons de Miel, Ananas, etc.

A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, rue STE-CATHERINE — Tél. 849-2341

coin rue Drummond — Montréal

A la **BOUTIQUE COLONIALE**

CHAISE HAUTE

de style colonial tout en bois "Rock Maple" (pas de tissu). Très facile d'entretien car il n'y a pas de recoin.

\$30

SPECIAL cette semaine

VASTE CHOIX DE MEUBLES COLONIAUX

OUVERT jusqu'à 9 h 30 jeudi et vendredi soirs

Le samedi jusqu'à 6 p.m.

A. FORGET INC.

6707, BOUL. ST-LAURENT — TEL. 274-5568

(juste au nord de St-Laurent)

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Finis les tracas de l'hôtesse, avec...

LES SANDWICHES PEGROID'S

Sandwiches préparés de façon experte. Formes attrayantes: triangles, spirales, sandwiches doubles, etc... Généreusement garnis de jambon tranché, rôti de boeuf, salade de poulet, salade aux œufs, etc.

SOYEZ UNE HÔTESSE A LA PAGE

48 sandwiches Pegroid suffisent amplement à rassasier de 6 à 8 personnes, et ne coûtent \$300

PEGROID'S LTD.

4075 SAINT-DENIS

Signalés des alentours

844-3901

Nous livrons partout à Montréal

CORBEIL

SUR LA PLAZA

Voyez notre collection de Catherine et Christophe en exclusivité à La Boutique Rose, rez-de-chaussée — ci-contre tweed et collerette de velours frappé

6500, ST-HUBERT angle Beaubien 279-4581

Laval a différentes façons de calculer les honoraires des arpenteurs-géomètres

par Pierre VENNAT

Laval a décidé de procéder à la mise à jour de la compilation cadastrale de 13 des 14 anciennes villes qui constituent son territoire.

Seule Laval-sur-le-Lac, où la compilation semble à jour, n'aura pas besoin d'une telle opération.

Le mode de paiement des arpenteurs-géomètres chargés de ces travaux est toutefois loin, à première vue, d'être uniforme.

Ainsi, à M. Maurice Gaudreault, on demande de procéder à la mise à jour de la compilation de l'ex-ville de Chomedey, au coût approximatif de \$1.125. Il devra terminer son

travail dans les 30 jours et fournir trois copies additionnelles de son rapport, lesquelles seront payées par la ville de Laval \$125 la copie.

M. Maurice Desroches, à qui on a confié un travail semblable pour les anciennes villes de Fabreville et Laval-des-Rapides, ne devra charger approximativement que \$75 pour ses travaux. On lui paiera \$115 la copie pour les trois exemplaires additionnels de son travail sur Laval-des-Rapides et \$93,35 la copie pour l'ex-ville de Fabreville.

M. Alfred Trotter s'est vu confier la compilation cadastrale des ex-villes de Vimont et de St-François.

A Vimont, on lui demande de

faire ses travaux pour la somme approximative de \$250. Les copies additionnelles de son rapport seront payées \$50 chacune. Pour St-François, on lui accorde approximativement \$100 et les copies additionnelles de ce rapport seront payées \$100.

Quant à M. Jean-Jacques Rondeau, il aura droit approximativement à \$700 pour la compilation cadastrale de l'ex-ville de Ste-Dorothée et des Iles Laval et de \$200 pour celle de Laval-Ouest.

Dans chacun des cas, il aura droit à \$50 pour les copies additionnelles de ses rapports, soit un sur Ste-Dorothée et les Iles Laval et l'autre sur Laval-Ouest.

L'arpenteur-géomètre Claude Lefebvre

Les honoraires de l'arpenteur-géomètre Claude Lefebvre seront calculés, on ignore pour quoi, de façon différente.

M. Lefebvre s'est vu confier

la mise à jour de pas moins de six cadastres différents, soit ceux du secteur ouest de l'ex-ville de Duvernay ainsi que du secteur est de la même ex-ville (il s'agit de deux compilations séparées), de celle de Pont-Viau, d'Auteuil, de Ste-Rose et de St-Vincent-de-Paul.

Pour M. Lefebvre, on ne fixe aucun montant maximum approximatif. Les résolutions l'engageant fixent à \$3 approximativement par lot le montant de ses honoraires, quel que soit le montant de lots compris dans les cinq anciennes villes dont il doit faire six mises à jour cadastrales.

Comme tous les autres, il doit fournir un rapport dans les 30 jours et trois copies additionnelles par rapport.

Celles-ci lui seront payées, la copie, \$70 pour Duvernay-Ouest, \$60 pour Pont-Viau, \$80 pour Auteuil, \$70 pour Ste-Rose, \$80 pour St-Vincent-de-Paul et \$75 pour Duvernay-Est.

La RCMP n'a pas mal agi, selon Pennell

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général, M. Larry Pennell, a déclaré hier aux Communes qu'il ne reconnaît pas que la Gendarmerie royale du

Canada se soit comportée de façon mal venue lors de l'arrestation en fin de semaine dernière, à Rigaud, Québec, du Britannique Charles Wilson.

Un des auteurs du vol d'un important convoi de billets de banque en Angleterre il y a quelques années.

M. Pennell, qui répondait à

une question de M. Davie Fulton, a souligné que Wilson a été appréhendé samedi à sa résidence canadienne de Rigaud en vertu de l'article 16 de la Loi canadienne sur l'immigration, qui stipule qu'une arrestation ne requiert pas de mandat quand les autorités ont des raisons suffisantes de croire qu'un citoyen est entré au Canada en ayant recours à des procédés illégaux.

Le solliciteur général a ajouté que le surintendant de Scotland Yard, M. Thomas Butler, qui est venu à Montréal pour le rapatriement de Wilson, n'a pas participé à son arrestation.

M. Pennell a dit qu'ayant pénétré dans la résidence canadienne de Wilson, les agents de la GRC ont mis la main sur de l'argent et des objets appartenant à Wilson, avec le consentement de celui-ci, et qu'ils lui ont remis par la suite ces objets et l'argent. Il a ajouté que Wilson a remis \$1.200 à sa femme qui a été rendue à la liberté sous un cautionnement de \$1.000.

M. Pennell a fait état dans sa réponse de nouvelles publiées dans les journaux selon lesquelles l'avocat-conseil de Mme Wilson a menacé d'intenter des poursuites contre la GRC et contre la sûreté britannique, Scotland Yard. Le solliciteur général a dit qu'il voulait insister sur le fait que selon ses renseignements, toute poursuite contre la GRC à cet égard n'aurait aucun fondement.

Entre le bon sens et le bon goût, il y a la différence de la cause à son effet.

La Bruyère

Voirie: priorité au réaménagement du rond-point de la mort à Saint-Hubert

par Claude MASSON

Le réaménagement de la route no 9, principalement ce que l'on surnomme "le rond-point de la mort" située à l'intersection du Chemin Chamblay, est la première priorité du ministère de la Voirie pour la région et les travaux devraient débiter à l'été.

L'adjoint de l'ingénieur en chef du ministère, M. John Connelly, a déclaré hier à LA PRESSE que la décision finale quant à ce projet d'envergure dont la réalisation durera deux ans sera connue lorsque le prochain budget provincial sera rendu public.

"Nous avons inscrit ce projet comme priorité no 1, de dire M. Connelly, et l'on connaîtra la réponse par le budget."

Le projet, dont les plans sont déjà complétés depuis quelques années, devait tout d'abord être complété avant l'Expo 67, mais on a jugé finalement que le délai ne permettait pas de terminer les travaux et des améliorations temporaires seulement ont été apportées pour la durée de l'événement international.

Le réaménagement permanent comprend quatre phases :

● la construction d'un viaduc qui permettra de relier la partie du Chemin Chamblay située dans Jacques-Cartier et Longueuil à celle qui traverse toute la ville de Saint-Hubert pour se rendre à Chamblay. Le tunnel en question passera sous la route no 9 et sous la voie ferrée qui passe à proximité de cette voie ;

● le redressement de la rou-

te no 9 sur toute son étendue dans le secteur concerné ;

● la construction d'une voie secondaire pour permettre aux automobilistes qui circulent sur la route no 9 de dévier vers le Chemin Chamblay s'ils le désirent. Ce projet sera semblable aux travaux exécutés à la 55e rue à Lachine où quelque 1.800 véhicules peuvent circuler à l'heure ;

● l'élargissement du Chemin Chamblay par la construction d'une quatrième voie. Une première expérience en ce sens a déjà été menée à bonne fin dans les limites de Jacques-Cartier et de Saint-Hubert.

Fermeture des passages

D'autre part, la Chambre de commerce régionale St-L.-Laurier-Richelieu a décidé de demander au ministère de la Voirie de voir à faire la nécessaire pour fermer tous les passages qui se trouvent dans le territoire central de la route no 9, entre Belœil et l'échangeur boulevard Taschereau-boulevard Laurier, près du pont Jacques-Cartier.

La résolution adoptée à ce sujet mentionne que, s'il devient nécessaire de conserver quelques-uns des passages à cause de l'éloignement des ronds-points, des pistes d'accélération devraient être aménagées.

Au cas où certains de ces passages seraient conservés, la Chambre de commerce régionale suggère d'obliger les usagers à ne les emprunter qu'après avoir roulé sur une certaine distance sur la route et avoir indiqué leur intention de faire un virage à gauche.

Un homme est abattu dans un restaurant

Un homme de 35 ans, René Dubois, membre d'une famille bien connue dans le quartier St-Henri, a été blessé de quatre balles de revolver, peu avant 5 h. ce matin, au cours d'une fusillade survenue au restaurant Place Jolie, situé au 2780 ouest, rue Notre-Dame, à l'intersection de l'avenue Atwater.

La victime, atteinte au bas-ventre et à une cuisse par deux projectiles de petit calibre tirés à bout portant, a été transportée à l'hôpital Général de

Montréal. Sa vie n'est pas en danger.

Ce matin, les détectives de la Section des enquêtes criminelles recherchent toujours deux hommes et une adolescente qui ont quitté le restaurant aussitôt après l'attentat pour disparaître dans une automobile jaune.

L'incident serait relié à une autre fusillade survenue la semaine dernière dans un cabaret de l'ouest de la métropole et dans laquelle deux autres individus ont été blessés.



Remise des prix

Au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée hier au Cercle national des journalistes, à Ottawa, M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a procédé à la remise des prix de reportage aux gagnants d'un concours national organisé par le Conseil canadien des ministres des ressources. La Société Radio-Canada a mérité la part du lion : prix d'excellence pour une émission réalisée par M. Laurence Cosnell, "Air of Death" et une mention honorable accordée, dans la catégorie des moyens de diffusion audio-visuels, à James McClean, pour l'émission "Water and Global Man". Le prix au reportage exceptionnel, dans la catégorie des imprimés, a été attribué à Ted Grinsdale pour un article sur la pollution à Sudbury paru dans "Information", organe des Métallurgistes unis d'Amérique. Le journaliste de LA PRESSE, Albert Tremblay, a mérité une mention honorable dans cette catégorie. Tremblay, que l'on voit ici en compagnie de M. Pépin, avait soumis à l'attention du jury une série de quatre articles sur la pollution de l'air à Montréal.

SAINT-MICHEL

SUITE DE LA PAGE 3

ajournée à une date éloignée, mais le procureur de Caron, Me Jean Salois, s'y opposa fermement, en soutenant que ce serait absolument injuste pour le prévenu, contre qui, de toute façon, une autre plainte semblable pourrait être portée ultérieurement.

Le premier témoin contre Constantineau a été un vendeur de roulottes, M. Maurice Gaudreau, qui, dès 1964, avait un permis de vente en règle avec la municipalité.

Lorsqu'il déménagea son commerce, il crut tout naturellement que son permis existant allait servir, mais il reçut de l'hôtel de ville une lettre l'avertant qu'il opérait sans permis.

Interrogé par Me Gérard Beaudry, le procureur spécial de la poursuite, il soutint qu'il s'en fut voir le maire Maurice Bergeron, qui le référerait au conseiller de son quartier: le prévenu.

Ce dernier lui demanda tout d'abord \$1.000.

Puis il lui offrit lui-même... \$800.

Quelques heures avant l'assemblée du conseil municipal, toutefois, il réussit à "régler" pour cinq billets de \$100.

Et il obtint son permis sans difficulté, ce même soir, des conseillers réunis.

Un jeune policier présentement employé dans une grande industrie montréalaise, M. Jacques Marchand, soutient ensuite que le même conseiller Constantineau lui a réclamé également \$1.000 pour le faire entrer dans la police de Saint-Michel.

Lui expliquant qu'il n'y avait que trois postes à remplir et cinq demandes, il lui déclara que, ce qu'il fallait pour faire pencher la balance en sa faveur, c'était une "petite recommandation de \$1.000".

Mais, à la suite d'une démarche prêtant à quiproquo, auprès d'un officier supérieur de la police, il abandonna la partie en se disant qu'il ne croyait pas qu'il pourrait jamais faire un travail de bon policier dans cette ville-là.

Dans ces deux cas, Constantineau devait être envoyé à son procès immédiatement, et le juge Hurteau décida lui-même de changer le cautionnement personnel jusqu'à la décision en un dépôt en argent de \$300.

Le dernier témoin de la séance devait être un vendeur d'au-

tos de Terrebonne. M. Gilles Ferland, qui, entre mai et novembre derniers, aurait tenté de s'établir à Saint-Michel. Et sur un terrain qu'avait un autre homme d'affaires il avait d'ailleurs acquis.

Mais, lorsque présenté au conseiller Constantineau, ce dernier aurait déclaré que, dans ce cas, c'était... \$5.000.

— Et qu'est-ce que vous avez fait? de lui demander Me Beaudry.

"Eh bien! nous n'avons pas "ouvert".

— Mais vous êtes-vous établis ailleurs?

"Oui, à Terrebonne".

CENTRE

SUITE DE LA PAGE 3

Pour sa part, M. Jacques Languirand, directeur artistique du Centre, s'est dit perplexe sur le but recherché par les créanciers que représente Me Robert. "Il y a quelque chose qui grouille là-dessous", a-t-il dit en envisageant la possibilité de voir les créanciers ne pas demander un bref de prohibition.

PORT

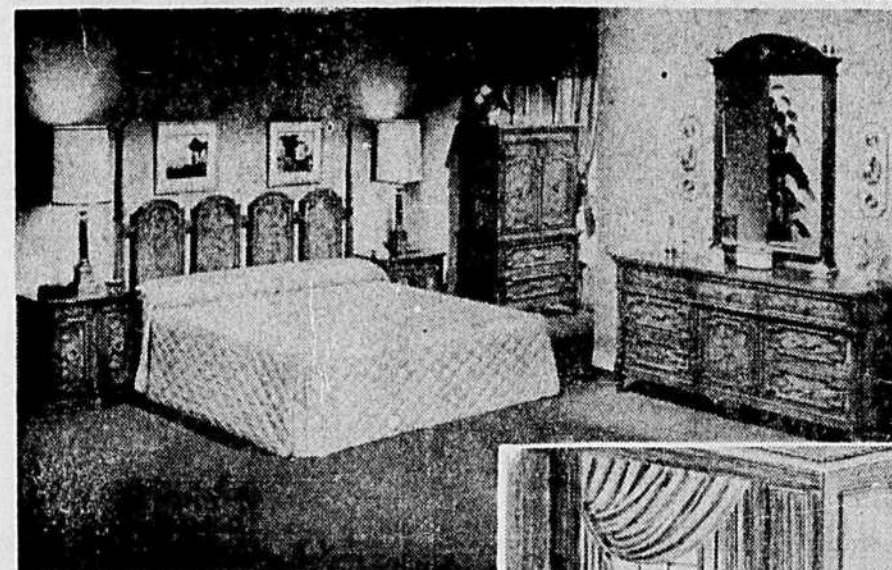
SUITE DE LA PAGE 3

brise-glace ont été envoyés en grand nombre, leur intervention est survenue trop tard et aucune mesure n'avait été prise pour prévenir les embâcles, avec le résultat que le port de Montréal a été fermé pendant 26 jours.

Le cargo russe "Indigirka", par exemple, est à Port-Alfred depuis huit jours. Les armateurs ont choisi d'y faire escale plutôt que de tuer le temps à Québec ou à Trois-Rivières avant d'obtenir le feu vert pour Montréal: ils ont décidé également d'absorber le coût de livraison des marchandises jusqu'à Montréal. Mais à quel prix? Le coût a été établi à la journée — on a donc tout intérêt à faire durer le plaisir. Le titre de transport établi pour Montréal est déficient du fait que la cargaison est laissée à Port-Alfred et les importateurs s'attachent les cheveux pour trouver leur marchandise.

Dans le cas du "Capo Mele" qui a été dérivé et s'est rendu à Saint-Jean au lieu de Montréal, la situation n'est guère plus reluisante, puisque la livraison des marchandises jusqu'à Montréal se fait aux frais de l'importateur.

À CAUSE DE SON SUCCÈS NOUS CONTINUONS NOTRE Grand SOLDE de JANVIER JUSQU'AU 3 FÉVRIER ÉPARGNEZ PLUS DE 50% SUR DES MEUBLES DE QUALITÉ



- 5 étages débordant des plus riches ameublements
- Des milliers d'articles originaux à exemplaire unique
- Valeurs fantastiques
- Sofas et fauteuils rembourrés par Dorcini

- MAGNIFIQUE CHOIX DE
- Chambre ● Vivoir ● Salle à manger ● Lampes ● Tables
 - Chaises ● Sofas ● Ensembles de dinette ● Meubles de hall
 - Bibelots ● Peintures à l'huile etc.



- Termes disponibles
- Entreposage gratuit

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 10 p.m.

St. Hubert furniture
Tél. 274-3644 6330 St-Hubert au sud de Beaubien

Il n'y a qu'un seul St. Hubert Furniture. Entrez à 6330, St-Hubert

"Nous offrons aux Montréalais des meubles de la meilleure qualité depuis plus de 35 ans"

En même temps qu'une campagne de terreur

Les Américains s'attendent à une puissante attaque du Nord-Vietnam

SAIGON. (AFP-UPI) — Une offensive des Nord-Vietnamiens à Khe Sanh et le long de la zone démilitarisée constituera leur "effort principal". Elle peut être déclenchée à "tout moment", a déclaré aujourd'hui le général William Westmoreland, commandant en chef des forces américaines au Vietnam. Dans cette région, près de 100.000 hommes, dont quelque 40.000 Nord-Vietnamiens, se font face.

Ce point de vue est également celui de nombreux dirigeants américains qui affirment à Washington qu'il est à prévoir que les Etats-Unis et leurs alliés au Vietnam auront à faire face en même temps à une campagne de terreur de la part du Vietcong et à une offensive d'envergure dans la région de Khe Sanh.

Pour sa part, le général Westmoreland croit que les raids vietcongs pourraient durer "plusieurs jours". Selon le général, cette offensive qui a coûté la vie à 5.800 Vietcongs en deux jours et demi, est la deuxième phase de l'offensive hiver-printemps, la première phase ayant atteint son point culminant avec la bataille de Dako.

La troisième phase, a-t-il dit, sera une attaque d'envergure le long de la zone démilitarisée et l'ennemi jouera alors "le tout pour le tout".

Cependant, rien n'indique que le président Johnson, profondément préoccupé du sort du na-

vire-espion "Pueblo" et des 83 hommes de l'équipage, songe à effectuer une autre escalade au Vietnam en guise de représailles contre les attaques terroristes.

Les milieux officiels américains sont d'avis que les raids du Vietcong ont pour but principal de briser le moral des troupes alliées avant la grande offensive et que cette dernière aura comme objectif d'améliorer la position de l'ennemi avant la début de négociations.

Le général Westmoreland croit que les objectifs militaires de l'offensive générale le long de la zone démilitarisée seront la mainmise par l'ennemi sur les provinces de Quang Tri et de Thua Thien. Il a accusé le Vietcong d'utiliser comme abris, durant leur offensive en cours, des hôpitaux, des églises et des écoles, et de se réfugier parmi les civils.

Il a reconnu que les combats de rues avaient provoqué des "dégâts considérables" dans au

moins trois villes: Pleiku, Can Tho et My Tho.

Nous avons des preuves, a dit le général, que l'ennemi commence à manquer de souffle mais d'un autre côté, nous savons qu'il dispose de réserves prêtes à être engagées dans la lutte.

La Maison-Blanche a déclaré que le commandement américain au Vietnam avait appris d'avance ce qui se préparait mais qu'il avait pu faire peu de chose pour empêcher les raids vietcongs.

La présente offensive vietcong vise trois grands objectifs

LONDRES. (UPI) — Selon des diplomates de l'Europe de l'Est ayant des relations à Hanoi, la dernière offensive du Vietcong vise trois objectifs principaux:

1—Montrer que le Vietcong est "partout" au Sud-Vietnam et qu'il peut frapper au coeur même des territoires contrôlés par les Américains.

2—Démontrer que la puissante machine militaire des Etats-Unis ne peut venir à bout de la guérilla, particulièrement là où des forces locales bien déterminées sont à l'oeuvre.

3—Faire savoir que tout accord de cessez-le-feu et tout règlement devront être négociés avec le Front national de libération du Sud-Vietnam, l'organisation politique du Vietcong.

On a également l'impression dans les milieux diplomatiques que la présente offensive du Vietcong vise à soulever l'opinion publique américaine et mondiale contre la poursuite de la guerre et en faveur d'un

retrait prochain des Américains du Vietnam.

On croit que les communistes y mettent actuellement tout le paquet, mais que ce n'est pas nécessairement leur dernière carte.

Une "colombe" perd ses ailes

HONG-KONG. (UPI) — La vue de cadavres vietcongs alignés en pleine rue, les gémissements des blessés de retour du front, l'odeur de la guerre au Vietnam ont amené le sénateur Frank Moss à modifier son point de vue de "colombe" sur la politique américaine.

Une visite de cinq jours sur les champs de bataille lui a fait dire: "Je ne suis plus aussi naïf maintenant. Il y a un an et demi, je me suis prononcé en faveur de la prolongation d'une trêve des bombardements. Ce que je ne ferais plus."

Adversaire de la politique du président Johnson auparavant, le sénateur Moss se dit de plus en plus convaincu que son pays mène au Sud-Est asiatique la guerre de la seule façon dont elle peut être menée.

Johnson veut des assurances de Hanoi avant de cesser les raids

WASHINGTON. (AFP) — Le président Johnson a réaffirmé avec force aujourd'hui le principe de la réciprocité, en annonçant publiquement qu'il se refuse à interrompre les bombardements du Nord-Vietnam tant qu'il n'aura pas reçu des indications plus fermes d'Hanoi que les communistes ne cherchent pas à tirer parti d'une décision de cet ordre de sa part pour intensifier leur campagne d'agression dans le Sud.

Le chef de l'exécutif a fait cette déclaration dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion de la remise de la plus haute décoration de la nation, la Médaille d'honneur du Congrès, à un ancien pilote américain au Vietnam. M. Johnson a également fait allusion à la situation actuelle et à l'offensive généralisée déclenchée par le Vietcong pour réitérer sa confiance dans les forces américaines et exprimer la conviction que "l'ennemi échouera, échouera encore, échouera toujours aussi longtemps qu'il menacera la liberté et la paix, terrains sur lesquels nous, les Américains, ne céderons jamais".

"Que ceux qui voudraient mettre un terme aux bombardements répondent à cette question: 'Que feraient les Nord-Vietnamiens si nous les laissions tranquilles?'"

"La réponse est simple. Les forces ennemis dans le Sud seraient accrues et mieux équipées. La guerre serait plus dure et plus longue. Un nombre accru de vies américaines seraient sacrifiées."

"Les hommes qui se sont mesurés à l'ennemi au sol au cours des derniers jours ont des vœux très précis sur la valeur de la puissance aérienne. Elle ne peut pas empêcher l'ennemi de se mettre en ordre de bataille. Mais elle peut freiner son élan. Elle peut réduire considérablement le nombre de ces hommes qui assaillent les nôtres."

"Et nous continuerons d'accorder à nos hommes la protection de notre puissance aérienne, jusqu'au jour où nous aurons reçu des indications plus fermes que celles des derniers jours que l'ennemi n'intensifiera pas sa campagne de terrorisme et d'agression si nous mettons un terme aux bombardements."

Nixon briguera la candidature républicaine à la Présidence

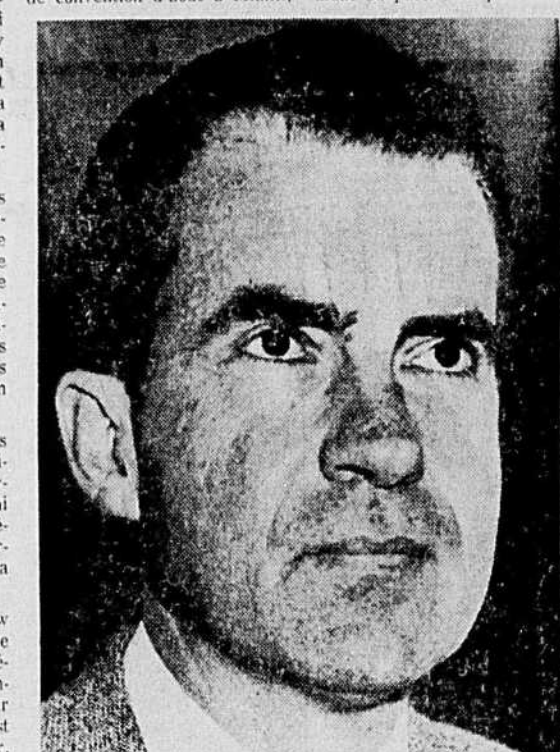
NEW YORK. (PA, UPI, AFP) — M. Richard Nixon, ancien vice-président des Etats-Unis qui fut défait par John F. Kennedy dans une lutte serrée en 1960, a annoncé officiellement aujourd'hui qu'il briguera la candidature républicaine à la présidence aux élections de novembre.

Dans une lettre aux citoyens du New Hampshire, où se déroulera une élection primaire le 12 mars, M. Nixon déclare que "la paix et la liberté du monde et celle de l'Amérique dépendront des décisions que prendra le prochain président des Etats-Unis. Pour ces années critiques, l'Amérique a besoin d'un nouveau chef."

"Les choix que nous avons à faire dépassent toutes les divergences pouvant exister parmi les républicains ou parmi les démocrates, dépassent même les différences entre les partis. Ils se situent au-delà de la politique," ajoute M. Nixon.

L'élection primaire du New Hampshire est le premier de ces tests de popularité qui précèdent les élections présidentielles. Ce sera ensuite au tour du Wisconsin, le 2 avril. C'est dans l'Oklahoma, le 24 février, que se tiendra le premier congrès républicain d'un Etat pour

choisir les délégués à la grande convention d'août à Miami, alors que sera désigné le candidat du parti à la présidence.



"... l'Amérique a besoin d'un nouveau chef"



telephoto PA

Un Vietcong rapidement exécuté

Le chef de la police nationale sud-vietnamienne, le brigadier-général Nguyen Ngoc Loan, exécute lui-même d'un seul coup de pistolet dans la tête un

officier vietcong. Ce dernier, capturé près de la pagode An Quang, à Saigon, grimace de douleur sous l'impact de la balle.

Les Saigonnais assistent, comme à un spectacle, aux nombreux combats de rues

par Claude Lorieux

SAIGON. (AFP) — On se bat encore cet après-midi à Saigon, près de la pagode An Quang, le quartier général de Tri Quang, qui détient le record des jeunes de protestation.

Postés dans la rue même de la pagode, des tireurs vietcong

visent toute silhouette traversant le carrefour. Agiles, prudents, les "Marines" gouvernementaux, en tenue camouflée progressent de maison en maison. Deux voitures renversées et à moitié carbonisées témoignent des combats précédents. Trois cents pieds plus loin, sur la grande rue qui mène à

Cholon, des pompiers luttent contre un incendie. La fumée dissimule en partie les silhouettes. Voitures pompes et ambulances se croisent dans des mugissements de sirènes. Curieux, parfois rieurs, les habitants de cette grande artère ne pas encore touchée regardent les "Marines" qui sortent

deux suspects d'une maison. Les enfants ne sont pas les moins curieux. A chaque rafale, tout le monde reflue, se terre contre les murs, les grilles closes des magasins, puis avance à nouveau pour ne pas perdre une minute du spectacle.

Guerre d'aveugles

Parfois, les rafales ricochent sur les façades des rares grands immeubles de ce quartier populaire. On entend quelquefois une explosion plus forte et plus sourde. Le secteur devra être nettoyé maison par maison. C'est une guerre d'aveugles: on ne voit rien et tout à coup, les balles sifflent on ne sait d'où.

A quelques rues de là, le spectacle est différent. Plusieurs centaines d'hommes, de femmes et d'enfants sont affalés le long des trottoirs ou sous les arbres d'un square. Ce sont les habitants — ou tout au moins certains des habitants — du champ de bataille. Ils sont assis par terre, sur un maigre ballot, sur un poste de télévision qu'ils ont transporté. Dieu sait comment entre deux fusillades. Pensant à l'avenir, beaucoup ont emporté leur machine à coudre, des vieilles machines à pédale. Ils ont l'air abattu, gris d'émotions et de peur. Les traits sont tirés, ils n'aiment pas les curieux. A la différence des non-évacués de la grande rue proche d'An Quang (la pagode), qui souriaient aux photographes, ceux-ci sont fermes, voire hargneux. Les gosses en général sont calmes, couchés sur les genoux de leur mère, ou occupés par une grande sœur. Profitant de la fuite d'eau d'une conduite de voiture de pompiers, un gamin prend une douche. Un homme attend pour lui succéder. A côté, deux femmes helent un cyclo-pousse dont les courses sont chères — la discussion est encore plus âpre qu'à l'ordinaire. Finalement, elles prennent place dans le léger véhicule à moitié cachées par leurs ballots maculés de terre et de boue.

Ces gens, pour la plupart, passeront sans doute cette nuit dehors, à moins de 600 pieds de leur maison où l'on se bat. De nouveaux "réfugiés" arrivent à chaque instant grossir leurs rangs. On les voit qui traversent aussi vite que possible, malgré leurs colis, les rues où la troupe intervient.

A l'autre bout de la ville, près de la route de Thu Duc, des scènes semblables se déroulent. Comme les villages du Delta ou du Centre-Vietnam, Saigon, à son tour, ses réfugiés,

Les USA sont prêts à discuter de l'affaire du Pueblo, à Panmunjon

WASHINGTON. (Reuter, AFP) Les Etats-Unis ont accepté aujourd'hui de discuter d'un règlement de l'affaire du "Pueblo" à l'occasion d'une réunion de la Commission militaire d'armistice à Panmunjon.

De son côté, la Corée du Nord, qui avait fait savoir hier par l'agence de nouvelles nord-coréenne qu'elle consentirait à négocier une solution à cette crise directement avec les USA à Panmunjon, n'a pas démenti cette nouvelle aujourd'hui.

Le gouvernement de Pyongyang a toutefois rejeté catégoriquement aujourd'hui une proposition des membres afro-asiatiques du Conseil de sécurité de l'ONU qui avaient offert de se rendre à Genève pour tenter de convaincre la Corée de libérer le navire et son équipage.

Cette situation semble donc ouvrir une nouvelle voie aux négociations entre les deux pays en vue de la libération du navire et d'une détente de cette grave crise.

Aucune date n'a encore été fixée pour la prochaine réunion de la Commission d'armistice mais le porte-parole du département d'Etat américain a précisé que "plus tôt elle se déroulera, mieux cela vaudra".

Quant à la Corée du Nord, elle aurait rappelé, par le secrétaire du parti communiste nord-coréen, M. Kim Kwang Hyup, qu'il existe un précédent concernant le règlement d'un problème similaire à celui du Pueblo par la Commission d'armistice. Pour ce qui est des conditions exigées, Pyongyang serait prêt à considérer la libération de l'équipage en échange d'excuses de la part des USA et d'une déclaration concernant la présence du Pueblo dans les eaux territoriales nord-coréennes au moment de sa capture.

Dans la mer du Japon

Une agence japonaise signale aujourd'hui l'arrivée d'un nouveau porte-avions américain, le Ranger, aux côtes des navires de guerre qui sillonnent la mer au large de la Corée.

Par ailleurs, une émission en langue japonaise diffusée par la radio de Moscou rapporte qu'un autre navire-espion des USA, semblable au Pueblo, se dirige présentement vers le nord dans la mer du Japon.

Guérilleros nord-coréens

Parlant devant l'assemblée nationale à Séoul, le premier ministre Mung Il Kwon a affirmé que la Corée du Nord entraîne maintenant des guérilleros dans le dessein d'occuper la Corée du Sud par la force.

L'homme d'Etat sud-coréen s'est cependant empressé d'ajouter que les Etats-Unis achèment par avion vers son pays un équipement conçu pour la lutte contre les infiltrations.

De son côté, toujours devant l'assemblée, le ministre de la défense sud-coréen, M. Kim Sung Un, a dit que la Corée du Nord était sur un pied de guerre et envisageait de déclencher une offensive tout le long de la frontière lorsque les commandos auraient détruit les complexes industriels et empêché les communications.

32 espions arrêtés à Séoul

L'Agence centrale de renseignements sud-coréenne a annoncé ce matin l'arrestation de 32 membres d'un réseau d'espionnage nord-coréen qui opérait à Séoul, Incheon et Taegu, et dont le chef était un coiffeur de Séoul nommé Kim Nam Kyu.

Parmi les agents arrêtés figuraient notamment un employé de banque, un journaliste et un horloger travaillant pour l'armée américaine.

L'Agence centrale de renseignements sud-coréenne a révélé que la boutique de coiffeur que tenait Kim Nam Kyu, le chef du réseau, était la "couverture" de ses activités d'espionnage. Il transmettait par radio des renseignements d'ordre politique et militaire en Corée du Nord.

La France remet à l'Algérie la base de Mers-El-Kébir

MERS-EL-KEBIR. (UPI) — L'Algérie prend en main aujourd'hui Mers-El-Kébir, la meilleure base navale fortifiée du sud-est de la Méditerranée au moment où plusieurs pays occidentaux s'inquiètent de l'influence grandissante de l'Union soviétique dans cette région.

"Notre pays est maintenant libéré, totalement et d'une façon immuable", a déclaré hier soir Radio-Alger alors que la Marine française remettait la base aux autorités algériennes. Depuis l'arrivée de la flotte soviétique dans la Méditerranée à la suite du conflit israélo-arabe de juin dernier, des diplomates occidentaux craignent que Mers-El-Kébir ne devienne une nouvelle zone d'influence

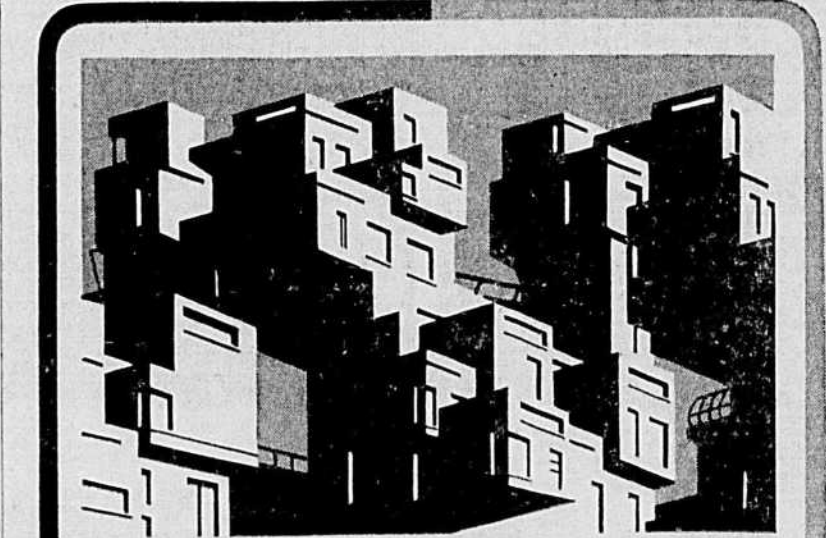
soviétique sinon une installation soviétique.

Les forces armées algériennes sont équipées presque entièrement d'armement soviétique et le gouvernement du président Houari Boumedienne a endossé le point de vue soviétique sur plusieurs grandes questions internationales, surtout depuis la dernière guerre contre Israël. Ce qui inquiète également certains Occidentaux c'est de voir les navires français quitter Mers-El-Kébir pour des ports sur l'Atlantique, brisant ainsi l'équilibre Est-Ouest dans la Méditerranée. Le président Charles de Gaulle, pourtant attentif à sa nouvelle ligne de défense "tous azimuts", ne semble pas s'inquiéter de cette

présence soviétique au sud de la France.

D'après l'accord de 1962 qui mettait fin à une guerre de huit ans entre la France et l'Algérie, les forces françaises ne devaient quitter Mers-El-Kébir qu'en 1977. Mais à la suite de la détérioration des relations entre ces deux pays, l'échéance de l'évacuation de la base navale à l'épreuve d'une attaque atomique a été avancée de neuf ans.

Cependant, Paris et Alger ont tous deux démentis que l'Algérie avait l'intention de céder la base à une puissance étrangère. Les Algériens se proposent d'utiliser les installations tant à des fins commerciales que militaires.



HABITAT

Une adresse unique de grande renommée peut être enfin la vôtre

- 1 Pour une résidence exclusive où votre prestige et votre réputation sont reconnus.
- 2 Intimité, originalité et le confort sont à la porte du centre-ville
- 3 Vue grandiose vers Montréal sur les rives du majestueux St-Laurent.

LOYERS : \$325.00 à \$620.00 pour unités de plus d'une chambre à coucher.

Pour rendez-vous
Téléphonez à 397-2483

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT



Jusqu'au bout pour le Biafra

PORT HARCOURT. (AFP, PA) — Ces soldats biafrais, membres de l'armée sécessionniste du lieutenant-colonel Ojukwu, se tiennent prêts à contre-attaquer en cas d'agression de la part des Nigériens, ou troupes fédérales, qui tenteraient de pénétrer au coeur du Biafra.

Le Biafra, au Nigeria oriental, est maintenant isolé de tous côtés par le gouvernement nigérien qui espère ainsi mettre un terme à huit mois de sécession. Le pays est coupé de toutes liaisons avec le monde extérieur. La vingtaine de journaux encore en circulation sont menacés de disparaître à cause d'une pénurie de matériel d'imprimerie, et de nombreuses usines ont déjà fermé leurs portes faute de matières premières.

Les dirigeants biafrais sont cependant certains de pouvoir tenir le coup d'une guerre "classique" pendant encore au moins un an et semblent bien décidés à y parvenir.